

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

FAN

PAGE BIENNE-JURA :

LICENCIEMENTS A GRANGES: 500 PERSONNES TOUCHÉES

Avion de combat: Corsair ou Milan

Le parlement appelé à choisir entre les deux appareils?

BERNE (ATS). — Le problème de l'acquisition d'un nouvel avion de combat n'est pas définitivement résolu, a déclaré le président de la Confédération, M. Gnaegi, lors d'une conférence de presse au Palais fédéral, vendredi matin.

Le « Corsair », on le sait, reste en tête avec le « Milan ». Les derniers travaux d'évaluation portent sur les deux appareils, en provenance de deux pays différents. Les études entreprises jusqu'à présent ont coûté quelque 20 millions. Le Conseil fédéral n'a pas encore décidé s'il laissera le parlement procéder au choix entre deux types d'avions, ou s'il lui demandera de se prononcer sur un seul.

Le Conseil fédéral, a encore dit le président Gnaegi, est conscient que la décision qui consiste à prendre en considération deux types d'avions en vue de l'élaboration de son message d'acquisition pourrait avoir pour conséquence, étant donné l'effectif restreint du personnel des organes chargés de cette acquisition, un ajournement au-delà de 1972 de la décision sur l'ouverture des crédits.

Il en résulterait que les quelque 200 millions de francs inscrits pour cette année-là dans le plan financier pour le nouvel avion de combat ne pourraient pas être utilisés. Ils devraient donc être reportés sur les années 73 et suivantes, ce qui causerait des inconvénients fâcheux.

Le Conseil fédéral a tenu compte de cette situation et a invité le département des finances et des douanes à examiner de concert avec le département militaire une solution à ces difficultés... Il faut éviter que les 200 millions inscrits pour 1972 dans le plan financier pour l'acquisition d'avions de combat ne deviennent sans objet et ne soient reportés cumulativement sur les années suivantes.

(Lire la suite en avant-dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS L'ANGLETERRE ET L'EUROPE

Le principal événement de la semaine est l'accord réalisé à Luxembourg sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun à partir du 1er janvier 1973. On l'a qualifié d'« historique ». Nous n'aimons pas ces grands mots avant que... l'histoire précisément ne vienne leur apporter sa consécration. Mais c'est un fait d'importance assurément que l'Angleterre, jusqu'à présent, s'était montrée récalcitrante devant toute tentative de s'intégrer à l'Europe, soit contrainte maintenant, sous la pression des phénomènes économiques plus encore sans doute que par conviction politique, d'entrer dans une Communauté qui lui est préexistante et qu'elle a grandement boudée naguère.

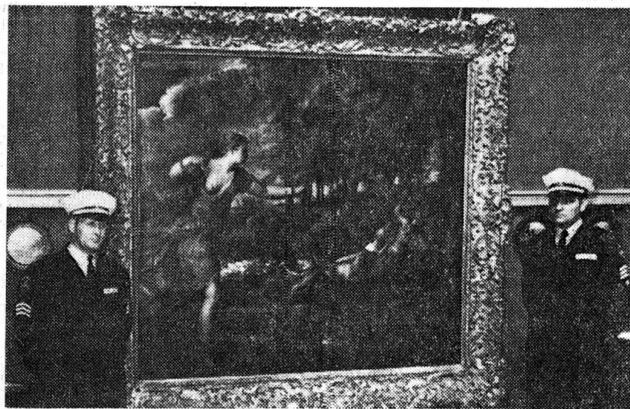
Et cela au prix de concessions qui sont loin d'être minimes puisqu'elles portent sur l'agriculture comme sur l'industrie, sur l'ampleur de la finance d'entrée comme sur l'atteinte portée à la livre sterling qui cesse d'être une monnaie de réserve. Notons au reste que cette adaptation aux institutions européennes se fera par étapes pour la plupart des secteurs de la production, étant porté souvent sur plusieurs années; et que, d'autre part, M. Heath rencontrera bien des difficultés avant de faire ratifier son projet par la Chambre des Communes. D'après des sondages récents, l'opinion d'outre-Manche est assez réticente devant les perspectives qu'on lui propose et l'engagement définitif qu'on exige d'elle.

A droite, des conservateurs sont restés fidèles aux vieilles traditions insulaires. Et à gauche, M. Wilson paraît bien décidé à mener jusqu'au bout l'opposition, quand bien même l'ancien « leader » travailliste (il n'en est pas à une contradiction près), lorsqu'il était au pouvoir, était partisan de l'entrée de son pays dans le Marché commun. Malgré les incertitudes aussi du duc d'Edimbourg, nous croyons acquiescer néanmoins la ratification par le Parlement. On a dit que, de tout temps, l'Angleterre avait le choix entre le « grand large » et l'Europe et que, cette fois, elle a choisi l'Europe. Cela non plus n'est pas tout à fait exact. Le « grand large » c'était pour la Grande-Bretagne le temps de son empire mondial qui a disparu et dont le Commonwealth présentement n'est plus même un symbole: une apparence de symbole, dirions-nous, exception faite pour le heurte néo-zélandais, ce qui est tout de même peu de chose! C'était aussi les Etats-Unis dont le Royaume-Uni, depuis la fin de la guerre, était devenu le second de moins en moins brillant.

D'autre part, il est erroné de croire que, traditionnellement, l'Angleterre s'est montrée indifférente au destin de notre continent. Elle y a toujours pratiqué une politique de balance et d'équilibre. Sans remonter à l'époque napoléonienne où elle prit parti contre l'hégémonie française, on rappellera l'Entente cordiale dirigée contre Guillaume II puis, après la Première Guerre mondiale, le rapprochement anglo-allemand jusqu'à ce qu'Hitler affirme de nouveau sa volonté de suprématie.

La question qui se pose dès lors, est de savoir comment Londres se comportera au sein du Marché commun. Nul doute que l'accent de la CEE ne soit quelque peu déplacé dans le sens nordique, une fois que le Danemark, la Norvège et l'Islande suivront le mouvement. Or, l'Europe, ce sont aussi les neutres, dont nous sommes. C'est la Péninsule ibérique. Ce sont même les pays de l'Est et du centre du continent qui sont tombés sous le joug du communisme. L'Europe s'élargit. Fort bien. Il y a encore un long chemin à parcourir pour que son unité, dans la diversité, soit parachevée.

René BRAICHET



POUR DIX-SEPT MILLIONS...

LONDRES (AP). — « La Mort d'Actéon », du Titien, a été vendue aux enchères, chez Christie's, environ 17 millions de francs suisses.

Il a été adjugé au marchand londonien Weitzner qui a refusé de dire au nom de qui il agissait.

« La Mort d'Actéon » appartenait à lord Harewood, un cousin de la reine, qui a dû s'en séparer pour payer des frais de succession.

L'annonce de sa vente avait suscité des protestations, beaucoup estimant que ce chef-d'œuvre devrait

rester en Grande-Bretagne et faire partie des collections privées mais la « National Gallery » ne disposait pas des fonds nécessaires à son achat.

Vingt-sept autres lots importants devaient être dispersés au feu des enchères, notamment un Rembrandt, un Rubens, des Boucher, Caravaggio, Elsheimer, Veronese, Bassano, Lorrain, van Dyck, Franz Hals, Canaletto, Bellotto, Fragonard et Greuze, dont la valeur totale frisait les 80 millions de francs.

(Téléphoto AP)

Faux billets d'avions et vrais bandits

BEYROUTH (AFP). — Une équipe de malfaiteurs dirigés par un Libanais de 35 ans au passé chargé, Farouk Arbid, et spécialisés dans le vol et la falsification des billets d'avion, a été démantelée à Beyrouth par la sûreté libanaise. Une dizaine de personnes ont été inculpées par le juge d'instruction depuis deux jours, et l'enquête se poursuit.

Après une longue surveillance, la police a découvert dans un luxueux appartement de la capitale, un millier de titres de transport — volés ou contrefaits — des plus grandes compagnies aériennes occidentales et asiatiques, représentant une valeur de 1.000.000 de francs environ.

Une quinzaine de personnes — dont le cerveau de la bande — ont été interrogées. Certaines étaient employées dans des compagnies aériennes, d'autres travaillaient dans des organismes de voyages. Elles collaboraient avec le chef du groupe qui leur fournissait des titres falsifiés en échange de vrais billets, longs-courriers, non tamponnés, subtilisés à l'étranger dans des agences de voyage. Deux femmes feraient partie de l'équipe. Selon la presse libanaise, « cette bande organisée » opérerait depuis deux ans, écoulant des billets de vols longs-courriers à des prix variant entre 5000 et 15.000 francs. Le « chiffre d'affaires » annuel de la bande serait d'environ 1.600.000 francs.

LE COMMANDANT EN CHEF DE L'OTAN EN MÉDITERRANÉE EST EXPULSÉ DE MALTE

NAPLES (AP). — Expulsé de Malte par le gouvernement travailliste de M. Don Mintoff, l'amiral italien Birindelli, commandant des forces navales alliées dans le sud de l'Europe, a rejoint le G.Q.G. des forces alliées dans le sud de l'Europe, à Naples, annonce un communiqué.

Les porte-parole de l'OTAN se sont refusés à tout commentaire.

« Il sera appelé à d'autres fonctions », déclare-t-on.

On ajoute que l'ultimatum de M. Mintoff à l'amiral, héros de la marine italienne pendant la dernière guerre, avait deux

raisons: « Premièrement, M. Mintoff n'aime pas les Italiens en général, deuxièmement, il n'aime pas Birindelli en particulier. »

La confirmation du départ de l'amiral Birindelli tend à donner du poids à l'information publiée par le « Daily Express » et selon laquelle M. Mintoff a également adressé à la Grande-Bretagne un ultimatum, exigeant « une révision immédiate de tous les accords de défense portant sur les troupes britanniques ».

Dans les milieux diplomatiques, toutefois, on se montre extrêmement discret et l'on refuse de parler de crise avec le gouvernement maltais. Le Foreign office s'est refusé à tout commentaire.

UN ACCROC

La dernière « affaire Birindelli » a éclaté avec la publication, par l'ambassade d'Egypte à Rome, d'un communiqué déplorant des déclarations attribuées à l'amiral par le journal israélien « Maariv ».

Selon le journal, l'amiral a déclaré, dans une interview, que la réouverture du canal de Suez ne profiterait qu'à l'Union soviétique, que l'efficacité de toute garantie internationale, dans le conflit israélo-arabe, était contestable.

Selon le journal libéral « Giornale d'Italia », qui rapporte en première page la nouvelle de l'expulsion de l'amiral Birindelli de Malte, le gouvernement maltais aurait demandé à Rome de rappeler son ambassadeur, M. Diego Soro.

EN COLERE

Il y a quelques jours, rapporte le « Giornale d'Italia », M. Soro a été convoqué par M. Mintoff, le nouveau premier mi-

nistre maltais, qui l'a prié d'écrire à M. Colombo, président du conseil italien, pour demander le retrait de l'amiral Birindelli. L'ambassadeur ayant répondu que M. Colombo n'a pas la possibilité de changer le commandant en chef des forces de l'OTAN en Méditerranée, M. Mintoff, toujours selon le journal, se serait mis en colère et aurait demandé le rappel de M. Soro. Le successeur de ce dernier serait déjà désigné.



Le premier ministre maltais, M. Soro. Pour longtemps? (Archives - Photopress)

ICI KETTERING... KETTERING ÉCOUTE

KETTERING, Angleterre (AP). — Chaque fois que les Soviétiques lancent des cosmnautes ou un satellite espion en orbite autour de la Terre, on peut parier que la nouvelle sera rapidement rendue publique par les chercheurs en herbe de l'école de Kettering. Bien souvent ils seront plus rapides que les professionnels et de toute façon plus rapides que les services d'information soviétiques. Une partie de leur équipement ne dépasserait pas certains musées. Cela n'empêche pas les enfants de cette école secondaire et leur professeur de sciences, M. Geoffrey Perry, de battre les savants d'Europe et des Etats-Unis disposant de stations de poursuite évoluées. Ils y parviennent en captant les signaux venant de l'espace sur des récepteurs radio rudimentaires installés dans un coin du laboratoire de sciences ou sur leur table de chevet, chez eux.



Un des élèves de M. Perry à l'écoute de « Soyouz ». Près de lui, le directeur de l'école. (Téléphoto AP)

Les performances de la station leur ont valu les félicitations des experts spatiaux et l'honneur de figurer désormais sur la carte de l'âge spatial. Kettering est situé à environ 130 km au nord de Londres.

Le dernier succès de l'équipe a été de détecter le lancement de Soyouz-11 au début du mois, quelques minutes seulement après la mise en orbite de l'engin avec ses trois cosmnautes.

(Lire la suite en dernière page)

La «course» au soleil

Ciel nuageux, couvert, averses orageuses, c'est la toile de fond que nous dépeignent les spécialistes de la météo, pour la moitié ouest et le sud du pays.

Mais pourtant, en guise de consolation, on nous promet un temps ensoleillé dans toutes les autres régions, car les orages ne se développeront que dans la soirée samedi ou dimanche. Bonne chance dans la course au soleil!

- L'actualité régionale: pages 2, 3, 7, 9, 11, 13 et 18
Les sports: pages 15 et 17
Le carnet du jour — Les programmes radio-TV: page 22
Le coin du cinéphile: page 23
Les bourses: page 25
L'actualité en Suisse: page 27

Un scotériste tué par une moto non loin d'Yverdon

Un cycliste fait une chute mortelle près de Morat (Page Jura - Fribourg - Vaud)

Remous à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (Page 27)

TOURISME DE MASSES

Le tourisme de masses connaît en Suisse et dans d'autres pays un succès dont se félicitent ceux qui en tirent profit, et que maudissent souvent les autochtones.

Cette forme de tourisme consiste principalement à grouper dans des associations ou des « clubs » une masse de personnes à qui, grâce à leur importance numérique, des avantages pécuniaires substantiels sont offerts pour le transport, la pension et quelques autres facilités dont les vacanciers sont friands.

Le succès de la formule est toutefois dû aussi à l'instinct grégaire des humains pendant leurs loisirs: « plus on est de fous, plus on rit », disait-on jadis... Or, le « traitement » que réserve l'hôtellerie traditionnelle aux touristes secrète l'ennui. Aussi les clubs ne se contentent-ils pas d'héberger et de nourrir leurs membres-clients: ils organisent des réjouissances, des bals, des excursions, des conférences et maints autres divertissements; leurs vacanciers ont l'occasion, du matin au soir (et même du soir au matin) de se rencontrer, de communiquer, de se mêler en masse, bref, de ne jamais souffrir du complexe de solitude, maladie numéro un de notre siècle.

Quand les protagonistes de cette technique touristique jettent leur dévolu sur une région dépeuplée par l'exode rural ou montagnard, nul au fond ne trouve à y redire. Des hameaux qui dépérissent connaissent en peu de temps un essor tenant du miracle, et la masse des touristes, parachutée dans une contrée désertée, ne gêne personne. Zinal, dans le Valais, est un exemple éclatant de l'influence bénéfique que peut exercer le tourisme de masses lorsqu'il est appliqué à bon escient. Cette localité, à peu près inexistantes il y a quelques années, figure maintenant parmi les vingt plus importants centres de sports d'hiver suisses.

Ailleurs — notamment à Saint-Moritz — le tourisme de masse florissant est regardé d'un œil moins bienveillant. Entre ses envahissants bénéficiaires (séjournant « au rabais ») et la clientèle traditionnelle s'établit peu à peu une animosité parfois regrettable.

Néanmoins, les avantages financiers pour les collectivités locales sont si appréciables, que l'on se demande si cette conception du tourisme ne l'emportera pas, à l'avenir, sur les formes classiques d'accueil des vacanciers, comme le constate Chr. Fink dans une enquête intitulée « St. Galler Beitrag zum Fremdenverkehr und zur Verkehrswirtschaft » (éditions Paul Haupt). R. A.

AUDI NSU-RO 80

19-28 JUIN EXPOSITION AUTO SENN - NEUCHÂTEL Pierre-à-Mazel 43 - Tél. (038) 25 94 12

Chrysler Suisse Chrysler USA Plymouth Barracuda Dodge

AVIS TARDIFS
Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

Restaurant BEAU-RIVAGE
NEUCHÂTEL
Ce soir : Soirée dansante

mode teinturier
1931-1971
40 ans de nettoyage chimique

Théâtre de poche de Saint-Aubin
CUBA, exposition d'affiches
ENTRÉE LIBRE

Heures d'ouverture :
vendredi et samedi, de 20 à 23 h, samedi et dimanche, de 15 à 18 h.

Tarahumara (Toujours plus loin)
de L. Alcoriza et courts-métrages cubains.
Prix des places : Fr. 4.—

Location : magasin Chs Denis,
tél. (038) 55 11 65.

Samedi 26 juin 1971, dès 20 h 30

Chantemerle sur Pesex
GRAND BAL
Parc pour voitures
CE MATIN DE 8 A 12 HEURES

TIRS OBLIGATOIRES
Société de tir Sofs et Sdts

Ce soir Rotonde DANSE
DRAKKARS

Sur le plus haut sommet du Jura
DANSE
samedi soir à l'hôtel du Chasseral
avec le trio Hanny

LA TÈNE-PLAGE, MARIN
Ce soir : DANSE
avec l'excellent orchestre
«GOLDEN COMETS» de Berne

CHEZARD - SAINT-MARTIN
Place de fêtes
(en cas de mauvais temps au collège)
Samedi 26 juin 1971, dès 20 h 30 :

KERMESSE
BAL
conduit par les réputés
Frères Zmoos

Cantine chaude et froide - Tombola
Société de tir de Chezard - Saint-Martin

MUSIQUE MILITAIRE

MI-ÉTÉ A CHAUMONT
KERMESSE

à l'hôpital psychiatrique de PERREUX
Vente des objets confectionnés par les malades, samedi 26 juin, de 10 h à 20 h.

Une promenade ? ... un bon repas...
où ? à l'AUBERGE D'HAUTERIVE
Tél. 33 17 98

Ce matin, de 0800 à 1200 :
AVANT-DERNIER TIR OBLIGATOIRE
Société de tir CARABINIERS

Dimanche 27 juin
Fête cantonale des pupilles à Saint-Aubin

Samedi 26 juin
dès 21 h : GRAND BAL
avec l'orchestre «LEANDERS» (six musiciens)

«MONTMIRAIL»
Dimanche 27 juin, à 17 heures :

CONCERT
donné par Mmes G. Saturnin, E. Peytregnet, M. P.-A. Bovey.
Offrande pour la mission.

Dès 14 h 30, boissons, pâtisseries
CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

A Neuchâtel et dans la région

Un demi-siècle au service du syndicalisme

Table fleurie, hier soir, au buffet de la Gare, pour un double jubilé : les cinquante ans du Cartel syndical neuchâtois ; à vrai dire déjà fête comme il se doit la semaine dernière à la Chaux-de-Fonds, mais surtout les cinquante années de présidence de M. Pierre Raymond-Sauvain, à la tête de l'Union syndicale neuchâtoise.

Comment évoquer en quelques mots toute la richesse d'une vie consacrée au service de la communauté ? C'est une difficulté qu'aucune des diverses personnalités qui s'exprimeront hier soir n'évita. On le comprend.

M. Sam Dauwalder, au nom de l'USN, tout d'abord, s'essaya à couvrir ce demi-siècle au service du prochain. Né à la Brévine, le 26 juin 1891 (il fête donc aujourd'hui même ses quatre-vingts ans) M. Pierre Raymond-Sauvain, après quelques années d'études qui le préparèrent à l'enseignement (avec entrées autres un passage à la Sorbonne) se lança très tôt dans la voie d'un socialisme démocratique. Jeune député au Grand conseil (il a alors 25 ans) il se fait le défenseur de la classe ouvrière, et ce tout au long de périodes parfois troublées : chômage ou grèves. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il fonde avec quelques amis un cercle d'étude syndicaliste destiné à former de jeunes militants. En 1954, membre du tout nouveau parti travailliste, il en est durant quatre législatures, le représentant au Conseil général. Autre étape

importante : l'adhésion des enseignants au syndicalisme. M. Dauwalder avance alors quelques considérations alarmistes que semble ne pas partager toute l'assemblée. Le syndicalisme, pense-t-il, est en perte de vitesse. Il y a là une nouvelle épreuve qu'il est bon d'affronter avec un saine réalisme. Pour terminer, il associe Mme Raymond-Sauvain à la gratitude reconnaissante qu'il adresse à son président sortant.

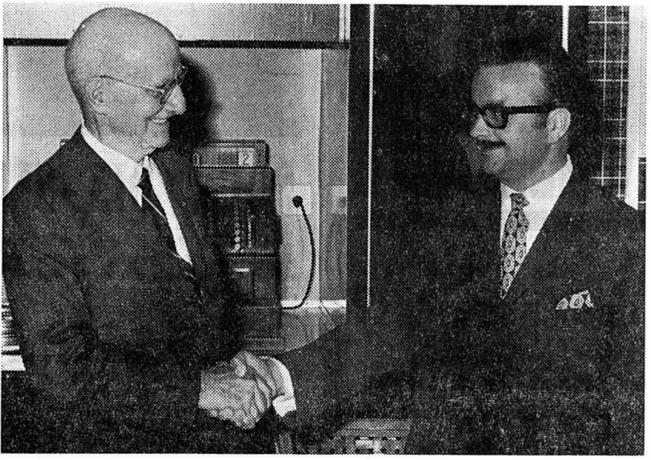
Avec une vivacité enthousiaste, M. René Meylan, conseiller d'Etat, souligne ensuite la beauté d'une vie toute consacrée au prochain. Un visage rayonnant, comme celui de M. Raymond-Sauvain, ne peut être que l'expression même d'une vie réussie.

Au nom du Conseil communal, M. Rémy Allemann rappela qu'il faut avoir en tout temps le courage de l'endurance. Tout se conquiert, jour après jour. C'est ce qu'a fait Pierre Raymond-Sauvain. Le secrétaire central de la FOBB, M. Georges Diacon, était en verve ce soir-là et cela nous valut quelques réparties savoureuses. Il n'en remarqua pas moins

combien Pierre Raymond-Sauvain fut en tout temps un « contestataire » qui a donné le meilleur de lui-même, avec, apparemment, une telle facilité qu'on peut supposer qu'il en tirait paradoxalement grand profit. M. André Ghelli, secrétaire central FOMH, souligna le rôle de formateur d'hommes qu'a joué M. Raymond-Sauvain.

Quant à M. André Vaucher, représentant M. Joseph Villat, secrétaire romand VPOD, malade, il exprima les vœux et la reconnaissance de son syndicat.

L'heure vint pour Pierre Raymond-Sauvain de remercier toute l'assemblée pour tant d'amitié et d'évoquer tous ceux avec qui il a travaillé, en particulier Marc Monnier, aujourd'hui avec lui, le seul représentant du premier comité. Après plus de cinquante ans, ajouta-t-il, on peut se féliciter de tout ce qui a été fait. Cependant, il faut garder à l'esprit que l'essentiel est dans le plein épanouissement de la personne, et cela sur tous les plans. S. Sch.



L'ancien et le nouveau... (M. Pierre Raymond-Sauvain — à gauche — et M. F. Ermalinger).

La politique, les «mass media» et la FAN

Le parti radical-démocratique suisse a planté son drapeau au Centre de congrès de Chaumont jusqu'à demain.

Il y organise, à l'intention de ses jeunes membres, un cours sur le thème général de la politique et des «mass media» qui leur permettra, par des exposés, des visites et des séances critiques de maintien et d'aisance devant une caméra de télévision en circuit fermé, d'apprendre à connaître et à utiliser les divers moyens d'expression modernes : la presse, la radio et la télévision.

Plusieurs chroniqueurs leur parleront de

la publicité au service de la politique et de ses influences sur les mass media. Ces exposés seront faits par Gaston Nicole, Daniel Margot et Bernard Nicod, de la presse, radio et télévision romandes.

Hier soir, les participants à ce séminaire sont venus visiter les installations de notre journal et ils furent reçus par M. Fabien Wolfrath, secrétaire général et M. Jean Hostettler, rédacteur en chef. Ils eurent l'occasion d'assister aux phases ultimes de la fabrication de ce numéro. (Avispress - J.-P. Baillod)



au Jour le jour

Beaucoup trop d'accidents !

Les accidents de circulation ont fait bien des victimes récemment sur les routes neuchâtoises ! Bien trop, et cela suscite, dans l'opinion publique, un éventail de propos qui vont des plus vigoureux aux plus désabusés. Les responsables de la sécurité routière en savent quelque chose ! La FAN aussi qui a reçu quelques lettres de lecteurs inquiets.

Le comportement de certains motocyclistes, en particulier, semble très contestable. On s'est penché longuement sur la psychologie du conducteur à son volant. On ne l'a peut-être pas fait pour le motocycliste. C'est dommage, car cela serait sans doute révélateur d'un certain état d'esprit : le motocycliste, chevauchant sportivement sa machine, par l'envergure réduite et la vitesse élevée de son véhicule, se sent dans la situation de celui à qui rien ne résiste. La tentation lui vient alors de bafouer les règles de prudence. C'est ainsi qu'un lecteur nous signale ce fait dont il témoigne : après un dépassement correct, il s'apprêtait, au volant de sa voiture, à se rabattre, lorsque son passager lui signala qu'avec une gaillarde inconscience, un motard était en train

de le dépasser par la droite ! Et notre lecteur d'affirmer : « Je suis certain que seul dans ma voiture, en me rabattant, je touchais cette moto et qu'un grave accident se produisait. Certains pensent qu'avec un véhicule étroit et puissant, on peut passer partout, à n'importe quelle allure et sans risque ! »

Autre sujet à discussion : les passages pour piétons. On sait que la loi sur la circulation routière ordonne expressément aux conducteurs de véhicules de laisser la priorité aux piétons engagés sur un passage de sécurité. Un de nos lecteurs nous signale qu'il connaît quelques passages de sécurité pour piétons — ils sont nombreux ! — qui en fait ne comportent — faisant mentir par là leur appellation — aucune sécurité. « Bien au contraire, dit-il, l'obligation impérative de s'arrêter est sciemment ignorée à Neuchâtel. Depuis des années, soit à pied, soit en voiture, je suis effaré de constater que la loi est violée régulièrement, plus précisément tous les jours ! » Tout cela confirme la nécessité d'une éducation routière permanente et « tous azimuts ». NEMO

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 20 juin. Schütz, Sylvane-Flore, fille de Christian, horloger à Boudry, et de Hanna-Gertud, née Enz; Aellig, Rebecca, fille de Ferdinand-Léopold, mécanicien à Pesex, et de Gabrielle-Elise, née Borel. 21. Loeffel, Sandra, fille de Frédéric-Clément, négociant à Boudry, et de Ruth, née Straumann. 22. Contesse, Xénia, fille de Frédéric-Hermann, ouvrier de fabrication à Bevaix, et de Ruth, née Meier. 23. Reyaz, Valérie, fille de Jean-Jacques, employé de commerce à Pesex, et de Paulette-Marie-Lucile, née Cattin; Janin, Anne, fille de Raymond, médecin à Neuchâtel, et de Margrit-Ingelburg-Gretel, née Kollitz.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 25 juin. Philippin, René, installateur sanitaire, et Rathgeb, Hildegard, les deux à Winterthur; Michaud, Michel-Edouard, moteur électrique, et Gianora, Domitilla-Iris, les deux à Lausanne; Merz, Claude-Eugène, ingénieur à Saint-Martin, et Laffaire, Suzanne-Paulette, à Pully; Erzinger, Hans-Georg, mécanicien, et Halter, Rosmarie-Vérona, les deux à Winterthur; Nicolli, Silvio, confiseur, et Demierre, Juliette-Marie, les deux à Neuchâtel; Homburger, Claude-Charles, employé, et Amia, Antoinette-Raymonde, les deux à Neuchâtel.

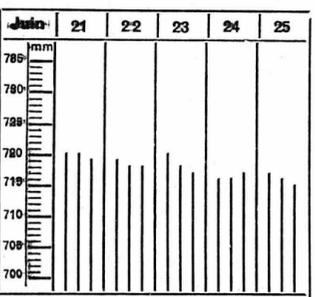
MARIAGE CÉLÈBRÉS. — 25 juin. Bridel, Marc-Etienne, pasteur à Neuchâtel, et Tobler, Marilena-Liana à la Chaux-de-Fonds; von Rotz, Oskar, mécanicien de précision, et Sandoz, Josiane-Nathalie, les deux à Neuchâtel; de Montmolin, Marcel, ingénieur civil, et Mathys, Claire, les deux à Neuchâtel; Sacchi, Gino-Pierre, géront-vendeur, et Moulin, Marceline-Violette, les deux à Neuchâtel; Brasey, Lucien-François, employé de banque, et Graf, Gilberte, les deux à Neuchâtel; Fallot, Jean-François, économiste, et Rüber, Evelyn-Beatrice, les deux à Neuchâtel; Kehrli, André-Rudolf-Charles, technicien, et von Gunten, Mariette-Georgette, les deux à Neuchâtel; Ecabert, Marcel-Jean-René, étudiant à Neuchâtel, et Brandt-dit-Grieurin, Anne-Madeleine, à la Chaux-de-Fonds; Franssen, Roland-Roger, instituteur, et Giauque, Denise-Silvia, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 23 juin. Nussbaum, Lucette, née en 1948, sommelière à Couvet, célibataire.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 25 juin 1971.—
Température : Moyenne : 16,8 ; min. : 13,9 ; max. : 23,3. Baromètre : Moyenne : 717,2. Eau tombée : 1 mm. Vent dominant : Direction : ouest, nord-ouest ; force : calme à faible jusqu'à 10 h 30, ensuite sud faible, à partir de 16 h 45 ouest, nord-ouest modéré variable. Orage le matin sur le Jura à partir de 16 h 30 et pluie.



Niveau du lac 25 juin à 6 h 45 : 429,25

Prévisions météorologiques pour toute la Suisse : dans la moitié ouest et le sud du pays des orages se développeront. Le ciel sera assez nuageux, parfois couvert dans ces régions et des averses orageuses se produiront. Dans les autres régions, le temps sera ensoleillé et les orages ne se développeront que le soir. Température prévue : 10 à 15 degrés la nuit, 20 à 25 degrés l'après-midi. Isotherme zéro degré vers 3000 mètres. Les vents du sud-ouest seront faibles à modérés et des rafales sont probables lors des orages.

Evolution pour dimanche et lundi : nébulosité changeante, parfois forte. Précipitations locales, orages. Température tout d'abord sans changement puis en lente baisse.

Naissances
Monsieur et Madame Claude MATHON-PERRUDET et Jean-Luc ont la joie d'annoncer la naissance de

Annouk
25 juin 1971
Maternité Porthalés Cortaillood Landions 14

Concert pour les malades

Sous la direction de M. Jean Moreau, la fanfare «l'Echo du Vinoble» est venue hier donner un concert à l'hôpital des Cadolles. Comme de coutume, les malades ont apprécié cet intermède qui a rendu la journée moins longue.

COLOMBIER

Des spectateurs de marque au CESCOLE

(c) Les personnalités suivantes ont honoré de leurs présences le spectacle-variétés du CESCOLE : MM. J.-Ph. Vuilleumier, chef du service de l'enseignement secondaire, R. Hügli, chef du service de l'enseignement primaire et préprofessionnel, J.-M. Zaugg, directeur de l'Ecole normale, Rieder, secrétaire général de l'ESR, J. Sauer, directeur de Belmont et président de la commission scolaire du CESCOLE, R. Strohecker, président du comité directeur. Tous se sont déclarés enchantés de ce spectacle.

Neuchâtois à la radio

Cet après-midi : un «concert Pantillon»

Aujourd'hui, sur le premier programme de Sottens, sera retransmis à 16 h 30, le concert au cours duquel on avait dû renuser du monde le 2 mars à la Chaux-de-Fonds. Ce concert était donné à l'occasion du «centenaire Georges Pantillon», avec la participation de l'Orchestre du Wurtemberg (directeur François Pantillon). Il réunissait toute la famille, dont Cécile et George-Henri Pantillon, pianistes. Au programme, une symphonie de Haydn, un concerto de Mozart pour deux pianos et orchestre, et un concerto de Bach pour trois pianos et orchestre. Ceux qui n'ont pu se déplacer ont trouvé de palce auront donc l'occasion d'entendre ce concert.

Dimanche 27 juin, sur le premier programme de Sottens, à 22 h 40, Pierre et Mousse Boulanger diront des poèmes pour partir en vacances.

Le même soir, à 22 h 05, Aurèle Nicolet, flûtiste, jouera une pièce pour flûte et piano, de et avec Jurg Wyttenbach. Lundi 28 juin, sur le second programme de Sottens, à 20 h 30, Arlette Chédolat et Pierre Mollet, baryton, chanteront l'oratorio La Danse des morts d'Arthur Honegger.

Le 29 juin, sur le second programme de Beromunster, sur le second programme de Beromunster, Ph. Huttenlocher chantera dans un motet de J.-Ph. Rameau, à 12 h.

Le 30 juin, sur le second programme de Beromunster, Renée Debraiter, soprano, chantera des «siedes» de Jean Assis, à 13 30.

Le même soir, sur le second programme de Sottens, à 20 h, nous serons en pays neuchâtois.

A midi, le 1er juillet, sur le second programme de Beromunster, Marie-Lise de Montmolin, alto, chantera des chants de Zelter. Le même jour, sur le second programme de Sottens, à 21 h 10, Pierre et Mousse Boulanger diront des Contes du Chat perché, de M. Aymé.

Samedi 3 juillet, à 8 h 30, Pierre Mollet donnera des commentaires musicaux au «Livres par excellence» de l'abbé Martucci.

Avis mortuaires

Le recteur de l'Université de Neuchâtel a le douloureux devoir de faire part du décès de

Monsieur Pierre AUBRY
assistant à la faculté des sciences

des suites d'un tragique accident, le 24 juin 1971.

L'ensevelissement aura lieu au Noirmont, le lundi 28 juin, à 14 h 30.
Werner Sörensen, recteur.

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre,

Monsieur Ernest STOTZER

2056 Dombresson, le 25 juin 1971.

L'ensevelissement aura lieu à Dombresson, lundi 28 juin. Messe au temple à 13 h 15.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.
R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Edmond Kramer-Bregnard, à Onex ; Monsieur Pierre Kramer, à Genève ; Monsieur et Madame Edouard Haenny-Kramer, à Duillier-Nyon ; Madame Symone Kramer, à Onex ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre Haenny-Gillieron, à Mies ; Monsieur et Madame Claude Hertz-Haenny et leurs enfants, au Luxembourg ; Monsieur et Madame Bernard Burki-Haenny et leur fille, à Nyon ; Monsieur Albert Kramer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne ; Madame Berthe Kramer, à Corcelles ; Madame veuve Paul Kramer, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Johannesburg ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Robert Kramer, à Bienne et Delémont ; Monsieur et Madame Georges Bouzer-Bregnard, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Bregnard et leurs enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Avis mortuaires

Monsieur Kurt-W. Rickenmann et sa fille Laure, à Auvornier ; Madame et Monsieur Pietro Marci-Rickenmann et leur fille Cristina, à Locarno ; Monsieur et Madame Jörg Rickenmann-Rudaz et leur fille Aurelia, à Zurich ; Monsieur H.-C. Lichti, à Auvornier, ainsi que les familles Jean-Pierre Lichti-Hunziker, à Zurich ; Walter Keller-Lichti, à Winterthur ; Harald Drescher-Lichti, à Barcelone ; Fritz Rickenmann-Hofer, à Kreuzlingen, ont le douloureux devoir de faire part du décès de leur bien-aimé

Madame Valérie RICKENMANN née LICHTI

à l'admirable dévouement pour sa famille et pour autrui, que Dieu a reprise à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, après une pénible maladie vaillamment supportée. Elle restera vivante dans notre

A Neuchâtel et dans la région

La signalisation lumineuse en est au stade du figinologie

Lausanne a eu besoin de près d'une année pour mettre au point sa signalisation lumineuse qui donne aujourd'hui entière satisfaction. Neuchâtel en est maintenant, nous dit-on, à la police locale, deux semaines et demie après la mise en service, au stade du figinologie afin que les différentes phases des quatre programmes soient les mieux adaptées aux divers volumes de circulation à écoulés. Période finale donc, après celle de mise au point, de réglage de modifications avec tout ce que cela comporte d'inévitables pannes, de pagaille, sinon d'incidents perturbant la circulation.

Les quatre programmes à disposition de la police fonctionnent donc à peu près normalement depuis lundi dernier. Ils sont enclenchés — et le seront ultérieurement de manière automatique par une horloge — au gré des besoins de la circulation :

- 60 secondes durant les heures creuses ou la circulation est très faible ;
- 80 secondes quand la circulation est d'intensité moyenne ;
- 120 secondes aux heures de pointe : au moment des arrivées massives en ville, de 7 h 30 à 8 h et de 13 h 30 à 14 h, dans la demi-heure des grands départs de fin de matinée, entre 11 h 45 et 12 h 15 et le soir, à la sortie des bureaux, de 17 h 30 à 18 h 15 environ, ces horaires devant encore être déterminés avec précision.

La fluidité du trafic n'est pas encore celle que souhaite la police — et surtout les conducteurs ; c'est là raison pour laquelle l'ingénieur de trafic Eberhard Knöllner, de l'entreprise bernoise qui a fait l'installation des feux, vient chaque jour à Neuchâtel pour améliorer le système en modifiant les phases ici et là. Toute manipulation dans l'installation de commande entraîne, nous a-t-il dit, la mise des feux au clignotant et l'équipe de travail évite autant que possible d'intervenir durant les heures de pointe.

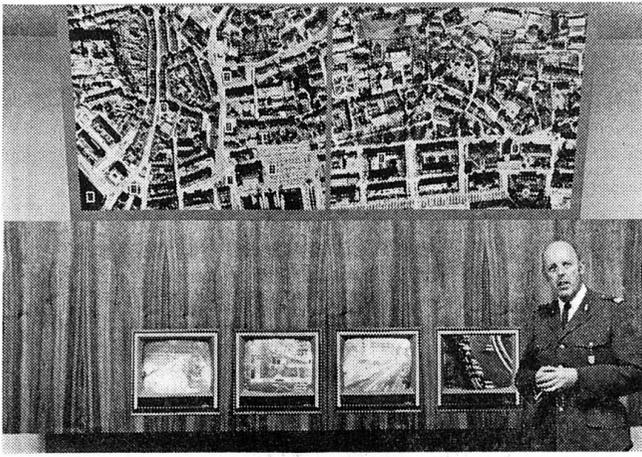
Dans une telle installation, tous les carrefours doivent être à l'unisson. Il est insensé de donner une phase à 120 secondes à tel carrefour, et 60 secondes à tel autre sans compromettre l'écoulement du trafic au second.

Cette distribution optimale à tous les carrefours au gré d'une circulation qui change non seulement de direction, de volume, mais aussi de genre (voitures légères, camions, trains routiers, etc.) est compliquée à Neuchâtel par la structure même de certains carrefours.

Celui du haut des Terreaux est à cet égard significatif : pour y monter, par le rue de l'Hôtel-de-Ville, il n'y a qu'une piste à disposition, qui se divise en deux ensuite. Mais si quelques voitures montent, prêtes s'engager dans la Boine sont stoppées aux Terreaux, celles qui pourraient s'engager à l'avenue de la Gare en sont empêchées et doivent attendre leur tour, l'une derrière l'autre. Idem pour la rue de la Place-d'Armes où, dans le sens ouest-est, il n'y a qu'une piste qui se partage en deux devant le Collège latin. Le rôle d'une signalisation lumineuse, à ce endroit, est d'attendre que les deux pistes soient occupées pour passer au vert, puisqu'il s'agit d'écouler le maximum de véhicules en un certain temps !

Or, ce sont les carrefours dont la capacité est la plus restreinte qui fixent la limite d'absorption de l'ensemble. On comprendra qu'il est inutile d'avoir — c'est un exemple — cinq carrefours qui envoient un volume de véhicules que le sixième n'arrive pas à digérer. Si l'on veut améliorer l'ensemble, il faut modifier la structure du carrefour le plus gênant ou changer le sens de circulation. Il n'y a pas d'autre remède, à part celui d'interdire tout trafic dans le centre, ce qui est impensable.

La difficulté, en résumé, toujours selon



Au poste de police, quatre écrans de télévision en circuit fermé pour suivre le trafic. Au-dessus, le centre de la ville pour le contrôle visuel du fonctionnement des feux.

M. Knöllner, consiste à marier la capacité de l'ensemble avec la coordination de l'onde verte, une union que différents éléments contrarient : si la capacité des carrefours est grande, les programmes sont longs, mais la coordination de l'onde verte n'est pas favorable. Si la capacité est restreinte, la coordination est meilleure. L'espacement des carrefours joue un grand rôle, pour arriver à une solution harmonieuse : l'idéal est, paraît-il, de 300 mètres. A Neuchâtel, il n'y a que 120 ou 150 mètres. Il serait donc impossible de provoquer une onde verte parfaite dans les deux sens, entre le quai Godet et Pierre-à-Mazel. Il faut, en effet, l'inter-

rompre pour favoriser les voitures sortant des rues secondaires.

L'onde verte sera plus favorable d'ouest en est, à la condition que les usagers se conforment à la vitesse conseillée (voyants lumineux). Aller plus vite ou plus lentement équivalait inévitablement à perturber le trafic et rendre vaine l'onde verte.

Il convient donc d'attendre encore avant de porter un jugement objectif sur le système. Mais le démarrage laisse subsister quelques doutes quant à l'avenir.

(Avispress - J.-P. Baillod)



TOUR DE VILLE

Trois voitures endommagées Les conducteurs prennent la fuite et sont retrouvés

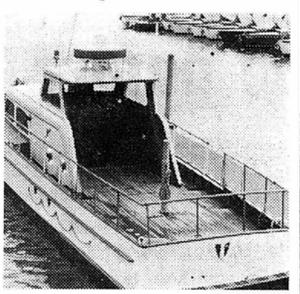
L'autre nuit, à 23 h 30, M. R.B. domicilié à Neuchâtel avait garé sa voiture rue des Perreaux. Quand il voulut la reprendre, il constata que la carrosserie avait subi d'importants dégâts. La gendarmerie se rendit sur les lieux et procéda au ramassage de certains débris susceptibles de les orienter dans leurs recherches. Quelques instants plus tard, grâce au répertoire des voitures sées par couleurs dont dispose la gendarmerie, le coupable qui avait pris la fuite pu être d'abord ré-veillé puis identifié et soumis aux examens. Il s'agit de M. W.W. qui s'est vu retirer son permis.

Un accident analogue s'était déjà produit quelques instants plus tôt. A 20 h 30, exactement. Cette fois c'était sur une place de parc située à l'ouest de la poste principale. Deux voitures avaient été endommagées. Même scénario. Le fautif, A.M. de Neuchâtel a été retrouvé à son domicile. Malgré quelques réticences, il finit par suivre les gendarmes.

Collision

Alors qu'elle quittait la fabrique Suchard pour s'engager sur la rue Martenet, Mlle M. T. B., de Neuchâtel, n'a pas pu éviter une collision avec le camion conduit par M. A.S., du Locle. Pas de blessé. Dégâts.

Un radar pour le bateau de la police du lac



La police du lac de Neuchâtel, soucieuse de pouvoir naviguer par n'importe quel temps vient de faire poser un radar sur son bateau. Elle pourra ainsi prêter assistance à des embarcations en difficulté dans le brouillard et faire des contrôles de vitesse dans les canaux.

Voici une vue du bateau avec le radar fixé sur le toit (Interpresse).

Au temple de la Coudre Concert à la mémoire de J.-L. Crélerot décédé lors d'un accident à Anet

On se souvient du terrible accident qui, tout dernièrement, a coûté la vie à un étudiant de notre université, assistant à la faculté des sciences : Jean-Luc Crélerot. (Réd. Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier ce terrible accident a aussi coûté la vie à M. Pierre Aubry, également assistant à l'université, âgé de 26 ans, qui était grièvement blessé).

Désireux de rendre hommage à une personnalité singulièrement attachante — chez J.-L. Crélerot, le brillant biologiste se doublait d'un poète et d'un excellent musicien — deux de ses amis de la Maison des étudiants de Champréveyres avaient décidé de donner un concert classique au temple de la Coudre.

Hommage qui se révéla à la fois émouvant et d'une exceptionnelle tenue artistique. Deux airs de Schuetz, un autre de Monteverdi furent mis en valeur par la voix ample et soutenue d'Etienne Pipry, un baryton basse dont l'aisance, dans tous les registres, est remarquable.

Le reste du programme était assuré par Philippe Aubert, dont on ne peut qu'admirer la « polyvalence ». Ingénieur horloger, chargé par l'EPER (Entraide protestante) de missions importantes à l'étranger, il a également fait de la théologie et poussé fort loin l'étude de l'orgue... et de la flûte !

Ce qui nous a valu une exécution impeccable de diverses pièces pour orgue de Bach, dont quelques chorals et un fort intéressant « Solo de pédalier ». Une minute de poésie : l'exquise et nonchalante « Syrinx » de Debussy, pour flûte seule. Pour terminer : un vigoureux choral de ce G.A. Schumann qui rappelle parfois son contemporain M. Reger, et surtout une « Grande pièce » peu connue de C. Franck à laquelle Philippe Aubert, par son jeu et sa registration, conféra une saisissante intensité dramatique.

Ce beau témoignage d'amitié à l'égard de l'ami disparu a été écouté avec recueille dans un auditorio formé de majeure partie d'étudiants.

L. de Mv.

Peintures miniatures des INDES

UNE EXPOSITION À LA GALERIE NUMAGA

La galerie Numaga, à Auvernier, a ouvert le 19 juin une grande exposition de miniatures indiennes, représentant différentes écoles allant du XVIIe au XIXe siècle. Pour apprécier ces œuvres, il convient premièrement de se faire une idée du climat esthétique et religieux dans lequel elles ont pris naissance.

Si nous consultons la grande histoire de l'art, dite *Chefs-d'œuvre de l'art*, parue chez Hachette, nous apprenons que les miniatures les plus belles sont celles du style Râjput, du nom des princes locaux du Rajasthan, qui, à la fin du XIVe siècle, se sont rebellés contre les musulmans. A cet événement est liée une renaissance hindoue : renaissance artistique, mais aussi spirituelle. Au fanatisme et au culte des idoles se substitue la foi en une seule divinité protectrice conçue comme le symbole de l'Amour.

Cette divinité s'appelle Vishnou, et elle est incarnée sous la forme de Krishna, dont la tendresse pour sa femme Radhâ symbolise l'amour du dieu pour l'âme pure. La présence divine, s'incarnant dans ces deux êtres, Krishna et Radhâ sont devenus l'un des sujets de prédilection de cet art, qui, à travers une affabulation huma-

ne, se propose de révéler les mystères de la foi.

Si nous voulions trouver dans l'art européen un parallèle à ces miniatures, nous choisirions évidemment les miniatures ornant les manuscrits du Moyen âge, bréviaires et livres d'heures, et ceux nous ramèneraient aux Très riches Heures du duc de Berry. C'est, en principe, la même esthétique : des scènes minutieusement composées et toujours très harmonieuses, des couleurs vives, d'une intensité extrême, une stylisation qui peut paraître naïve, mais qui est en réalité très savante, un effet général qui vise à la perfection absolue.

Mais nous penserions aussi aux primitifs sinois, car la miniature indienne utilise volontiers les mêmes cadres d'architecture à la fois précise et fantaisiste, faits de murs, de colonnes, d'avants, de petits toits, où la perspective est tantôt observée et tantôt allégrement niée. Voici, par exemple, Krishna et Radhâ installés sur un balcon si proche de nous qu'il semble posé sur le vide. Voici encore nos deux personnages assis sur un tapis qui paraît dressé en l'air. Toute la composition, y compris les décors du fond, est ainsi avancée au premier plan, répondant à une exigence esthétique

qui influencera fortement les artistes occidentaux du XIXe et du XXe siècle, de Van Gogh à Matisse et à Klee.

Cependant, entre l'art indien et l'art européen de grandes différences apparaissent, que nous sentons fortement sans pouvoir toujours les définir avec précision. Peut-être pourrait-on dire ceci : l'artiste européen sépare l'art profane et l'art sacré ; l'artiste indien unit l'un et l'autre. Il semble que l'on ait, avec Krishna et Radhâ des scènes d'amour profane, mais la profondeur du sentiment, la beauté des attitudes, et surtout cette atmosphère de rêve, de contemplation et de mystère dans laquelle elles baignent, leur confère une grandeur mystique exceptionnelle. Ce qui frappe le plus, dans les unes comme dans les autres, c'est l'intensité du regard qui semble fixer un point tout proche le même, situé au-delà du monde des apparences.

Si maintenant, nous en venons aux miniatures exposées à la galerie Numaga, nous constatons, bien sûr, qu'elles sont très inégales ; il y en a d'excellentes comme il y en a de moindre valeur. Mais nous y retrouvons bien les caractéristiques essentielles de cet art, cet extrême raffinement dans la composition générale de l'œuvre comme

dans la manière de traiter les personnages et le décor, éléments d'architecture, arbres, verdure, eau, ciels et montagnes.

Nous y retrouvons ce double souci d'affirmer très fortement la réalité et la fondre dans une perspective panthéiste et mystique. Toujours le ou les personnages centraux ont une présence prodigieuse, et leur regard est si appuyé qu'il fait presque peur ; mais toujours aussi ils épousent à la perfection le rôle qui est le leur dans l'ordre social et religieux auquel ils sont soumis, à la maison comme au temple ou dans les jardins.

Dans cette peinture, l'homme qui est à la fois dieu et nature, appartient à la même essence que tout ce qui l'entoure. Regardez ce superbe Prince à cheval de l'école Jodhpur ; il ne fait qu'un avec son cheval ; l'homme et l'animal sont au même titre l'un que l'autre l'expression de la divinité. C'est de l'art sacré. Comparons-le avec le fameux *Guidorico da Fogliano*, de Simone Martini qui décore le Palais public de Sienna. L'un est un contemp- platif qui possède en lui toute la plénitude de l'être, l'autre un puissant et sombre condottiere qui ne rêve que domination et batailles, gloire et aventures.

P.-L. B.

COUP DE THÉÂTRE AU CONSEIL GÉNÉRAL DE SAINT-BLAISE

Les cinq conseillers communaux quittent la salle !

De notre correspondant :

Le Conseil général de Saint-Blaise était réuni, hier soir, sous la présidence de M. Eric Bannwart (lib.). Le ton de la séance fut, au début, très morne. Les conseillers acceptèrent, toujours à l'unanimité, une longue série de douze crédits d'un montant global de plus d'un million deux cents mille francs relatifs à des travaux d'intérêt public. Puis brusquement, l'atmosphère changea.

Une motion appuyée par des représentants des quatre partis politiques de la localité, signée par Mme Suzanne Colomb (mouvement d'entente villageoise), le Dr Olivier Clotus (lib.), M. Jean-Albert Nylster (rad.) et M. André Blank (soc.) demandait au Conseil communal de se porter garant du patrimoine historique de Saint-Blaise et, en particulier de l'antique et belle fontaine de la rue du Temple qu'on se proposait de déplacer fut acceptée par 31 voix, sans susciter aucune opposition.

C'est alors que se produisit un véritable coup de théâtre. M. Emile Vautravers, président de commune, se fit le porte-parole du Conseil communal. Il déclara que la motion mettait en cause la gestion du Conseil communal, ce qui ne pouvait pas être admis par l'autorité exécutive. Alors, les cinq conseillers communaux Emile Vautravers, Jean-Jacques Aïassa, Blaise Kunzter, André Chassot et François Beljean quittèrent la salle des débats malgré les exhortations de M. Blaise de Montmolin (lib.) qui s'efforçait de démontrer aux conseillers communaux qu'une motion n'était pas un mandat impératif mais une demande d'étude. Rien n'y fit. La porte se referma.

Le président du Conseil général poursuivit. Il donna connaissance d'une question adressée au Conseil communal par un conseiller général à laquelle personne ne répondit... et pour cause !

A 21 h 30, la séance était levée dans la plus grande confusion. Affaire à suivre. Nous y reviendrons donc.

Une nouvelle méthode de lecture

L'institut romand de recherches et de documentation pédagogique (I.R.D.P.) dont le siège est à Neuchâtel et que dirige M. Samuel Koller se préoccupe d'entreprendre un certain nombre de recherches dans le domaine de l'enseignement, de l'organisation et de l'administration des écoles publiques. Son activité qu'il met au service des départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin s'étend à tous les niveaux de l'enseignement, de l'école enfantine au passage à l'université.

Actuellement, outre l'achèvement d'une enquête sur la recherche pédagogique en Suisse romande et l'établissement d'un vocabulaire de base pour l'enseignement du français dans l'école romande, l'I.R.D.P. prépare un séminaire international sur l'apport de la lecture qui aura lieu à Neuchâtel du 21 au 23 septembre.

Le séminaire, placé sous l'égide du Conseil de l'Europe ainsi que du département fédéral de l'intérieur, qui réunira une vingtaine d'experts internationaux, théoriciens (psychologues, linguistes, etc.) et praticiens a pour but d'établir les critères qui permettront de juger des nouvelles méthodes d'enseignement de la lecture, dont celle mise au point récemment par Mme Charlotte Kemm, professeur à l'Ecole normale de Neuchâtel et Mlle Georgette Bassel, inspectrice des écoles enfantines de Genève.

COLOMBIER CESCO : finales des joutes sportives

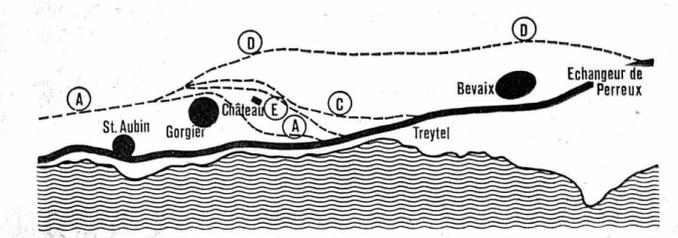
(c) Les joutes sportives organisées dans le cadre de « Journées d'école » ont permis d'établir le classement suivant, après que furent disputées les finales hier après-midi : **Catégorie 1ère et 2ème années garçons** : sauts en hauteur : 1er O. Pizzera M2B, 2me J.F. Berthoud S2A, Basket : 1er, P2B, 2me S2A, Relais : 1er M2B, 2me P2B. **Catégorie 1ère et 2ème années filles** : saut hauteur : 1re C. Corbaz P2C, 2me J. Peraskowa P2C, Balle par dessus la corde : 1ère C2A, 2me S2A. Relais : 1ère C1B, 2me S2A. **Catégorie 3me et 4me années garçons** : Saut hauteur : 1er Chr. Brandt C3C, 2me C. Vuille C3C, Basket : 1er M4B, 2me S3B, Relais : 1er M4B, 2me S3B. **Catégorie 3me et 4me filles** : Saut hauteur : 1ère G. Corradini M3B, 2me C. Sieber S3A, Volley-ball : 1ère M4A, 2me P4A, Relais : 1ère C3C, 2me M4A.

Classement général aux points (garçons et filles) : Catégorie 1ère et 2ème années : 1er M2B, 2me S2A, 3me MP1B, 4me P2B, catégorie 3me et 4me années : 1er C3C, 2me M4B, 3me S3B, 4me M3B.

LE LANDERON Trois règlements adoptés

(c) Sous la présidence de M. Maurice Maurer, le Conseil général a tenu séance hier soir. Trois nouveaux règlements ont été adoptés. L'un régira l'utilisation du port, le second l'aménagement sur les trois campings du Landeron et le troisième le réseau local des canalisations. Deux crédits furent aussi consentis soit 35.000 fr. pour acheter des compteurs d'électricité et 25.000 fr. en vue d'améliorations forestières. Un échange de terrains a été autorisé. Il permettra d'agrandir la propriété communale dans le secteur des écoles et du terrain de sport. Nous reviendrons sur cette séance qui comportait aussi quelques autres objets également adoptés.

N5 à Gorgier : à la commune de décider ?



En pointillé nous avons inscrit les quatre projets de l'autoroute à quatre pistes et en continu le tracé actuel.

Gorgier, les autorités ont réagi. Elles ont pris position en Conseil général contre les trois tracés de la N5 proposés par l'Etat (sur notre cliché A, C et E). Au contraire, on peut en déduire que le Conseil général se rallierait au tracé D. Mais seules des considérations techniques ont été avancées par le service des ponts et chaussées. Aux arguments des technocrates, les conseillers généraux ont opposé des éléments d'intérêt général que nous repreneons ci-dessous. Un tracé de route principale, ce n'est pas seulement une affaire de mètres cubes et de francs.

GORGIER CEINTURÉ

Tout plan de développement et d'extension d'une agglomération repose sur la surface de terrain disponible. Or, Gorgier est déjà cerné sur deux plans : à l'ouest par Saint-Aubin et au sud par le lac.

Quel espoir d'extension le village de Gorgier pourra-t-il avoir si un ruban d'autoroute se dressait dans sa partie nord et dans sa partie est ? Bloqué au sud par un élément naturel, arrêté à l'ouest par les frontières communales, ceinturé au nord et à l'est par un mur ou fossé de béton, Gorgier connaîtrait rapidement l'asphyxie.

LE CHATEAU ET SON VALLON

En deuxième lieu, nous opposerons au tracé A (au sud-ouest du château) la protection des sites. La Béroche a beaucoup d'atouts naturels dans son jeu. Mais il est un joyau qui brille d'un éclat particulier : c'est le château de Gorgier et son vallon. Toucher à ce site serait considéré comme un crime par les natifs du lieu. Chacun est conscient qu'il faudra faire des concessions pour l'autoroute, mais le château, c'est sacré. A ce propos, les photos-montages exécutés pour le dossier de l'Etat ne paraissent pas réalistes, tant l'autoroute y a été camouflée. Les gabarits installés dans le terrain donnent une meilleure idée de la situation, bien qu'ils soient inférieurs aux cotes de l'autoroute.

SCINDER LA BÉROCHE

Les tracés A, C et E scindent la Béroche en deux. Pourtant, les techniciens du canton, dans leur rapport, ont précisé que le problème était de relier la frontière vaudoise à Treytel ou à la rigueur à l'échangeur de Perreux. Ces messieurs ont donc bien compris que cette rigueur formait un tout. Mais pourquoi n'ont-ils pas utilisé cette notion pour leur réalisation ? Ils auraient ainsi évité de proposer une coupure de la Béroche qui, par ce fait, serait amputée d'une partie de son territoire et risquerait un grave déséquilibre, nul doute qu'un tel chambardement perturberait longtemps l'harmonie du sud-ouest de notre canton.

UNE ETUDE COMPLÈTE

Pour terminer, nous relèverons que les services techniques de l'Etat ont dû tra-

vailler dans la précipitation pour trouver un nouveau tracé à quatre pistes. Rappelons que, pour l'ancien tracé à travers Saint-Aubin, on avait fait d'énormes recherches, de nombreux sondages et on avait acquis des immeubles, tout cela représentant de gros investissements. Espérons que, pour l'étude en cours, M. Carlos Grosjean, à l'instar de ce qu'il a dit pour la traversée de Neuchâtel (« Nous sommes prêts à revoir les projets mètre par mètre ») approfondira l'étude du tracé de la Béroche. Jusqu'à présent, seuls les techniciens de la route ont été mis à contribution.

Il est nécessaire que d'autres organismes soient consultés. Nous pensons en particulier au service de l'aménagement du territoire et à la protection des sites et monuments. Et nous souhaitons surtout

CONSTITUTION D'UN COMITÉ D'ACTION

Sur l'initiative de quelques citoyens, une réunion publique aura lieu lundi 28 juin à 20 h 15 à la salle communale de Gorgier. Le but de cette séance est de former un comité d'action contre le projet du tracé de la N5 ceinturant le village de Gorgier. Il semble donc qu'il y aura encore des prises de position avant la réunion d'information publique qui sera convoquée au début de septembre par le Conseil communal.

Un mot d'ordre que des jeunes Neuchâtelois se promettent d'appliquer : échec à la noyade !

Après avoir assisté aux différents exercices des rameurs des deux sociétés au large, les jeunes sauveteurs s'initieront aux techniques de réanimation, bouche à bouche, bouche à nez, sur un mannequin.

PLONGÉE EN CHAÎNE

Un groupe se pla ensuite de bonne grâce aux exigences de la plongée en chaîne. Plusieurs nageurs sont dans l'eau, alignés sur un rang, distants les uns des autres d'une longueur de bras. Au commandement, tous les nageurs plongent à pic pour explorer le fond « au peigne fini », avancent de trois brasses et remontent verticalement jusqu'à la surface. Ils reculent alors d'une brasse, rétablissent l'alignement en prenant pour repère le nageur le plus en retrait et au commandement plongent à nouveau. Puis, ils se jettent à l'eau tout habillés pour remplir les conditions d'un sauvetage difficile.

LA THÉORIE EST UNE CHOSE...

Les « petits » en avaient assez fait. Ils cédèrent donc le bassin à leurs aînés (plus de 16 ans) visant l'obtention du brevet I. Un nageur peut être assailli de tou-

tes sortes de manières par une personne ayant perdu son sang-froid. C'est ainsi que la plus indispensable des précautions consiste à ne s'approcher d'une victime que par derrière. Mais la théorie est une chose et la pratique en est une autre. Aussi, afin de se familiariser avec les différentes agressions et pouvoir les maîtriser avec facilité, faut-il s'exercer à les contrer.

UN BUT LOUABLE

Agression à un poignet, à la gorge, par-dessous les bras. Démonstration des moniteurs, essai par les élèves. Une pratique qui permet de déceler la moindre petite erreur et d'y apporter les corrections nécessaires. Nage d'endurance, habillée, de transport, de sauvetage, plongées, plongeurs. Leçons de théorie. Un programme parfaitement orchestré qui doit permettre d'atteindre le but que se sont fixés les organisateurs : amener une équipe de jeunes à savoir secourir efficacement toute personne en péril.

Avant l'été, les chaleurs torrides (d'où les bains prématurés), personne ne doute de la nécessité et du bien-fondé d'un tel cours.

J.N.



Une nouvelle danse ? Non, l'entraînement des sauveteurs neuchâtelois. (Avispress - J.-P. Baillod)

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro de lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 44 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 34 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2,20 le mm. Réclames Fr. 1,50 le mm. Naissances, mortuaires, 70 c. le mm. Petites annonces non commerciales, 30 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., "ASSA", agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)

la veille avant 8 h 30.

Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

SERVICES INDUSTRIELS

Le Service de l'électricité cherche à repourvoir les postes suivants:

deux employés (ées) de bureau

Nous demandons de bonnes connaissances en dactylographie et de la précision dans le travail;

un (e) employé (e) - comptable

chargé (e) de tenir à jour la comptabilité analytique du Service et de préparer sa prise en charge par le centre électronique de gestion;

un contrôleur

pour les installations intérieures. Un monteur-électricien qualifié peut également entrer en considération; nous nous chargerions de sa formation et de sa préparation à l'examen de contrôleur;

un poseur de compteurs

Une personne connaissant la Ville de Neuchâtel et désireuse d'accomplir un travail minutieux conviendrait parfaitement. Traitement réglementaire selon formation et activité antérieure. Places stables. Semaine de cinq jours.

Adresser les offres à la direction des Services Industriels, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 juillet 1971. Tous renseignements peuvent être obtenus par téléphone (038) 21 11 11, interne 507.



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

MISE AU CONCOURS

La commission scolaire de la Chaux-de-Fonds met au concours le poste de

DIRECTEUR

DES ÉCOLES PRIMAIRES

Qualifications exigées:

- formation pédagogique approfondie;
- expérience de l'enseignement;
- qualités d'organisateur et d'administrateur;
- personnalité dynamique.

Obligations et traitements: légaux.

Entrée en fonction: date à convenir.

Pour tous renseignements, les candidats sont priés de s'adresser à la présidence de la commission scolaire: tél. (039) 26 74 74, interne 14.

Formalités à remplir avant le 7 juillet 1971:

1. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à M. Jean-Marie Boichat, président de la commission scolaire, rue Abraham-Robert 6, 2300 la Chaux-de-Fonds.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le département de l'Instruction publique, service de l'enseignement primaire et préprofessionnel, case postale 771, 2001 Neuchâtel.

La Chaux-de-Fonds, le 23 juin 1971.

La Commission scolaire



Commune de Cortaillod

MISE EN SOUMISSION

Construction d'une habitation locative pour personnes du troisième âge.

Les entrepreneurs et maîtres d'état qui désirent recevoir les soumissions pour les travaux, qui débiteront en automne 1971, sont priés de s'annoncer par écrit au bureau Raymond Pizera, architecte, avenue du 1er-Mars 4, 2001 Neuchâtel, jusqu'au samedi 3 juillet, dernier délai.

Cortaillod, le 23 juin 1971.

Le comité de la fondation de construction d'une maison pour personnes âgées



CENTRE SCOLAIRE SECONDAIRE

DE COLOMBIER ET ENVIRONS

Journée «portes ouvertes»

Samedi 26 juin 1971

Dès 9 heures, visite des laboratoires en activité, de quelques salles de classe; exposition de travaux d'élèves et de matériel audio-visuel.

Dès 11 heures, apéritif.

Dès 12 heures, repas froids et chauds

Dès 14 h 30, match de basket-ball.

TOUTE LA JOURNÉE, vente d'objets fabriqués par les élèves.

ENCHÈRES

Office des poursuites du Val-de-Ruz
Enchères publiques de bétail et de matériel agricole

L'Office des poursuites du Val-de-Ruz vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 30 juin 1971, dgs 14 h, à La Crétee, sur Chaumont, au domicile de Monsieur Louis Charrière, le bétail et le matériel ci-après désignés, savoir:

BÉTAIL:

3 vaches de 13, 8 et 7 ans dont une prête. 5 génisses de 1 à 3 ans dont une portante. Troupeau reconnu officiellement indemne de tuberculose et de bang, vacciné contre la fièvre aphteuse types OAC.

MATÉRIEL:

1 autochargeuse, marque Bucher; 3 chars à pneus; 1 charrue, marque OTT; 1 herse, marque Allamand; 1 tombereau sur pneus; 1 râteleuse, marque Agrar. La vente aura lieu au comptant, conformément à la LP.

Cernier, le 17 juin 1971.

Office des poursuites du Val-de-Ruz

IMMEUBLES

LOCATIF A VEVEY

A vendre à VEVEY (quartier résidentiel du boulevard d'Arcanglier) immeuble locatif neuf de six logements et cinq garages. Exécution très soignée, architecture particulièrement étudiée.

Rendement brut: 6,5%. Rendement net des fonds propres investis: 6,4%. Capital nécessaire pour traiter: Fr. 200.000.— à 220.000.— après hypothèques, aux conditions usuelles.

Propriétaire et vendeur: Etude LEYVRAZ, rue de la Madeleine 35, Vevey.

On cherche au centre de la ville

IMMEUBLE

bien situé avec magasin. Surface 200 m2 au minimum.

Adresser offres détaillées sous chiffres FW 0865 au bureau du journal.



AREUSE

Au bord du lac, sur terrain loué de 2000 m2.

CHALET de 2 pièces + grand living, meublé

Tél. 25 13 13

Neuchâtel

Orangerie 8

offre à vendre

Construction 1966,

situation tranquille.

Prix intéressant.

APPARTEMENTS A VENDRE

LA TOUR-DE-PEILZ

Résidence de Pérouge B

Dans immeuble de grande classe Vastes appartements de 2, 3 et 4 pièces Construction soignée, matériaux de qualité tant pour la construction que pour les aménagements intérieurs.

A des prix exceptionnels



VUE GRANDIOSE, ORIENTATION PLEIN SOLEIL

Convenant pour résidence principale ou secondaire, placement intéressant.

Exemples de prix: 4 pièces Fr. 157 000.-

3 pièces Fr. 109 000.-

2 pièces Fr. 98 000.-

Larges crédits accordés.

VENEZ VOUS EN RENDRE COMPTE PAR VOUS-MEME RENSEIGNEZ-VOUS SANS TARDER.

DAGESCO SA Promoteur-Constructeur Spécialisé dans la copropriété

5 bis, Chemin des Trois Rois 1202861, Lausanne

Magnifique

APPARTEMENT de 6 pièces

de 160 m2

Situation exceptionnelle.

Confort: cuisine complètement aménagée avec lave-vaisselle, grand séjour, salle de bains, local douche, W.-C. séparés, groupe d'armoires, cave et galetas. Ascenseur et service de conciergerie.

Prix: Fr. 222.000.— plus garage Fr. 14.000.— (hypothèques à disposition)

Pour renseignements et visites, s'adresser à Paul CRETEGNY & Cie Neuchâtel - Tél. 25 69 21.

A vendre, à Orpond, beaux

appartements de 3 et 4 1/2 pièces en propriété par étage

Vue imprenable. Construction soignée, excellente insonorisation. Prix à partir de 90.000 francs. Capital nécessaire 30.000 francs.

Les intéressés trouveront tous les renseignements désirés chez HOHL & BACHMANN, architectes, rue de la Gare 13, 2500 Bienne. Tél. (032) 2 93 79. (Intermédiaires s'abstenir).

Je cherche

week-end

chalet ou maison de campagne (même à rénover), région lacs de Neuchâtel ou de Bienne. Altitude 900 à 1200 m, terrain environ 1000 m2, disponible: Fr. 50.000.— à 70.000.— Adresser offres écrites à FJ 1460 au bureau du journal.

A vendre à Vinelz, au bord du lac de Bienne, situation ensoleillée et tranquille, à 17 km de Bienne et 15 km de Neuchâtel,

2 MAISONS À UNE FAMILLE

récemment construites et comprenant 5 1/2 chambres, garage, chauffage à l'huile avec préparation d'eau chaude. Local supplémentaire au sous-sol pour appartement de vacances, bureau ou atelier. (Superficie 126 m2.)

Prix, y compris 840 m2 de terrain, frais d'aménagement, etc., 185.000 à 195.000 francs. Capital nécessaire 60.000 francs. Pour le solde, financement assuré.

Pour tous renseignements, prière de téléphoner entre 12 h et 13 h 15 ou de 18 h à 19 h 30 à: K. Zingg, bureau d'architecture, 3249 Vinelz. Tél. (032) 88 19 54.

Particulier cherche

terrain

de 400 à 800 m2, équipé ou non équipé, région Yvonand-Espavayer-Cudrefin. Adresser offres écrites sous chiffres 44-30724 à Publicitas S.A., 8021 Zurich.

On cherche

à acheter région

Valangin, Auvier, une

petite maison

sans confort,

avec ou sans terrain

Adresser offres

écrites à BC 1487

au bureau

du journal.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

MAGASIN

et arrière-magasin, 75 m2 environ.

Au centre, sur passage.

Convient à tout commerce ou artisanat. Agencement libre.

Date et prix à convenir.

Faire offres sous chiffres FZ 1420 au bureau du journal.

A louer

ATELIER DE MENUISERIE

à Colombier, avec dépôt et grande cour.

Tél. (038) 41 23 39

Mme E. Hauser, 2, rue de la Poste.

A louer à Colombier, pour le 1er août,

appartement neuf

de 4 1/2 pièces, 490 fr., plus charges. Garage, cave. Tout confort. Tél. (038) 41 18 50.

PLACE DE PARC

à louer à la Cassarde dès le 24 juillet 1971.

Loyer mensuel: Fr. 25.—

Etude Wavre, Neuchâtel,

tél. (038) 25 10 63.

Appartement

à louer libre tout

de suite.

3 1/2 pièces

à Hauterive; vue

imprenable.

Tél. 33 21 85.

Locations de

chalets et

appartements

juillet-août.

Tél. (025) 2 18 92.

A louer

à Verbier

chalet tout confort,

près du centre, avec

grand parc plat,

été et hiver.

Tél. 24 12 16.

Baux à louer

en vente au bureau

du journal

Dem. à louer

Suisse allemand, technicien en chauffage, cherche une

chambre

du 1er août au 16

août dans la région

de Neuchâtel,

éventuellement

avec pension et

garage.

Peter Graf,

Wahlenhöhe

3643 Thierachern.

Tél. (039) 45 15 99,

depuis 18 heures.

On cherche à louer

studio

meublé

ou chambre

indépendante.

Faire offres à

Caravan

International

Suisse S.A.,

Saint-Blaise.

Tél. 33 36 00.

On cherche un local

de minimum 150 à maximum 300 m2 (éventuellement sur 2 étages)

pour un magasin

à Neuchâtel

Il doit être situé sur un passage très fréquenté. Reprise immédiate ou à convenir. Faire offres sous chiffre 19-900111 Publicitas, 8021 Zurich.

Nous cherchons à louer à Neuchâtel, ou dans les environs immédiats, des locaux à l'usage

d'entrepôt de papier

Ces locaux doivent être sains, d'accès facile, situés de préférence de plain-pied ou au sous-sol. Charge au m2: 1500 kg. Surface: environ 300 m2. Faire offres écrites à la direction technique de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

LE GARAGE DU ROC A HAUTERIVE distributeur officiel OPEL - CHEVROLET - BUICK

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

VENDEUR

pour véhicules neufs et d'occasion.

Faire offres ou se présenter

GARAGE DU ROC

Rouges-Terres 22-24

2068 Hauterive

Tél. (038) 33 11 44.

EGGER

EMILE EGGER & CIE S.A., 2088 Cressier

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir:

1 mécanicien-ajusteur pour travail indépendant de montage en usine

NOUS OFFRONS: — salaire en rapport avec les capacités, — travail intéressant et varié, — ambiance agréable, — fonds de prévoyance, — transport assuré depuis Neuchâtel ou la Neuveville.

Veuillez nous adresser votre offre ou vous présenter, après entente téléphonique.

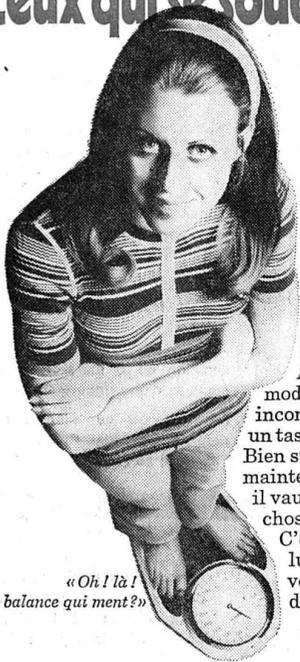
EMILE EGGER & Cie S.A. Fabrique de pompes et de machines 2088 CRESSIER (NE) Tél. (038) 47 12 17

ASSUGRIN® — édulcorant artificiel moderne à base de cyclamate

(Promettez à vous-même de faire aujourd'hui le premier pas pour rester svelte.)

34.1.2

„Aujourd'hui et non demain" est le mot d'ordre de ceux qui se soucient de leur ligne!



« Oh là là ! Serait-ce la balance qui ment ? »

Chaque jour vous grossissez un peu plus. Peut-être parce que vous manquez de mouvement ! Raison de plus pour commencer sur-le-champ, et pas seulement demain, à absorber moins de calories. Avec ASSUGRIN, ce n'est pas si difficile. ASSUGRIN — l'édulcorant artificiel moderne — est délicieusement doux, incomparablement pur et vous épargne un tas de calories. Bien sûr, ASSUGRIN ne peut à lui seul vous maintenir en forme. Mais tout bien considéré, il vaut mieux commencer par faire quelque chose que ne rien faire du tout. C'est pourquoi, n'attendez pas à demain pour lutter contre l'excès de calories. Achetez-vous aujourd'hui même une petite boîte d'ASSUGRIN.

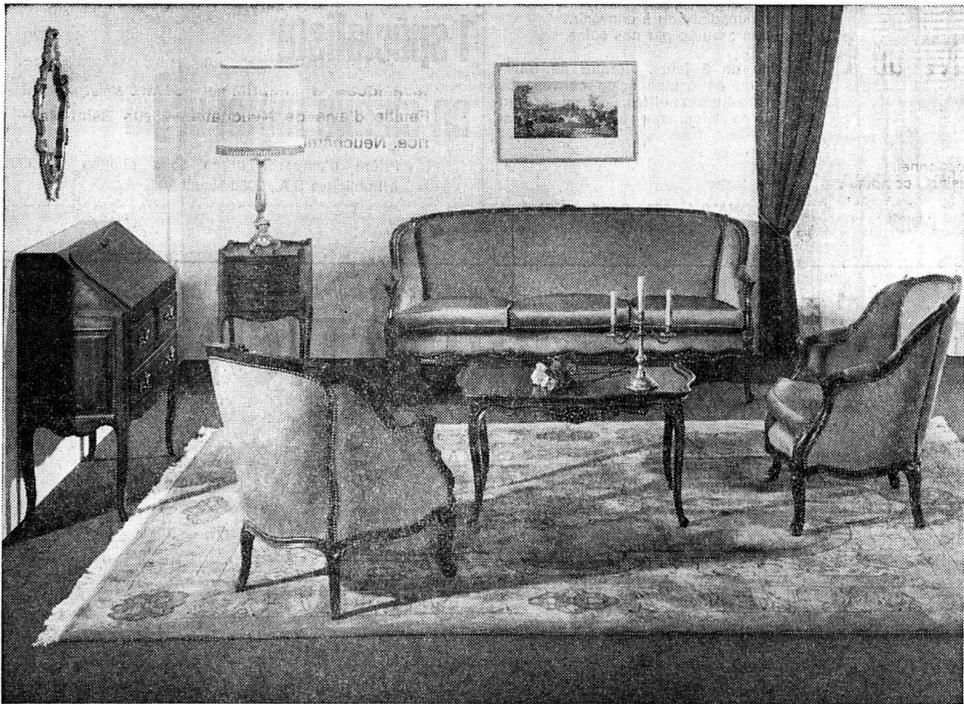
Ce sont ces minuscules cubes qui vous aideront à perdre du poids et à maintenir votre ligne!

Assugrin est une excellente contribution pour garder la ligne.

Quantité maximale journalière pour adultes considérée comme inoffensive, même à raison d'une consommation prolongée: 88 cubes d'ASSUGRIN extra-doux, resp. 50 cubes d'ASSUGRIN surfin (= 3,5 g de cyclamate.)



S'obtient également dans tout bon restaurant. Hermes Edulcorants SA, connu pour ses édulcorants artificiels depuis 1904.



Le style Louis XV est toujours favori par son charme et son élégance. Ce salon recouvert d'un magnifique velours-dralon est spécialement confortable grâce à ses coussins en plume. Canapé trois places et deux fauteuils: Fr. 3980.—. Profitez de visiter notre grande exposition; nous y présentons un choix unique de meubles Louis XV: secrétaires, commodes, tables de chevet et guéridons. Téléphone: 038/42 10 58

meubles rossetti 2017 boudry

Des offres Coop qui font du bruit

Pour les jeunes: tourne-disques «Eraphone-Party» avec haut-parleur dans le couvercle. 3 vitesses, tonalité réglable, contrôle du volume, arrêt automatique. En rouge ou vert Fr. 128.—. Radio à transistors «National 863 L», OUC, ondes moyennes, longues, courtes, Fr. 168.—. Radio de poche «Philips», ondes moyennes et longues, Fr. 32.—.

COOP PHOTO MUSIC



Timbres coop ou 5% rabais

COOP PHOTO MUSIC

La Treille

Samedi 26 Braderie

Jour favorable pour une visite chez Pfister ameublements sa
Place du Marché-Neuf
 sur place. Arrêt de Bus. Essence gratuite ou billet CFF pour tout achat dès fr. 500.—



8 étages d'exposition

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Si vous avez besoin d'un **prêt** — consultez-nous! —
rapide — discret — avantageux
 Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation
 Nom _____
 Rue _____
 Localité _____
Banque Metro Zurich
 Badenerstrasse 141 Tél. 01/39 71 11

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

FAVAG cherche

EMPLOYÉE

pour son service de perforation.
Si nécessaire, formation par nos soins.

Faire offres manuscrites ou se présenter à :
FAVAG S.A., 2000 Neuchâtel



Notre nouveau

chef de la bourse

devra conseiller notre clientèle internationale sur les placements de capitaux, disposer d'une expérience de plusieurs années, se familiariser avec les plus importantes bourses du monde et posséder des connaissances de langues (français, allemand, anglais).
Un habile

spécialiste en opérations boursières

devra le seconder. En tant que conseiller en placements, il aura également du contact avec les clients.
Pour le département

caisse des titres

nous cherchons un spécialiste expérimenté, ayant déjà une activité dans un poste élevé, au courant des usages Internationaux et de toutes les questions y relatives.
Ces activités offrent une responsabilité et une indépendance considérables et seront rétribuées en conséquence.
Un poste important sera offert aux personnes ayant l'esprit d'entreprise.
Nous sommes une entreprise bancaire d'une étendue moyenne, à Genève, possédant un rendement considérable.
Votre offre nous parviendra sous chiffres 44-46246 et sera assurée de notre entière discrétion.
Publicitas S.A., case postale, 8021 Zurich.

PRECEL S.A.

cherche, pour ses départements de fabrication de pièces mécaniques et de montage de circuits imprimés :

**SOUDEUSES
CÂBLEUSES
DAMES
DEMOISELLES
OUVRIÈRES**

Travaux propres dans usine moderne, ambiance agréable. Horaire à temps complet ou partiel.

Se présenter ou téléphoner à **PRECEL S.A.**,
Vy-d'Etra 10, Neuchâtel. Tél. (038) 33 56 56.



Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

CONTRÔLEUSE

pour l'atelier de réglage, où elle sera chargée de travaux de mesure, de montage et de contrôle, ainsi qu'une

OUVRIÈRE

pour le perçage de petits circuits imprimés.
Prière d'adresser vos offres à :
OSCILLOQUARTZ S.A., service du personnel,
2002 Neuchâtel 2, de vous présenter aux Brévard 16 (trolleybus No 8) ou de téléphoner au (038) 25 85 01.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

LA BANQUE POPULAIRE SUISSE, NEUCHÂTEL

engagerait

**3 EMPLOYÉS
de formation bancaire**

pour ses différents départements.
Bon salaire, ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours, caisse de pension.

Faire offres écrites, ou se présenter à la Direction de la Banque Populaire Suisse, Neuchâtel, tél. (038) 24 77 66.

Fabrique d'horlogerie de la ville, cherche

employée de bureau

pour son bureau de fabrication
Travail varié et intéressant.

Préférence sera donnée à personne ayant déjà travaillé dans l'horlogerie.

Entrée en fonction : 1er ou 15 octobre.

Faire offres sous chiffres AS 35.155 N, aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

ELECTRONA

entreprise jeune et dynamique cherche, afin de faire face à son expansion,

personnel d'atelier

soit :

monteurs d'appareils
contrôleurs
conducteurs de machines
magasinières
soudeuses
contrôleuses-visiteuses

Entrée immédiate ou à convenir.
Formation assurée par nos soins.

Semaine de 5 jours. Horaire de travail normal ou en équipe selon convenance.
Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à M. Tschander.

ELECTRONA

ELECTRONA S.A., 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 42 15 15.

**Brasserie du Cardinal S.A.**

Entrepôt de Neuchâtel cherche

**CHAUFFEUR
POIDS LOURD**

semaine de 5 jours. Horaire régulier. Prestations sociales d'une grande entreprise.

Se présenter ou téléphoner à la Direction régionale de Neuchâtel, Crêt-Taconnet 14.
Tél. (038) 25 11 04.

Importante manufacture cherche dans le cadre du développement de son laboratoire de recherches : Pour l'étude et le développement de nouveaux calibres électroniques :

1 ingénieur-technicien ETS

en micromécanique (ou en horlogerie)

1 ingénieur-technicien ETS

en électronique.

Pour différents travaux de laboratoire sur des calibres mécaniques et électroniques :

1 horloger complet

Pour différentes études et travaux d'analyse :

1 spécialiste**en chimie-métallurgie**

Prière d'adresser offres sous chiffres 06-920342, à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

**FABRIQUE DE PEINTURE
ET DE LAQUE POTENTIELLE**

cherche, afin d'agrandir son équipe de représentants pour la région de Neuchâtel - Fribourg - Soleure,

**COLLABORATEUR CAPABLE
AU SERVICE EXTERNE**

Nous demandons bon vendeur, ayant de l'initiative et le sens de l'organisation.
Des connaissances de la branche et de l'expérience au service extérieur seraient avantageuses.

Nous offrons une situation susceptible de développement avec introduction complète, bonne assistance de vente, fixe + commissions, frais remboursés. Voiture à disposition. Caisse de retraite.

Prière d'adresser les offres à **NOVINFORM S.A.**,
8025 Zurich, Langstrasse 4, en indiquant la maison à laquelle vos documents ne doivent pas être remis.

Chiffres de reconnaissance : ES 11 10

**UNE SOMMELIÈRE
UNE SOMMELIÈRE
extra pour le samedi
et le dimanche**

Bon gain. Entrée immédiate ou date à convenir.

Hôtel du Cheval-Blanc,
Colombier. Tél. 41 34 21.

**EMPLOYÉ de FABRICATION**

FORMATION MÉCANIQUE SOUHAITÉE

— Vous seriez responsable de la préparation :

- des gammes opératoires
- des plans d'opérations de la fabrication horlogère

— Désirez-vous faire partie d'une entreprise en pleine expansion ?

Dans ce cas, adressez-vous au Service du personnel — Tél. (038) 53 33 33

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S. A.
2052 Fontainemelon

Maison affiliée à Ebauches S. A.

NOTRE FEUILLETON**Qu'as-tu fait de Natacha**

par **GERMAIN SOULIÉ** 19

— C'est pas pour te le reprocher, grogna Torrent sous sa tignasse crépue renforcée d'un nez en bec d'aigle, mais, depuis quelques jours, tu es plutôt pénible à traiter.

— Fallait me laisser chez moi, répliqua Patrice.
— Tu mériterais qu'on se désintéresse de ta précieuse personne. Mais tu nous parais cultivé un sombre cafard. On n'abandonne pas les copains dans un aussi piteux état.

Sous la gouaille, indispensable masque des émotions affectives, se devinait la chaleur amicale et solide du groupe. Patrice aurait dû en être touché. Il n'était qu'exaspéré de s'être vu tiré du lit à 23 heures, en cette soirée du dimanche 27 décembre.

Depuis que, la veille, Jenny l'avait quitté, il se terrait dans sa chambre, n'étant relativement apaisé que par la solitude, le silence, tressaillant cependant à chaque instant dans la crainte de voir surgir l'inspecteur Jérôme. Mais la journée passa sans aucun événement fâcheux. Les magazines du dimanche publiaient des contes de Noël, mais aucune révélation sensationnelle de fait divers. Mme Benoît, mécontente, le visage fermé, faisait « la tête » à son locataire. Celui-ci n'osait lui demander aucun détail sur la visite du policier. Elle, de son côté, après avoir déversé sa colère sur Jenny, avait, comme la jeune fille, pris le parti de se taire, persuadée, elle aussi, que son locataire ne lui dirait pas la vérité.

La voiture tangua dangereusement, bourrée de huit filles et garçons, entassés les uns sur les autres. Patrice avait auprès de lui Corinne, dont les coudes pointus lui entraînaient dans les côtes, et il tenait Jenny sur ses genoux. A travers la vitre, celle-ci vit qu'ils avaient dépassé la « Patte d'Oie » et qu'ils se trouvaient avenue de Blagnac. Encore un virage, un chemin cahoteux entre les haies et, après un ultime soubresaut, la voiture fut enfin dégagée de ses occupants.

Dans la nuit, une enseigne gravée sur verre, éclairée de rouge et de vert, affirmait :
« Ale - Lager - Stout
Sherry
Dry Gin & Whiskies »

La deuxième voiture, qui suivait de près la première, déversa à son tour son chargement. Albert Cagnaud les dénombra rapidement.

— Le compte y est, conclut-il. Allons-y.
Et ils poussèrent la porte.

Tout de suite, ils furent happés par une atmosphère chaude et la musique syncopée d'un orchestre invisible qui jouait : « All you need is love ». Le décor était pour le moins étrange. On pénétrait dans un univers surprenant et, tout de suite, le visiteur avait l'impression d'échapper à la réalité et d'évoluer dans un rêve.

C'était une trouvaille et une création d'Igor Gouranine, cette « boîte », visiblement inspirée des décors de son compatriote Slavik. Igor était, comme Patrice et ses camarades, élève des Beaux-Arts. Issu d'une famille d'émigrés comme Natacha, il ne disposait pas de grands moyens financiers. Mais le cabaret fut organisé dans une grange désaffectée et Igor y déploya des trésors d'ingéniosité.

Il élimina la grande salle où le client qui entre se sent tout de suite le point de mire des autres et n'a qu'une hâte, celle de dénicher une table et de s'y réfugier. Mais trois petites salles se succédaient, à des niveaux différents, et il était possible de voir des unes dans les autres grâce à des jeux de miroirs, à des glaces sorcières renvoyant les reflets des reflets. Pour le reste, l'ambiance était créée par les objets les plus simples et les plus inattendus, astucieusement disposés : lampes à pétrole aux abat-jour extravagants, fourrures tendues sur les murs, réverbères 1900, lanternes de voiture et, pour couronner le tout, des lampions orange et citron courant au plafond.

Natacha aimait cette atmosphère et y entraînait sa bande. La nouveauté et le snobisme aidant, l'établissement avait acquis une certaine vogue et, certains soirs, on se bousculait dans les trois salles. Une clientèle de jeunes, d'abord, puis quelques couples d'adultes s'y étaient risqués et, enchantés de leur découverte, y amenaient des amis. Igor, imperturbable, souriant et lointain, accueillait ses camarades avec une familiarité distante, les clients d'un âge plus certain avec une courtoisie légère qui amusait et charmait.

A l'entrée de Patrice et de ses amis, le maître de céans, improvisé barman, jonglait derrière le bar avec des shakers. Il était de taille moyenne, assez fluide, avec un crâne étroit, un fin profil et de grands yeux de biche. Assez de monde, pour un dimanche, surlendemain de Noël, et déjà de l'animation, des danseurs évoluant sur la piste.

— Bon Noël ? demanda Igor au passage.

Puis, sans attendre de réponse, il continua ses savants mélanges. La bande se désagrégeait dans les salles au caprice de chacun. Torrent entraîna Corinne au rythme du hop, Chantal et les autres se dirigeaient vers la deuxième salle. Patrice posa une main possessive sur l'épaule de Jenny.

— Viens boire.
Muette, elle le suivit, la gorge nouée. Rien n'était

changé depuis la veille, elle retrouvait un Patrice aux traits tirés, aux yeux fixes, à la voix brève qui révélait une terrible tension intérieure.

Ils se hissèrent sur les hauts tabourets. Igor leur sourit.

— Que prendrez-vous ?

— Un jus de fruit, dit Jenny.

— Pour moi un whisky.

Igor saisit les flacons, remplit les verres et son regard parut errer aux alentours.

— Qu'avez-vous fait de Natacha ? demanda-t-il. On ne l'a pas vue ces jours-ci.

Jenny se garda d'émettre un mot. Mais, ardemment, elle scrutait la physionomie trop pâle de Patrice. Celui-ci ébaucha un geste évasif.

— Moi aussi, cela fait un certain temps que je ne l'ai pas rencontrée.

Igor n'insista pas. Son sourire ne l'avait pas quitté. Mais pourquoi, ce soir, un consommateur accompagnant une fille rousse nettement plus jeune que lui, avait-il posé des questions discrètes sur la jeune Russe et ses amis ? Quelque chose clochait, qu'Igor Gouranine ne comprenait pas. Il se promit d'aller le lendemain rue Lebat et s'éloigna pour jeter un coup d'œil dans les autres salles.

En silence, Jenny aspirait son jus de fruit à l'aide d'une paille. Elle portait une robe du même vert que ses yeux et qui laissait ses bras nus. C'est sans lever le visage, enfoui dans les raides mèches blondes, qu'elle demanda :

— Oui, Patrice. Qu'as-tu fait de Natacha ?

Cette fois, Patrice tressaillit comme sous un coup de cravache. Puis, sans se tourner vers sa compagne, il articula d'une voix dure :

— Je n'ai pas la garde de Natacha. Et, s'il me plaît de ne plus la voir, il me semble que je suis libre.

Jenny émit un petit rire à l'ironie triste.

(A suivre)

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Les projets du Boccia-club de Couvet

De notre correspondant :

Le Boccia-club de Couvet a tenu une assemblée générale extraordinaire sous la présidence de M. Bernardo Oberti et en présence de 30 sociétaires. La séance a été entièrement consacrée à l'examen de la situation qui prévoit que la société construite de nouvelles pistes de jeu et un local (buvette et vestiaires) à l'est des usines Dubied entre la voie ferrée du RVT et le terrain d'entraînement du F.-C. Couvet-Sports.

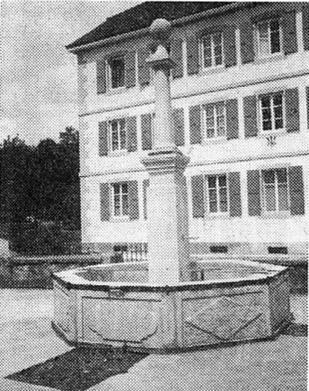
Actuellement, les pistes du Boccia-club se trouvent situées sur la patinoire naturelle de Couvet. Un grand projet a été mis à l'étude, comprenant la construction du local et de quatre pistes couvertes. Le devis total représentait une somme de 210.000 fr. La société a renoncé, pour le moment, à la couverture de quatre pistes réduisant ainsi le plan financier d'un montant de 60.000 fr. Le Boccia-club a demandé un effort tout particulier à ses membres : la caisse du groupement versera 12.000 fr. ; le travail bénévole des joueurs de boules covassons a été estimé à quelque 30.000 fr. ; l'émission de parts sociales d'une valeur de 7 à 8000 fr. sera lancée prochainement.

DEBUT DES TRAVAUX

Les travaux de construction du local buvette-vestiaires (dimensions : 20 m sur 7 m et 3 m de haut) débuteront cet après-midi. Les membres du Boccia-club exécuteront eux-mêmes ce travail, le gros œuvre devant être achevé l'automne prochain, les finitions en hiver. Pour ce qui est de l'implantation des quatre pistes prévues, le comité de la société attend les réponses des institutions auxquelles elle s'est adressée. Le projet prévoit que chaque piste aura une longueur de 25 m sur 4. Un couloir central séparera les doubles pistes.

Ayant dû abandonner le projet de cou-

La toilette de la fontaine



(c) Comme la « chèvre » de la fontaine de la place des Halles menaçait de s'écrouler, un devis avait été demandé à une entreprise pour la « retaper ». A tout prendre, les services communaux de la voirie ont préféré en refaire une toute neuve. Ce travail a été confié à la marbrerie de Couvet et la pose du bloc de simplice à un entrepreneur de la localité. La mise en place de la « chèvre » s'est faite récemment.

MÔTIERS

Vie paroissiale

(sp) Dimanche, le culte paroissial a été animé par le chœur mixte de la Coudre. Les choristes ont chanté toute la liturgie ce qui a donné à ce culte un caractère de fête. Cette note de joie a été encore accentuée par la participation d'un groupe d'instrumentistes. Demain, le culte aura également un caractère particulier, puisqu'il a été préparé par un groupe de jeunes de la région.

Jeudi soir, a eu lieu pour la première fois une réunion du Collège des anciens avec les délégués des différents groupements paroissiaux : Jeune Eglise, Chœur mixte, Union cadette, comité des aînés, école du dimanche, ainsi que les délégués au synode.

BUTTES

Contrôles

(sp) Jeudi, les élèves du collège de Buttes ont passé un contrôle médical et dentaire. Il s'est révélé que ces contrôles étaient de plus en plus nécessaires.



Sport et art

Depuis quelque temps déjà le service des sports de la TV romande fait un très réel effort pour concilier l'aspect technique du sport, le côté purement informatif, et le côté spectaculaire et distrayant. Heureux mariage parfaitement adapté à la technique télévisuelle.

Il y a quelques années, on ne pouvait concevoir une émission sportive sans de longs et souvent ennuyeux exposés des entraîneurs, présidents de « clubs » « supporters » (que l'on nous permette ces franginismes tellement commodes). Bref, une avalanche de « V.I.P. » de personnages importants donnaient leurs avis, s'opposaient, s'appuyèrent à qui mieux mieux les qualités, les chances et les espoirs du sportif sur lequel étaient braqués les caméras. On était en plein pari mutuel, on tâtait le cheval.

Hier soir ce fut un véritable ballet, une succession de mouvements, une vie, une explosion d'étincelles, du statique représenté par les quelques personnes interrogées brièvement, on passait au mouvement. Philippe Gaille, le jeune athlète lausannois objet du reportage, offrait aux téléspectateurs un véritable spectacle. S'il est vrai que la discipline qu'il pratique, l'athlétisme artistique, se prête au spectacle, le montage, les ralentis, la

virer les pistes de sa nouvelle aire de jeu, le Boccia-club souhaite que ses nouvelles installations puissent être inaugurées



Le nettoyage des pistes après l'orage. Une couverture de l'aire de jeu ne serait pas un luxe.

(Avipress - Fyj)

l'année prochaine, 1972 coïncidant avec le 10^e anniversaire de sa fondation.

Fyj

NOIRAIGUE

Les dettes de la commune

(c) Le service des intérêts passifs a occasionné une dépense de 19300 fr. qui correspond à 500 fr. près aux prévisions budgétaires. Le crédit de construction qui avait été ouvert en 1965 pour permettre la transformation de la Salle de gymnastique a été complètement remboursé, de même que l'emprunt conclu en 1960 auprès de la Chambre cantonale d'assurance des bâtiments.

A fin 1970, la dette consolidée est de 363.000 fr. Elle comprend des emprunts contractés auprès de la Chambre cantonale d'assurance des bâtiments, de la caisse de pensions de l'Etat et de la banque cantonale neuchâteloise. Elle se réduira d'environ 30.000 fr. en 1971.

ST-SULPICE

Avec l'« Union »

(sp) La fanfare « L'Union » de Saint-Sulpice, est beaucoup sollicitée ces temps ; qu'on en juge : dimanche dernier, elle a accueilli les gymnastes rentrant de la Chaux-de-Fonds ; demain, elle participera à Travers, à la Fête cantonale des musiques et le 4 juillet, les musiciens et leurs familles se rendront en train à Blonay-Chamby.

Presque 14.000 habitants

(c) Selon la récapitulation qui a été faite du recensement fédéral, il y a, au Val-de-Travers, 2363 bordereaux de maison, 5107 ménages privés et 24 ménages collectifs. Les personnes résidant dans les onze communes le jour du recensement étaient au nombre de 13.832.

FLEURIER - FLEURIER

Derniers honneurs

(c) C'est au son du tambour et de la marche funèbre de Chopin, jouée par la fanfare « L'Ouvrière » qu'il a présidé pendant de nombreuses années, que la dépouille de M. Willy Hostettler a été conduite hier au champ du repos. Le cortège funèbre, dans lequel on remarquait une délégation de l'harmonie « L'Espérance », était ouvert par un groupe de l'harmonie municipale de Champagnole et on notait la présence de nombreux amis, des représentants des autorités musicales de la région et du canton.

De l'hôpital au temple, où le service funèbre fut célébré par le pasteur François Jacot, une foule nombreuse s'est recueillie.

Au cimetière, MM. Charles-Emile Suter, président de « L'Ouvrière » et Contet, au nom de la municipalité, de l'harmonie et de la population de Champagnole, prirent la parole. Devant la tombe, « L'Ouvrière » joua « Mon Dieu, plus près de toi... » Selon la volonté du défunt, « L'Ouvrière » entra au volant en jouant des marches.

Départ d'une bannière

(c) Reçue le 24 mai 1970, la bannière cantonale des lutteurs, quittera Fleurier dimanche et sera remise au Locle où a lieu la Fête cantonale de lutte suisse.

Comité et pupilles

(c) La section de Fleurier, de la Société fédérale de gymnastique, a formé son comité de la manière suivante : président : M. Germain Beuret ; vice-président : M. Charles Floret ; secrétaire : M. Lucien Vaucher ; secrétaire aux verbaux : Mlle Anne-Marie Perrinjaquet ; caissier : M. André Schneiter ; adjoints : MM. Gilbert Cottier, Erwin Grutter et Gilles Hunkeler.

Demain, sous le monitarat de M. Michel Liévremon, une quarantaine de pupilles participeront à la fête neuchâteloise à Saint-Aubin. A leur retour, un cortège avec musique et participation des pupilles sera organisé.

LA COUPE FAN GAGNÉE PAR LE BÂTIMENT AU TOURNOI DU F.-C. FLEURIER



L'équipe du Bâtiment qui a remporté la coupe FAN.

(Avipress - Schelling)

De notre correspondant régional :

Ainsi que nous l'avons brièvement annoncé dans notre dernière édition, l'équipe du Bâtiment en battant le Collège régional par 6 à 1 a gagné la coupe FAN au terme du tournoi organisé par le F.C. Fleurier.

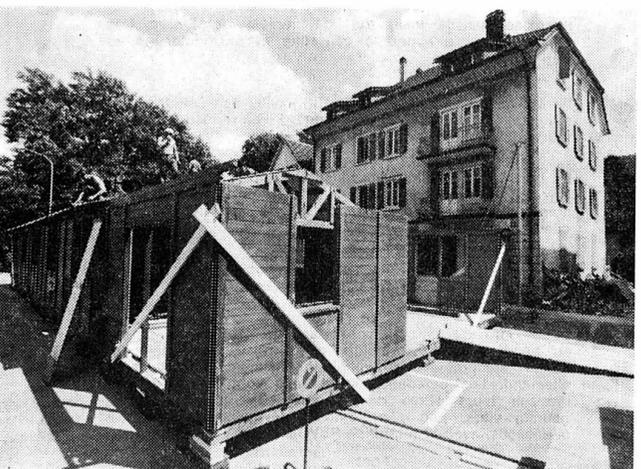
A quelques exceptions près, les matches ont été plaisants à suivre mais cependant, disait l'entraîneur du F.C. Fleurier G. Pontello, disputés avec un acharnement que l'on ne rencontre pas souvent lors d'un championnat de 2^eme ligue. Avant la poule fina-

le qui mettait aux prises les deux premiers de chaque groupe, le classement était le suivant : 1. Bâtiment et Collège régional 6 p. ; 3. Tornos 4 p. ; 4. Snak-bar 3 p. 5. Apollo et Indépendants 2 p. ; 7. Ebauches 1 p. ; Horlogers 0 p.

L'équipe des Horlogers a reçu la coupe « fair-play » offerte par M. Besançon et le prix de consolation de M. Daniel Schelling, photographe. Enfin, toutes les équipes qui ont pris part à cette compétition, ont reçu un souvenir du F.C. Fleurier.

G.D.

Les travaux à la poste de Fleurier



La baraque en bois qui entrera en service à mi-juillet.

(Avipress - Schelling)

De notre correspondant :

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, d'importantes transformations sont prévues à l'office postal de Fleurier. Une halle spacieuse pour le public sera aménagée ; quatre guichets seront mis en service ; les locaux pour les agents seront notablement améliorés. L'entrée principale se donnera du côté ouest.

L'annexe sera démolie. On en reconstruira une plus grande et la jonction sera faite entre le bâtiment actuel et celui que les PTT ont acheté à M. Barbazat.

Pour le moment, on construit sur la place nord de la poste, une baraque en bois qui, dès la mi-juillet, fera office... d'office postal pendant toute la durée des transformations, soit deux ans environ.

G.D.

BILLET DU SAMEDI

CONFIANCE !

Dieu a mis la soif de Lui en nous ; c'est pourquoi tous les hommes aspirent plus ou moins consciemment à trouver en eux et autour d'eux un règne — un royaume — de justice et de paix.

Certains cherchent à établir ce royaume dans une recherche rationnelle et par des moyens matérialistes. Par exemple, Mao essaie de donner un tel royaume, par de telles méthodes, à ses peuples.

D'autres se souviennent de l'appel des prophètes et de l'enseignement du Christ et regardent à Dieu Lui-même. Nous sommes de ceux-là et nous avons la certitude d'être dans le vrai !

Cette certitude n'empêche pas, parfois, la crainte de germer en nous. C'est pour nous aider que le Christ a donné aux siens la parabole du grain de sénévé... un tout petit grain qui grandit et devient finalement une très haute plante poussant de grandes branches à l'ombre desquelles viennent s'abriter les oiseaux du ciel. Marc 4 : 30-32.

Les disciples croyaient à la réalité du Royaume de Dieu, mais ils avaient peine à croire à sa durée et à sa croissance. Ils étaient si faibles, le monde leur était hostile, leur Maître allait leur être repris.

Nous-mêmes, nous croyons toujours à la réalité du Royaume de Dieu. Mais, comme les disciples, nous avons peine à croire à sa durée et à sa croissance. La vague de matérialisme ne va-t-elle pas tout submerger autour de nous et jusqu'au tréfonds de nos cœurs ?

Certes, nous dit le Seigneur, par la parabole du grain de sénévé, certes, le Royaume, au départ, a été « comme la plus petite de toutes les graines qui sont sur la terre », certes, aujourd'hui, la toute petite graine, devenue jeune plante, reste fragile et passe même par une crise

de croissance, mais elle est très réelle tout de même.

Dans toute la mesure où nous recevons le Christ dans nos cœurs, le règne de Dieu vient en nous, la justice et la paix d'En-Haut nous sont données.

Dans toute la mesure où nous annonçons l'Évangile, des cœurs s'ouvrent au Christ et le règne de Dieu s'étend. Le Royaume est en nous. Le Royaume est au milieu de nous !

Il y a plus, il y a beaucoup plus. Le Royaume de Dieu avec sa justice et sa paix s'étendra un jour sur toute la terre habitée. Le Christ ne dit pas seulement que le tout petit grain de sénévé devient une plante, il dit « qu'il monte et devient plus grand que tous les légumes et qu'il pousse de grandes branches »...

Quand le Seigneur reviendra dans sa gloire, le Royaume de Dieu s'établira sur toute la terre, ce sera un royaume où la justice et la paix divines pénétreront toute l'humanité ; selon une prophétie au symbolisme très clair, « le loup paîtra avec l'agneau ». Esaïe 65 : 17-25.

L'autre jour, un cultivateur parlant de ses légumes en pleine croissance, disait : « La terre ne trompe jamais. Si on lui donne, elle nous donne. » Il disait cela en évoquant les engrais et aussi le soin mis à cultiver et avoir vraiment foi en sa terre.

Je dirai : — Le Dieu qui a fait le ciel et la terre ne trompe jamais. Lui qui par son Christ a enseigné son Royaume, dans toute la mesure où nous Lui donnons notre foi, Il nous répond et nous exauce. Comme les légumes poussent dans la bonne terre romande sous la pluie et sous le soleil, le Royaume de justice et de paix, Dieu le fait croître en nous et par notre témoignage autour de nous. Un jour, nous Le verrons dans sa plénitude.

Jean-Pierre BARBIER

TRAVERS

Fête de la jeunesse

(sp) La traditionnelle fête de la jeunesse aura lieu à Travers samedi 3 juillet. Le cortège se déroulera le matin.

CARNET DU JOUR

Samedi

Cinéma Colisée : Couvet, 20 h 30, Le Bâtard.

Tournoi organisé par le FC. Couvet-Sport. Travers, soirée populaire de la fête régionale des musiques.

Médecin de service dès 12 h, dr Martial Roulet, Travers, tél. 61 13 05.

Pharmacie de service, dès 16 h, Fernand Vermot, Travers, tél. 63 13 39.

Dimanche

Cinéma Colisée : Couvet, 14 h 30, le Bâtard, 17 h 30, ...e divine et le plus spietato bandito del sud, 20 h 30, le Bâtard.

Travers, cortège et fête régionale des musiques.

Travers, match de promotion Travers-Lignières.

Médecin de service jusqu'à 22 h, dr. Martial Roulet, Travers, tél. 63 13 05.

Pharmacie de service jusqu'à lundi matin à 8 h, Fernand Vermot, Travers, téléphone 63 13 39.

CULTES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Les Bayards : 9 h 45, culte ; 9 h, culte de jeunesse ; 11 h, culte de l'enfance.

Buttes : 9 h 30, culte, M. Fuchs ; 8 h 30, culte de jeunesse ; 11 h, culte de l'enfance ; 20 h, culte et sainte cène.

La Côte-aux-Fées : 20 h, culte, M. Perriard ; 8 h 50, culte de jeunesse ; 10 h, culte de l'enfance.

Couvet : 9 h 45, culte, M. Perriard ; 8 h 45, au vieux collège, culte de jeunesse ; 8 h 45, au temple, culte de l'enfance ; 9 h 45, à la salle de paroisse, culte des tout-petits ; 8 h 05, culte à l'hôpital.

Fleurier : 9 h 45, culte et sainte cène, M. Jacot ; 8 h 30, culte de jeunesse ; 11 h, culte de l'enfance ; 9 h 45, à la cure, culte pour les tout-petits.

Môtiers : 20 h, culte et sainte cène, M. Perret, et un groupe de jeunes ; 9 h, culte de jeunesse ; 10 h 45, à Môtiers, et 11 h à Boveresse, culte de l'enfance.

Noiraigue : 9 h 45, culte M. Vuillemin ; 9 h, culte de jeunesse ; 11 h, culte de l'enfance.

Saint-Sulpice : 9 h 30, culte, M. Borel ; 10 h 30, culte de l'enfance.

Travers : 9 h 45, culte, M. Roulet ; 8 h 45, salle de paroisse, culte de jeunesse ; 8 h 45, au temple, culte de l'enfance.

Les Verrières : 9 h 45, culte, M. Monin ; 9 h, culte de jeunesse ; 9 h 45, à la cure, culte de jeunesse.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées : 9 h 30, école du dimanche ; 9 h 30, culte et sainte cène, M. Bickson. Jeudi, 20 h, réunion de prières ; vendredi 20 h, les routiers bleus.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Fleurier, samedi : 19 h 45, messe ; dimanche 8 h, messe ; 9 h 45, messe chantée ; 11 et 19 h 45, messes.

Les Verrières : 9 h, messe chantée. La Côte-aux-Fées : 10 h 30, messe. Travers : samedi, 19 h, messe ; dimanche, 10 h, grand-messe.

Noiraigue : 8 h 45, messe. Couvet : samedi, 18 h 15, messe ; dimanche, 8 h, messe ; 10 h, grand-messe.

ÉGLISE DE RÉVEIL

Couvet : 9 h 45, culte ; lundi 20 h, étude biblique ; vendredi, 20 h, réunion d'évangélisation.

ÉGLISE ADVENTISTE
Couvet : samedi 9 h 30, étude biblique ; 10 h 30, culte et prédication ; jeudi, 20 h, méditation et prière.

TÉMOINS DE JÉHOVAH
Couvet : samedi 18 h 45, mardi 20 h, jeudi 20 h, études bibliques et conférences.

ARMÉE DU SALUT
Fleurier : 9 h, méditation ; 9 h 45, culte ; 11 h, Jeune armée ; 20 h, réunion d'évangélisation.

Avis mortuaires

Le comité de la Société de tir en campagne de Couvet a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Mademoiselle

Lucette NUSSBAUM

sœur de Monsieur Michel Nussbaum, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Mademoiselle

Lucette NUSSBAUM

fille de Monsieur Charles Nussbaum et sœur de Monsieur Michel Nussbaum, membres de la section.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Pierre WALTER

sa famille remercie de tout cœur les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

AVIS TARDIFS

TRAVERS, cantine des Breuils : fête de district des musiques

Samedi 26 juin, dès 20 h 30 :

concert de gala

par la « Milouette »

Dès 22 h 30 :

DANSE avec « Moongow Combo »

Dimanche 27 juin, dès 13 h 30 :

défilé, puis concert des fanfares

Dimanche 27 juin à 14 h 30

Premier culte en plein air au SOLIAT

AVIS DIVERS

KONICA C 35

Le plus petit appareil automatique avec télémètre. Obturateur 1/30 à 1/650. Cél électrique Cds.

Fr. 239.- Schelling

photo ciné

Tél. 61 18 38

Fleurier

N'OUBLIEZ PAS D'ACHETER VOS FILMS AVANT DE PARTIR EN VACANCES

ANTIQUITÉS D'ÉPOQUE

Commode noyer, Louis XV ; commode noyer, Régence ; semainier et bureau de salon, noyer, Directoire ; armoire, chêne, Louis XIII. Tél. (038) 61 21 80.

Aujourd'hui, samedi 26 juin 1971

Terrain d'entraînement du F.-C. Couvet-Sports

Tournoi

à six joueurs

40 équipes - plus de 300 joueurs - 60 matches

Début du tournoi : 10 heures

Proclamation des résultats : 20 h

Buvette - Bal musette

Nous engageons

OUVRIÈRES

pour travaux fins et soignées. Horaire partiel possible. Faire offres à William GRISEL & Cie 2103 Noiraigue. Tél. (038) 67 12 33.

A louer à Buttes, pour cause de départ, dès le 1^{er} août ou pour date à convenir.

APPARTEMENT DE 4 GRANDES PIÈCES

tout confort, 305 fr. par mois, chauffage compris. Tél. (038) 61 15 66.

OFFRES D'EMPLOIS




Manufacture d'horlogerie (montres de marque internationale) met au concours le poste de

DIRECTEUR TECHNIQUE

Conditions à remplir :

- ▲ Expérience dans une situation analogue
- ▲ Connaissance approfondie de la fabrication en séries de l'ébauche et du remontage en qualité soignée
- ▲ Bon organisateur au courant des méthodes de production les plus modernes

Le titulaire de ce poste a la responsabilité de la qualité et de la production en collaboration avec les chefs de service sous ses ordres. Il est en contact étroit avec les organes dirigeants, les services de vente, du personnel, de la comptabilité industrielle et du planning.

Les candidats horlogers diplômés ou ingénieurs-techniciens horlogers ETS sont assurés de trouver une situation d'avenir et de premier plan dans une entreprise en pleine extension.

Les offres pour ce poste de confiance et aux multiples responsabilités seront considérées à titre strictement confidentiel et doivent être adressées à la Direction de la Manufacture d'horlogerie ENICAR S.A., 2543 Lengnau

INTERFOOD

(anciennement Suchard Holding S.A.)
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

DESSINATEUR

pour construction et installations dans le domaine du génie alimentaire et de la chocolaterie.

Il serait souhaitable que notre futur collaborateur ait de l'intérêt pour les problèmes en rapport avec l'implantation de machines et l'installation d'usines.

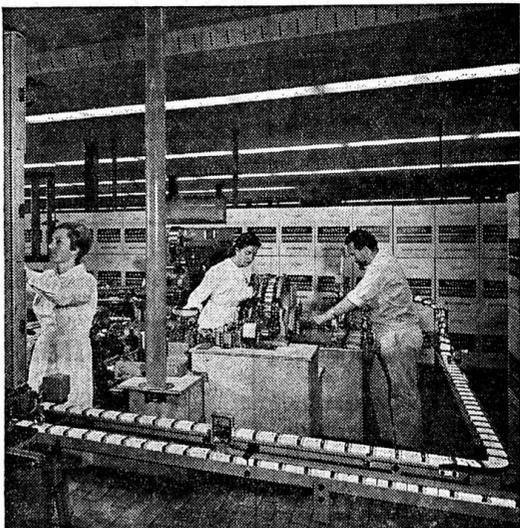
Il s'agit d'un poste offrant un travail intéressant et varié, laissant beaucoup d'indépendance à un candidat capable, sachant faire preuve d'initiative.

Conditions sociales d'avant-garde, horaire de travail libre dans les limites de notre réglementation interne.

Prière de faire offres complètes, en indiquant références, prétentions de salaire, date d'entrée la plus proche et en joignant curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à : Direction Interfood S.A., services techniques, 2003 Neuchâtel.



FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL



Notre département

D'EMPAQUETAGE

offre des possibilités de travail intéressantes du

PERSONNEL DE MANUTENTION

Venez nous voir. Notre service du personnel se tient à votre disposition pour vous donner tout renseignement à ce sujet.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHATEL

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



Fabrique de machines
à tricoter DUBIED



Fabrique de presses et étampes CHAPPUIS

Afin d'assurer le développement de la fabrication de nos machines textiles, nous mettons au concours les postes suivants :

Pour mécanicien ou technicien avec connaissances commerciales :

responsables du service des achats

- Recherche et contact avec les fournisseurs,
- Gestion des matières et fournitures.

Pour mécanicien ayant plusieurs années de pratique :

contrôleur

- Organisation du service de contrôle volant et final et en assumer la responsabilité.

Pour personnes dynamiques ayant des connaissances d'administration d'exploitation :

agent d'acheminement

- Synchronisation et avancement de la fabrication

agent de planning

- Statistiques de production, lancement, ordonnancement,
- Gestion du tableau d'avancement de la fabrication.

Les personnes intéressées sont invitées à se mettre en rapport, par téléphone ou par écrit, avec le service du personnel de J.-A. CHAPPUIS, à Peseux.

FABRIQUE J.-A. CHAPPUIS S.A.

GROUPE DUBIED
rue des Chansons 37, 2034 Peseux,
tél. (038) 31 27 66.



Pour entrée immédiate
ou date à convenir,
nous cherchons un

chauffeur-livreur

travailleur, robuste et de toute
confiance, connaissant si possible
la ville.

Place stable, bien rémunérée.
Semaine de 5 jours, avantages
sociaux.

Faire offres ou se présenter
au chef du personnel,
tél. 25 64 64.

Restaurant-brasserie Müller
demande

SOMMELIÈRE

Débutante acceptée.
Congé le samedi et le dimanche.
Nourrie, logée.
Entrée immédiate ou à convenir.
Tél. 25 15 69.

Entreprise d'Hauterive (centre du village)
cherche

personne consciencieuse

pour le nettoyage de ses bureaux.
Tél. 33 35 62 ou 33 29 03.

Nous cherchons

SOMMELIÈRE EXTRA

pour les 1er, 8, 9, 10 et 11
juillet, ainsi qu'une

SOMMELIÈRE

connaissant les deux services, dès
la rentrée des vacances, soit le
lundi 2 août.
S'adresser à
M. Alexandre RIESEN,
restaurant du Jura,
rue de la Treille 7,
2000 Neuchâtel.
Tél. 25 14 10.

Entreprise suisse de la métallurgie en pleine expansion,
cherche

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

intéressé par la visite de la clientèle de Suisse française qu'il sera appelé à conseiller et à orienter en vue de l'achat d'aciers.

Il établira des projets sur la base des études qu'il aura faites. De plus, il renseignera l'entreprise sur l'évolution du marché.

Il bénéficiera d'une introduction approfondie dans le rayon de vente et il jouira par la suite d'une large autonomie. Il aura la possibilité de choisir son lieu de domicile en Suisse romande.

L'entreprise lui offre les avantages sociaux d'une grande maison et met une voiture à sa disposition.

Cette offre s'adresse à des candidats de 25 à 35 ans, au bénéfice d'une formation commerciale, possédant une bonne compréhension technique, sachant s'exprimer en allemand. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres de service (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, prétentions de salaire) à l'adresse ci-dessous, avec la référence REVO 2

Centre d'orientation et de formation professionnelle

J.-B. et M. Dupont-Huber
psychologues-conseils
La Tour de Peilz
Avenue Bel-Air 121

Fabrique d'appareillage électromécanique et électronique de Genève offre un poste de

chef de groupe

en

construction électromécanique

Ce collaborateur dirigera un groupe formé d'un ingénieur-technicien ETS et de dessinateurs, chargé de concevoir et construire des appareils électromécaniques de précision.

Cette personne doit avoir fait un apprentissage dans la mécanique ou la micro-mécanique et avoir suivi une école technique supérieure suisse ou étrangère de niveau équivalent. Une expérience d'au moins trois ans en construction est désirée.

Ce poste donne la possibilité de collaborer avec différentes instances de l'entreprise et d'utiliser des méthodes de travail avancées (analyse de la valeur, calculatrice programmable entre autres).

Avantages d'une entreprise moderne, horaire individuel et variable.

Les candidats sont priés de soumettre leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sous référence 773, à



70, rue du Grand-Pré, 1211 Genève 16.




FABRIQUE D'ÉBAUCHES

2540 GRENCHEN

UN SÉJOUR EN SUISSE ALLEMANDE

vous permet de vous perfectionner dans votre métier et d'apprendre l'allemand

Nous sommes une entreprise dynamique de l'industrie horlogère, située entre Bienne et Soleure, et offrons des places intéressantes à des

faiseurs d'étampes

aimant exécuter un travail soigné, précis et indépendant à des conditions avantageuses.

Notre chef du personnel attend votre appel téléphonique et se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



TEL.: (065) 89291

FONDÉE EN 1899



Nous cherchons, pour notre département électronique, plusieurs

monteurs en appareils électroniques radio-électriciens

Vous avez la possibilité de choisir l'une des fonctions ci-après :

- a) Agent technique de laboratoire
- b) Test des appareils
- c) Agent technique au service après-vente - installations

Nos activités s'étendent de la construction de laboratoires de langues jusqu'aux appareils complexes, utilisés dans la recherche spatiale.

Une expérience dans l'une de ces activités serait souhaitable mais pas exigée.

Nous attendons votre téléphone au No (032) 831333 ou l'envoi du talon ci-dessous.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE RADIOELECTRIQUE Usine de Gals 2078 Gals

Nom : _____ Prénom : _____
Année de naissance : _____ Activité actuelle : _____
Domicile : _____ Rue : _____ Tél. : _____

LE LOCLE - LE LOCLE

Conseil général des Brenets: des finances saines un large bénéfice et l'élection d'un nouveau bureau

Le Conseil général des Brenets s'est réuni mercredi soir sous la présidence de M. P. Février. Sept conseillers s'étaient fait excuser alors que les présents étaient au nombre de 19.

En ouverture, le président donna connaissance de la lettre de démission de Mme et M. Voumard (PPN), qui quittent prochainement la localité. Après lecture du procès-verbal, le Conseil passa à l'ordre du jour. Les trois premiers points comportent des rapports du Conseil communal concernant: — la gestion et les comptes

de l'exercice 1970; — trois demandes d'autorisation de vendre trois parcelles de terrain à MM. Michel Benoit, Jean-Louis Bonin et Jean-Claude Ramseier; — un nouveau règlement de police.

SITUATION SAINE

Les comptes de la commune laissent apparaître une situation saine: l'excédent de recettes de 186.729 francs permet de proposer des attributions pour 185.241,75, fr. laissant ainsi un solde de 1.487 fr. 36 viré au compte d'exercice clos.

Ce résultat est d'autant plus appréciable qu'il est obtenu sur un total de recettes de 916.540,35 fr., alors que les dépenses se chiffrent à 729.811,24 fr. 24. L'apport d'une population nouvelle dans le nouveau quartier, l'essor économique du village et une saine gestion expliquent ce résultat.

Parmi les sommes importantes attribuées grâce à ce bon brut, relevons 50.000 francs au compte réserve pour l'équipement des eaux, 30.000 fr. au compte de réserve pour le terrain de sport et enfin 100.000 fr. d'amortissement supplémentaire.

Le point 2 de l'ordre du jour n'apporte aucune question. Aussi, les trois parcelles de terrain sont-elles vendues à l'unanimité. Trois nouvelles constructions s'élèveront ainsi à la rue des Murgiers.

M. Durig (PPN) déplore que le projet soumis n'envisage point, comme l'avait suggéré la commission d'étude, « une réduction de 50 % de la taxe perçue sur les chiens, en faveur des chiens d'exploitation agricole ». L'interpellateur propose un amendement dans ce sens. Au vote, l'amendement est repoussé par 9 voix contre 7. Au vote final, le nouveau règlement de police est adopté par 17 voix sans opposition.

NOUVEAU BUREAU

Il est procédé ensuite à la nomination du nouveau bureau. Le groupe PPN, propose à la vice-présidence M. G. Déhon, au vice-secrétariat M. R. Esseiva et au poste de questeur M. G. Vassalli. Le

groupe socialiste propose Mme Glück en qualité de présidente, M. L. Dubois comme secrétaire et M. A. Mino comme questeur. Les membres du bureau étant au nombre de 6, l'élection du bureau se fait à main levée. Il est nommé à l'unanimité et en bloc, M. Février cède sa place à Mme P. Glück après avoir félicité les conseillers généraux de leur intérêt de la chose publique.

Mme Glück, après avoir fait l'éloge de son prédécesseur, souhaite que les travaux du conseil se poursuivent dans le même esprit et passe à la suite de l'ordre du jour.

La nomination de la Commission du budget et des comptes se fait aussi rapidement que celle du bureau; sont alors élus à l'unanimité: PPN: MM. Oyvær, Vassalli, Eisenring, Esseiva et Durig. Soc.: MM. G. Bianchin, E. Huguenin, Mino et P. Deléglie.

Les divers n'occupent que peu de temps les membres du législatif. La présidente lit une lettre de la Commission scolaire encourageant chaque membre du législatif à participer au cortège de la Fête de la jeunesse qui se déroulera vendredi soir à 20 heures. M. Henet (soc) demande au Conseil communal de faire poser une corbeille à déchets dans la cour du collège.

L'exécutive assure que ce vœu sera suivi. M. Déhon (PPN) insiste afin que les membres du Conseil général suivent le cortège de la fête de la jeunesse.

M. R. Esseiva, (PPN) demande si une suite a été donnée à sa demande de limitation de la vitesse le long de la rue Guinand l'Opticien. Le Conseil communal répond que la question est embarrassante; si une suite favorable est donnée à cette demande, ne va-t-on pas au devant d'autres demandes similaires? A ce propos, M. Durig, (PPN), croit savoir que la loi sur la circulation prévoit une vitesse limitée à 40 kmh sur les rues non bordées d'un trottoir, ce qui est le cas de la rue incriminée. En tout état de cause, M. Dubois assure que la question sera étudiée à fond.

Quatre clavecins au Grand-Cachot

Afin de pouvoir disposer de quelques heures de liberté et de renouer des contacts entre eux, les médecins du bas du canton se sont groupés en une amicale, « La Société médicale de Neuchâtel et environs ». Une promenade de printemps figure au nombre des activités proposées. Mais comme elle se déroulait cette année dans le Jura neuchâtelois, une invitation

fut lancée à tous les confrères du canton. Lieu: la ferme du Grand-Cachot-de-Vent. Buts: visiter l'exposition Vilato qui rencontre des critiques favorables et écouter un concert.

Le docteur Sandoz, de Neuchâtel, qui avait organisé cette journée, l'avait fait en l'honneur du peintre qui d'ailleurs assistait à la rencontre. Profitant de cette exposition, il avait demandé à la grande artiste de Genève qu'est Mme Naef de présenter un concert. Quatre clavecins furent amenés sur place. Outre les clavecinistes, on comptait également cinq musiciens et le chef d'orchestre.

Au programme, les concertos 1 à 4 de Bach, qui figuraient récemment, joués par l'école de Mme Naef, au festival d'Ancey et avaient obtenu un véritable succès. Après avoir applaudi et bissé certains passages, les hôtes de la vallée de la Brévine visiteront la ferme. Puis, un apéritif fut servi dans la grande salle du bas alors que crépitaient un bon feu de cheminée.

Enfin, les médecins et leurs femmes regagnèrent Neuchâtel où un souper à l'hôtel du Peyrou réunit quelques personnes dont les membres de l'orchestre.

Pour une priorité...

Hier vers 11 h 10, une voiture conduite par M. H.H., de la Chaux-de-Fonds, qui roulait Avenue du Technicien en direction ouest n'a pas accordé la priorité, au carrefour de la rue Klaus, à une auto pilotée par M. M.E., du Locle. Dégâts.

... et un coup de frein

Une auto conduite par M. C.J., de Paris, circulait hier vers 12 h 35 dans rue de l'Hôtel-de-Ville en direction du centre de la cité. Peu avant l'intersection avec la rue Jehan-Droz, le conducteur voyant venir un véhicule sur sa gauche, par mesure de prudence freina. Sa machine fut alors heurtée à l'arrière par une auto conduite par M. R.L., du Locle, qui suivait sans une distance suffisante. Des dégâts.

LA CHAUX-DE-FONDS

Ambassades horlogères

(c) Les grandes associations horlogères qui ont choisi de tenir leurs assises à la Chaux-de-Fonds et au Locle, à l'occasion de l'année Jaquet-Droz vont se succéder tout au long des quatre mois des expositions.

Mercredi dernier, c'était la Chambre suisse de l'horlogerie qui tenait ses assises. Ce week-end, N.H.S. (normes de l'industrie horlogère suisse) conduira un important contingent de chargés d'études du monde entier en séjour à Neuchâtel, dans le Jura neuchâtelois, au Musée des beaux-arts, d'horlogerie et au Château-Monts.

Ce sera le tour ensuite de l'association des fabricants de cadrans, puis Ebauches S.A.

Mme GRABER MARRAINE DU MUSÉE RÉGIONAL ARTISANAL ET PAYSAN

De notre correspondant:

La femme du conseiller fédéral Pierre Graber d'origine valaisanne alors que son mari est Chaux-de-Fonnier, a accepté avec plaisir d'être la marraine du Musée régional artisanal et paysan du Jura neuchâtelois, aux Eplatures. Ce musée, qui s'ouvrira à l'occasion de la Fête de la montre et sous l'égide de l'année Pierre Jaquet-Droz, est en fait l'une des plus vieilles demeures du pays, de la fin du seizième siècle. Il a été restauré selon les plus rigoureuses exigences architecturales et sous la surveillance tant

de la Confédération que du canton. Le président du gouvernement neuchâtelois, M. Jacques Béguin, agriculteur au Crêt-du-Loche, qui a fourni le bois pour les bardeaux du toit, sera le parrain.

L'ouverture sera faite par Mme Pierrette Graber. L'on pourra admirer la cuisine neuchâteloise du 18^{ème} siècle, authentique, une belle chambre et le devanture. Il y sera présentée également une exposition « La vie paysanne au temps de Jaquet-Droz », en présence des autorités fédérales, cantonales et communales, ceci dans le style de l'époque.

« La Bête » au jardin Mireval

« La Bête », c'est le nom qu'a donné le sculpteur chaux-de-fonnier Francis Berthoud — dont l'atelier est installé dans une ancienne forge des Bulles — à l'étonnante sculpture qu'il a installée, pour une mini-exposition, en face de l'immeuble Mireval. Entièrement faite de ferrailles de construction soudées, « La Bête » avait été présentée au public lors de l'exposition des sculpteurs neuchâtelois organisée il y a deux ans à la ferme du Grand-Cachot-de-Vent.

Cette pièce remarquable par la vigueur et la violence contenue de ses formes, par son mouvement surlittant à la fois l'accouplement, l'engoulement

et la mise au monde de deux figures mi-monstres mi-insectes, place son auteur parmi les artistes neuchâtelois les plus doués.

Educateur et instituteur venu à la sculpture après une longue attente, Francis Berthoud utilise de préférence le métal, soudé et rigoureux, pour ses œuvres, leur conférant ainsi une expression de puissance et de densité. Cette sculpture qui est l'une des meilleures que l'on ait vue depuis plusieurs années de puissance et de densité. Cette trouver à demeure un coin de pelouse municipale digne d'elle...



Mme Pierrette Graber.

(Archives PhN)



La présidente pour une année: Mme P. Glück. (Avipress - Février)

LES PONTS-DE-MARTEL

Fête champêtre

Fera-t-il beau? Telle est la question que se posent les membres de la chorale « L'Écho de la montagne » société organisatrice de la fête champêtre de demain. Dès le matin déjà et tout au long de la journée, chacun pourra participer à cette manifestation qui se déroulera comme les années passées en plein air, dans les pâturages de la Grande-Joux.

BROT-DESSUS

A la Société de laiterie

(c) Récemment, les membres de la société de laiterie ont siégé au collège. Après la lecture du procès-verbal, les membres discuteront afin de résoudre les problèmes figurant à l'ordre du jour. Lors du dernier exercice 1970-1971, un total de 560.054 litres de lait a été livré par les 12 sociétés-laïques.

A l'issue de la séance, il a fallu nommer un nouveau vérificateur de comptes en remplacement de M. Michel Robert. Le comité actuel se compose de la manière suivante: président: M. Arnold Haldimann; vice-président: M. Frédy Monnet; vérificateurs de comptes: MM. René Currit et Marcel Fragnière (nouveau); secrétaire des verbaux: M. Maurice Jeanneret; secrétaire-caissière: Mme Josiane Sutter.

BROT-PLAMBOZ

Les vacances des écoliers

(c) Comme de coutume, afin de pouvoir aider leurs parents aux travaux des champs, les enfants des classes des Petits-Ponts et de Brot-Dessus sont en vacances dès samedi dernier. Les deux classes ouvriront leurs portes le 3 août.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS

SAMEDI
CINÉMAS. — Corso: 15 h et 20 h 30, Fantomas contre Scotland-Yard. 17 h 30, Combat Killers.
Eden: 15 h et 20 h 30, La maison jaune du Mont Pinna.
Plaza: 15 h et 20 h 30, Les démons de la violence.
ABC: 17 h 30 et 20 h 30, Scotland-Yard au parfum.
EXPOSITIONS. — Vivarium de la Bonne-Fontaine: 9 h - 12 h, 14 h - 20 h 30 plus de 200 animaux.
Année Jaquet-Droz: Musée des beaux-arts: 10 h - 12 h, 14 h - 17 h, les androïdes. Pour les autres manifestations, consulter le programme officiel.
Piscine des Mélézes: sculptures en plein air.
Tourisme: bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
Ouverture: 8 h 30 - 12 h.
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Henry, Léopold-Robert 68, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: Exposition Juan Vilata 15 h - 21 h.
Le Cerneux-Péguignot: Fête villageoise dès 20 h.

DIMANCHE

CINÉMAS. — Corso: 15 h et 20 h 30, Fantomas contre Scotland-Yard. 17 h 30, Combat Killers.
Eden: 15 h et 20 h 30, La maison jaune du Mont Pinna.
Plaza: 15 h et 20 h 30, Les démons de la violence.
ABC: 17 h 30 - 20 h 30, Scotland Yard au parfum.
EXPOSITIONS. — Vivarium de la Bonne-Fontaine: 9 h - 12 h, 14 h - 20 h 30 plus de 200 animaux.
Année Jaquet-Droz: Musée des beaux-arts, 10 h - 12 h, 14 h - 17 h, les androïdes. Pour les autres manifestations, consulter le programme officiel.
Piscine des Mélézes: sculptures en plein air.
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Carlevaro, Léopold-Robert 81, jusqu'à 21 heures, tél. 11.

● AU LOCLE

SAMEDI
CINÉMAS. — Casino: 20 h 30, Slogan; 17 h, Les Géants de l'Ouest.
Lux: 20 h 30, Cinq hommes armés; 17 h, Arizona Colt.
EXPOSITIONS. — Année Jaquet-Droz, Musée des beaux-arts: 10 h à 12 h, 14 h à 17 h (sauf le lundi), un siècle de gravures.
Château des Monts: 10 h à 12 h, 14 h à 17 h (sauf le lundi), pendules et horloges Jaquet-Droz.
Pharmacie d'office: Mariotti, Banque 2. Dès 21 h tél. 17.
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31.52.52.

DIMANCHE

CINÉMAS. — Casino: 14 h 30 (en cas de mauvais temps), 20 h 15: Slogan; 17 h, Les Géants de la route.
Lux: 20 h 30, Cinq hommes armés; 17 h, Arizona Colt.
EXPOSITIONS. — Année Jaquet-Droz, Musée des beaux-arts: 10 h à 12 h, 14 h à 17 h (sauf le lundi), un siècle de gravures.
Château des Monts: 10 h à 12 h, 14 h à 17 h (sauf le lundi), pendules et horloges Jaquet-Droz.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: exposition Vilato, 15 h - 21 h.
Le Cerneux-Péguignot: fête villageoise, de 15 à 18 h; à 14 h, concert par l'Avenir, de la Brévine.
La Grande-Joux: fête champêtre par le cheur d'hommes des Ponts-de-Martel.
Pharmacie d'office: Mariotti, Banque 2. Dès 21 h tél. 17.
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31.52.52.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Le centre pédagogique de Malvilliers met l'accent sur les relations avec les parents

De notre correspondant:

En 1970, le Centre pédagogique de Malvilliers a enregistré 24.631 journées d'enfants (25.427 en 1969). La moyenne journalière qui était de 43 en 1958 a passé à 67 en 1970. Au 31 décembre 1969, il y avait 70 pensionnaires et une année plus tard 64. Ont séjourné dans l'institution durant l'année, 75 élèves du canton de Neuchâtel, 6 d'autres cantons, soit au total 81, dont 55 garçons et 15 filles en âge de scolarité et 11 adolescents.

Dans le rapport qu'il a présenté lors de l'assemblée de la Société neuchâteloise d'utilité publique, M. Claude Rudolf, directeur, rappelle le rôle que joue l'éducateur: « Tout se passe comme si, pour certains, l'objectif premier du métier d'éducateur spécialisé était de répondre d'abord aux besoins de l'éducateur. Cette conception unilatérale en voie de se généraliser - d'une manière plus ou moins habilement camouflée - ne relègue-t-elle pas l'enfant au deuxième voire au troisième rang des préoccupations? Si l'on n'y prend garde, le métier et l'institution finissent par être une fin en soi. »

L'équipe du CPM s'efforce d'appliquer une ligne éducative qui aide l'enfant à se créer lui-même.

RELATIONS AVEC LES PARENTS

Le problème institution-parents-enfants prend toute son importance. Au C.P.M., les relations avec les parents vont en s'intensifiant. Elles comportent des visites des parents au centre avant l'entrée de tout nouvel élève. Durant le placement, chaque trimestre voit se réaliser pour chacun une à trois rencontres soit au centre, soit au domicile des parents.

L'objectif de ces contacts répétés est triple: Au niveau de l'élève, une plus grande sécurité dans le sentiment que, loin de vouloir le séparer de sa famille, l'institution la connaît et collabore avec elle. Au niveau des parents, une meilleure compréhension des difficultés de leur enfant, une perception plus concrète de ses progrès et, dès lors, un ajustement de leur propre attitude éducative. Au niveau du centre, d'une part, une connaissance plus réelle du milieu de l'enfant et, d'autre part, une partielle vérification des résultats de l'action de l'institution.

A la fin du séjour, de nombreuses démarches sont faites en collaboration avec les parents afin que l'insertion professionnelle et sociale de ceux qui quittent le centre se réalise le plus raisonnablement possible. A.S.



Les tilleuls que l'on abat

Les cinq tilleuls qui bordaient le chemin qui mène à la ferme de l'hôpital de Landeyeux sont tombés sous les dents des scies mécaniques. Le plus gros d'entre eux qui mesurait environ 1 m 60 de diamètre, devait être âgé selon le bûcheron, de près de 150 ans. Les arbres malheureu-

sement atteints d'une maladie, ont dû être abattus, le cœur étant passablement détérioré. En cas de fort vent ou de tempête, les tilleuls n'auraient, certainement, ni pli ni résisté; le ruban des scies ne leur a donc laissé que la fin la moins glorieuse. (Avipress-GC)

VALANGIN

Au Lac Bleu

(c) La commission scolaire de Valangin a fixé la course d'école au 1er juillet. Tous les élèves du collège se rendront en train et en bateau au lac Bleu.

Défilé

(c) La section des pupilles se rendra dimanche au grand complet à la fête cantonale de Saint-Aubin. A leur retour à Valangin, les jeunes athlètes défilent à travers le bourg puis seront reçus par les autorités communales.

SAVAGNIER

A Cointrin

(c) La commission scolaire a choisi Cointrin comme but de la course d'école, le 1er juillet. Un arrêt est prévu au parc de la Garenne, à Le Vaud.

DOMBRESSON

Conseil général

(c) Le Conseil général de Dombresson s'est réuni vendredi soir au collège sous la présidence de M. Jean-Louis Geiser. Il a: a) chargé la commission du budget et des comptes d'étudier tous les problèmes financiers qui se posent à la commune; b) décidé de poursuivre l'étude de la construction d'une salle de gymnastique; c) voté un crédit de 90.000 fr. pour la restauration intérieure de l'église à condition que le problème du « redressement » soit soumis à l'appréciation des électriciens et électriciens, un crédit de 64.500 fr. en faveur de l'hôpital de Landeyeux et un emprunt de 300.000 fr. destiné à financer les travaux en cours et prévus; d) nommé M. André Cornu comme membre de la commission scolaire en remplacement de Mme Denise Nicole, démissionnaire. Nous y reviendrons.

CULTES

ÉGLISE RFORME VANGLIQUE

Fontaines: culte 20 h.
Valangin: culte des familles 10 h 10.
Boudevillers: culte des familles 9 h 40.
Coffrane: culte à la Motte.
Les Geneveys-sur-Coffrane: culte à la Motte.
Montmolin: culte à la Motte.
Chézard-Saint-Martin: culte 9 h 30, culte de l'enfance 9 h 30, culte de jeunesse 8 h 30.
Dombresson: culte 10 h, culte de l'enfance et culte de jeunesse 8 h 45.
Fontainemelon: cultes 7 h 30 et 9 h, culte de l'enfance 10 h 05, culte de jeunesse 8 h 15.
Les Hauts-Geneveys: culte 10 h 10, culte de l'enfance 9 h 15.
Cernier: culte 10 h et à la Montagne de Cernier à 11 h en cas de beau temps.
Savagnier: culte 9 h 15, culte de jeunesse 8 h 30, culte de l'enfance 10 h 15.
Engollon: culte 10 h 20.
Vilars: culte de l'enfance 9 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Cernier, samedi: messe 18 h 15; dimanche: messe lue et sermon 7 h 25, grand-messe 10 h, messe pour les Italiens 18 h.
Dombresson: messe lue et sermon 8 h 45.
Les Geneveys-sur-Coffrane: messe lue et sermon 10 h.

PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE

Dombresson: Gottesdienst 14 h.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire: dès samedi 12 h à lundi 8 h, tél. 53.21.33 ou le No 11.

Toujours satisfait...

... tel est l'annonceur qui confie sa publicité à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN



MIGROS

Samedi
26 juin 1971
No. 262

« Cher saint-Florian... »

«... épargne nos maisons, allume plutôt celle des autres», dit un proverbe bien connu, mais faisant manifestement preuve d'un certain égoïsme. Cela semble s'appliquer également à l'attitude des Suisses vis-à-vis de la protection de l'environnement. «De l'avis unanime, il est absolument nécessaire de s'occuper, d'urgence, des mesures pour la protection de l'environnement», déclarait la semaine dernière le Dr F.-W. Meyer, de l'Action pour la propreté en Suisse, lors d'une conférence de presse; «mais si chacun en particulier doit payer de sa poche et supporter toutes sortes d'ennuis et de désagréments, alors, soudain, ces mesures ne sont plus aussi importantes ni si urgentes».

Cette déclaration du président se fonde sur les résultats d'une enquête organisée pendant la rédaction du rapport de 200 pages de la commission technique de l'Action pour la propreté en Suisse.

Ce rapport a été publié la semaine dernière; il comprend sept chapitres se rapportant aux débris solides dans notre pays en général, aux ordures ménagères, aux aspects économiques des emballages, plus exactement des emballages perdus, à la destruction des déchets, respectivement leur utilisation, et un catalogue de recommandations concrètes.

Que soient présentées ici brièvement quelques-unes de ces recommandations:

— Il ne faut ni bagateller ni dramatiser les problèmes posés par les débris; en s'appuyant sur des informations précises, procurer aux autorités une documentation leur permettant de prendre des mesures judicieuses et efficaces.

— Des lois, directives et dispositions doivent permettre l'application de solutions standard (récipients et emballages normalisés).

— Les services officiels doivent favoriser les possibilités de pré-compression dans les quartiers fortement peuplés et les entreprises ayant à éliminer de nombreux déchets.

— Les communes et les cantons doivent installer davantage de poubelles publiques aux endroits très fréquentés.

— Les 2000 communes qui ne possèdent pas encore d'installations adéquates doivent, dans le plus bref

— Les emballages perdus en matière synthétique, autant que possible, ne doivent plus être en PVC, mais en matière dont la destruction ne pose pas de problème (polyéthylène). (But essentiel de Migros!)

— On doit continuer à réduire le poids

délai, se brancher sur des installations de destruction des résidus et éviter de déposer leurs déchets n'importe où. Il faut pour cela oublier la politique de clocher et voir plus loin que les limites étroites de son canton.

— L'industrie et le commerce doivent intensifier leurs efforts afin de trouver des solutions standard et de mettre au point une utilisation optimale des emballages que l'on peut employer plusieurs fois au lieu d'emballages perdus. (Décision prise par Migros: pas de bouteilles en matière plastique pour les boissons Aproz!) But à atteindre: supprimer, autant que possible, les débris, faire rentrer tous les matériaux dans des circuits fermés.

— Les emballages perdus en matière synthétique, autant que possible, ne doivent plus être en PVC, mais en matière dont la destruction ne pose pas de problème (polyéthylène). (But essentiel de Migros!)

— On doit continuer à réduire le poids

Café Exquisito Vac

Café Zaun Vac sans caféine

Moulu après torréfaction et emballé sous vacuum. Garantie: non ouvert, reste 1 année frais.

Offre spéciale:
La boîte de 250 g maintenant 2.60 seulement (au lieu de 3.20)

des emballages de verre et on doit pouvoir broyer les récipients sans risque de se blesser; la meilleure solution serait l'utilisation d'emballages normalisés à emplois multiples!

— Il est absolument inutile que le commerce emballe encore dans du papier d'emballage les articles déjà préemballés (ce que fait Migros depuis longtemps!)

— Dans les régions où a lieu un ramassage des papiers, chiffons et métaux, la ménagère doit garder les résidus qu'il est possible d'utiliser à nouveau pour les donner aux personnes char-

gées du ramassage. Les consommateurs ne doivent pas prendre à la maison un nouveau sac portable pour le moindre petit achat. (Un conseil à suivre!)

— Les organisations de collecte des ordures ménagères doivent ramasser les sacs portables remplis de débris, et convenablement fermés, comme les sacs à ordures officiels.

— Chacun d'entre nous doit avoir pleine conscience de sa responsabilité — qu'il s'agisse de billets de tram, de résidus de pique-nique, de mouchoirs en papier ou de vieux matelas.

« Je sais que cela est souvent difficile », a dit le président Meyer, « je suis moi-même parfois tenté de jeter un paquet de cigarettes vide par la portière de la voiture. Alors je me dis: « Halte, tu ne peux pas faire ça, tu es finalement président de l'Action pour la propreté en Suisse! »

Faisons donc en sorte de devenir tous « présidents de l'Action pour la propreté en Suisse »!

Abricots

Par suite des gelées de printemps, petites récoltes en Italie (Naples) et en France (Perpignan). Prix plutôt plus élevés que l'an passé.

En revanche, forte récolte de 10 à 12 millions de kilos prévue en Valais. Possibilité d'un riche approvisionnement en abricots du pays.

Tomates

Difficultés et en partie dépréciation de la marchandise par suite de la grève des chemins de fer en France. Toutefois suffisamment de tomates étrangères sur le marché, prix ayant tendance à la baisse.

Par temps favorable: fortes récoltes en Valais et au Tessin de la mi à la fin juillet.

Haricots

Toujours une marchandise d'Italie de bonne qualité et avantageuse. Bonnes prévisions de récolte du pays, qui commencent vers le 10 juillet.

Artichauts

On trouve actuellement de beaux artichauts de Bretagne. Une occasion à saisir! Excellente qualité — prix avantageux.

La nouvelle fraîcheur pour toute la journée:

Déodorant IDUNA

Avec de nouvelles substances actives et un parfum encore plus agréable.

Fantaisie et Aspra.

1 spray 220 g 2.50
2 spray 4.20 seulement (au lieu de 5.—)
3 spray 6.30 (au lieu de 7.50), etc.

La recette de la semaine

Coupe « Tutti-Frutti »

Mettre deux abricots coupés en petits morceaux dans des verres à pied. Recouvrir de crème glacée Migros « fruit cocktail » (bloc de 400 gr. Fr. 1.60). Garnir avec une moitié d'abricot, glacer avec de la gelée de framboise, couronner le tout de crème fouettée.

De l'oxygène pour toute la famille

Une surface de gazon de 225 mètres carrés seulement, c'est-à-dire un carré de 15 mètres de côté, fournit, pendant une seule période de croissance, la totalité de l'oxygène nécessaire en un an à une famille de quatre personnes. C'est ce qu'ont récemment prouvé des recherches intensives faites en Amérique.

Mais, tout comme une capote militaire, si elle est mangée des mites, est incapable de protéger de la pluie, de même un gazon qui ne pousse que par endroits ne peut fournir d'oxygène. Comment donc pouvons-nous « planter » davantage d'oxygène? Grâce à un engrais pour gazon composé suivant les connaissances les plus récentes — le « mio-plant » de Migros.

Les engrais pour gazon de Migros contiennent un tiers d'azote à action rapide, un tiers d'azote à action moyennement rapide et un tiers d'azote à action lente.

Il existe un engrais avec désherbant et un engrais sans désherbant. En les utilisant en temps voulu, on obtient un gazon bien gras, épais comme un tapis et d'un beau vert régulier. C'est justement le moment d'y songer. Si nous

donnons maintenant à notre gazon les substances nutritives dont il a besoin, nous en favorisons la croissance pour toute l'année.

La dose normale d'engrais est de cinq kilogrammes par utilisation et par are de gazon. Ces cinq kilogrammes de « mio-plant » ne coûtent dans les magasins Migros que 5 fr. 50 sans désherbant et 6 fr. 80 avec désherbant. Des

sacs de 25 kilogrammes sont en vente dans les magasins Do-it-yourself aux prix de 21 fr. 30 sans et de 28 fr. 20 avec désherbant.

En tout cas n'oublions pas ceci: un gazon doit de toute façon être tondu, qu'on lui apporte des engrais ou non. Mais il est tellement plus agréable de tondre une surface gazonnée bien drue et bien verte!

Sur nos marchés: Télégramme

Fraises

Récolte presque terminée à l'étranger. Seulement encore de faibles quantités en provenance de la France, de l'Italie (Piémont) et de la Forêt-Noire (D). Récolte indigène dans les principales régions de production du Valais et de la Thurgovie influencée négativement par le temps défavorable de juin — sera sans doute moins forte que prévu. Si le temps se met au beau, on peut malgré tout s'attendre à un approvisionnement suffisant du marché en fraises du pays.

Cerises

Les arbres sont fortement chargés dans le pays. Première cueillette mauvaise à cause du temps. Compensation par importation de fruits d'Italie. Deuxième cueillette commencée. Pointe de la récolte vers les 8-10 juillet, quantités importantes, vraisemblablement de bonne qualité et à des prix avantageux.

Pêches

L'Italie, la France et l'Espagne prévoient de fortes récoltes. On compte sur des prix favorables pour des fruits de bonne qualité.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchez-vous une

SITUATION INDÉPENDANTE A COUVERT COMME AGENT PROFESSIONNEL ?

Si oui, nous vous offrons:

- Situation stable, intéressante et bien rémunérée
- Portefeuille important
- Fonds de prévoyance
- Soutien continu de la part de notre organisation jeune et dynamique
- Climat de travail très agréable
- Formation technique approfondie

Votre tâche:

- Maintien du bon contact avec notre clientèle existante
- Conclusion de nouvelles affaires dans les branches exploitées par notre compagnie.

Nous demandons:

- Esprit d'initiative
- Sens des contacts humains et des responsabilités
- Conduite irréprochable et bonne culture générale.

N'hésitez pas à prendre contact par écrit ou par téléphone avec nous, même si vous n'avez aucune connaissance en assurances car vous avez la possibilité d'être formé dans l'un de nos centres d'études.

Agence générale de Neuchâtel

Winterthur
ACCIDENTS

Direction:
M. André Berthoud

Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 78 21
ou à M. Roland Zwahlen, inspecteur d'organisation,
le Locle, tél. (039) 31 40 58.



La Caisse Cantonale d'Assurance Populaire, à Neuchâtel, cherche un(e)

employé (e) de bureau

éventuellement à temps partiel.
Date d'entrée à convenir.
Semaine de 5 jours.
Caisse de retraite.

Faire offres écrites, avec copies de certificats et prétentions de salaire, à la Direction de la C.C.A.P., 3, rue du Môle, 2001 Neuchâtel.

CENTREDOC

Centre de documentation scientifique et technique de l'industrie horlogère suisse cherche

DAME OU DEMOISELLE

pour perforation de cartes (système Keydex), classements, etc.
Faire offres à:

CENTREDOC, 2, A.-L.-Breguet,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 41 81.

A Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds

SECURITAS S.A.

engage des hommes de confiance en qualité de

gardes professionnels ou auxiliaires

Services nocturnes et diurnes.
Pas de connaissances spéciales nécessaires. Nous assurons votre formation.
Situation stable, bien rémunérée; excellents avantages sociaux.
Téléphoner au No (038) 24 45 25 ou se présenter à: SECURITAS S.A., Ecluse 30, 2000 Neuchâtel.

MIGROS

cherche pour ses CAMIONS-MAGASINS partant de son siège central de Marin,



convoyeuse-caissière

Possibilité de formation par nos soins

Place stable, bonne rémunération, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



M-Participation

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, tél. 33 31 41, ou présentez-vous à la réception de notre siège central, 13, route de la Gare, à MARIN, de 11 à 12 h ou de 16 à 18 h.

La Direction générale de la Société de Banque Suisse

cherche pour son département

Informations boursières / Analyse financière

un collaborateur qualifié faisant preuve d'initiative.

Son activité s'étendra à:

- l'analyse approfondie d'entreprises et d'industries sur le plan mondial;
- l'appréciation de titres pour le placement;
- l'assistance des conseillers en placement de la banque par la publication d'études et d'analyses.

Il s'agit d'un poste offrant de bonnes possibilités d'avancement.

Notre nouveau collaborateur devrait s'intéresser aux problèmes économiques et financiers, à la bourse, et avoir des aptitudes pour la rédaction.

Il sera appelé à se spécialiser dans des secteurs et pays, dans lesquels les connaissances professionnelles (comptabilité, assurances, technologie, électronique, chimie, etc.) et linguistiques (français, allemand, anglais) déjà acquises faciliteront sa tâche.



1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Bureau du personnel

Aeschenvorstadt 1, 4002 Bâle

Tél. 23 23 23, interne 2330

W Y S S

cherche, pour l'ouverture de son nouveau magasin (automne 1971),

1 ou 2 VENDEURS

Semaine de 5 jours.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Ambiance de travail agréable.

Faire offres à:

WYSS S.A., Place-d'Armes 6, 2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 21 21.

FRIBOURG - FRIBOURG

FRIBOURG - FRIBOURG

PLÉTHORE D'INITIATIVES !

Le mandat des députés limité à trois législatures ?

De notre correspondant :

Encore deux initiatives populaires annoncées... A leur origine, le parti démocrate-chrétien de Marly qui a fait connaître ses intentions hier matin. Il entend à son tour faire œuvre de démocratisation, tout comme

Conseil national : candidats pressentis par les démo-chrétiens

(c) Les députés du parti démocrate-chrétien fribourgeois tiennent aujourd'hui une assemblée extraordinaire à Fribourg. Ils désigneront leurs candidats à l'élection au Conseil national. Les propositions du comité cantonal sont les suivantes : MM. Louis Barras, conseiller national sortant ; Franz Hayoz, conseiller national sortant ; Laurent Butty, préfet du district de la Sarine ; Charles Pilloud, ingénieur-agronome EPF ; Mlle Henni Schwab, directrice du centre de recherches archéologiques de la deuxième correction des eaux du Jura ; M. Henri Steinauer, avocat à Bulle. Pour sa part, M. Max Aebischer, directeur de l'instruction publique, conseiller national sortant, a déjà fait part de son intention de ne pas briguer un nouveau mandat fédéral.

le PICS, dont nous annonçons hier la décision de lancer également deux initiatives, ainsi que le parti radical qui, auparavant, en a fait aboutir trois autres, largement approuvées par le peuple et à la veille d'entrer en vigueur. Rappelons que, d'autre part, le parti démo-chrétien cantonal a récemment lancé une initiative tendant à la révision totale de la loi sur l'assurance-maladie. Enfin, le parti socialiste fribourgeois a lui aussi lancé une initiative, dans le but de modifier les dispositions fiscales en vigueur.

A l'instar du PICS, le comité démo-chrétien de Marly, présidé par M. Gaby Brugger, motive la décision de lancer deux initiatives par « les événements récents » qui

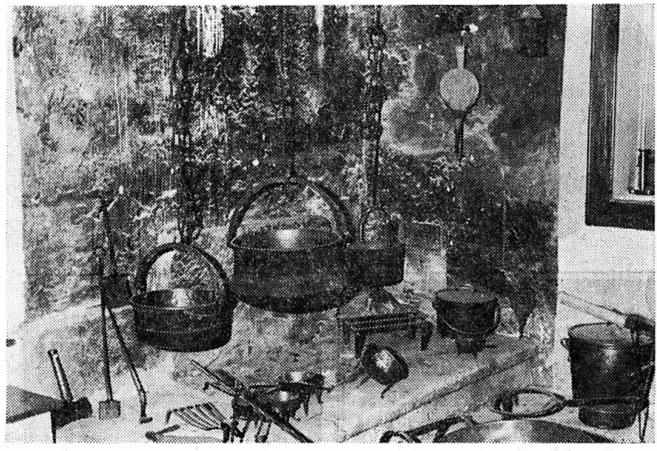
ont marqué la vie politique cantonale. Le comité en conclut qu'un renouvellement dans les institutions politiques est devenu indispensable.

La première initiative va faire sursauter maints députés : elle demande en effet que leur mandat soit limité à trois législatures. Quant à la deuxième, elle propose de ramener de 25 à 20 ans l'âge d'éligibilité. Par les « événements récents », les démo-chrétiens de Marly désignent notamment le vote négatif sur Grangeneuve et une dernière session du Grand conseil « assez pitoyable », comme le souligne M. Brugger. Le principal promoteur de l'initiative est M. François Gendre, de Villars-sur-Marly, juriste au département fédéral des finances.

L'approbation des députés du parti démocrate-chrétien cantonal sera sollicitée aujourd'hui. Toutefois, au cas où cet appui ne serait pas accordé, le parti de Marly est résolu à agir lui-même pour faire aboutir les initiatives, a déclaré son président. G.M.

COURGEVAUX Accident ou malaise ? Cycliste tué

(c) Hier, vers 16 h 20, un cycliste qui roulait entre Courgevaulx et Morat a fait une chute dans une descente. Il a été retrouvé mort peu après. Il s'agit de M. Walter Hauer, 76 ans, retraité, domicilié à Courgevaulx. L'enquête tentera d'établir si le cycliste a été heurté par un véhicule ou s'il a été victime d'un malaise.



Une curiosité du musée : la cuisine de grand-maman. (Avipress - Périsset)

Estavayer : le grand défilé des écoliers

De notre correspondant :

Il est coutume, en cette période de l'année, de voir défiler en ville d'Estavayer des groupes d'écoliers et d'écolières en course scolaire. Très nombreux depuis quelques jours, ces jeunes visiteurs font notamment halte sur la place de Moudon, au château et bien sûr au musée où les grenouilles

et autres curiosités les intéressent vivement. Les enfants ne sont toutefois pas les seuls touristes débarquant à Estavayer. Plusieurs associations romandes ont récemment tenu leurs assises dans la cité de Claude tandis que, chaque dimanche, les bateaux de la Société de navigation déversent leur ration de promeneurs dans les vieilles rues staviacoises.

La commune d'Estavayer sera déclassée Une décision favorable aux contribuables

De notre correspondant : On comprend fort bien l'émoi des conseillers communaux staviacois lorsqu'ils apprennent, voici quelques mois, que la localité qu'ils ont mission de diriger avait passé du quatrième au troisième rang dans la classification des communes fribourgeoises. Les conséquences de cette reclassification, ordonnée par les organes compétents de l'Etat, étaient bien lourdes pour les contribuables du chef-lieu du Lac puisqu'ils se voyaient privés de largesses pécuniaires cantonales. Le Conseil communal estima, avec raison d'ailleurs, que cette classification ne correspondait pas à la situation financière exacte. On sait qu'il n'existe qu'un nombre très limité de communes fribourgeoises classées en troisième catégorie.

UNE ERREUR !

A la suite d'une entrevue entre les autorités communales et les responsables cantonaux, ceux-ci décidèrent de rectifier leur tir et de reclasser la commune d'Estavayer dans la catégorie qu'elle occupait auparavant. Les raisons de cette erreur sont à vrai dire aisément explicables. Dans la présentation des comptes, les fonds bourgeoisiers se mêlent aux fonds communaux sous l'appellation de fonds des pauvres. Cette subtilité échappa aux contrôleurs de l'Etat qui renvoyèrent la fortune communale d'une somme largement supérieure à 1 million. Ce qui, tout naturellement, fit basculer Estavayer dans la minuscule jardin des communes riches... Un autre élément fut aussi pris en considération : celui des dépenses ordinaires et extraordinaires dont plusieurs de ces dernières auraient dû figurer dans la première catégorie. Bref, l'enchaînement des circonstances ne fut pas favorable aux contribuables de la Cité à la rose dont les autorités, fort heureusement, réagirent promptement. Ce qui vaudra bientôt un arrêté rectificatif du Conseil d'Etat relatif à la reclassification de la commune d'Estavayer en quatrième position.

LES COMPTES 1970 APPROUVÉS Les explications sur cette affaire de classification des communes furent données

par M. Jacques Bullet, syndic, lors de la séance du Conseil général qui se déroula jeudi soir à la Grenette. Cette réunion fut d'ailleurs quasi essentiellement consacrée à la lecture des comptes 1970 que commenta pour la dernière fois M. Roger Guignard, directeur des finances, qui abandonnera très prochainement ses fonctions au sein de l'exécutif pour devenir chef de bureau à la ville d'Estavayer. Disons brièvement que les dépenses ordinaires et extraordinaires ont atteint la somme de 3.614.347 fr. 80, les recettes 2.775.252 fr. 14, laissant un excédent de dépenses de 839.095 fr. 66. Dans ce montant est toutefois comprise la participation communale à l'école secondaire (532.875 fr.), ainsi que diverses sommes prélevées dans des fonds spéciaux. Au bilan, le total du passif s'élève à 7.656.413 fr. 78, celui de l'actif à 7.388.698 fr. 89, laissant un découvert de 267.714 fr. 89.

Au chapitre des divers, un conseiller souhaita avec raison la disparition des graffiti

de ces années passées et qui déparent singulièrement certains endroits d'Estavayer. Mais avant d'entreprendre le nettoyage des murs et des portes, il fut décidé d'attendre les élections de l'automne prochain qui verront sans doute refluer affiches et inscriptions sur les vieilles murailles staviacoises... A l'unanimité, les conseillers autorisèrent les membres de l'exécutif à faire un don de 500 fr. en faveur des enfants du Pakistan. Enfin, on apprit que les tractations en vue d'acquiescer un terrain pour l'édification du futur complexe scolaire étaient en bonne voie. Soulignons, en guise de conclusion, que cette assemblée du Conseil général se déroula dans la salle de la Grenette qui lui est réservée. Ce local, inoccupé durant plusieurs mois à la suite de travaux de rénovation, a partiellement retrouvé sa beauté d'antan, sauf les peintures murales toutefois qui doivent encore faire l'objet de rafraichissement.

CONSEIL GÉNÉRAL DE FRIBOURG Maison des jeunes : la fin déjà !

De notre correspondant : Le Conseil général de Fribourg a siégé jeudi soir sous la présidence de M. Lucien Nussbaumer, syndic. Il n'y a point eu de surprise. Les comptes 1970 ont été adoptés. Pas d'opposition à l'achat, pour 2 millions, de la villa Caecilia, foyer pour mères célibataires et leurs bébés que plusieurs instances s'occupent de maintenir sous une forme mieux adaptée.

On a relevé, aux « divers » une prise à partie de la bourgeoisie par M. Alexandre Overney (PICS), qui voudrait qu'elle finance des constructions scolaires.

Le tir fédéral 1974 à Fribourg ? Le projet a de plus en plus de plomb dans l'aile. Les tireurs voudraient bien l'organiser, mais à condition qu'une ligne de tir permanente soit construite. Le projet de Courtenay est vivement controversé.

M. Nussbaumer a annoncé qu'une autre solution pourrait éventuellement être trouvée, au sujet de laquelle on ne dispose encore d'aucune information. Les tireurs ont cependant fixé un dernier délai au 15 juillet pour une réponse définitive du Conseil communal. Or, on s'accorde à dire que ce délai est trop bref. La commission ad hoc ne pourra sans doute pas aller si vite en besogne.

Autre sujet choc : la maison des jeunes. Celle qui existe à la rue du Botzet va très certainement devoir être fermée. Du bon travail a pourtant été réalisé, sous la direction d'un étudiant dont le dévouement confine à l'apostolat. Ce dernier a pourtant eu affaire à des éléments perturbateurs, conduits par des meneurs dont certains proviennent de l'extérieur, ce qui a gâté l'atmosphère, notamment dans les relations avec les voisins. Il semble que l'expérience du Botzet soit sur le point de connaître sa fin. Il a été souhaité que la commune s'emploie à trouver une nouvelle solution. M. Ferdinand Masset a répondu qu'on suivait la chose de près. Mais il n'a rien pu promettre.

Autoroutes : accord complet

(c) La conférence romande des chefs de départements des travaux publics s'est réunie les 24 et 25 juin à Fribourg. Comme d'habitude, les cantons de Berne et du Tessin s'y sont associés.

Une politique commune concernant la construction des autoroutes suisses et plus particulièrement des liaisons entre la Suisse romande et la Suisse alémanique a pu être définie. Un accord complet a été réalisé et fera l'objet d'une requête de tous les cantons intéressés auprès du Conseil fédéral.

VAUD

YVONAND Neuchâtelois fêté

(c) A l'occasion du 90ème anniversaire de M. Jean Gédé, une cérémonie s'est déroulée à l'hôtel de ville d'Yvonand, en présence du préfet Magnenet, des représentants des autorités municipales et d'une imposante délégation des Neuchâtelois d'Yverdon et d'Estavayer-le-Lac. On remarqua aussi la présence de M. Bouchat, ancien notaire et député de Saignelégier au Grand conseil bernois. Prirent la parole MM. A. Galay, André Jaccard, syndic et Tissot, d'Yverdon, au nom de la société des Neuchâtelois qui remit un cadeau à M. Jean Gédé.

YVERDON Crédits supplémentaires

(c) La municipalité d'Yverdon demande au Conseil communal l'octroi de crédits supplémentaires au budget 1971 pour un montant de 282.500 francs. Ces crédits seraient partiellement compensés par des compléments de recettes ou des diminutions de dépenses d'environ 90.600 francs.

OGENS UN SCOOTÉRISTE TUÉ PAR UNE MOTO

(c) Hier, vers 12 h 40, M. Hubert Pahud, âgé de 21 ans, habitant Mézières, qui roulait à moto sur la route secondaire Boley-Magnoux-Ogens, en direction de cette dernière localité, a heurté en le dépassant, au lieu dit « Petit-Marchat », commune de Boley, M. André Perret, 57 ans, domicilié à Boley-Magnoux, qui au guidon de son scooter obliquait à gauche pour s'engager sur un chemin rural. Les deux conducteurs tombèrent sur la chaussée. M. Perret est décédé sur place, alors que M. Pahud ne souffre que de légères éraflures.

JURA - JURA - JURA

MUSÉE JURASSIEN DE DELÉMONT

Développement harmonieux de l'institution

De notre correspondant : Après avoir relaté la fondation du Musée jurassien de Delémont et son développement constant depuis 1909 (voir édition du 25 juin), nous en viendrons au récent rapport d'activité publié par

cette institution qui peut être classée, selon l'avis de maints connaisseurs, parmi les principaux musées régionaux de Suisse.

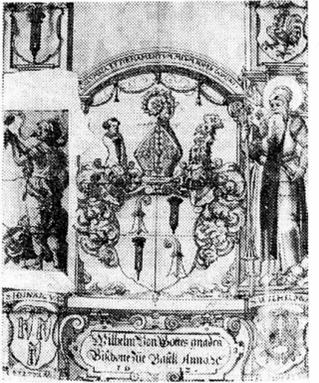
En 1970, environ 800 personnes ont visité le musée. Parmi les groupes qui se présentent, huit provenaient de milieux culturels de Suisse et de l'étranger, d'autres étaient formés de spécialistes en histoire, mais il va de soi que la plupart des visiteurs venaient du Jura. Plusieurs contacts furent entretenus avec le Musée national, notamment avec un de ses conservateurs, M. Claude Lapaire, qui donna de judicieux conseils lors d'acquisitions et qui photographia toutes les statues d'art religieux afin d'en établir une liste avec datation.

Travail important aussi, celui accompli par M. Gouvernon de Delémont, qui tria une partie des monnaies et médailles en dépôt. Celles de l'ancien Evêché ainsi que d'autres pièces rares sont au nombre de 272. M. Gouvernon en a fait un nouvel inventaire. En outre, il a déterminé et catalogué environ 1200 pièces suisses. D'autre part, Mlle Keller a continué le catalogue de la bibliothèque, dont les sections histoire et littérature jurassienne sont maintenant à jour. Reste à poursuivre la recherche des ouvrages qui manquent et à acquiescer les nouvelles publications ayant trait au Jura.

En 1970, le musée s'est enrichi, par acquisitions, par dons ou dépôts, de 90

pièces, notamment : du dessin d'un vitrail datant de 1612 avec les armes de Guillaume Rinck de Balenstein et des familles alliées, dessin et lavis de Jeronymus Vischer de Bâle, ce qui explique pourquoi un musée bâlois désirait lui aussi acquiescer cette pièce importante et très rare ; d'une médaille en plomb, très rare, de Jean Conrad de Reinach-Hirzbach ; d'une gravure de Porrentruy, rare, remontant à 1688 ; de différents portraits à l'huile de personnalités jurassiennes ; de trois lavis originaux du peintre Jules Blancpain de Villeret, illustrant la biographie de l'évêque Samuel Gobat de Crémères ; de deux débris de estelles du XIVe siècle, avec écu de l'Evêché de Bâle, provenant du château de Soyhières.

D'autre part, le Musée jurassien a pris connaissance avec satisfaction d'une décision du Conseil communal qui lui permettra de disposer, à partir de l'été 1972, de nouveaux locaux au rez-de-chaussée et au premier étage de l'ancienne gendarmerie. Ajoutés à la cave qui a été aménagée en 1970 et dans laquelle les différents objets en fer forgé ont été exposés, ces salles nouvelles permettront une extension et une redistribution du musée, qui ira de pair si possible avec l'engagement d'un conservateur à mi-temps. Ainsi se poursuit harmonieusement le développement de l'institution.



Ce dessin de vitrail, datant de 1612, est une pièce très rare. (Avipress - Bévi)

PORRENTRU Y Pas de premier août

(c) La Municipalité de Porrentruy a décidé de renoncer cette année à l'organisation d'une manifestation à l'occasion de la fête nationale, la plupart des sociétés ne pouvant y participer en raison des vides causés dans leurs rangs par les vacances. Un feu sera cependant allumé à un endroit qui reste à désigner.

Don à la bibliothèque

(c) La Société française de Porrentruy a fait don à la ville des 200 livres de sa bibliothèque.

SAINT-IMIER Parc de la « Combe-Grède »

(c) Le parc jurassien de la « Combe-Grède » a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. Willy Schild, ancien conservateur des forêts du Jura. Les différents rapports ont mis l'accent sur le travail dévoué et désintéressé de tous ceux qui ont à cœur la conservation et le développement de la réserve fondée en 1932. Le comité fut réélu en bloc. Les comptes 1970 accusent une diminution insignifiante de la fortune. Le compte 1971 a été approuvé. Après l'assemblée, les députés ont participé à une excursion.

SONVILIER Recensement des arbres fruitiers

(c) Le Conseil municipal de Sonvilier a chargé M. Ernest Buhlmann, jardinier professionnel, de s'occuper du recensement des arbres fruitiers.

A la bibliothèque

(c) La bibliothèque municipale sera désormais ouverte le vendredi soir à la place du jeu.



BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Informations horlogères

Dans un avenir plus ou moins proche Quelque 500 postes de travail vont être supprimés dans une fabrique d'ébauches de Granges

Ce sont bien quelque 500 personnes qui seront licenciées, dans un avenir plus ou moins proche, de la fabrique d'ébauches A. Schild S.A., à Granges. La nouvelle, partiellement révélée la veille, a été confirmée hier. Ces licenciements seront échelonnés sur une certaine période et seuls les ouvriers et ouvrières ayant dépassé l'âge de la retraite ne reprendront pas leur travail à la rentrée des vacances horlogères. Pour les autres, le plan d'échelonnement des licenciements n'est pas encore définitivement arrêté et reste en discussion. Une reprise des affaires dans le courant de l'été pourrait d'ailleurs le modifier, voire le remettre en question. Dans la négative, il semble que grâce aux efforts des uns et des autres, la majorité du personnel licencié pourra être réemployée dans d'autres entreprises.

Pourquoi ces licenciements ? Dans le cas particulier de la fabrique de Granges, il y a une vente de certains calibres, notamment de calibres standards (10 1/2 et 11 1/2) destinés aux montres de la catégorie moyenne. Dans son dernier rapport d'activité, Ebauches S.A. rappelait que l'augmentation des ventes des maisons affiliées avait été « modeste » en 1970, ne portant que sur un peu plus de deux millions de pièces. Or, Ebauches S.A. ne livre qu'une très faible partie de sa production en dehors des frontières nationales. Ses ventes sont conditionnées par le niveau d'activité de l'industrie horlogère suisse et par l'importance des stocks de ses clients. Ces clients ont ressenti une certaine instabilité de la conjoncture en 1970 : la demande d'ébauches s'est ralentie, ce qui s'est traduit, en fin d'exercice, par une diminution des commandes en portefeuille.

Ainsi, tout doucement, en arrive-t-on à la situation générale. On sait qu'elle n'est pas très bonne et qu'elle fait l'objet, depuis quelques semaines, des discussions dans toutes les organisations horlogères. Tout cela découle d'une série de facteurs, en fin de compte interdépendants : il y a la récession américaine qui se double d'une flambée de valeurs protectionnistes, le développement de la concurrence internationale, la surcharge due plus ou moins à l'initiative Schwarzenbach et, directement, cette fois, au manque chronique de main-d'œuvre. Il y a enfin, et

ce n'est pas le moins grave, la récente réévaluation du franc suisse. Ceci ajouté à cela, le volume des ventes s'en ressentit. Dans le domaine des ébauches, on assiste à une esca-

de à l'envers qui, du produit terminé, remonte aux parties constituantes de la montre. D'autres secteurs seront-ils touchés prochainement ? Ce n'est pas impossible mais on ne le souhaite pas.

Après 14 ans de fructueuse activité

M. RENÉ LE COULTRE QUITTE LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

On sait, et M. Eric Choisy l'avait annoncé lors de la dernière assemblée du C.E.H., que M. René Lecoultre avait décidé de mettre à nouveau ses compétences au service de l'industrie, devant quitter la Fédération horlogère suisse pour diriger les services techniques de Rolex-Geneve. Dans son dernier numéro, « FH- Informations » retrace les 13 années de fructueuse activité de M. René Le Coultre à la Fédération horlogère.

Après avoir commencé ses études primaires et secondaires en France, M. Le Coultre a suivi les cours de l'Ecole polytechnique de Lausanne où il obtint, en 1941, le diplôme d'ingénieur mécanicien. Après un stage chez Sulzer Frères à Zurich, il retourna à l'EPF de Zurich cette fois pour se spécialiser, pendant deux ans, à l'Institut d'aérodynamique en qualité d'assistant du professeur Ackert. Il revint ensuite dans l'industrie, chez Escher-Wyss, à Zurich, où il resta deux ans à la division « Hélices à pas variable ». La division « Recherches en cinéma » de Paillard S.A. à Yverdon l'accueillit ensuite, puis la Société genevoise d'instruments de physique à Genève, section des appareils de mesure. Enfin, il vint à l'industrie horlogère, à la fabrique des montres Miltida tout d'abord, puis de là, après 5 années, à la FH, où il entra le 19 mai 1958.

Appelé tout d'abord à conseiller la présidence et la direction de la FH dans le

domaine technique, M. Le Coultre a très vite développé sa cellule qui est devenue la division recherche et technique, qu'il a animée et dirigée d'une main experte jusqu'à maintenant. Il a été nommé vice-directeur de la FH en 1964 puis directeur de la recherche et de la technique en 1969.

Pendant les treize années qu'il a passées à la FH, M. Le Coultre n'a ménagé ni portants et difficiles. C'est à ses travaux que l'on doit le contrôle des montres de la FH, puis sa transformation en CTM. C'est encore lui que l'on retrouve à l'étranger et aux débuts combien pénibles, du C.E.H. Il participe très activement à l'élaboration des normes dimensionnelles NIHS, et plus particulièrement des dernières années, des normes de qualité (étanchéité, antimagnétisme, protection contre les chocs). Dans ce domaine encore, il contribue à renforcer la cohésion des industries allemande, française et suisse, ce qui permet de faire admettre les normes suisses sur un plan international.

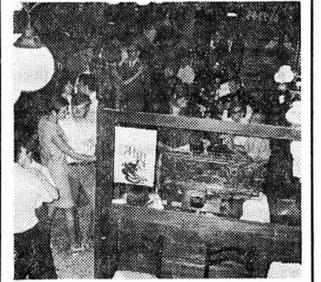
Là où les laboratoires centraux ne peuvent apporter l'aide escomptée par la FH dans la défense des intérêts de ses membres, il n'hésite pas à équiper son laboratoire et c'est ainsi qu'est née l'étude sur les spiraux à l'aide de modèles. Plus récemment encore, il a lancé l'étude de longue haleine sur la fiabilité des montres au porter, en cours actuellement, et dont les constructeurs pourront certainement tirer de grands enseignements.



Timide départ de la Braderie

L'orage qui s'est abattu à 18 h 30 sur la ville a eu pour effet immédiat de rafraîchir l'atmosphère et de rendre passablement de monde à la maison. En effet, si les établissements publics furent assez fréquentés, il a fallu attendre jusqu'à 22 h 30 pour que le public se décide à monter sur les ponts de danse dont l'entrée, fixée à 2 fr., a été jugée exagérée.

On aurait aussi aimé que le détournement de la circulation se fasse rue de Nidau et rue de la Gare. En revanche, le stand de la tombola, qui met en jeu dix voitures automobiles, a connu un franc succès.



Une Braderie sous le signe de la danse... (Avipress - Guggisberg)

Passante renversée

(c) Hier, vers 18 h, une voiture a renversé Mme Natalie Ruzzi, rue de l'Industrie. La passante a été conduite à l'hôpital pour contrôle.

Quelques minutes plus tard, un cycliste et un motocycliste se sont heurtés. Dégâts.

Conseil national : M. André Auroi renonce

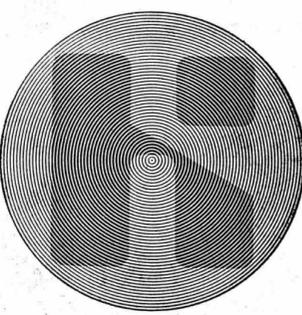
M. André Auroi, de Biemme, ancien conseiller national, dont le siège avait été perdu par le parti socialiste jurassien il y a quatre ans, avait accepté d'être reporté en liste cette année. On apprenait hier soir qu'il renonçait à être candidat au Conseil national. Il sera remplacé par Mme Claude Merazzi, de Biemme.

Augmentation du capital de Mikron Holding S.A.

L'assemblée générale extraordinaire de Mikron Holding S.A., Biemme, qui a réuni vendredi dix-neuf actionnaires représentant 89,9% du capital, a décidé d'augmenter le capital actions de la société de 7 à 8,5 millions de francs. Il est prévu d'émettre le 28 juin au 2 juillet un emprunt convertible 5 1/2% 1971-1983, de la fabrique de machines Mikron S.A., Biemme, pour lequel les actionnaires de Mikron Holding S.A. jouiront d'un droit préférentiel.

LE MENSUEL D'ARTS ET SPECTACLES QUI VA PLUS LOIN

en vente dans tous les kiosques



Voyages de vacances !
LA BRETAGNE
Les côtes de l'Atlantique et les côtes du Nord - Châteaux de la Loire. A la découverte des plus belles régions de France - 10 jours - du 17 au 26 juillet Fr. 750.-

13-15.7. BERNINA - STELVIO 185.-
17-18.7. et 4-5.8. NUFENEN 120.-

LA CÔTE-D'AZUR
de Gênes jusqu'en Provence
du 20 au 25 juillet - 6 jours Fr. 415.-

LE TYROL - Les Grisons
du 27 au 30 juillet - 4 jours Fr. 250.-

28-29.7. LES 6 COLS 115.-
1-2. 8. KLAUSEN - RUTLI 125.-

LA RHÉNANIE
en bateau, de Rüdesheim à Bonn (Allemagne - Hollande - Belgique et Luxembourg)
du 3 au 6 août - 4 jours Fr. 310.-

10-11.8. STRASBOURG-ALSACE 125.-
17-18.8. APPENZEL - SANTIS 115.-
24-25.8. COL DE L'ISERAN 120.-
4-11.9. VIENNE 580.-

Renseignements et inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

CLOTURES
J.-J. LUDI
Bois - Métal
Béton
Fer forgé
Neuf - Réparation
Rénovation
CORCELLES
(NE)
Tél. (038) 31 76 78
ou (038) 41 26 15

A vendre

**vélo
d'occasion**

en bon état,
pour garçon de
11 à 13 ans.
Tél. (038) 66 11 44.

**GELÉE ROYALE
POLLEN**
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
Documentation gratuite sur demande à
CEDISA, 1022 CHAVANNES-RENNES
Tél. (021) 35 48 22

gicler
au lieu de peindre
5 fois plus rapide
et si facile...

Un pistolet à peinture — maniable, éprouvé, puissant. Branchez à une prise et giclez... sans compresseur. MISTRAL pulvérise sans air — donc sans brouillard et proprement. Vous économisez 25% de matériel et vous giclez tout ce que vous avez peint jusqu'à présent: couleurs et vernis, imprégnations, huiles, produits à désinfecter, insecticides, etc. MISTRAL aide partout: pour construire et bricoler, dans la maintenance et le jardin, pour l'entretien de la voiture.



Mistral
— une nécessité!

HK
HAEFLIGER + KAESER S.A.
Quincaillerie - Outillage
Chemin des Mulets 1-3
Neuchâtel - Tél. 21 11 21

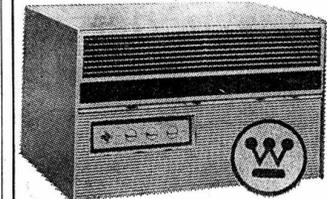
Meubles de Style
Chambres à coucher
Salles à manger
Salons, commodes, etc
Bibliothèques par éléments
plus de 100 combinaisons
Ch. Gaudard
1700 FRIBOURG
Route des Alpes 5. Tél. (037) 22 12 34



VOUS LAISSEZ-VOUS ÉTUIVER ?
Westinghouse offre de la fraîcheur réglable, donc du confort pour vous et vos clients.

Pour la climatisation de vos locaux, choisissez l'expérience et le bon service de

Westinghouse



Vente et service

**CLAUDE
DUCOMMUN**
ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 ☎ 25 28 00 Neuchâtel

PANISSOU
Côtes de Provence - Rosé
Une exclusivité SANDOZ & CIE,
Peseux ☎ 31 51 77.

OFFRES D'EMPLOIS
Gain accessoire

Maison de Neuchâtel engagerait personne soigneuse pour aider à l'entretien quotidien de bureaux. Salaire intéressant. Entrée en fonctions immédiate ou à convenir. Faire offres sous chiffres FG 1492 au bureau du journal.

Boulangerie-pâtisserie
Pierre Jeanneret,
fbg de la Gare 13, Neuchâtel
cherche

boulangier-pâtissier
Libre le dimanche.
Faire offres ou se présenter.
Tél. (038) 25 40 46.

**Répondez,
s. v. p.,
aux offres
sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographes et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis
de Neuchâtel

CAMPAGNE PUBLICITAIRE

Nous cherchons, pour la région Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds - Jura bernois, un

JEUNE HOMME

pour les périodes du 29 juin au 15 juillet et du 2 août au 30 août.

Conditions :
— intérêt pour salaire élevé
— 25 ans révolus
— permis de conduire cat. A
— initiative

Veillez vous adresser à :
Direct Mail Compagny, Delsbergeralle 78
4000 Bâle. Tél. (061) 35 87 06.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE
LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage

habiles dactylos

pour la composition de textes pour nos journaux, sur machines à écrire

Formation dans l'entreprise.

Service : demi-poste 4 h, le matin ou 4 h, l'après-midi ou 4 h en soirée selon entente.

Salaire intéressant.

Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-vous :
Tél. (038) 25 65 01 (Interne 278).

S. Chateney S.A.
Vins en gros
Neuchâtel

cherche :

un chauffeur

détenteur
du permis de conduire D ;

**une dame
ou demoiselle**

pour travaux de préparation aux
entrepôts ;

un homme

(éventuellement retraité)
pour petites réparations et travaux divers, horaire selon entente.
Nous offrons : ambiance agréable, prestations sociales, semaine de 5 jours.

Se présenter ou téléphoner au
25 11 33, heures de bureau.

On cherche
jeune fille

de 18 à 20 ans,
pouvant aider
au ménage et tenir
compagnie
à personne
handicapée. Nourrie,
logée, Gages
à convenir. Durée :
6 mois à un an.
Ecrire sous chiffres
à A 61592-18
à Publicitas,
1211 Genève 3.

La Rotonde
engagerait, pour le
1er juillet ou date
à convenir,

**un serveur
ou
une serveuse**

Horaires : 16 à
24 heures.
Faire offres
au 24 48 48.

MÉCANICIEN

pour travaux variés :
tournage, rectifiage, montage
d'appareils et moteurs électri-
ques.

Bon salaire à ouvrier ayant quel-
ques années de pratique.
Ambiance de travail agréable.

Avantages sociaux.

J.-C. QUARTIER
fabrique de moteurs, Areuse.
Tél. 42 12 66.

Confiserie tea-room cherche

SERVEUSE

S'adresser à la
confiserie SCHMID,
tél. 25 14 44 ou 25 85 66 (le soir).

Commerce d'alimentation
de Colombier cherche

une vendeuse auxiliaire

pour quelques demi-journées par
semaine. Tél. (038) 41 24 70.

Bell

cherche pour Neuchâtel un

CHAUFFEUR

en possession du permis de con-
duire D pour poids lourds.

Horaires de travail régulier, semai-
ne de 5 jours.

Bonnes conditions de salaire. Cais-
se de retraite.

Faire offres à BELL S.A.,
Charrière 80,
2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 22 49 45.

Sténos - dactylos Employées de bureaux

Nous avons du travail tem-
poraire « sur mesure » à vous
proposer. Où, quand et pour
combien de temps ? A vous
d'en décider. Bons salaires
avantages sociaux.



rue de l'Hôpital 19,
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 74 14

Bureau d'ingénieurs civils,
Lausanne et Yverdon,
engage tout de suite

DESSINATEURS EN BÉTON ARMÉ

Place stable, travaux variés et inté-
ressants, conditions de travail agréa-
bles.

Adresser offres sous chiffres PV
26727 avec références et prétentions
de salaires, à Publicitas,
1002 Lausanne.

Le restaurant «Le JURA»

engagerait pour début août :

1 cuisinier

1 fille de buffet

1 garçon d'office

Se présenter ou téléphoner au
(038) 25 14 10 avant le 12 juillet.

Restaurant de campagne,
bonne renommée, cherche
JEUNE SOMMELIÈRE

connaissant les 2 services.
Studio à disposition.

Nous cherchons, pour un important groupe horloger en pleine expansion de la région de Bienne-Soleure, un

chef d'achats

Il sera responsable de l'approvisionnement des éléments constitutifs de la montre ; il contactera notamment les fournisseurs, prendra les décisions nécessaires et surveillera les livraisons.

De bonnes connaissances de la branche et des langues allemande et française sont indispensables. Nous désirons confier ce poste très indépendant et bien rétribué à un collaborateur ambitieux et relativement jeune. Nous cherchons également, pour le même groupe, le

responsable du département comptabilité

Le nouveau collaborateur se verra confier la comptabilité financière et d'entreprise. Il sera subordonné directement à la Direction, qu'il conseillera dans toutes les questions de son ressort.

Ce poste intéressant, qui offre la possibilité de nombreux contacts internationaux, conviendrait particulièrement à un jeune comptable titulaire du diplôme fédéral. La préférence sera donnée à un candidat bénéficiant d'une expérience pratique, et désireux de parvenir à la position de directeur administratif et chef du personnel. La connaissance des langues allemande et française est indispensable.

Si l'un de ces postes vous intéresse, nous vous prions de bien vouloir prendre contact par écrit ou par téléphone avec notre collaborateur, M. Hasenböhler, à Bienne, tél. (031) 22 03 82, qui vous fournira tout renseignement complémentaire. Nous vous assurons de la plus grande discrétion et ne dévoilerons votre identité à notre mandant qu'avec votre assentiment.

FIDUCIAIRE GÉNÉRALE S.A.

ATAG-Consells d'entreprises

BERNE
Schauplatzgasse 21

ZURICH
Bleicherweg 21

BALE
Aeschengraben 9



Micromécanique S.A.
cherche

employé (e) de bureau

éventuellement à la demi-journée,
pour travaux variés (correspon-
dances française et allemande si
possible, facturation, etc).
Bon salaire, avantages sociaux,
ambiance agréable.

Faire offres à
Micromécanique S.A.
Draizes 77, 2006 Neuchâtel.
Tél. 31 25 75.

CHAUFFEUR

expérimenté, permis poids lourd
pour camion basculant, serait en-
gagé pour date à convenir.
Faire offres à
René BARONI, transports,
Vernes 14 2013 Colombier.
Tél. (038.) 41 23 27.

Fabrique de fournitures,
d'horlogerie
Bernard STEFFEN
16, rue des Bornelets,
2525 le Landeron,
tél. 51 36 41

engagerait tout de suite ou pour
date à convenir :

OUVRIER-MANŒUVRE OUVRIÈRES

pour travaux d'ébauches en at-
elier (débutant serait mis au cou-
rant), semaine de cinq jours. Tous
les avantages sociaux de la bran-
che horlogère. Suisse ou étranger
autorisé. Se présenter ou faire
offres.

Nous engageons tout de suite un
bon

vendeur-autos

Très bon salaire à personne capable
et expérimentée. Prestations sociales
habituelles. Se présenter sur rendez-
vous au
GARAGE MARIO BARDO
Sablons 47 Neuchâtel Tél. 24 18 42

On cherche, pour le 15 juillet ou
date à convenir,

garçon de cuisine

Nourri, logé blanchi.
Semaine de 5 jours.
Tél. (038) 33 23 39.

Nous cherchons,
pour entrée immédiate,

MONTEUR

pour poste à responsabilités.

AIDE-MONTEUR

Tél. 33 27 71.

Nous cherchons,
pour entrée immédiate, à Boudry

un aide-magasinière

Etudiant accepté.
Tous les matins.
Bonne rétribution.
René Rein, Boudry.
Tél. (038) 42 18 64.

Nous engageons

COUPLE SERVICEMEN

sérieux et capable d'assumer les res-
ponsabilités d'une station d'essence
en ville. Place intéressante. Bon sa-
laire, prestations sociales légales.
Urgent.

Adresser offres écrites à HI 1494
au bureau du journal.

J'engage

OUVRIER

pour travaux
de garage et
de démolition.

Bruno Borer,
démolition d'autos,
2006 Neuchâtel.
Tél. 31 66 66.

Dem. d'emplois

Je cherche place de

**chauffeur-
concierge**

Faire offres sous
chiffres à KJ 1480
au bureau
du journal.

Cadre technico-commercial

expérience, organisation de chantiers, plani-
fication, décompte et factures, aimant
contact avec maîtres d'état et monteurs, cher-
che situation intéressante et stable en vue
de se fixer, région Yverdon-Neuchâtel.
Date d'entrée à convenir.
Faire offres, ou prendre contact en écrit-
vure sous chiffres LI 1454 au bureau du
journal.

Jeune employée de commerce

avec diplôme SKV, et bonnes connaissances
de français, cherche place à Neuchâtel pour
le 1er juillet 1971.
Adresser offres à Ch. Zehnder, case pos-
tale 8, 7304 Maiefeld.

Jeune

DÉCORATEUR

24 ans, Français, cherche emploi. Libre
tout de suite.

Faire offres sous chiffres P 42-471,700 à
Publicitas, 1401 Yverdon.

Etudiante âgée de 14 ans cherche

EMPLOI

pendant les vacances, du 10 juillet au 20
août, dans ménage avec petits enfants,
pour apprendre la langue française.
Familie Halter, poste,
6074 Giswil.
Tél. (041) 68 15 55.

**Jeune
employée**

possédant maturité
commerciale
cherche emploi
dans département
comptabilité.

Faire offres sous
chiffres 10492 à
Publicitas S.A.
2720 Tramelan.

Dem. à acheter

J'achète
collections de
timbres-poste

récents ou anciens
(suisse de préférence)
Case postale 880
2001 Neuchâtel

Nous cherchons
à acheter

**livres
anciens**

ainsi que
bibliothèques
entières,
gravures anciennes.
Tél. (038) 24 12 21
(14-16 h).
(038) 24 65 45.

COMMERCES

**Horlogerie-
bijouterie**

à remettre dans ville
de la Riviera
vaudoise, 28.000 fr.,
marchandise
comprise, 2 belles
vitrines + 2
pièces,
cuisine, W.-C.
Agence Immobilière
James-A. Vogel,
Montreux.

A remettre

dans la région plusieurs

boulangeries-pâtisseries

(financement assuré - discrétion
garantie).
Adresser offres écrites à CB 1472
au bureau du journal.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Pour la lutte contre la tuberculose

De notre rédaction de Bienne :

Il existe à Bienne une société pour la lutte contre la tuberculose avec son dispensaire. Une grande partie de la population n'a aucune idée de l'état actuel de cette maladie qui n'a pas disparu, comme on le pense. La société de la lutte contre la tuberculose étend encore son activité au domaine des maladies asthmatiques, maladie s'aggravant chaque année, augmentation due en partie à la pollution de l'air.

Le rapport de cette société vient de nous parvenir, nous en extrayons quelques passages :

« Le président M. Albert Faver, ancien directeur des œuvres sociales dit notamment que selon le rapport de l'assistance sociale, le nombre des personnes en danger et le nombre des malades a augmenté durant l'exercice écoulé. En effet ce chiffre, se montait à 344 cas pour atteindre à fin 1970, 358, soit une augmentation de 14 cas ».

Une preuve que la tuberculose n'est pas encore éliminée.

En ce qui concerne les maladies asthmatiques, leur nombre n'est pas non plus en diminution, mais au contraire en progression.

Lors de l'établissement du rapport annuel de l'année dernière, nous avions craint un déficit dans les comptes, vu l'augmentation considérable des frais de cures. Cette appréhension s'est révélée exacte. Le surplus des dépenses s'élève à 4402 francs. De ce fait, la société dépend encore de la générosité publique qui nous l'espérons continuera à soutenir généreusement cette œuvre.

Quant au docteur M. Taddei voici ce qu'il déclare dans son rapport médical :

« Alors qu'on souligne, surtout dans la presse profane, une diminution des cas de tuberculose, nous constatons par contre que le nombre des nouvelles admissions à notre Dispensaire ne paraît pas fléchir ces dernières années (92 en 1968, dont 13 cas bacillaires, 88 en 1969, dont 16 bacillaires, 90 en 1970 dont 11 bacillaires). Nous constatons plutôt une diminution des cas hospitalisés (66 en 1968, 47 en 1969, 39 en 1970).

Depuis quelques années, le Dispensaire s'occupe aussi des asthmatiques, tout en laissant aux médecins pratiquants le soin et la responsabilité de les traiter. En 1970, 17 nouveaux cas se sont ajoutés aux 60 asthmatiques déjà suivis l'année précédente. 56 pour cent de nos asthmatiques du sexe masculin sont âgés de plus de 61 ans. Nous voyons là (encore plus que dans les cas de tuberculose, où le plus gros lot se recrute dans

le groupe d'âge de 30 à 40 ans) que les asthmatiques, qui ont recours à nos soins, sont des patients âgés.

Quelqu'un a écrit que le bonheur est la résultante d'un équilibre heureux entre la santé du corps, celle de l'esprit et la salubrité du milieu ambiant, ou — ainsi qu'on aime l'appeler aujourd'hui — de l'environnement. Nos fonctions nous ont permis, déjà avant l'année de la protection de la nature, de nous pencher surtout sur le problème lancinant de la pollution de l'air qu'il s'agit de la pollution individuelle, due à l'usage du tabac, ou de la pollution collective due aux millions de tonnes de polluants rejetées chaque année dans l'atmosphère. On a calculé que la seule région de Washington est arrosée quotidiennement par 35 tonnes de polluants provenant des avions qui partent des aéroports voisins ; partout les cheminées d'usines et les foyers domestiques rejettent dans l'atmosphère, par millions de tonnes, des oxydes de carbone, de soufre et d'azote, qui sont tous toxiques ; encore de l'oxyde de carbone, du gaz carbonique, des hydrocarbures imbrûlés sont déversés dans l'air par les moteurs des voitures, les fibres d'amiante perdues par l'usage des patins de freins et le plomb contenu dans l'essence-super employée par ces mêmes voitures se retrouvent entièrement dans la rue. Mais on ne doit pas oublier pour autant qu'une seule cigarette déverse trois fois plus de carboxyhémoglobine qu'une exposition de trois heures dans une rue aux heures de pointe de la circulation.

Le fumeur est donc au premier rang en même temps responsable et victime de la pollution de l'air, puisqu'il paie le plus haut tribut comme candidat aux bronchites chroniques et à l'emphysème, ainsi qu'aux cancers bronchiques.

Nous pensons qu'il est nécessaire et urgent de procéder à un assainissement de l'environnement. Cette mesure (qui devrait être prônée et incitée par les autorités sanitaires et par les associations

à qui tient à cœur la santé du public devrait être doublée d'une autodiscipline, éveillée peut-être par des campagnes de presse et par le bon exemple de milieux responsables, tendant à l'abolition du fléau du tabac.

QUELQUES CHIFFRES

Les dépenses se sont élevées à 67.624 fr. 75 et les recettes sont de 63.222 fr. 50. D'où un excédent de dépenses de 4402 fr. 25.

Quant aux subventions, elles sont les suivantes : Confédération : 16.181 francs ; Canton de Berne : 22.249 francs, pour les asthmatiques : 2.163 francs ; Ville de Bienne : 6000 francs ; diverses organisations et fabriques : 7000 francs.

Prochaine séance du Conseil de ville de Moutier

La prochaine séance du Conseil de ville de Moutier se tiendra le lundi 28 juin à 19 h au Foyer. A l'ordre du jour : comptes communaux, rapport sur la situation financière, arrêté du Conseil de ville concernant la modification de l'art. 33 du règlement sur les rapports de services des membres des autorités et du personnel de l'administration communale, arrêté concernant l'achat de la parcelle à M. Gammater, élection d'un instituteur. Enfin réponses à différentes interventions au total neuf.

Au Synode de l'Eglise réformée

Sous la présidence de M. Edgar Sautelin de Reconvilier, le Synode de l'Eglise réformée a siégé à Berne mardi 22 et mercredi 23 juin. Outre l'examen du rapport d'activité et des comptes de 1970, deux grandes questions figuraient à l'ordre du jour.

La première concerne la création d'une caisse de compensation entre les paroisses réformées de tout le canton. C'est un vœu ancien (motions de 1951 et 1964) qui semble devoir se réaliser pour 1972.

Par l'impôt ecclésiastique, les paroisses reçoivent des moyens davantage en rapport avec la situation économique de leur commune qu'avec les tâches spirituelles, sociales et matérielles qui leur incombent. D'où des disproportions. Telle paroisse peut se payer des installations ultramodernes ; telle autre n'arrive pas à entretenir ou à rénover une modeste chapelle. La Caisse centrale de l'Eglise, elle-même tributaire des paroisses, n'a que des moyens très limités

pour aider les paroisses financièrement faibles. Ainsi la Caisse centrale de l'Eglise a un budget plus de trois fois inférieur à celui de la paroisse générale de Berne.

Le synode a approuvé unanimement un préavis à un décret instituant une compensation financière entre les paroisses réformées du canton de Berne. Le projet de décret sera soumis l'automne prochain par le gouvernement au Grand conseil. Il prévoit que toutes les paroisses verseront un montant proportionnel au rendement de leurs impôts, en tout probablement un peu plus d'un million. Cette somme sera répartie chaque année, pour les 60 %, entre les paroisses désavantagées : 30 à 40 en tout, soit 4 dans le Jura (probablement La Ferrière, Sorbetan, Franches-Montagnes, Porrentruy). Les autres 40 % seront répartis par le Conseil synodal pour subventionner dans ces paroisses d'éventuelles constructions et rénovations. Le fonds de compensation serait administré par le services de l'Etat.

A revoir !



A la rue de Fribourg avec le parquage des automobiles des deux côtés de la chaussée, il est pratiquement impossible d'effectuer un croisement, comme en témoigne notre photographie !

CARNET DU JOUR

CINEMAS

Apollo : 15 h et 20 h 15, Komm nur mein Liebestes Vögelchen. 17 h 30, Pour quelques dollars de plus.
Capitole : 20 h 15, dimanche à 15 h et 20 h 15, Je suis un névrosé.
Elite : 15 h, 18 h 30 et 20 h 30, Cul-de-sac.
Lido : 15 h et 20 h 15, Passions sexuelles.
Mémo : 15 h et 20 h, La Vallée des ombres rouges — Italian secret service jusqu'au 29 juin.
Palace : 15 h et 20 h 15, Ya, Ya, mon général.
Rex : 15 h et 20 h 15, The Music Lovers ; 17 h 45, Histoires extraordinaires.
Scala : 15 h et 20 h 15, Il était une fois dans l'ouest.
Studio : 15 h et 20 h 15, Sexy Girls von Zeta One. 22 h 30, Wilde Körper.

DIVERTISSEMENTS

Astoria : concert.
Bonne-Auberge : Divertissement musical.
Café-Bar Saint-Pauli : divertissement musical.
City-Centre : Divertissement musical.
Chambord Night-Club : danse.
Domino : attractions et danse (dimanche fermé).
Fantasio : attractions et danse.
Seefels : Disc-Jockey.
Hôtel de la Rotonde : divertissement musical.
Stadthaus Nidau : danse.
Bar La Chartreuse : musique.
Club-Palace : Pianiste.
Beau-Rivage : danse.

EXPOSITIONS

Galerie Form-Light : Quai du Bas 108 : Exposition permanente Alma Rossini.

Galerie Lydie Ray : Rue Centrale 14 : Exposition permanente d'œuvres de Fofoli, Friboulet, Rummel, Kirschka, Lambert.
Galerie Pop Art : Cuno Röthlisberger.
Galerie 57 : Exposition de sculptures de Michel Engel.
Galerie d'Art, Lyss : Exposition Ruth et Fred Stauffer.
Galerie Flury : Exposition de 20 graphistes.
Médecins pour cas urgents : Les jeudis, dimanches et fêtes générales : le téléphone 6 55 66 (police municipale) indiquera les adresses des médecins de service.
Dentiste : Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.
Pharmacie de nuit et du dimanche : Jusqu'au 3 juillet : Pharmacie Adler, Dr L. Friedli, rue Centrale 25, téléphone 2 26 76.
Service permanent du jeudi : Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 16, téléphone 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, téléphone 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, téléphone 2 40 05.
Bureau de renseignements : rue Rechberger 5, tél. 6 62 62.
Plages de Bienne et de Nidau, piscine ouverte : Ouvertes.
Braderie, dès le matin ambiance de la Braderie à 18 h. Bataille de confetti et arrivée du rallye international d'automobiles, de 19 h 30 à 3 h, danse sur les podiums.
DIMANCHE
Cinéma - divertissement - expositions : Mémo programme que samedi
Braderie, de 10 - 10 h 30 : Concert par les fanfares de la ville, 10 h 45 La Marche.
Cinéma - divertissement - expositions : Mé-11 h, distribution des prix du rallye automobile au Palais des congrès, 14 h 30, Grand corso fleuri.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Aimeriez-vous participer au développement de notre société située à proximité immédiate de Zurich ?

Nous cherchons un

assistant et remplaçant de notre chef comptable

Pour ce poste, vous devriez vous adapter rapidement aux nouvelles tâches qui vous seront confiées et être ainsi à même de remplacer efficacement le chef de service. Vous devriez également pouvoir diriger un groupe de 20 personnes avec tact et fermeté et entretenir l'ambiance de bonne collaboration.

En dehors d'une parfaite formation professionnelle et quelques années de pratique, il est indispensable que vous sachiez l'allemand et le français et que vous soyez habitué à prendre des responsabilités et à maintenir un contact étroit avec les autres services de l'entreprise. Des connaissances de l'informatique seraient souhaitables.

Nous offrons aux candidats (âge idéal 30 à 35 ans) un poste à responsabilités doté d'appointements en conséquence, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande maison.

Téléphonez-nous, nous vous donnerons volontiers d'autres renseignements.

RENAULT (SUISSE) S.A.

Service du personnel
 8105 Regensdorf
 Tél. (051) 71 10 10.

LA SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE-ZÜRICH

RENTENANSTALT

cherche, pour son groupe d'immeubles sis à Lancy (Tivoli Résidence), chemin du Fief de Chapitre 1-7,

1 jardinier-concierge professionnel

Entrée en fonction : 1er octobre 1971 ou date à convenir. Avantages sociaux.

La préférence sera donnée à un candidat suisse âgé de moins de 40 ans.

Adresser offres, avec curriculum vitae, à : Société Technique S.A., gérance d'immeubles, chemin Rieu 8, 1208 Genève.

L'Office intercantonal de contrôle des médicaments, à Berne, cherche

TRADUCTEUR à plein temps

de langue maternelle française. Le titulaire de ce poste sera chargé de toutes les traductions importantes d'allemand en français. La préférence sera donnée à un licencié ès lettres.

Entrée en fonction à convenir.

Bonnes conditions de travail et de traitement ; caisse de retraite.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, d'une photo et des prétentions de salaire, doivent être adressées à la Direction de l'Office intercantonal de contrôle des médicaments, Erlachstrasse 8, 3000 Berne 9.



Nous cherchons, pour notre petit central de téléphone et pour la réception, une

PERSONNE

ayant de bonnes connaissances d'allemand et de français, ainsi que quelques années de pratique.

De plus, elle devrait être capable d'exécuter quelques travaux de bureau. Les intéressées sont priées de téléphoner au No (032) 83 13 33 ou d'envoyer le talon ci-dessous.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE RADIOELECTRIQUE Usine de Gals 2076 Gals

Nom : _____ Prénom : _____
 Année de naissance : _____ Activité actuelle : _____
 Lieu : _____ Rue : _____ Tél. : _____



Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

1 mécanicien-ajusteur

pour travail indépendant de montage en usine

NOUS OFFRONS :

- salaire en rapport avec les capacités,
- travail intéressant et varié,
- ambiance agréable,
- fonds de prévoyance,
- transport assuré depuis Neuchâtel ou la Neuveville.

Veuillez nous adresser votre offre ou vous présenter, après entente téléphonique.

EMILE EGGER & Cie S.A.

Fabrique de pompes et de machines

2088 CRESSIER (NE) Tél. (038) 47 12 17



JURACIME S.A.

Fabrique de ciment
 2087 CORNAUX (NE)

cherche

des ouvriers

pour ses services de fabrication et d'expédition. Statut d'employé et salaire mensuel.

Places de travail stables.

Heures normales de travail.

Bonne organisation sociale.

Entrée : immédiate ou à convenir.

Offres de service : écrire ou téléphoner à la DIRECTION DE JURACIME S.A., 2087 CORNAUX (NE) Tél. (038) 47 13 91.

Une centaine d'articles que nous offrons à 5 francs seulement! (sur tables spéciales)



Slips messieurs, coton interlock marine et ciel. Le multipack de 2 pièces 5.-



Livre à colorier et un étui de 12 crayons de couleur 5.-



Pour le vin, la bière, le whisky, les jus, set de 6 verres décor «pop» 5.-



Slips dames, en papier, blanc, ciel ou rose. La chaîne de 12 pièces 5.-



Drap de plage aux rayures multicolores, 70x110 cm. 5.-

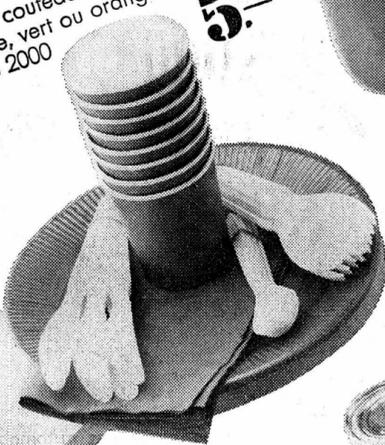


Parapluie en plastique transparent rouge, vert ou bleu 5.-

Garniture W.C., plastique rouge ou jaune: 5.-



Party set pour 8 personnes: gobelets, assiettes, fourchettes, cuillères, couteaux, serviettes, en rouge, vert ou orange, notre marque 2000 5.-



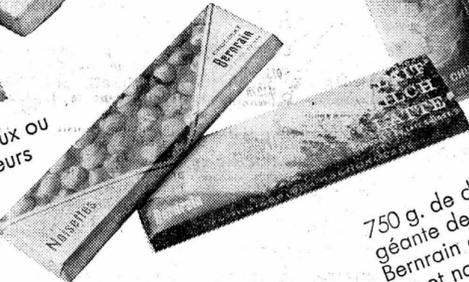
Bain de mousse au pin, le bidon familial de 2 1/2 l. 5.-

Combi-pack de boîtes de fruits: 1 boîte ananas Dôle, 1 boîte poires William Jolly, 1 boîte cerises Diga et 1 boîte abricots Majestic 5.-



750 g. de chocolat: 1 tablette géante de 350 g. et 1 tablette lait et noisettes de 400 g. 5.-

Collier de perles, un, deux ou trois rangs, deux longueurs 5.-



TOUT A 5 FRANCS

armourins neuchâtel

A vendre

EPAGNEUL BRETON, avec pedigree; vacine, très affectueux. Tél. (037) 43 20 05.

ROBE DE MARIEE COMPLETE, taille 38, joli modèle Pronuptia, 250 fr. Téléphone (038) 51 33 47.

MACHINE A COUDRE BERNINA zigzag Bon état. Rue Haute 18, Colombier.

MAGNIFIQUE ROBE DE MARIEE, satin, avec traîne, taille 38. Etat de neuf; téléphone (038) 33 34 13.

FRIGO 128 LITRES en très bon état, prix à discuter. Tél. 41 15 08.

KIOSQUE-REMORQUE démontable. Téléphone 25 23 73.

FRIGO 160 litres. Tél. 25 13 90.

LOT D'HABITS pour homme, grandeur 50, chemises 41, sous-vêtements grandeur 8, chaussures 44, en très bon état. Bas prix. Tél. 25 20 77, heures des repas.

CERISES. S'adresser à Georges Schumacher, à Wavre. Tél. 33 16 50.

PETITE CHATTE siamoise du printemps, affectueuse et très propre. Tél. (038) 53 17 29 après 18 heures.

FRIGO Bosch 135 litres; petite essoreuse. Tél. 41 32 38.

VELO POUR GARCON de 7 à 8 ans. Téléphone 24 26 34.

FRIGO BAUKNECHT 135 litres, en bon état. Tél. 31 42 15.

BEAU POTAGER à bois, émaillé. Téléphone 24 09 42.

100 LIVRES POLICIERS 80 francs. Téléphone 33 33 32.

CHIOTS (Lassie) colles, lévriers, 9 mois, à céder contre bons soins. Raison de santé. Tél. (038) 41 23 13.

CUISINIERE ELECTRIQUE THERMA, 3 plaques, état neuf. Prix à discuter. Téléphone 51 36 63.

SALLE A MANGER, chêne massif; meubles de salon, le tout en parfait état. Téléphoner le soir de 19 à 20 h et le samedi de 14 h 30 à 17 h au 25 44 77.

SALON CONFORTABLE, très bon état. Recouvert velours cerise, style regency. Prix avantageux, cause départ. Tél. (032) 88 13 17 vendredi et samedi, le matin.

BATEAU SKI-FLASH, 4 places, avec amarrage pour l'été 1971. Tél. 24 06 54.

PETIT CHALET POUR WEEK-END, en bon état. Prix à discuter. Tél. 53 35 40.

A louer

COSTA-BRAVA villa 7 lits, libre jusqu'au 15 juillet et dès 29 août; appartement 5 lits, libre dès 22 août. Tél. (038) 67 11 23.

CHAMBRE A 2 LITS, part cuisine, salle de bains, Serrières, quai Suchard 12. Téléphone 24 08 13.

CHAMBRE INDEPENDANTE, couvert pour auto, quartier Monruz. Tél. 24 00 79.

CHAMBRE avec eau courante, pour jeune fille, pour le 1er juillet. Tél. 25 89 76.

BOUDRY, CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, avec W.C., libre immédiatement. Tél. 41 20 54.

JOLIE CHAMBRE à jeune fille, part à la salle de bains. Tél. 25 32 20.

BEVAIX CHAMBRE INDEPENDANTE part à la salle de bains. Tél. 46 14 86.

CHAMBRE MEUBLEE MODERNE, A BOUDRY; part à la salle de bains. Possibilité de cuisiner. Libre début juillet. Téléphone 33 23 62.

PESEUX, à jeune homme sérieux, chambre avec salle de bains, libre immédiatement. Tél. 31 32 68.

2 1/2 PIECES, confort, dès le 24 juillet, à Cornaux. Tél. 47 17 58.

JOLIE CHAMBRE à jeune fille sérieuse. Téléphone 24 10 41.

LOCAL à l'usage d'entrepôt et garde-meubles. Tél. 25 82 82.

ATTIQUE 4 1/2 pièces, tout confort, cheminée, vue imprenable, 520 fr. plus charges, dès le 15 septembre. Adresser offres écrites à AB 1486 au bureau du journal.

POUDRIERES, BELLE CHAMBRE avec accès à la salle de bains. Demander l'adresse du No 1490 au bureau du journal.

LOCAUX 400 M2 avec bureau, éventuellement divisibles, avec ou sans promesse de vente. Tél. 25 51 50.

CHAMBRE MEUBLEE, sans confort. Ne fait pas la chambre, ne fournit pas le linge. Marti, Boine 49, 4me étage, à partir de 20 h 30. Tél. 25 60 75.

LOCAL COMMERCIAL à la Grand-Rue, Pesieux, 24 m2. S'adresser à M. Berliani, tél. 31 38 35.

BEVAIX, BELLE CHAMBRE indépendante meublée, avec douche, W.C. Libre immédiatement, 187 fr., charges comprises. Tél. 46 16 44.

Demandes d'emplois

SECRETAIRE MEDICALE cherche occupation l'après-midi. Tél. 24 68 34, le soir.

ETUDIANTE EN PEDAGOGIE cherche place pour garder des enfants, au mois d'août. Tél. 24 77 60.

ETUDIANTE REMPLACERAIT serveuse du 2 au 28 août. Adresser offres écrites à 266-860 au bureau du journal.

JEUNE HOMME, 14 ans, vélomoteur, cherche occupation rémunérée pendant les 3 dernières semaines de juillet. Tél. 25 01 60, heures des repas.

JEUNE FILLE, Suisse allemande, 15 1/2 ans, cherche place pour garder les enfants dans famille ou home d'enfants pendant les vacances d'été: 12 juillet - 7 août. Adresser offres à Mme H. Traber, Gierchstrasse 3, 8603 Schwerzenbach (ZH). Tél. (051) 85 41 20.

PERFORATRICE - VERIFICATRICE IBM 024.029, 5 ans de pratique, cherche emploi à Neuchâtel pour début septembre 1971. Ecrire à JG 1452 au bureau du journal.

Demandes à acheter

VELO DE COURSE, occasion, 10 vitesses, bon état. Tél. (038) 53 14 29.

ARMOIRE A HABITS 4 portes, noyer, en bon état. Tél. 25 14 14 ou 31 63 81.

Divers

« TOUS LES ATOMES de la terre portent témoignage, ô mon Seigneur, de la grandeur de Ta puissance. » Foi Baha'ie, case postale 613. Tél. 31 23 62.

JEUNE HOMME 22 ANS, grand, sportif, individualiste, cultivé, aimant vie naturelle, arts, voyages et aventures, cherche la jeune fille aux caractéristiques similaires. Ecrire à EF 1491 au bureau du journal.

JE CHERCHE JEUNE CHIEN, un mois maximum. Tél. (038) 24 65 23, de 10 à 12 heures.

QUELLE JEUNE FILLE de 18 à 20 ans désire correspondre avec bachelier de 20 ans, Tunisien, à Tunis? Tél. (038) 51 23 62, heures des repas.

VACANCES - REPOS - CONVALESCENCE Changement d'air. Bons soins. Tél. (038) 57 16 56.

JE CHERCHE A GARDER CHIEN de moyenne grandeur, du 15 juillet au 8 août. Tél. 31 37 90.

ASTROLOGIE. Amour, santé, argent, études, réussite. Tél. (038) 33 23 62 - 8 à 14 h.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Offres d'emplois

ETUDIANTE OU PERSONNE active pour remplacement du 15 juillet au 15 août. Tél. 24 06 54.

AIDE DE MENAGE tous les matins ou selon entente, dès le 10 juillet jusqu'à fin août, à l'est du Val-de-Ruz. Case postale 798, Neuchâtel.

FAMILLE SUISSE ALLEMANDE habitant près de Zurich, avec 2 enfants 3 et 5 ans, cherche jeune fille. Renseignements: tél. (038) 31 77 68, le matin.

NOUS CHERCHONS PERSONNE de confiance pour aider à la vente, à notre banc de légumes, au marché, chaque samedi matin. Tél. (038) 33 18 62.

A LONDRES, bonne famille; temps libre. Facilité pour cours d'anglais à l'école et à domicile. Entrée 15 août ou à convenir. Renseignements: tél. (037) 77 15 21.

Demandes à louer

URGENT couple sans enfants cherche petit logement, avec ou sans confort, à Neuchâtel ou environs. Ecrire à case postale 41, 2022 Bevaix.

IMMEDIATEMENT OU DES 1ER JUILLET, chambre meublée, si possible indépendante, pour monsieur soigneux, douche ou salle de bains désirée; Neuchâtel ou Vignoble. Téléphoner au (038) 41 24 46 - A. Colomb.

LOCAL OU VIEIL APPARTEMENT avec W.C., chauffage, eau courante, Neuchâtel ou environs. Tél. 24 72 42.

CHAMBRE indépendante au centre, pour le 1er juillet, pour jeune homme. Adresser offres écrites à CD 1488 au bureau du journal.

DAME SEULE cherche appartement de 2 pièces, ou studio avec cuisine, avec confort. Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à BP 1143, au bureau du journal.

PERSONNE SOLVABLE cherche appartement de 2 pièces ou studio à l'est de la ville, si possible. Adresser offres écrites à 226-850 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2 pièces, pour technicien suisse, à Neuchâtel. Immédiatement ou à convenir. Adresser offres écrites à 246-853 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3 pièces pour le 1er octobre, région Cortaillod. Adresser offres écrites à DY 1433 au bureau du journal.

MEDECIN CHERCHE STUDIO ou petit appartement, meublés ou non, en ville, libres tout de suite. Adresser offres écrites à 296-855 au bureau du journal.

ON CHERCHE APPARTEMENT 2 pièces, à Neuchâtel ou environs, pour les 24 juillet et 24 août. Tél. 24 67 42.

POUR FIN SEPTEMBRE, APPARTEMENT 4 ou 5 pièces, avec jardin, dans situation tranquille. Loyer modéré. Région Neuchâtel, éventuellement Val-de-Ruz. Faire offres sous chiffres à ML 1482 au bureau du journal.



tennis

Pas de surprise dans la cinquième journée du tournoi de Wimbledon

Maîtrise stupéfiante de l'Australien Rod Laver

Les deux grands favoris, les Australiens Rod Laver et John Newcombe, et l'Américain Tom Gorman se sont qualifiés pour les quarts de finale du simple messieurs. Les Australiennes Margaret Court et Kerry Melville, l'Américaine Billie-Jean King et la Française Françoise Durr se sont également qualifiées pour les quarts de finale du simple dames. Tels ont été les faits marquants de la cinquième journée de Wimbledon, au cours de laquelle la pluie fit son apparition pour la première fois.

tout comme l'Américaine Billie-Jean King. Ces deux joueuses se retrouvent en effet en quarts de finale sans avoir concédé le moindre set à leurs adversaires.

résultats

Simple messieurs, 3^e tour : C. Richey (E.U.) tête de série No 6, bat A. Panatta (It) 6-2, 6-2, 6-4. Huitièmes de finale : T.

Gorman (E-U) bat R. Case (Aus) 6-3, 8-6, 6-4; J. Newcombe (Aus) tête de série No 2, bat A. Metreveli (URSS) 9-8, 6-3, 4-6, 6-3; Rod Laver (Aus) tête de série No 1, bat Tom Okker (Hol) 7-5, 6-1, 2-6, 7-5.

Double messieurs, 16^{es} de finale : Nastase-Tiriac (Rou) battent Goven-Proisy (Fr) 6-2, 6-3, 6-4.

Simple dames, huitièmes de finale : B.J. King (E-U) tête de série No 2, bat G. James (G-B) 6-2, 7-5; K. Melville (Aus) bat P. Curtis (E-U) 6-3, 3-6, 6-1; F. Durr

(Fr) bat L. Beaven (G-B) 6-8, 6-1, 6-1; M. Court (Aus) tête de série No 1, bat N. Schaar (Hol) 6-2, 6-1.

Double dames, 2^e tour : Judy Dalton-Virginia Wade (Aus-Gb) battent L. Bassi-L. Pericoli (It) 6-3, 6-4.

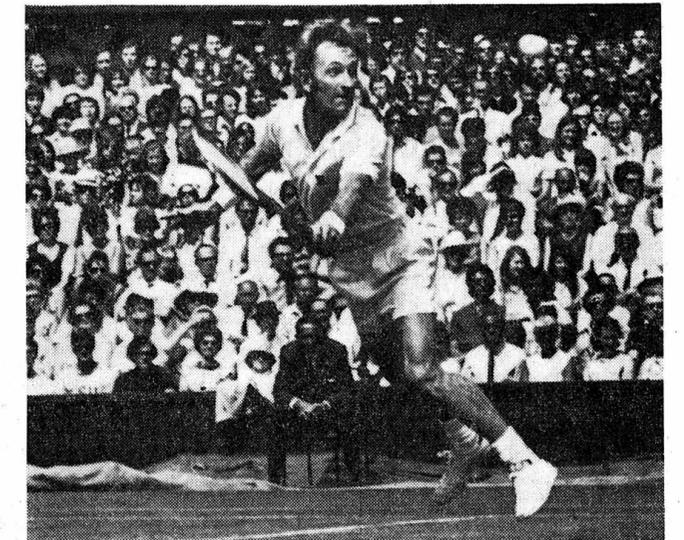
Le T.C.C. Cortaillod promu en 2^eme ligue

L'équipe du Tennis Club Câbles Cortaillod, composée de F. Biedermann, O. de Bosset, M. Fellrath, L. et P. Jacopin, M. Jungen, D. Perrenoud et S. Piller, a lors de sa dernière rencontre l'opposant au T.C. Payerne qu'elle a battu 8-1 obtenu sa promotion en 2^eme ligue.

Elle avait précédemment gagné les rencontres suivantes : Le Sentier 7-2; Sainte-Croix 5-4; Valorbé 9-0.

Ainsi, le club de Cortaillod sera le 4^e du canton à évoluer en 2^eme ligue où il rejoint les Cadolles, le Mail et le Locle.

Dès le 3 juillet, le T.C. Cortaillod participera en outre aux rencontres qui opposeront les premiers des 8 groupes pour l'octroi du titre de champion romand.



IMPLACABLE. — Face au pourtant redoutable Hollandais Tom Okker, Rod Laver (notre cliché) s'est montré implacable en s'imposant de belle manière. (Téléphoto AP)

UN SOLIDE SOVIÉTIQUE

Le tenant du titre John Newcombe, tête de série numéro 2, 27 ans, eut, de son côté, plus de difficultés pour venir à bout du solide Soviétique Alexandre Metreveli. Toutefois, la puissance de l'Australien prévalut, ce dernier l'emportant finalement en quatre sets. Quant à l'Américain Tom Gorman, il se qualifia aisément aux dépens du jeune Australien Case.

Chez les dames aussi, la tenante du titre, Margaret Court, prouva sa maîtrise,

Déception et espoir pour le T.C. Neuchâtel

La journée de dimanche dernier a été néfaste pour le T.C. Neuchâtel. Il a en effet pratiquement perdu toutes ses chances d'accéder à la première ligue l'an prochain.

La première équipe neuchâteloise accueillait en effet l'équipe du T.C. International Genève en quart de finale romande du championnat de deuxième ligue. Or à égalité après les simples, où il faut noter les belles victoires des anciens Cattin et Golaz, et celle de Messerli, les Neuchâtelois ont dû s'incliner dans les doubles. En fait la rencontre a été perdue dans les simples. Sandoz a eu, en simple, une balle de match contre son adversaire, avant de s'incliner. Pour une balle, la rencontre aurait probablement basculé en faveur des Neuchâtelois.

Il reste cependant une toute petite chance pour les joueurs des Cadolles, puisque

cyclisme

Les pronostiqueurs n'oublient pas Motta et Ocana

Mulhouse vit à l'heure du cyclisme : depuis deux jours déjà, la caravane est venue se constituer dans ce chef-lieu de Haut-Rhin, à quelques kilomètres de la frontière helvétique. Une caravane multicolore, qui sera celle du Tour de France 1971.

Hier soir, les coureurs ont, en grande majorité, pris possession des premières chambres d'hôtels pour eux réservées. Les mécaniciens s'affairaient, beaucoup plus qu'ils ne le feront ces prochains jours aux étapes. Car il est de coutume, avant le départ, de mettre au point tout le matériel, avec l'espoir de ne pas en changer par la suite. On pas trop, selon les bons

L'animation règne à Mulhouse avant le départ du Tour de France

Les pronostiqueurs n'oublient pas Motta et Ocana

vouloirs de dame chance. Du côté des «publicitaires», on s'entraînait à avoir le meilleur effet sur le public déjà massivement groupé, toujours aussi curieux de ces choses du vélo qui le fascine.

COURSE NERVEUSE

Autre point d'intérêt à travers la foule des spectateurs et des suiveurs, celui tournant autour du pronostic. On a fort bien

De notre envoyé spécial

dit, hier, ce que sera la Tour de France 1971, son découpage, ses montages aux arrivées, tout contribue à en faire une course nerveuse, difficile. Assez pour battre

Eddy Merckx? Pourquoi pas... La loi des grands nombres pourrait bien parler, encore que le champion belge soit un peu jeune pour - déjà - céder sa place. Mais le destin ne consulte pas les dates de naissance...

DES ATTENTISTES

Pourtant, pour animer la conversation, et chacun y mettant un peu du sien, les éventuels favoris sont nés, les uns après les autres, dans la mêlée. Le principal (Merckx étant hors-concours) : Gianni Motta. Un homme qui «marche», surtout s'il a le moral. L'italien partage d'ailleurs sa cote avec celle de l'Espagnol - de France - Ocana, ces deux coureurs étant des batants, des hommes capables d'attaquer avec élégance et détermination. C'est-à-dire à l'opposé d'un Goesta Pettersson ou d'un

Zoetemelk, trop attentistes, sans panache, mais cités néanmoins.

A l'ordre du jour aussi la façon de faire des premières étapes : ce prolongement d'abord, contre la montre certes, mais non plus individuel. Il faudra donc attendre de savoir quelle est la formation qui a réussi le meilleur temps avant de désigner le maillot jaune. Merckx ne pourrait donc pas être le premier vainqueur, encore que son équipe n'est pas à classer trop loin de celles de tête. Quant à la journée de dimanche, avec ses trois étapes bien distinctes (Mulhouse-Bâle, Bâle-Fribourg en Brisgau et Fribourg-Mulhouse), elle étonne. Pour une entrée en matière, c'est chargé. D'autant plus que ceux qui connaissent les parcours à emprunter font état de difficultés que bien peu soupçonnaient. Peut-être même parmi les coureurs. Serge DOURNOU

INTENSE ACTIVITÉ

De forts adversaires pour la Suisse : l'Allemagne de l'Est et la Hongrie

Le premier tour principal du championnat suisse de groupes à 300 m aura lieu ce week-end. Il est réservé aux équipes de la série A (tirant à la carabine, au mousqueton ou au fusil d'assaut sur la cible à 10 points. Au départ, 160 formations, dont la moitié disparaîtra d'entrée de cause à l'issue de cette confrontation initiale. Du côté neuchâtelois, trois équipes seulement : les Armes Réunies de La Chaux-de-Fonds, Le Landeron et Peseux. Leur avenir? Assez sombre vraisemblablement pour les deux premiers nommés, un peu plus clair tout de même pour la dernière. Mais n'anticipons pas ! Le championnat se déroule d'ordinaire sans tenir le moindre compte des prévisions et mieux vaut s'abstenir d'en prognostiquer à la ronde. Pour les Romands, 33 groupes sur la ligne droite qui vont s'efforcer de sauver les «meubles».

COMBATTANTS REDOUTABLES

Les matchs helvétiques vont recevoir parallèlement, dans les stands de Bienne et de Riedbach, les plus fins guides de l'Allemagne de l'Est et de Hongrie. On a mobilisé, pour la circonstance, nos plus redoutables combattants, dont les Valaisans Joseph Zumofen (au pistolet) et André Rey (au fusil), ainsi que le Lausannois Louis Rossier. Le champion du monde (lausannois) et l'international Rolf Gugolz, de Peseux, seront eux aussi de la fête.

Nos compatriotes ne seront pas à la noce. Leurs adversaires sont d'une telle qualité qu'il leur sera extrêmement difficile de les battre.

Nos tireurs se sont maintenant remis des émotions que leur a causées leur dernière rencontre avec les Autrichiens. Le match

INTENSE ACTIVITÉ

De forts adversaires pour la Suisse : l'Allemagne de l'Est et la Hongrie

qui leur reste à jouer, en cette fin de juin, constitue l'ultime prélude aux championnats de sport militaire qui auront lieu à Thoune du 5 au 10 juillet.

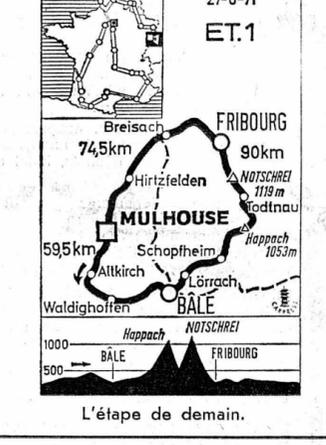
Sans chauvinisme aucun on peut admettre qu'ils se doivent de réaliser, pour l'occasion, des performances dignes du choix du stand. Jusqu'à maintenant, il est vrai, ils n'ont pas donné leur pleine mesure, tant s'en faut...

PARTICIPATION RECORD

Les tireurs fribourgeois viennent d'ajouter un nouveau fleuron à leur couronne en mettant en lice 291 équipes à la première éliminatoire du championnat de groupes à 300 m. La limite des trois cents n'est pas atteinte : mais il s'agit néanmoins d'un nouveau record de participation. Fait à souligner : les équipes au fusil d'assaut, au nombre de 153, sont plus nombreuses que les groupes de la série A. Cela prouve que le fusil d'assaut ne saurait plus être considéré comme le parent pauvre de l'arsenal helvétique.

Sur le plan collectif, la palme à Alterswil en série A pour sa belle moyenne de 442 p. et à Saint-Antoni en série B, qui en possède une de 329,5 p. A titre individuel, notons les 95 p. de Joseph Burgisser, d'Alterswil, en série A, ainsi que les 73 p. en série B de Paul Siffert, d'Ueberstorf.

En conclusion, ajoutons que la Vevèye n'a inscrit que trois équipes en série A dans l'épreuve et aucune au fusil d'assaut. Le moment est revenu de remonter le courant. En revanche, la Singine a aligné 28 équipes en série A et... 47 en série B. D'où le déséquilibre mentionné plus haut ! L.N.



Goesta Pettersson est-il sincère?

«Je fais peut-être une bêtise en prenant le départ du Tour de France; cela ne vaut peut-être pas la peine, car je n'ai aucune chance de gagner. J'aurais dû me contenter, pour cette année, de ma victoire dans le Tour d'Italie», a déclaré le champion suédois Goesta Pettersson. «Aucun cycliste ne peut faire quoi que ce soit contre Merckx. Je ne serais pas étonné qu'il endosse le maillot jaune le premier jour et qu'il le garde jusqu'au bout», a ajouté Pettersson qui estime que Merckx, de surcroît, fait partie de l'équipe la plus forte. Goesta Pettersson, qui avait terminé troisième l'an dernier dans le Tour de France, a conclu en disant qu'il se considérait comme satisfait s'il termine, cette année, dans les cinq premiers, car il y a au moins vingt concurrents capables de prendre la deuxième place derrière Merckx.

athlétisme

Quelques absents de marque: Ryn, Silvester, Young

Une atmosphère de malaise pèse sur les championnats des Etats-Unis

Une atmosphère de malaise pèse sur les championnats des Etats-Unis, qui à quelques individualités près réunissent l'élite de l'athlétisme américain (650 participants) vendredi et samedi, au stade du campus de l'Université de l'Orégon, à Eugene.

CONFLIT

Les athlètes américains et leurs dirigeants ont tout récemment et de justesse évité le

conflit après le désintéressement avoué par la majorité des athlètes envers les Jeux panaméricains de Cali, qu'ils estiment trop peu compétitifs. Les championnats de l'A.A.U. servent traditionnellement d'épreuves de sélection pour former l'équipe nationale, mais bien des vainqueurs et leurs seconds déclineront l'invitation de défendre les couleurs nationales en Colombie pour se rendre de préférence en Europe. Ils adopteront

cette attitude même si elle doit leur coûter leurs places dans la formation qui affrontera l'URSS et une sélection internationale les 2 et 3 juillet à Berkeley, en Californie.

DES ABSENTS

Jim Ryn, Jay Silvester et George Young seront les principaux absents, mais jamais le niveau des championnats n'a été aussi élevé. Si certains records mondiaux doivent

être mis en danger, ce seront tout d'abord ceux du poids avec Randy Matson, toujours capable d'un exploit, du 440 yards haies avec Ralph Mann et du 120 yards haies avec une douzaine de concurrents à 13"75 et moins, dont Willie Davenport, Herv Hall et Rod Milburn. Les talents ne manqueront guère non plus au 440 yards où le titre peut échapper à Lee Evans pour la première fois en six ans.

NOUVELLE VAGUE

Dans les concours, outre le lancer du poids, les sauts en longueur et à la perche sont attendus avec beaucoup d'espoir. James McCallister, Norm Tate et autres Henry Hines devraient fournir les «leaders» au saut en longueur et à la perche; les «anciens» Bob Seagren, John Pennel et Jon Vaughn devront subir l'assaut de la nouvelle vague emmenée par Dave Roberts (5 m 34 samedi dernier).

Les étrangers les plus en vue dans ces championnats seront, dans l'ordre, l'Indien Mohinder Gill au triple saut, le Ghanéen Joshua Ojusu, auteur inattendu d'un saut à 8 m 20 en longueur cette année, et le Français Jacques Accambay au lancer du marteau. Tous trois ont des chances de victoire mais seul Gill partira favori dans sa spécialité.

football

La coupe des Alpes Bâle battu par Lazio dans une belle finale

BALE - LAZIO 1-3 (1-1). MARQUEURS : Manservigi 26^m; Wenger 40^m; Chinaglia 77^m et 87^m (penalty).

BALE : Laufenburger; Kiefer, Mundschin, Siegenthaler, Ramseier; Odermatt, Sundermann, Reich; Balmer, Riener, Wenger. Entraîneur : Benthaus.

ARBITRE : M. Weiland (Allemagne).

NOTES : Stade Saint-Jacques. Temps orange; pluie durant la première mi-temps. Pelouse glissante. 12.000 spectateurs. Deux tirs sur la latte : Fortunato à la 15^m, Sundermann à la 21^m. Bâle change un

joueur à la 46^m : Rahmen pour Reich. Coups de coin : 9-1 (3-1).

Il n'y a pas de match de coupe des Alpes sans incidents et bagarres. C'est dans la nature même du spectacle et de ce qui l'accompagne. Le public italien a envahi le terrain à la 70^m minute : il fallut la police pour lui faire respecter les balustrades.

Le jeu fut parfaitement correct. Il n'y eut ni mauvais coups, ni scènes de théâtre. Si l'on fait abstraction de certains mouvements de foule et de quelques jets de bouteilles, on doit dire que cette finale de la coupe des Alpes atteignit un très haut niveau : elle fut parfois, en première mi-temps, un rythme bien supérieur à celui de notre championnat national. Alors qu'il avait encore sa fraîcheur physique, Bâle joua en pleine décontraction, avec variété et imagination, en mettant en évidence toutes ses qualités techniques. Il domina durant la majeure partie du match. Lazio lui répondit cependant par de vives contre-attaques et le battit dans le dernier quart d'heure, grâce à ses réserves physiques et à son réalisme.

La victoire de Lazio est méritée : elle est le fait d'une équipe solidement soudée, d'une bonne valeur technique et d'une grande habileté dans la contre-attaque. G.C.

Les équipes pour Suède-Allemagne

A Goteborg, demain, Helmut Schen présentera une équipe d'Allemagne formée uniquement d'éléments chevronnés. En effet, il remplace le gardien Kleff (Borussia Mönchengladbach) et l'arrière Breiter (Bayer Munich) par Maier et Weber, malgré la victoire de 7-1 obtenue contre la Norvège.

Voici l'équipe annoncée :

Maier (Bayer Munich); Schwarzenbeck (Bayer Munich), Weber (Cologne), Beckenbauer (Bayer Munich), Vogts (Borussia Mönchengladbach); Overath (Cologne), Wimmer (Borussia Mönchengladbach); Netzler (Borussia Mönchengladbach), Grabowski (Eintracht Frankfurt), Mueller (Bayer Munich), Held (Borussia Dortmund).

De son côté, l'entraîneur suédois a formé son équipe de la manière suivante : Hellstrom (Hammarby); Hult (Norrköping), Axelsson (Bruges), Nordqvist (Norrköping), Grip (Uppsala); Larsson (Malmö), Svensson (Oester Vaexjoe), Eglund (Atvidaberg); Grahm (Lausanne), Kindvall (Norrköping), Persson (Oergryte Goteborg).

Deux Neuchâtelois dans l'équipe suisse juniors

Dans le cadre de la préparation du tournoi pour juniors des quatre nations (1^{er} au 8 août en Norvège), la sélection suisse des juniors rencontrera la Sarre, dimanche à Neunkirchen (Sarre). Les joueurs suivants ont été sélectionnés pour ce match :

Gardiens : Roger Berbig (Grasshoppers) et Hans Mueller (Bâle). Défenseurs et demi : Peter Abisser (Lucerne), Fredi Gilgen (Zurich), Walter Grimm (Young Boys), Erich Guenther (Langenthal), Claude Héritier (Etoile Carouge), Walter Iselin (Stae-fa) Beat Jaggi (Young Boys), Adriano Ripamonti (Neuchâtel Xamax) et Hansuel Schumacher (Sparta Berne). Avants : Emma-nuel Dupraz (Floria la Chaux-de-Fonds), Daniel Foglia (Concordia Lausanne), Dario Rossi (Koentz) et Axel Zwahlen (Unterstrass Zurich).

SPORTS dernière

ATHLÉTISME

● Les championnats romands ont débuté, au stade de Champel, dans d'excellentes conditions. Le Lausannois Jean-François Pahud, dans le temps de 31' 29"00 — nouveau record vaudois — a obtenu le premier titre, celui du 10.000 mètres. Au 10 km marche, c'est le «vétéran» genevois Louis Marquis qui s'est imposé, battant de plus de 30 secondes Michel Vallotton.

AUTOMOBILISME

● Le Suédois Ronnie Peterson, au volant d'une March, a réalisé le meilleur temps des premiers essais en vue du Grand prix de Rouen de formule 2, épreuve comptant pour le trophée d'Europe de F2. ● Trois Ferrari «312-B-2» participeront au Grand prix de France de formule 1, cinquième épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs, qui se courra le 4 juillet. Elles seront pilotées par le Belge Jackie Ickx, par l'Américain Mario Andretti et par le Suisse Clay Regazzoni.

MOTOCYCLISME

Le Suisse Walter Rungg, champion d'Europe de la montagne, a été victime d'une chute à l'entraînement en vue du Grand prix de Hollande à Zandvoort. Sa blessure n'est pas grave, mais par prudence, il a tout de même été transporté à l'hôpital de Assen.

Mon point de vue

Le Valais commence-t-il à y penser ?

Il faut être solide pour se lancer dans l'aventure des Jeux Olympiques

Il paraît que l'enthousiasme de Sion pour les Jeux olympiques d'hiver est en train de se refroidir. Il s'est même trouvé un député pour demander au Conseil général de la ville d'en rester là et de ne pas de nouveaux crédits, avant d'avoir organisé une consultation du peuple valaisan. C'est raisonnable.

Je conçois très bien que l'idée de mettre sur pied des Jeux olympiques puisse avoir quelque chose de fascinant. Mais, il faut aussi voir plus loin que le bout de son nez et penser à l'addition. Lorsque les Valaisans ont voté la bagatelle de quelques millions pour préparer la candidature de Sion, beaucoup se sont imaginé que c'était tout simplement le prix des Jeux olympiques. On va les avoir pour 10 millions ! La belle affaire.

CHICANE

Lorsqu'on sait ce que Grenoble a coûté à la France ! Lorsqu'on apprendra ce que Sapporo paie pour 1972 ! Lorsqu'on considère que les Américains de Denver regrettent parfois d'avoir eu l'honneur du vote de la noble assemblée, on se dit qu'il faut être solide pour se lancer dans l'aventure.

Même en limant tous les projets et en économisant dans tous les coins, le bilan final des Jeux olympiques dépasse toujours les budgets de la moitié. C'est comme ça. Voyez Grenoble; voyez Munich ! Et puis, ce qui m'a chicané c'est que le peuple valaisan ait voté en faveur des deux versants de la vallée, mais que la candidature officielle de Sion ait été concentrée uniquement sur la rive droite : Crans-Montana et Anzère. On a prétendu que cette modification avait été désirée par le Comité olympique suisse, après coup. Je le veux bien. Cependant, j'ai l'impression que c'était prévu et que l'apparition de Nendaz et de Thyon, dans le projet initial, devait plutôt servir la cause. C'est-à-dire amener de l'eau au moulin, obtenir des suffrages. Image de pro-

pectivité : Sion-Valais. Versant nord et versant Nendaz et Thyon, on mobilisait aussi le Val d'Hérens et peut-être un peu le Val de Bagnes.

Lorsque l'affaire est incertaine, les petits détails sont importants. Le Bas-Valais a aussi marché. Il n'a pas voulu ruer dans les brancards, étant donné que ça concernait toute la région centrale.

J'admets volontiers que des Jeux olympiques c'est un coup de publicité. Cependant, un coup de publicité qui se paie très cher et qui passe très vite. L'état de Californie ne sait plus que faire de Squaw Valley, perdu au fond de la Sierra Nevada. Toutes les installations de Squaw Valley ont été mises en vente pour le quart de ce qu'elles ont coûté en pendant dix ans, elles n'ont presque rien rapporté.

Pour les relancer, il faut autant d'argent qu'il en a fallu pour les créer. Et pour qui cette publicité ? Pour Crans-Montana qui ne sait déjà bientôt plus où construire ses nouveaux hôtels et ses chalets ? Non, vraiment, je ne comprends pas.

LIEU REVÊ

Après Innsbruck, Grenoble et Sapporo qui sont des villes, on voulait revenir à des Jeux olympiques simples, à des Jeux olympiques de montagne dans lesquels chaque athlète puisse assister aux compétitions des autres.

Dans ce cas, on aurait dû choisir Saint-Moritz et non pas Sion.

Saint-Moritz, c'était vraiment le lieu qui permettait la réalisation du rêve. La concentration que l'on a obtenue en laissant tomber Thyon et Nendaz, elle était là. Pas une concentration fictive. On n'en a pas voulu. Alors ?

Guy CURDY

Connaissez-vous la triscotte? Pour vivre «léger»...

à toute heure et à tous vos repas, croquez

triscotte

délicieuse et légère, elle tient bon quand on la tartine — et elle fond dans la bouche dès qu'on la croque!

...elle réjouit déjà les palais gourmets!

Distribution : Pain GIL S.A. 1023 Crisrier

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

HALLO! ÉCOUTEZ BIEN!

Savez-vous qu'il y a du nouveau pour les touristes à Disentis, dans l'Oberland des Grisons?

Nous, les **TÉLÉFÉRIQUES DISENTIS S.A.**, construisons entre autres une grande installation de télécabine et 3 remontées-pentes pour skis qui, à partir du mois de décembre de cette année, conduiront sans peine les amis du ski de 1200 à 3000 m d'altitude, dans les merveilleuses régions de l'Oberalpstock, encore inexplorées par les skieurs. De plus, notre programme comprend la construction de plusieurs appartement-houses et la vente en propriété d'appartements très modernes dans un cadre merveilleux un peu au-dessus du village de Disentis. Pour notre équipe de travail encore jeune et très dynamique, nous cherchons des

COLLABORATRICES

de langue maternelle française pour divers travaux tels que secrétariat, correspondance, gestion, publicité, etc., de même que pour le service du guichet des stations, à la clientèle, des réservations d'hôtels, du téléphone, etc. Nous cherchons, surtout des collaboratrices de confiance et dévouées, habituées à travailler de façon indépendante et ayant de l'intérêt pour une activité passionnante.

Si, de plus, vous aimez la montagne et que vous désirez y faire de la marche en été et du ski en hiver, vous serez chez nous à l'endroit idéal.

Vous pouvez entrer chez nous tout de suite ou plus tard, selon vos possibilités et les postes vacants que nous pourrions vous offrir.

Envoyez-nous s.v.p. votre offre avec un bref curriculum vitae, une photo, vos prétentions de salaire, en indiquant la date d'entrée possible. Votre candidature sera examinée avec la plus grande discrétion.

P.-S. Vous pouvez aussi nous téléphoner.

Administration et Direction des

TÉLÉFÉRIQUES DISENTIS S.A. 7180 Disentis (Grisons).

Tél. (086) 7 56 44.

EMPLOYÉE DE BUREAU

Aimez-vous le travail varié, comprenant des responsabilités et demandant un esprit d'initiative ?

Appréciez-vous une ambiance de travail agréable ?

Votre langue maternelle est-elle le français ?

Possédez-vous de bonnes notions de la langue allemande ?

Etes-vous bonne dactylographe ?...

... Alors, vous êtes la personne que nous cherchons !

Entrée en service : 1er septembre 1971 ou à convenir.

Mettez-vous en communication avec nous par téléphone en appelant le No 25 25 01.

Max Donner & Cie S.A., Portes-Rouges 30, Neuchâtel.

Hôtel de la Gare, à Montmolin

entièrement rénové, cherche

personnel qualifié

pour la cuisine, travaux de maison, et le service de la clientèle. Personnel masculin ou féminin, ainsi que des apprentis cuisiniers.

S'adresser à M. Bernard DESPONT

Tél. 31 11 96 - Montmolin

COMPAGNIE DES MONTRES

SANDOZ S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS



MEMBRE DE LA

SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

engage, pour entrée immédiate ou époque à convenir :

UN COLLABORATEUR

pour son département Achat habillement, ayant une formation administrative.

La fonction à repourvoir consiste à :

- Collaborer directement avec le responsable du département
- Contrôler le portefeuille délais
- Traiter les états EDP.

Un chef du bureau de fabrication

responsable de l'ordonnement du travail et de certaines tâches administratives du centre de production. Connaissances horlogères désirées.

UNE EMPLOYÉE

pour son département Gestion stock habillement, de langue française, possédant la dactylographie et si possible connaissance de cette fonction.

HORAIRE FLEXIBLE — AVANTAGES SOCIAUX.

Prière de prendre contact avec M. GRISEL, tél. (039) 23 74 74 (Interne 34).

LA POMMIÈRE

Institut pour adolescentes

met au concours les postes de

éducateurs (trices) spécialisés infirmières

avec formation psychiatrique ;

maîtresse ménagère

éventuellement à temps partiel ;

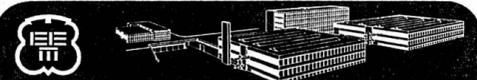
animateur de jeunesse

éventuellement à temps partiel.

Tous ces postes sont des fonctions à responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe. Il s'agit d'un travail spécialisé dans une maison en pleine évolution. Salaires conformes aux conventions en vigueur. Faire offres à la directrice

Institut de la POMMIÈRE

1211 CONCHES-GENÈVE



Nous engageons une

SECRÉTAIRE

FRANÇAIS
ALLEMAND
ANGLAIS

Voilà les 3 langues qui seront nécessaires à notre nouvelle collaboratrice pour répondre aux exigences du travail varié dans notre secrétariat.

Veuillez adresser votre offre à : **OSCILLOQUARTZ S.A.**, service du personnel, 2002 Neuchâtel 2, vous présenter aux Brévars 16 (trolleybus No 8), ou nous téléphoner au (038) 25 85 01.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

DERBY SWISSONIC

club 44

Centre culturel de réputation internationale, ayant son siège à la Chaux-de-Fonds, cherche une

SECRÉTAIRE

Il s'agit d'une activité indépendante, propre à passionner une personne s'intéressant aux questions culturelles, qui demande de très bonnes connaissances de la langue française, de la sténodactylographie et quelques notions de comptabilité.

Horaires de travail et date d'entrée en fonction à convenir.

Les offres manuscrites, avec photographie, curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, seront adressées à M. Gaston BENOIT, délégué culturel du Club 44, 165, rue Numa-Droz, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Téléphone pendant les heures de bureau : (039) 21 11 41.



Neuchâtel engage pour la

CITÉ UNIVERSITAIRE

dans des locaux et des installations ultra-modernes :

POUR LA CUISINE :

des commis de cuisine
un apprenti cuisinier
garçon et fille de cuisine
des casseroles
des laveurs de vaisselle

HOTEL-RESTAURANT

une femme de chambre

BUANDERIE

un laveur
des repasseuses

Congé le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés.

Entrée en fonctions le 15 septembre.

Faire offres à M. Strautmann, Tréille 4.

Tél. (038) 24 02 02 (heures de bureau)
Tél. (038) 24 00 44 (heures des repas et le soir).



Vous qui cherchez un emploi stable et une situation d'avenir, ne manquez pas de nous faire parvenir vos offres de service, les postes suivants sont à repourvoir ou à compléter :

PEINTRES sur machines

SOUDEURS inox

SOUDEURS à l'arc

SOUDEURS autogène

MAGASINIERS

MÉCANICIENS

OUVRIERS

sans profession désirant être formés pour travaux faciles sur différentes machines.

N'attendez pas pour nous faire parvenir vos offres qui seront traitées avec discrétion.

Nous offrons : Salaire adapté au coût de la vie. Ambiance agréable. Travail intéressant. Possibilité d'avancement à personnes capables d'assumer des responsabilités.

Adresser offres ou se présenter à :

FAEL S.A.
Musinière - Saint-Blaise - Tél. (038) 33 23 23

USINE D'INCINÉRATION DES ORDURES ET DÉCHETS COTTENDART (Colombier)

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

un monteur

ou

mécanicien-électricien

un mécanicien

ou serrurier

un ouvrier

Travail intéressant et varié dans une exploitation moderne et automatisée. Place stable, avantages sociaux d'une administration. Horaire régulier. Semaine de cinq jours.

Adresser les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, à la Société anonyme pour l'incinération des ordures et déchets, hôtel communal, 2001 Neuchâtel.

Tous renseignements peuvent être obtenus par téléphone au numéro (038) 41 36 20 ou en se présentant au 'château' de l'usine, à Cottendart (commune de Colombier).

LE GARAGE DU ROC, A HAUTERIVE
distributeur officiel OPEL - CHEVROLET - BUICK

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

MAGASINIER-VEDEUR EN PIÈCES DE RECHANGE

MANŒUVRES DE GARAGE

Semaine de 5 jours, avantages sociaux, ambiance de travail agréable dans une entreprise moderne.

Faire offres ou se présenter

GARAGE DU ROC
Rouges-Terres 22-24
2068 Hauterive
Tél. (038) 33 11 44.

Bureau d'architecture de la place cherche

DESSINATEUR-ARCHITECTE

ayant quelques années de pratique. Entrée immédiate ou à convenir.

Nous offrons : des conditions intéressantes, une activité variée avec surveillance des chantiers.

Adresser offres écrites à DE 1489 au bureau du journal.

JEAN TANNER FILS S.A.

Pierres pour l'horlogerie
2525 LE LANDERON

engage, pour entrée immédiate ou à convenir

OUVRIÈRES

(éventuellement à la demi-journée)

- Caisse de retraite
- Avantages sociaux
- Ambiance de travail agréable
- Transport du personnel
- Bon salaire

Les candidates suisses, ou étrangères avec permis « C », peuvent se présenter ou téléphoner au No (038) 51 23 12.

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

et personnel auxiliaire féminin. Si vous appréciez : un travail indépendant et varié au sein d'une petite équipe et dans un cadre moderne, écrivez-nous ou téléphonez au (038) 25 42 13, Méroz S.A., Crêt-Taconnet 30, 2000 Neuchâtel (à 5 minutes de la gare).



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son garage, un

LAVEUR-GRAISSEUR

Profil désiré :

- avec expérience si possible ;
- permis de conduire.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à **PORTESCAP**, service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 la Chaux-de-Fonds.



F B R BALANCIERS RÉUNIS S. A.
2024 - Saint-Aubin

cherchent :

MÉCANICIEN faiseur d'étampes

ou

« mécanicien » qui serait formé.

MÉCANICIEN - OUILLEUR

Se présenter ou téléphoner au (038) 55 24 33.

CAMAFLEX S.A.

cherche

vendeuse-démonstratrice

pour un stand de perruques et postiches aux Grands Magasins du Louvre.

Très bon salaire possible.

Se présenter au chef du personnel des **GRANDS MAGASINS DU LOUVRE**, tél. (038) 25 30 13.

Etablissement hospitalier de Neuchâtel cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissant la dactylographie.
Horaire : demi-journée du lundi au vendredi (matin ou après-midi).

EMPLOYÉE OU AIDE DE BUREAU

à plein temps (semaine de 5 jours) pour travaux de secrétariat recherche et classement des dossiers médicaux. Date d'entrée pour ces 2 postes : au plus tôt ou à convenir.

Possibilité d'affiliation aux caisses maladie et de retraite.

Faire offres, avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats, sous chiffres IJ 1495 au bureau du journal.

ARO S.A.

LA NEUVEVILLE

Fabrique d'appareils électroménagers et de grandes cuisines, en pleine expansion, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

Nous demandons :

- formation commerciale
- bonne dactylographie
- langue maternelle française, connaissance de l'allemand et de l'anglais souhaitée.

Nous offrons :

- ambiance agréable, travail intéressant et varié
- semaine de 5 jours, vacances : 3 semaines en été, 15 jours de congé en hiver.

Faire offres ou téléphoner à :

ARO S.A., 2520 La Neuveville.

Tél. (038) 51 20 91, (interne 13 ou 21).

Informations régionales et suisses

LE TENNIS-CLUB DE LA BÉROCHE INAUGURE SES LUMIÈRES



A la lumière des projecteurs, le public apprécie la démonstration. (Avispress - Chevalley)

De notre correspondant :
Récemment, le Tennis-club de la Béroche conviait les représentants des sociétés amies, les autorités locales et la presse à l'inauguration officielle des projecteurs installés aux quatre coins des courts de Saint-Aubin. Une cinquantaine de personnes prirent part à cette petite manifestation et écoutèrent avec attention l'exposé de M. Edouard Blesch, président de la société, retraçant la vie du club local dont les premiers ébats eurent lieu dans le petit bois de la scierie, sur un terrain privé, disparu depuis.
Maintenant, les installations modernes du Rafour ont été complétées par un puissant

éclairage de 16.000 watts diffusé par quatre doubles projecteurs. Ainsi, les matches pourront se faire en nocturne, permettant ainsi aux nombreux joueurs du club de répartir leurs ébats sur des journées rallongées artificiellement. Les invités ont pu se rendre compte de l'efficacité des installations, puisqu'une démonstration leur était offerte par les joueurs Capot et Golaz.
La soirée s'est terminée comme il se doit autour de quelques bonnes bouteilles de cru, l'histoire de réchauffer un peu l'atmosphère qui n'était pas digne de ce mois de juin.

R. Ch.

Colloque du district de Boudry

De notre correspondant :

A Pesex s'est réuni récemment le colloque du district de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, en vue de préparer la séance du synode qui aura lieu mercredi à Neuchâtel. Après une méditation du pasteur Quinche de Pesex, le colloque constitua son nouveau bureau pour la prochaine législature. Il est composé de MM. Maurice Schneider, pasteur (Auvierier), président; André Calame (Sauges), vice-président; Willy Cathoud (Auvierier), secrétaire. Puis l'on passe à la désignation des candidats du district pour les autorités synodales. Les propositions les plus importantes sont les suivantes: bureau du synode — M. Eric Laurent (Bôle) comme vice-président, M. Franz Delhove (Perrex) comme secrétaire, M. René Gaschen (Cortailod) comme assesseur. Conseil synodal: M. Maurice Schneider, pasteur (Auvierier). Dans les commissions permanentes, les propositions du colloque sont toutes acceptées à l'unanimité et se-

ront présentées au synode. D'autre part, le colloque proposera que les étudiants soient représentés à la commission d'études de théologie.

Enfin, le colloque décide d'accepter les rapports du conseil synodal relatifs, d'une part à l'harmonisation du règlement général avec celui de la caisse de retraite en suite de l'admission des femmes à la consécration pastorale et, d'autre part, à l'étude dans les paroisses du rapport «Evangéliser aujourd'hui», déjà examiné par le synode et les colloques et qu'il convient de présenter à l'ensemble de l'Eglise.

Cette séance était encore présidée par M. Eric Laurent qui, en fin de séance, transmit sa charge à son successeur, le pasteur Maurice Schneider, qui remercia l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne et son prédécesseur de son dévouement. Cette séance fut suivie par 38 députés dont Mme Yvette Lebet (Pesex). On notait également la présence de M. A. Gasser, de Boudry, représentant du conseil synodal et M. F. Kemm, administrateur de l'Eglise.

LA COUDRE

Course des écoliers

Tous les écoliers de la Coudre sont partis en course récemment. Pleurs classés se rendaient à Macolin. D'autres allaient dans l'Oberland bernois et d'autres encore ont rejoint les bords du Léman pour escalader le Mont-Pélerin. Joie et bonne humeur furent de la partie tout au long de la journée et tout se passa bien.

Course du Chœur mixte

(c) Les membres du chœur mixte paroissial ont fait leur traditionnelle course qui marque le début de ses vacances et le retour du soliste.

Comme ces dernières années, la course de cette année était organisée sous forme de rallye. Une douzaine d'équipes furent ainsi formées. Dès 7 h 20, ces voitures sillonnèrent le canton et tout en résolvant les énigmes qui leur étaient posées, les participants se rendirent à Môtiers par le chemin des écoliers. Le chœur participa au culte qui se déroula dans le temple de cette localité. Après l'office, le rallye reprit de plus belle et vers midi, chacun se retrouva dans un abri près de l'Auberson. Les participants jouirent alors d'un repos bien mérité.

PESEUX

Démonstration de rythmique Jacques-Dalcroze

(sp) La classe de rythmique du Conservatoire de Pesex a présenté récemment à la grande salle du collège des Coteaux, quelques aspects de ses activités. Devant un nombreux public de parents d'élèves, Mlle J. Suter, directrice du cours, a tout d'abord exposé les raisons d'être d'une école de discipline, d'ordre mais surtout de joie. L'extraordinaire compréhension de l'enfant qu'avait Jacques-Dalcroze apparaît à chaque instant dans sa musique d'abord, mais aussi dans l'ordonnance des rythmes, dans la structure naturelle des jeux, dans la finalité des exercices. La démonstration des élèves (qu'il s'agisse des tout-petits ou des plus grands) est à cet égard éloquent: promenade au tambourin en forme d'histoire, interprétation par le mouvement des sonorités du piano, reconnaissance de schémas mélodiques supposant un pouvoir de concentration et de mémoire remarquables.

ENGES

Maître Goupil à l'œuvre

Un renard particulièrement effronté parce qu'opérant en plein jour, a rendu dernièrement visite à quelques poulaillers de fermes isolées pour y pénétrer de quoi garnir copieusement la table de sa progéniture. Alerté, le garde-chasse va, sous peu, mettre un terme brutal à la carrière de ce carnassier trop entreprenant. Une visite plus agréable, et beaucoup plus rare, celle d'un chamois, amateur de salade, a été faite à un jardin des Graverueules au moment où le voleur sanguinaire citié plus haut, exerçant son art dans la basse-cour toute proche donnait ainsi à penser qu'une complicité aussi étrange qu'inattendue devait lier les deux compères, le ruminant étant chargé d'amuser le tapis...

LA NEUVEVILLE

Pour préserver les richesses du musée

(c) On sait que la tour des cloches du musée de la Neuveville passe pour être particulièrement humide. Le conseil municipal, soucieux de préserver les collections déposées à cet endroit, a chargé le service des travaux publics de remédier à cet état de fait.
L'autorité a pris acte d'autre part des recommandations de la société du musée en vue de préserver les éventuelles découvertes archéologiques dans le cadre des travaux de construction de la RN 5 dans le secteur Poudelle-Chavannes.

Le prochain comptoir de Fribourg s'apprête à battre tous les records

De notre correspondant :

Sixième du nom, le Comptoir de Fribourg aura lieu du 1er au 10 octobre. Cette manifestation dépasse le cadre régional, notamment, en poursuivant des échanges culturels et économiques avec d'autres régions de Suisse ou de l'étranger. Cette année, le canton de Genève sera l'hôte d'honneur.

Le but premier du comptoir est de stimuler l'économie de Fribourg. Cette année, la surface atteindra 9000 m², le bâtiment du comptoir devant être complété par des halles démontables — dont une salle de fêtes — et accueillir 150 exposants (une trentaine de demandes ont dû être refusées). L'éventail des produits présentés sera large: machines, appareils électro-ménagers, radio-TV, ameublement, pro-

duits alimentaires, vêtements, etc. L'industrie et l'agriculture seront présentes. Il y aura un stand de la Régie fédérale des alcools, de plus de 300 m², avec une exposition de fruits et légumes, un bar de dégustation et un spectacle audiovisuel. Un pavillon de la Singine groupera 14 entreprises de ce district. Le centre professionnel cantonal présentera des classes d'apprentis au travail.

Les deux grandes associations d'automobilistes du pays participeront également au Comptoir de Fribourg. L'ACS, avec un simulateur de conduite, et le TCS, avec son installation de tests de la vue et des réactions.

Le record de 1969 — plus de 80.000 visiteurs — a donc toutes les chances d'être dépassé.

Conseil d'Etat: nominations

(c) Le Conseil d'Etat a nommé: M. Elmar Seebold, privat-docent à l'Université de Cologne, en qualité de professeur extraordinaire à la faculté des lettres (enseignement de la philologie germanique); M. Auguste Macheret, docteur en droit, de Ruyres-Saint-Laurent, actuellement professeur assistant à la faculté de droit de l'Université de Genève, en qualité de chargé de cours à l'Université de Fribourg (enseignement du droit public); Mme Berthe Lampert, de Fribourg, en qualité de chef du service des périodiques et des échanges à la bibliothèque cantonale et universitaire. D'autre part, sont nommés membres de la

commission administrative des établissements de Marsens et d'Humilimont: MM. Joseph Cottet, député, à Bossonens, Augustin Gurtner, député, à Albeuve, Louis Masset, médecin, à Chevrières, en remplacement de MM. Louis Chaperton, Henri de Gendre et Pierre Viloz, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les bons services rendus. Enfin, le Conseil d'Etat a nommé en qualité de membres de la commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire: MM. Gérard Ayer, député, à Villars-sur-Glâne et Gérard Ducarroz, directeur de la Chambre du commerce et de l'industrie, à Fribourg.

AÉRODROME RÉGIONAL Une expansion remarquable

De notre correspondant :

L'Etat de Fribourg, par l'entremise des Entreprises électriques, a souscrit 200.000 fr. au capital social de la société «Coop-aviation» qui gère l'aérodrome régional de Fribourg-Euwillens. La ville de Fribourg, pour sa part, a souscrit 100.000 fr.

Cette aide financière a permis de progresser vers la réalisation de l'aérodrome régional. D'importants achats de terrain ont été faits et l'équipement a été amélioré. Les résultats financiers ont été bons. Le chiffre d'affaires a progressé de 43,3 % pour atteindre 666.000 fr. Le budget 1971 prévoit 927.000 fr. Plus de 400.000 fr. d'investissements sont programmés.
La société a procédé à la préparation du

projet définitif de construction de l'aérodrome, avec piste artificielle de 800 mètres. Projets et devis ont déjà été soumis aux autorités fédérales, cantonales et communales. Une école permanente de parachutisme a été ouverte le 1er mai dernier.

En 1970, on a compté 292 jours de trafic et quelque 22.000 mouvements à Fribourg-Euwillens. Les avions de la société ont accompli environ 2500 heures de vol. Et l'école de vol à moteur a connu une intense activité. Il a été attribué 38 licences de pilote privé, 5 licences restreintes de pilote professionnel, 2 licences de pilote professionnel et 22 licences de radiotéléphoniste.

Romont: une nouvelle école secondaire Inflation sur la natation ?

Les Conseils communaux et la population du district de la Glâne avaient été conviés, mardi soir, à une séance d'information concernant le projet de construction d'une nouvelle école secondaire de district. La discussion qui a suivi a été parfois très vive.

Un architecte de Lausanne a été chargé de l'exécution de ce projet à l'issue d'un concours. Le terrain qui est situé dans le secteur de la gare, a coûté 390.000 fr. Le programme définitif comprend 27 salles polyvalentes et 10 salles spéciales logées dans deux bâtiments, dont l'un pour les installations sportives: une salle de gymnastique, un bassin de natation de 16,6 x 8 mètres et une patinoire, notamment. Près de 90 % des travaux pourront être réalisés par des entreprises fribourgeoises. Il en coûtera quelque 14,5 millions, sans

compter le terrain, le matériel didactique, les intérêts intercalaires et le renchérissement... L'Etat de Fribourg supportera 50 % de la dépense, la commune de Romont 25 %, le dernier quart devant être pris en charge par les autres communes du district.

UNE RÉALISATION NÉCESSAIRE

La nécessité d'une réalisation n'est pas contestée. Actuellement, les quelque 550 élèves sont répartis dans trois bâtiments dont certains sont vétustes. Ceux du pensionnat Saint-Charles devront être libérés en 1973. En revanche, le projet de construire un bassin de natation est loin de faire l'unanimité. En effet, la commune de Romont projette pour sa part de construire un centre sportif avec piscine couverte et chauffée, dont le financement par des privés risque d'être compromis si l'école construit son bassin, même si celui-ci est réservé uniquement aux élèves. Certains ont estimé que l'information était trop tardive et contestée d'exposés «pro domo», les décisions étant déjà prises. L'assemblée des délégués des communes, pour sa part, n'avait eu à se prononcer que sur le principe de la construction.

JURA

FRANCHES-MONTAGNES

Un centre de pastoration

(c) Lors d'une récente rencontre de représentants des paroisses du décanat des Franches-Montagnes et de Mgr Candolfi, vicaire-général, on a étudié le problème de la pastoration des paroisses catholiques de cette vaste région. Considérant que deux tiers des prêtres jurassiens ont plus de 50 ans, et que les nouveaux ordonnés ne sont pas assez nombreux pour assurer la relève, l'assemblée a dû admettre que, dans un avenir plus ou moins éloigné, un regroupement des paroisses devra être envisagé. Les délégués ont estimé que, pour les Franches-Montagnes, la création d'un seul secteur de pastoration constituerait la solution la meilleure. Ce problème fera l'objet d'assemblées ultérieures.

SONVILIER

A la commission scolaire

(c) Le Conseil municipal a nommé Mme Hug et M. Fini à la commission scolaire pour remplacer M. et Mme Charpié qui ont quitté la localité.

A la Municipalité

(c) La Municipalité de Sonvilier a décidé une nouvelle répartition du travail dans les services communaux. M. Alain Bourquin s'occupera du secrétariat et de la caisse de compensation, M. Louis Hirschi, de la caisse et du service de garde-policie et Mme Spycher sera chargée de la conciergerie du collège.

CROQUIS DE CHEZ NOUS :

MADAME L'ANCIENNE!...

Dans notre bon pays de Neuchâtel, réputé si traditionnaliste, on les a connues, ces «anciennes», surtout d'après les ouvrages d'Oscar Huguenin, l'auteur apprécié disparu au début de ce siècle et qui sut dépendre si bien le caractère et les mœurs de nos populations montagnardes et vigneronnes. Parmi les portraits qu'il en a tracés, le mieux venu, le plus vigoureux et le plus agressif, celui de Mme l'Ancienne Jacot de la Corbatière, ne risque pas d'être oublié. D'autant plus qu'à son talent de conteur, Oscar Huguenin joignait un coup de crayon d'artiste et savait donner à ses personnages une vérité d'expression particulièrement savoureuse.

Tout cela, c'était le passé. Après des siècles de conformisme et de paisible routine, dont les hommes ont largement profité, les membres de ce qui fut la «vénéralable Eglise de Farel» ont opéré, sans crier gare, une petite révolution. Oh, bien pacifique, dira-t-on, et qui n'a pas excité un intérêt considérable, si l'on se rapporte au nombre des votants lors des assemblées de paroisse et au peu d'écho que cela a rencontré dans notre presse neuchâteloise...

D'aucuns diront que c'était une évolution toute naturelle. Qui s'inscrit, dira-t-on aussi, dans le climat sociologique de notre époque. Survenant après le droit de vote accordé aux femmes, cela apparut comme un complément attendu... de peu d'importance! Cela marque tout de même un tournant décisif de notre vie ecclésiastique neuchâteloise qui vaut la peine qu'on s'y arrête un instant. Pour remarquer que, dans l'ensemble du canton, après la décision du Synode, il y eut, chez les hommes, pas mal de hochements de tête dubitatifs. Un de nos voisins de la Coudre, homme de tête et de cœur et par surcroît bon époux comme il sied à un natif du Val-de-Ruz, nous disait, avec un regard fait de malice et de mélancolie: «Alors, ces femmes, on va les retrouver partout?»

Tandis qu'un conseiller synodal, de la même région géographique, affirmait plus gravement: «Ce qui m'effraie, ce n'est pas tant la promotion des femmes que la démission des hommes, dans ce domaine comme dans d'autres.»

TOUT UN PASSÉ QUI DÉFILE...

Ah, ces anciens d'autrefois, il nous sera bien permis d'en parler un peu. Puisque, avec d'autres, sur des fiches blanches, nous en avons dressé la liste aussi précise que possible, par paroisse et par localité. Ces noms, ces titres surtout, nous les avons retrouvés dès l'apparition des registres de l'état civil. Parmi l'accumulation des mêmes noms et prénoms que l'on retrouvait sans cesse dans les étroites limites de notre principauté, c'était un précieux point de repère de savoir que Pierre-Abram Touchon, fils de l'ancien Abram-Louis, de la Sagne, n'était pas le même, en dépit de la similitude des prénoms que le Pierre-Abram, chez l'Abram-Louis, lieutenant civil de la même commune. Et encore fallait-il être sûr, que le Pierre-Abram Touchon en question, n'avait pas été, à deux époques différentes de sa vie, désigné une fois comme ancien et plus tard, en qualité de lieutenant. Les bons chercheurs dans le maquis des complications généalogiques, devaient faire preuve de beaucoup de sagacité. Ou alors d'une aveugle confiance envers ceux qui, avant eux, avaient pâli sur ces problèmes.

Quoi qu'il en soit, l'on était toujours reconnaissant aux scribes chargés de la tenue des registres paroissiaux, quand ils avaient pris le soin de noter la fonction ou le métier d'un jeune marié, du père d'un nouveau baptisé ou d'un défunt. S'il s'y ajoutait, pour les anciens de ce temps-là une part de petite gloire, après tout bien humaine, l'on se répétait, feuillettant ces poudreux registres, que la gloire de ce monde passe très vite... et les anciens d'Eglise aussi!

S'il vous paraît fantaisie — et pourquoi pas? — d'aller consulter ces listes d'anciens du XVIIe au XXe siècle, vous vous apercevrez très vite que, dans toutes nos paroisses, ce sont toujours les mêmes noms de famille qui apparaissent. De ces familles ayant fait leurs preuves dans le pays! Vous n'auriez pas trouvé un «Niederhauser» ancien, dans la paroisse de la Brévine, alors que tant de «Matthey» et de «Montandon» attendaient leur tour! Et non plus qu'à la Sagne ou aux Planchettes, ils avaient le Schwitzgüchel fût-il honnête cultivateur et brave citoyen, n'aurait figuré comme membre des autorités paroissiales, aux côtés des Roulet, des Calame ou des Duboisdit-Cosandier!

L'on comprend dès lors que les femmes de ces messieurs étaient d'autant plus fières de s'entendre appeler «Madame l'Ancienne» au même titre que l'on disait, «Mme la greffière, Mme la justicière, Mme la boursière», titres subsistant parfois dans la famille pendant plusieurs générations. Au Val-de-Ruz, l'on parla encore pendant longtemps des demoiselles Evard, «les boursières» héritage de la fonction occupée par leur père, un demi-siècle auparavant.

Au milieu du siècle dernier, avec la suppression de la Vénéralable Classe disparut un peu de ce respect voué aux choses et aux gens d'Eglise. Durant ses soixante-dix années d'existence, l'Eglise évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat, remit en honneur la fonction d'ancien en lui conférant une base plus largement spirituelle, tout en donnant aux laïcs une part et une activité plus grande dans la conduite de l'Eglise. Certaines de ses suggestions et de ses initiatives ont été parfois retenues ces dernières années, quand l'on s'est aperçu qu'il fallait associer davantage les fidèles aux responsabilités d'une paroisse.

Toutefois, il faut bien constater, que les femmes des anciens d'Eglise en fonction depuis un siècle bientôt, n'y ont joué qu'un rôle bien effacé. Elles étaient parfois convoquées pour préparer une excellente collation à servir avec discrétion à l'issue d'un colloque ou autre séance régionale. C'était alors une saine émulation parmi ces dames pour savoir lesquelles feraient la meilleure taillade et les plus succulents bricquets. Quelle excitation parmi cette respectable volière, quand l'un ou l'autre de ces hôtes d'un soir, ministre ou laïque, ne souscrivait que le thé de tilleul! Il ne manquait pas de surgir une voix un peu pincée pour dire: «Evidemment, il aurait fallu y penser!» Et ces dames se calmaient pour bien des mois jusqu'à la prochaine occasion!

De ce temps, il allait bien sans dire qu'un «ancien» devait mériter ce titre, par son âge canonique et être accompagné d'une femme qui ne l'était pas moins. Car la liturgie d'installation ne «barguignait» pas. Il était dit, selon les instructions apostoliques: «Qu'ils soient mariés d'une seule femme, gouvernant bien leurs enfants et leur propre maison. Que leurs femmes soient graves, point médisantes, sobres et fidèles en toutes choses...» Entre nous, l'on se demande si les anciennes nouvellement élues, transposent cela à l'actif de leur mari, au jour de leur installation! Mais ne nous faisons pas de souci! Quand il s'agit de liturgie, l'on sait toujours imposer aux fidèles une gymnastique nouvelle!

On pourrait même, avec un certain sourire, contester que ces nouvelles anciennes, débattant le sujet de la couleur de leur robe d'installation, seront plus dans leur rôle que ces ministres ne sachant plus à quelle teinte liturgique se vouer... Ce défilé d'un passé lointain, nous amène aux portes de la situation présente. Au juste, qu'a-t-on dit dans nos paroisses de la décision synodale et de son immédiate application? Les robes du 16 mai 1971 n'ont pas encore dévoilé tous leurs secrets. Et l'on sait bien que, dans nos paroisses, ces «hommes» avec ou sans barbe et moustache sont encore du côté de la toute-puissance.

LES ÉPINES ET LES ROSES...

Il faudrait d'abord rappeler que ces modestes fonctions d'anciens d'Eglise, ont été très longtemps le privilège de tout ce qui forme le peuple anonyme et lointain au logis, revêtu de cette charge nouvelle, mais aisément au travail dévoué ne rapportant rien, un ancien collègue fonctionnaire, tenait pour assuré que toutes nos fonctions ecclésiastiques étaient largement rémunérées. Il a bien fallu sourire un peu sarcastiquement pour lui dire qu'à ce taux-là, on aurait peut-être eu moins de peine à trouver certaines collaborations nécessaires.

D'autres enfin, voient dans la fonction précitée un carcan, avec lequel on doit difficilement respirer. Il faut croire, et ce fut, hélas, trop souvent le cas, que de braves anciens n'ont pas su montrer la joie ressentie au service de la communauté. Ils disent: on nous surveille, on nous juge, on nous condamne. Mais oui, bien sûr, il faut bien de temps à autre supporter quelques épines. Même de ses propres! La première fois que Frédéric entra au logis, revêtu de cette charge nouvelle, il n'avait que trente-deux ans et n'avait pas été pressenti. Mme Marianne en eut un effet de surprise, autant que si on lui annonçait que son mari avait recueilli

trois jours de clou, pour insubordination! Elle s'en est dit reste vite remise et fort aisément habituée dès lors!

Ce n'est pas à dire que les candidats soient de nos jours plus facilement dépitables. Ce qui explique assez bien que, dans certaines paroisses, on ait fait appel aux femmes devant la carence des hommes. Ailleurs, ces messieurs ont dit «qu'ils étudieraient la question». On sait d'avance que les paroissiennes du coin auront le temps de prendre leur souffle avant d'entrer dans l'arène!

Ailleurs, certaines femmes elles-mêmes ont fait la grammaire en apprenant qu'elles pourraient un jour recevoir la coupe de la main de leur ancienne «copine» d'école et se sont écriées: «Jamais de la vie!» Quelqu'un, l'autre jour, nous soufflait à l'oreille une malice, qui n'est pas trop grave pour n'être point répétée! Il paraîtrait que certains pasteurs, opposés à ces récentes promotions accordées aux femmes sur le plan local et cantonal, auraient eu de la peine à accepter la prédication d'installation, la parole bien connue: «Dieu s'est servi des choses faibles du monde pour confondre les fortes!»

Pour oublier les épines et songer maintenant aux roses du chemin, il nous est venu, dans une rêverie printanière, l'idée que si les circonstances l'avaient permis, c'eût été bien joli de voter l'entrée possible des femmes dans nos collèges d'anciens, le jour de la fête des mamans!

Notons pensions alors à toutes ces mères d'autrefois dont nous avons connu l'attachement profond à la communauté paroissiale. Elles n'auraient jamais pensé, ni surtout souhaité faire partie un jour des autorités de leur paroisse. Elles se contentaient d'exercer, dans l'ombre, mais avec fidélité, un ministère d'intercession, d'accueil fraternel et de visites ne figurant sur aucun agenda.

C'est à des femmes de ce genre, dont le nom s'efface aujourd'hui sur les pierres tombales de nos cimetières de ville et de campagne, que nous voudrions offrir ces roses du souvenir et de la reconnaissance.

En souhaitant que, pour celles d'aujourd'hui, il y ait, partout où il le pourra, les premières roses du bel été pour les saluer dans nos vieux sanctuaires.

Si le vénéral pasteur Marc Bagnier, dont le souvenir n'est pas oublié en delà et en deçà de nos frontières de l'ouest, revenait à Neuchâtel, il ne pourrait y redire les propos un peu dur entendus de sa bouche à Genève, voici quelques années. Paraphrasant le célèbre chapitre paulinien sur la charité, l'orateur avait ajouté: «Oui, ces trois choses demeurent: la foi, l'espérance et l'amour, mais en Suisse, l'on dira que la plus grande de toutes c'est le statu quo!»

Eh bien non, chez nous, le statu quo a fait place, cette fois, à la porte joyeusement ouverte sur l'avenir. Nous n'allons pas nous en vanter, craignant finalement de ressembler à cet homme d'Eglise (il devait être Américain) lequel disait avec emphase: «Pour l'humilité, personne ne me vient à la cheville!»

FRAM

THÉÂTRE DU JORAT, MÉZIÈRES

LE ROI DAVID

Mise en scène de Julien BERTHEAU ex-sociétaire de la Comédie-Française

Drame de René Morax, adaptation nouvelle de Roger Félix et Henri-Charles Tauxe
Musique: Arthur Honegger
Décors de Georges Wakhevitch exécutés par Jean Thoos. Costumes de Raymond Fost

LOCATION: à Mézières, au Théâtre du Jorat, téléphone (021) 93 15 35

TROIS DERNIÈRES SUPPLÉMENTAIRES:
Jeudi 1er juillet et samedi 3 juillet, à 20 h 30
Dimanche 4 juillet, à 14 h 30

LONZA

Si le charbon qui refuse de rougir

vous met le feu aux joues, essayez donc avec du Meta.

Rien de plus simple, rien de plus attrayant qu'un «barbecue» pour jouer au Maître rôtisseur. Et pour chauffer l'ambiance! Que faut-il surtout? Cette petite étincelle de fantaisie qui allumera les désirs gastronomiques de vos convives. C'est elle qui vous permettra de leur servir des spécialités du monde entier. Car les grillades au charbon de bois font les délices de tous sous toutes les latitudes. Cuisinez à la californienne, à la japonaise, à la serbe, à l'indienne, à l'espagnole, à la française, à la suisse, à l'australienne... vous n'aurez que l'embarras du choix: coq tzigane, côtelettes de mouton hawaïennes, «Prairie Dogs», tomates à l'Américaine, homards Thermidor, pommes de terre en papillotes. Ou encore, le saviez-vous, des pêches Yellowstone! Nombreux sont ceux qui froncent les sourcils quand on leur parle d'un grill. C'est qu'ils ne savent pas comment obtenir rapidement une combustion bien régulière. Pourtant, rien de plus facile: avec du Meta. En utilisant le Meta vous ne grillerez jamais d'impatience.

Un feu continu grâce au Meta.

1. Disposer le charbon de bois en une couche égale.
2. Gril horizontal: introduire dans le charbon de bois - de biais, à intervalles réguliers et aussi profondément que possible - soit 4-5 tablettes de Meta, soit de quelques centimètres de pâte allume-feu Meta Super en tube.
Gril vertical: introduire aussi profondément que possible dans le charbon de bois des tablettes de Meta ou de petites quantités de pâte allume-feu Meta Super, espacées d'environ 10 cm.
3. Allumer chaque tablette de Meta ou chaque portion de pâte Meta Super.
4. Dès que la partie supérieure est recouverte de cendre blanche et que le charbon de bois est incandescent, contrôler la chaleur en plaçant votre main à 5 cm de la surface du grill. Si vous êtes capable de supporter la chaleur en comptant au delà de «cinq», celle-ci n'est pas encore suffisante. Sinon, il est temps de poser la viande sur le grill.

Conseils: S'il arrive que le charbon de bois s'allume irrégulièrement, ajouter encore une tablette de Meta ou un peu de pâte Meta Super. Il n'existe en l'occurrence aucun danger d'explosion, comme cela peut être le cas avec le combustible liquide. Si vous utilisez un grill horizontal, vous pourrez obtenir une combustion régulière en saupoudrant légèrement de sel. Avant de mettre le charbon de bois, tapissez le fond avec une feuille d'Alu qui intensifiera encore la chaleur.



Le Meta: un allume-feu sûr.

Harriet Hubbard Ayer

Découverte! Une oasis pour lèvres.

“Super-Hydratant.”

Le plus nouveau, le plus frais des rouges à lèvres.

Une véritable oasis de couleurs, pour lèvres avides de fraîcheur. Une fraîche caresse sur vos lèvres. Légère. Mais insidieuse, pour hydrater en profondeur ces lèvres



trop fragiles pour n'être que maquillées. Une caresse en couleurs. Douze couleurs rafraichissantes. Délicieuses. Doux à lèvres. “Super-Hydratant.” Une oasis. Pour lèvres avides de fraîcheur.

Chez le dépositaire:

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

DÉTECTIVE PRIVÉ

Missions privées, industrielles et commerciales. Discrétion assurée. Pour tous renseignements, s'adresser: route de la Gare 29, 2017 Boudry. DEFILIPPIS Roger ancien gendarme de la Police cantonale vaudoise.

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE

COURVOISIER S.A. 2001 NEUCHÂTEL ☎ (038) 24 64 64 Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN



Demain! Départ... partez pour le plein air. Pour vos broches, torréées, pique-niques, etc., demandez NOS EXCELLENTS PETITS COQS et POULETS FRAIS DU PAYS

Lehnherr frères

GROS ET DÉTAIL COMMERCE DE VOLAILLE Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce paraît aujourd'hui. Demain, tout sera vendu, grâce à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



Et voici notre 22^e campagne d'été

GUILDE DU LIVRE
4, avenue de la Gare
Lausanne

6 livres "inspirés" à prix légers!

Cadeau!

ARSÈNE LUPIN
408 pages

à tout acheteur de nos 6 livres d'été



Françoise Mallet-Joris:
La Maison de Papier
Frontispice de Maya Mossaz.
266 pages.

Corinna Bille:
Juliette éternelle
Illustrations de René Auberjonois. Edition originale. 246 pages.

Fulvio Roiter:
Algarve, le Midi portugais
Album-photos noir et couleur. Texte de S. Chantal. 148 pages. Reliure couleur acétatée. Edition originale numérotée. Format 21x25 cm.

Fr. 19⁵⁰

Chaque roman relié pleine toile, numéroté, 15x21 cm.

Fr. 8⁵⁰

Tous frais compris

Claude Néron:
Max et les Ferrailleurs
Roman. Frontispice. 256 pages.

Fr. Scott Fitzgerald:
Tendre est la Nuit
Roman. Frontispice de Maya Mossaz. 324 pages.

Gérald Durrell:
Un Zoo dans ma Maison
Illustrations de Ralph Thompson. 200 pages.

Bon de commande

Je commande les volumes suivants: _____

Je demande une documentation gratuite sur la Guilde du Livre à me faire parvenir sans engagement.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____ Signature: _____

A retourner à la Guilde du Livre, 4, avenue de la Gare, Compte chèq. post. 10-6474, 1001 Lausanne

Jeu*di* 1^{er} juillet

Les auteurs de la Campagne d'été dédicaceront leurs œuvres. A cette occasion, la Guilde vous réserve une très heureuse surprise

OUVERTURE

de notre département

rhabillage de montres

Confiez votre montre à réparer à nos spécialistes. Service rapide et soigné.

Garantie - Prix étudiés.

Toujours grand choix de montres pour la vente aux particuliers. Voyez nos vitrines à la poste principale et sous les Arcades.

Fabrique

FLORIMONT S. A.

9, fbg du Lac, 2me étage.

Immeuble Sella, à côté du cinéma Studio.
Tél. 25 27 55.

VACANCES AU TESSIN

Maison tranquille et ensoleillée dans village typiquement tessinois, à 6 km du nord de Lugano (fin de l'autoroute). Toutes les chambres avec eau courante, jardin. Chambre avec petit déjeuner et souper, 20 fr. par jour.

Restaurant-pension LA PERGOLA, Bedano-Lamone. Tél. (091) 9 52 14 - 3 71 04. Propr. Famille A. Baratti-Schreiber. Divertissements publics : Piscine couverte - Equitation - Sauna - Excursions.

LA MOB Fondée en 1940 Tous nettoyages

dans bâtiments neufs ou à entretenir. PONÇAGE ET IMPRÉGNATION DE PARQUETS. Machine à paille de fer. Lessivages de cuisines et entretien de sols.

Abonnement pour travaux réguliers : vitres, vitrines, bureaux. Nettoyages d'appartements. Devis sur demande.

R. GAY-BALMAZ

Rue de Corcelles 18 PESEUX
Tél. 31 56 87.

PRÊTS

sans caution jusqu'à
Fr. 10000.-

pour impôts, dettes et achats divers. Discrétion absolue.

Orcrega S.A., av. Gare 25, Lausanne.
☎ (021) 23 30 87
11 h à 14 h 30.



Leçons d'accordéon

tous systèmes leçons de guitare pour débutants et adultes. Succès assuré par professeur diplômé
Tél. 33 34 55.

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

- | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>A vendre
Morris 1000
modèle 1970
16.000 km
de première main.
Garantie 3 mois
Expertisée.
Grandes facilités de paiement.
Garage R. Waser
Seyon 34 - 38
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 16 28.</p> | <p>A vendre
Spiboot
glisseur 6 places, avec moteur Homelite 55 CV, 4 temps.
Très peu utilisé.
Tous renseignements : qual Suchard 12, tél. 24 08 13.</p> <p>Expertisées
Ford Zodiac V 6
1965
MG Midget MK 2
1964-révisée
Opel Commodore TC
moteur 14.000 km
Garage Bardo Neuchâtel.
Tél. 24 18 42.</p> | <p>A vendre
Austin 850
modèle 1965, 70.000 km, expertisée, 1900 fr.
Tél. (038) 63 11 42.</p> <p>A vendre
Florett Kreidler
1970, 5 vitesses, 8800 km, état de neuf.
Tél. 25 20 77, heures des repas.</p> <p>Particulier vend, pour cause de départ,
VW 1200
1963, en très bon état.
Prix 2170 fr. (4 pneus Spikes inclus).
Tél. (038) 24 12 89, dès samedi après-midi.</p> |
| <p>A vendre
Morris 1000
42.000 km, 1969
VW 1600 L
34.000 km, 1969
Ces véhicules sont en parfait état et expertisés.
Garantie. S'adresser au garage Bernard Duc.
Tél. (038) 51 26 17.</p> | <p>A vendre
Opel Kadett 1100
43.000 km.
Prix : 4200 fr.
Tél. 41 34 04, heures des repas.</p> | <p>A vendre
vespa GS
180 cc, très bon état, expertisée.
Tél. 24 49 68.</p> |

Garage - Carrosserie moderne

G.-H. Rossetti - Boudevilliers
Dépt vente R. CHRISTINAT Tél. 36 15 36

Grande exposition

comprenant plus de 60 voitures d'occasion
REPRISES - CRÉDITS

Bureau de vente ouvert tous les jours de 9 h à 20 h, samedi 18 heures

OCCASION
NSU 1200 TT
1968, rouge, radio
4400.-
l'affaire d'aujourd'hui

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

Ford Taunus

17 M Super, à vendre, pour cause de double emploi ; année 1965, bon état, bas prix.
Tél. (038) 61 25 06, heures des repas.

Prix vacances

VOITURES EXPERTISÉES

- | | |
|-----------------------|--------|
| Hillman Minx 1967 | 1900.- |
| Opel Record 1700 1963 | 1000.- |
| VW 1200 1961 | 1500.- |
| VW 1200 1961 | 1300.- |
| VW 13000 1966 | 2900.- |
| Austin 1100 1965 | 1900.- |
| Simca 1300 1963 | 1500.- |
| VW 1302 S-1970 | 6000.- |

GARAGE MARIO BARDO

Sablons 47 Neuchâtel Tél. 24 18 42
ouvert samedi toute la journée et dimanche matin

- A vendre
VW Variant
1600 LE, modèle 1969, verte, à l'état de neuf.
Garage du Val-de-Ruz.
Tél. (038) 36 15 16.
- Urgent
Pour cause de départ, à vendre
Peugeot 404
modèle 1966, en bon état, avec radio et accessoires.
Prix selon entente.
Tél. (038) 33 48 32 dès 18 heures.

Qui dit: vacances dit: besoin de place

Nous avons ce qu'il vous faut!

Renault 16 GL 1968 blanche
Renault 16 GL 1969 gris clair
Renault 16 GL 1970 rouge
Peugeot 204 Break 1969 blanche
Fiat 124 Break 1969 beige
Austin 1300 Break 1968 grise

+ un choix varié de limousines spacieuses
Garantie - Echange - Facilités

Grand garage ROBERT

Concessionnaire officiel :
Champ-Bougin 36-38
Tél. 25 31 08-09

A vendre
bateau
baleinière norvégienne 610/220, navigué 200 heures, moteur inboard Volvo Diesel 16 CV cockpit remorque. Prix à discuter.
Boris Vassaux, Cudrefin.
Tél. (037) 77 56 53, le soir.

OCCASIONS
expertisées - crédit - échanges

DS 21 Pallas
Modèle 1971. Moteur à injection. Boîte mécanique à 5 vitesses. Bleu métallisé. Intérieur cuir noir. Radio avec lecteur de cassettes, 5800 km. Etat de neuf.
Prix intéressant.

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

Belle occasion 1 BATEAU

type Zodiac Mark II, modèle 1968, 5 places, avec équipement complet. Moteur Evinrude 18 CV. Le tout en parfait état. Possibilité de faire du ski nautique.
Tél. (038) 33 50 19, entre 19 et 20 heures.

A vendre belle occasion
Ford Cortina
Limousine 5 places. Modèle 1966. Garantie 3 mois. Prix : Fr. 3400.-
Grandes facilités de paiement. Echange possible.
Garage R. Waser Seyon 34-38 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 16 28

A vendre
Florett Kreidler
parfait état, plaques et assurances payées jusqu'à fin 1971. Téléphoner entre 19 et 20 heures au 31 18 96.

A vendre
moteur-hors-bord MAC 6 CV
jamais utilisé
Fr. 700.-
Agence Evinrude F. Fatton Tombet 13 2034 Peaseux.
Tél. (038) 31 72 50.

AUTO LOCATION
33 11 44

AUTO LOCATION
33 11 44

AUTO LOCATION
33 11 44

GARAGE DU ROC
Hauterive (NE)

Hors-bord Yamaha
4 CV, 765 fr.
5 1/2 CV, 1040 fr.
8 CV, 1565 fr.
15 CV, 2280 fr.
☎ 31 38 76.

A vendre
GT 6
1967, expertisée, en parfait état
Fr. 5700.-
Garage F. Fatton Tombet 13 2034 Peaseux.
Tél. (038) 31 72 50.

A vendre
caravane
Wilk, année 1968, 4 places, fourneau à mazout, en parfait état, 7200 fr.
Pour visiter, s'adresser : Camping Paradis-Plage, Colombier, parcelle 653, de 19 à 20 h 30.

OCCASIONS OCCASIONS

Vacances sans soucis avec nos occasions garanties!

Acompte

AUDI S 90 30.000 km	rouge	Fr. 2950.-
RENAULT R 16 TS	53.000 km	ocre Fr. 2800.-
ROVER 2000 T.C.	53.000 km	blanche Fr. 2650.-
FORD Zéphir	36.000 km	blanche Fr. 2500.-
OPEL Record 1700	40.000 km	blanche Fr. 2300.-
OPEL Record S 1900	35.000 km	blanche Fr. 3050.-
OPEL Commodore	52.000 km	blanche Fr. 3050.-

Expertisées — Très bon état
Facilités de paiement avec crédit GMAC

GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 331144

OCCASIONS OCCASIONS
expertisées - crédit - échanges

VW 1600 TL 1966 36.000 km, gris métallisé.	DS 21 Pallas 1970, bleu métallisé.
Fiat 1100 1965 75.000 km, grise.	BMW 2800 CS 1969, gris métallisé.
Cortina 1966, bleue.	Simca 1500 1965, belge.
DS 21 1966, rouge.	Morris 1000 1968, rouge
Dyane 6 1969, blanche	Commodore 1970, rouge.
D super 1970, blanche.	Simca 1301 1967, gris métallisé
Renault Rio 1969, verte.	NSU 1200 TT 1968, rouge.
Diplomat Coupé 1967, gris métallisé.	Simca 1501 Break 1969, gris métallisé.

24 12 12

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

A VENDRE

Occasion rare bateau pneumatique
Zodiac Mark II, moteur Johnson 25 CV, utilisé 10 heures.
Valeur 7500 fr. (gros rabais) ; expertisé. Taxe et assurance 1971 payées. Eventuellement, échange contre voiture modèle récent.
Tél. (039) 41 10 74 (heures des repas).

Renault R 12 1971, neuve, avec rabais.
Opel Admiral 1966
Peugeot 504 injection, 1971
Peugeot 404 1964
S'adresser au
GARAGE ANTOINE GERMOND
2056 Dombresson
Tél. 53 21 22.

DRIVE-IN SENN
LA CLEF DES BONNES OCCASIONS

PIERRE-A-MAZEL 43
NEUCHATEL
Tél 25 94 12
24 72 72

Nos occasions à des prix intéressants

UNIQUE 200.- à 1000.- d'argent de poche à l'achat d'une de nos voitures sélectionnées pour vous

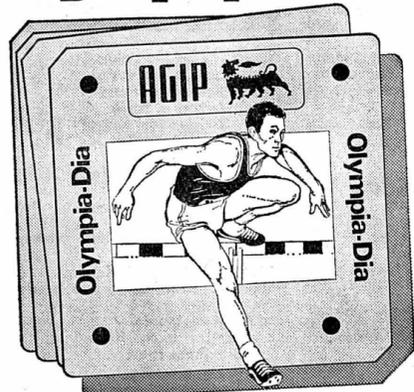
OCCASIONS AVANTAGEUSES

VW 1500 1961 8 CV, beige, 2 portes, intérieur drap.
VW 1500 1963 8 CV, beige, 2 portes, intérieur simil.
VW 1600 1966 9 CV, verte, intérieur simil.
FORD ANGLIA 1965 6 CV, grise, 2 portes, intérieur simil.
FORD 12 M 1968, 7 CV, grise, 2 portes intérieur simil.
OPEL 1700 1965 9 CV, beige, 2 portes, intérieur simil.
OPEL 1700 1967 9 CV, bleue, 4 portes, intérieur simil.
OPEL KADETT coupé 1965 6 CV, rouge, 2 portes, intérieur simil.
DAF 750 1962 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simil.
RENAULT R 16 1969 8 CV, grise, 5 portes, intérieur simil.
SIMCA 1500 1966 8 CV, blanche, 4 portes, intérieur drap.

Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMAN & C^{IE}
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

GRATIS!
CHEZ AGIP
30 dias olympiques **UN DIA POUR CHAQUE PLEIN**



Sprintez chez Agip, collectionnez les dias olympiques Agip!



Agip prend soin de votre voiture et de vous-même.



SUPER DISCOUNT SERRIÈRES

Cake au beurre
Tresse au beurre
Tresse au beurre
Tourte au citron

1.80
2.-
1.-
2.50



Propriétaires - Attention!

Voici enfin la façade aluminium avec isolation contre le froid et la chaleur et insonorisation, que vous-mêmes pouvez réaliser.

LA FAÇADE LA PLUS ÉCONOMIQUE QUI A FAIT SES PREUVES.

10 ans de garantie

Son effet protecteur contre la chaleur vous permet de réaliser une économie de 40% sur le bois. Entière résistance à la pluie, sans entretien, 10 splendides couleurs, vernis émaillé.

A partir de maintenant, fini de s'énerver parce que les murs sont humides, parce que des fentes apparaissent sur les murs ou le crépi, ou parce qu'il y a formation de champignons ou d'efflorescences.

Nous cherchons 50 propriétaires (de constructions nouvelles ou anciennes) qui, pour les raisons ci-dessus, sont disposés à utiliser ce revêtement de façade à la fois sensationnel et sans concurrence.

Envoyez dès aujourd'hui le coupon ci-dessous à :
ALUBAU - Bureau d'information
Saumackerstrasse 2, 8048 Zurich
Tél. (051) 62 98 17.

Je désire, sans engagement de ma part, une offre pour revêtement de façade ALCAN

Maison mono-familiale, maison à plusieurs familles
Année de construction :

Nom : _____

Rue : _____

Ville : _____ Tél. : _____



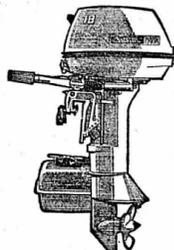
HUG & Co Pianos NEUCHÂTEL

Plus de 50 instruments en magasin.
STEINWAY & SONS, BECHSTEIN,
GROTRIAN-STEINWEG, SCHIMMEL,
YAMAHA, BURGER-JACOBI,
SCHMIDT-FLOHR, HOFMANN, SABEL,
RIPPEN, GEYER, KEMBLE,
ZIMMERMANN

VENTE - LOCATION - ÉCHANGES
Téléphone (038) 25 72 12



de qualité suédoise



Modèle 3,5, 4, 5, 6, 8,5, 12, 25, 35, 45, 55 CV.

Le moteur hors-bord européen le plus vendu dans le monde.

Chantier naval FISCHER

2012 AUVERNIER. Tél. (038) 31 34 08.
Demandez nos prospectus et prix courant sans engagement.



Grand choix de chevalières bagues et bracelets

chez les spécialistes de la gravure d'art

BOEGLI Frères 4, rue Coulon Neuchâtel

IL N'Y A PLUS QU'À CHOISIR



Parmi les milliers de personnes inscrites à Sélectron, il y en a 20, 30, 40 ou plus qui sont susceptibles de répondre à vos aspirations les plus secrètes.

Alors, ne laissez pas passer votre chance. Envoyez-nous simplement le bon ci-dessus et vous saurez exactement combien de personnes seraient heureuses de vous rencontrer pour sortir de la solitude.

Et dire que sans Sélectron vous ne les connaissiez sans doute jamais.

BON à retourner à SÉLECTRON, centre pour la Suisse romande : 56, av. du Léman, tél. (021) 28 41 03, Lausanne.

Veillez me fournir discrètement et sans engagement le test gratuit de mes chances :

Mlle, Mme, M. : _____ Prénom : _____
Age : _____ Profession : _____ Tél. : _____
Adresse : _____ Localité : _____



15^{aine} commerciale de Neuchâtel

Le comité de l'Association de la QUINZAINE commerciale de Neuchâtel remercie les autorités et les services de la Ville de l'aide et de l'appui qu'elles lui ont témoignés lors de la 2^{me} QUINZAINE.

Nous remercions également la Police locale de l'esprit de coopération avec lequel elle a soutenu nos efforts et nous adressons nos remerciements aux commerçants de la ville, aux entreprises de la région, aux sociétés locales et aux associations qui, par leur présence, leurs dons ou leur participation, ont contribué au succès de la deuxième QUINZAINE commerciale de Neuchâtel.

Le comité.

OSS 117 UN AS DE PLUS À LAS VEGAS

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Le pasteur McGill déclare par téléphone qu'il a des révélations à faire sur le meurtre de Richard Horsell.

Le rendez-vous sur la 41



Hubert racrocha justement au moment où le capitaine Koller rentrait dans son bureau. « Je me suis permis d'utiliser votre appareil », dit-il pour devancer la question qu'il allait être posée. « Vous avez bien fait, dit Koller. Je suis claqué. De vrais rapaces, ces journalistes ! » Il appela un secrétaire, qui apporta la déposition faite par Hubert. « Signez ici. Vous n'avez pas fait ? Je vous emmène. » — « Navré, mais quelqu'un m'attend à l'hôtel. » — « Blonde, ou brune ? » — « Je ne connais encore que les cheveux. » Koller éclata de rire, et Hubert eut droit une nouvelle fois à une claque sur les omoplates. Mais Koller n'avait pas la vigueur de son collègue de Boulder City.



En démarant, Hubert vit dans son rétroviseur la voiture de Koller qui partait derrière la sienne. Cela l'obligea à faire un détour par l'hôtel. Quand il arriva enfin dans Main-Street, il aperçut de loin un atterrissement, la voiture des pompiers puis les flammes qui jaillissaient du toit de la chapelle. Il se rangea un peu plus loin et se glissa au premier rang des badauds. Derrière le gazon bien entretenu, la construction en bois flambait comme une torche. Dans l'avenue, une sirène hurla. C'était la voiture de la police, d'où Koller sortit en trombe. Il fallut beaucoup d'eau pour noyer l'incendie. Les pompiers retirèrent des décombres le corps carbonisé de l'homme qui avait des révélations à faire.



Allongé sur le lit de sa chambre d'hôtel, Hubert réfléchissait aux événements de la journée quand le téléphone sonna. Il étendit le bras. « Hudson ? » demanda une voix hésitante. « C'est moi. » — « Je sais tout, Hudson. Je ne donne pas cher de votre peau. » Un dédicé. A l'autre bout du fil, on avait racroché. Déjà, le téléphone sonnait une nouvelle fois. « Etes-vous M. Hudson ? » demandait une voix féminine. « Oui, madame. » — « Excusez-moi. Le pasteur vous avait donné certains renseignements, mais vous deviez aller chercher les preuves à la chapelle... » — « Continuez », dit Hubert. « C'est bien ça, n'est-ce pas ? Les preuves n'ont pas brûlé, je peux vous les donner. »



« Vous êtes bien aimable, dit Hubert. Je vous attends. » — « Oh, non ! Ce n'est pas possible ! » — « Pourquoi ? » — « Je suis en danger. Et quelqu'un pourrait me voir. » A l'autre bout du fil la femme respirait vite, avec difficulté. « Que proposez-vous ? » demanda Hubert. « Écoutez. Prenez la branche sud de la 91. Vous m'entendez ? » — « Oui. » — « 16 miles sur votre gauche, vous prendrez la 41, qui va à Henderson. » — « Ensuite ? » — « Arrêtez-vous 6 miles après l'embranchement. Compris ? » — « Compris. » — « Partez tout de suite. Je serai en voiture sur le bord de la route et je vous remettrai le livre sans descendre. Vous partez tout de suite, n'est-ce pas ? » — « Dans dix minutes. »

(Copyright Opera Mundi)

Lundi : Un ouvrage d'amateur

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITES en vente à l'imprimerie de ce journal

POUR VOUS MADAME

Un menu

Hors d'œuvres. Lapin au curry. Riz. Salade. Coupe aux framboises.

Le plat du jour : Lapin au curry

Préparer un court-bouillon dans une casserole, mettre dans un litre d'eau froide deux carottes, un navet, deux blancs de poireaux, un oignon piqué d'un clou de girofle, un bouquet garni et le foie d'un lapin de 1 kg 500. Saler, poivrer, porter à ébullition et faire cuire découvert une vingtaine de minutes. Pendant ce temps, dans une cocotte contenant trois cuillerées à soupe d'huile et 30 g de beurre, faire revenir le lapin coupé en morceaux et 200 g de lard fumé coupé en petits dés. Poivrer et ne saler que légèrement. Lorsque la viande est bien dorée, la retirer et faire revenir dans l'huile et le beurre douze petits oignons blancs. Remettre ensuite le lapin et les lardons et saupoudrer d'un mélange fait d'une cuillerée à soupe de farine et la même quantité de curry. Mouiller ensuite avec un demi litre d'un court bouillon de lapin et faire cuire une heure à couvert. Servir très chaud avec le riz.

Les framboises

Les framboises sont apéritives, dépuratives, laxatives. Leurs feuilles ont les mêmes propriétés que celles du fraisier (tisane contre la toux). Voici un délicieux dessert : l'avocat aux framboises. Couper l'avocat en deux, retirer le noyau et remplir d'une cuillerée de gelée de framboises. Sucrez légèrement et saupoudrez d'amandes pilées.

Votre prénom : Benoit

Benoit vient du latin : benedictus, béni. Les Benoit sont des hommes courageux, consciencieux, patients, assez sévères et sachant faire preuve d'une grande autorité quand les circonstances l'exigent. Le plus souvent, ils ont une vie très constructive.

L'avocat

L'avocat est un fruit qui vient d'Amérique du Nord où il est appelé poire d'alligator. A l'état sauvage, l'avocatier croît dans le bassin du Mississippi où vit justement l'alligator, le crocodile américain. C'est seulement après la Seconde Guerre mondiale que l'Europe a commencé à importer des avocats des Etats-Unis. Puis, quand les spécialistes israéliens, qui convertissaient les déserts en vergers, comprirent que l'avocatier avait trouvé son climat, les kibboutz en reproduisirent. Aujourd'hui, Israël est le premier des marchés pour ce qui est de l'avocat.

Poêles

Pour nettoyer sans peine les poêles et les grils, il suffit d'en gratter soigneusement le fond avec une petite brosse métallique très douce, puis d'y faire bouillir, pendant quelques minutes, un verre de vinaigre ordinaire. Ces ustensiles sont ainsi parfaitement dégraissés et prêts pour une nouvelle grillade. Ne pas oublier de rincer longuement.

Les cils

Puisque vous ne vous maquillez pas pendant les journées de vacances, faites vivre votre visage par vos cils et par vos lèvres. Une solution miracle, c'est la teinture des cils. Si vous avez un peu peur, rassurez-vous, c'est absolument inoffensif. Cela ne pique pas et tient pendant un mois environ.

Il y a une vingtaine de minutes un peu angoissantes, c'est le temps qu'il faut pour que la teinture prenne et pendant lequel vous devez obligatoirement tenir les yeux fermés. Mais encore une fois, cette opération est indolore et, comme la teinture est composée uniquement de colorants naturels extraits de plantes et de fleurs, il n'y a pas de risque d'allergie.

A méditer

L'âge d'or était l'âge où l'or n'existait pas.

J. LEZAY

HOROSCOPE

Matinée particulièrement calme. L'après-midi et la soirée favoriseront les rapports et contacts humains qui apporteront beaucoup de joies.

Naissances : Les enfants de ce jour auront un très grand sens pratique.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : N'allez pas au-delà de vos forces. Amour : Votre jalousie peine beaucoup l'être aimé. Affaires : C'est le moment de prendre des décisions.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Vous devez absolument soigner vos nerfs. Amour : Vous recevrez des marques de sympathie. Affaires : Ne désespérez pas, la chance vous sourira.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Evitez de manger des féculents. Amour : Maîtrisez-vous et évitez les critiques inutiles. Affaires : Vous aurez l'occasion d'augmenter vos revenus.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Dorlotiez-vous un peu moins. Amour : Ne faites aucun cas des commérages. Affaires : La démarche que vous aurez à faire est décisive.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Supprimez les boissons fortes. Amour : Votre foyer risque d'être perturbé par des personnes indésirables. Affaires : Si vous avez à subir un échec, ne vous découragez pas.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Ne roulez pas aussi vite et soyez prudent. Amour : Ne refusez pas une invitation. Affaires : Quelques déceptions dans vos activités.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Protégez votre peau par une crème hydratante. Amour : N'oubliez pas vos obligations. Affaires : Sachez saisir les bonnes occasions.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Ne prenez pas n'importe quel médicament. Amour : Modérez votre enthousiasme. Affaires : Bonne journée pour exposer vos idées.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Pratiquez un sport de détente. Amour : Faites face à la réalité. Affaires : Ayez confiance en vous, on vous apprécie.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Supprimez le vinaigre et les mets épicés. Amour : Prudence, ne rendez pas jaloux inutilement. Affaires : Votre critique est parfois excessive.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Vos intestins sont fragiles en ce moment. Amour : Sachez saisir votre chance au vol. Affaires : Rendez votre travail impeccable. Ne décevez pas.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : La dépression vous guette, reprenez-vous. Amour : Faites les concessions indispensables. Affaires : Attaquez de front vos nouvelles activités.

RADIO

Samedi Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations, 6.32, soufflons un peu, 6.59, horloge parlante, 7 h, miroir-première, 8 h, informations, revue de presse, 8.10, samedi-dimanche, 8.30, route libre, 9 h, 10 h, informations, 10.30, la Suisse à la rencontre de l'Europe, 11 h, informations, 11.05, le kiosque à musique, 12 h, le journal de midi, informations, 12.05, aujourd'hui, un an déjà, 12.29, signal horaire, 12.30, miroir-midi, 12.45, la Radio propose, 13 h, demain dimanche, 14 h, informations, 14.05, musique sans frontières, 15 h, informations, 15.05, samedi-loisirs, 16 h, informations, 16.30, l'heure musicale, 18 h, le journal du soir, informations, 18.05, le magazine du spectacle, 18.30, le micro dans la vie, 19 h, le miroir du monde, 19.30, magazine 71, 20 h, la comédie de l'Amitié, 20.25, loterie suisse à numéros, 20.26, deux Suisses à New-York, 21.25, un coup pour rien pièce de Pierre Versins, 21.45, chansons à la une, 22.30, informations, 22.40, entrez dans la danse, 23.20, miroir-dernière, 24 h, dancing non-stop, 1 h, hymne national.

Second programme

8 h, a common language, 8.15, la revue des livres, 8.30, le livre par excellence, 9.30, témoignages, 10 h, des pays et des hommes, 10.30, le folklore à travers le monde, 11 h, mémoire d'un continent, panorama de l'histoire africaine, aux sources de la liberté moderne, le XVIe siècle, 12 h, midi-musique, 13.15, bulletin d'informations musicales, 13.30, petit concert pour les Jeunes musicales, 14 h, récréation concertante, carnet de notes, 15.30, métamorphoses en musique, 16 h, per i lavoratori italiani in Svizzera, 16.35, nos patois, 16.45, les beaux-arts, 17 h, tous les jeunes, 18 h, rendez-vous avec le jazz, 19 h, coréo espagnol, 19.30, système pop, 20 h, informations, cette semaine en pays jurassien, 20.15, horizons jeunesse, 21.30, livres propos, 22.30, sleepy time jazz, 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 23.25, informations, 6.10, réveil en musique, 6.50, mon jardin, 7.10, bon samedi à tous, musique légère et radioguidage, 11.05, homme et travail, 11.20, concert, 12 h, ensemble à vent de Zurich, 12.40, spot et musique, 14 h, chronique de politique intérieure, 14.30, invitation au jazz, 15 h, économie politique, 15.05, musique chorale, 16.05, La Boutique Pop, programme pour les jeunes, 18 h, informations, actualités, 18.20, actualités sportives et musique légère, 19 h, cloches, communiqués, 19.15, informations, actualités, 19.45, chronique de politique intérieure et revue mondiale, 20 h, Quatre fois deux, pièce de D. Ashkenazy, 20.45, piano, 21.15, une demi-heure avec

Peter Frankenfeld, 21.45, orchestre de Beromunster, 22.15, informations, commentaires, 22.25, spécialités et raretés musicales, 23.30, musique de danse.

Dimanche Sottens et télédiffusion

7 h, bonjour à tous, informations, 7.10, sonnez les matines, 8 h, miroir-première, 8.15, concert matinal, 8.45, grand-messe, 9.55, sonnerie de cloches, 10 h, informations, 10.05, culte protestant, 11.05, concert dominical, 11.45, terre romande, 12 h, le journal de midi, informations, 12.05, aujourd'hui, 12.25, un an déjà, 12.29, signal-horaire, 12.30, informations, 12.45, le disque préféré de l'auditeur, 14 h, informations, 14.05, disco-portrait, 15 h, vacances dans un fau-tueil, 16 h, informations, 16.05, auditeurs à vos marques, 17 h, informations, 18 h, le journal du soir, informations, 18.10, la foi et la vie, 18.20, dimanche soir, 19 h, le miroir du monde, 19.30, magazine 71, 20 h, dimanche en liberté, 21.15, la gaieté lyrique, 21.45, masques et musique, 22.30, informations, 22.40, marchands d'images, 23.05, la musique contemporaine suisse à l'étranger, 23.25, miroir-dernière, 23.30, hymne national.

Second programme

8 h, bon dimanche, 9 h, informations, 9.05, réveries aux quatre vents, 12 h, midi-musique, 11 h, Le Roman d'Elisabeth d'Autriche (I), 15 h, votre dimanche, la joie de jouer et de chanter, 15.30, couleur des mots, 16.30, les beaux enregistrements, 17.10, à cadences rompues, 17.20, musique en zigzag, 18 h, échos et rencontres, 18.20, la foi et la vie, 18.50, à la gloire de l'orgue, 19.35, les secrets du clavier, 20 h, informations, 20.10, La Grande-Duchesse de Gerolstein, opéra bouffe, musique de Jacques Offenbach, 21 h, les grands instants de la musique, 21.30, la tribune internationale des compositeurs, 22.30, aspects du jazz, 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

7 h, 8.30, 12.30, 17 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations, 7.05, concert du dimanche, 7.55, message dominical, 8 h, musique de chambre, 8.35, musique sacrée, 9.15, prédication protestante, 9.40, l'Eglise aujourd'hui, 9.55, prédication catholique romaine, 10.20, concert symphonique, 11.25, Rome vue par les scientifiques, 12 h, A. Ciccolini, piano, 12.40, sports, 12.45, musique de concert et d'opéra, 14 h, club de jodlers de Balnach et les accordéonistes Sprechers-Zaugg, 14.40, Parade University Band, 15 h, quatre esquisses en dialecte, 15.30, orchestre Pro Arte de Londres, 16.30, sports et musique, 18 h, musique à la chaîne, 19 h, sports, communiqués, 19.25, concert du dimanche soir, 20.30, miroir du temps, 21.30, musicorama, 22.20, à propos, 22.30, entre le jour et le rêve.

LES PROGRAMMES TV

SAMEDI

SUISSE ROMANDE

13.30 (C) Un'ora per voi
14.45 Pop hot
15.10 Allô police !
16.00 (C) Folklore d'ici et d'ailleurs : Manhattan Street Band
16.20 Un artiste de chez nous
16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 (C) Samedi-jeunesse
18.00 Téléjournal
18.05 Sélection
18.30 (C) Sur demande
19.05 : AFFAIRES PUBLIQUES. Les Nations-unies et la Suisse l'avortement. Dans le cadre de la rubrique sur « La Suisse et les Nations unies », un sujet d'actualité délicat : l'avortement. L'Organisation mondiale de la santé vient de consacrer à ce thème une publication et elle a organisé un symposium européen. D'autre part, les milieux féminins ont relancé la lutte en faveur d'une libéralisation des règles qui interdisent ou limitent l'interruption légale de la grossesse. Une émission de Roland Bahy, Gaston Nicole et Renato Burgy.
19.30 Deux minutes...
19.40 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 Les introuvables
20.30 Le Tour de France
20.40 Samedi-variétés
21.55 (C) La Commune
22.25 Simple police
22.45 Téléjournal

FRANCE II

19.25 Les musiciens du soir
19.45 Télé-soir
20.15 Dessins animés
20.30 Tour de France cycliste
20.40 Robert Macaire
22.05 Samedi soir
23.05 Rallye des cimes

SVIZZERA ITALIANA

13.30 (C) Da Montreux Un'ora per voi
14.45 Samedi jeunesse
15.45 Lavori in corso
17.20 Guinea ieri e oggi
17.45 Il cacciatore di Jan Falle
18.10 Ali bianche
18.35 Una laurea, e poi ?
19.10 Telegiornale
19.15 (C) 20 minuti con Tony Dal-lara
19.35 Estrazione del lotto svizzero a numeri
19.40 Il Vangelo di domani
19.50 (C) Il biglietto della loteria
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.05 Al di là del fiume
22.20 Sabato sport
23.10 Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

9.00 Télévision éducative
15.00 Télévision éducative
16.15 Le feu sur l'Etna
16.45 TV-Junior
17.30 Le détenu
18.00 Magazine féminin
18.45 (C) Fin de journée
18.55 Téléjournal
19.00 (C) Mon ami Ben
19.30 (C) Lolek et Bolek
19.40 (C) Message dominical
19.55 Tirage de la loterie
20.00 Téléjournal
20.20 Die kleine Niederdorfoper
22.50 Téléjournal
23.00 Escroc parmi les escrocs
23.25 Bulletin sportif

ALLEMAGNE I

14.40, téléjournal, 14.45, concours international des jeunes chercheurs, 15.15, quand les images apprennent à se mouvoir, 15.45, Beat-club, 16.45, le marché, 17.15, une pêcherie des Caraïbes, 17.45, télé-sports, 18.30, programmes régionaux, 20 h, téléjournal, météo, 20.15, der möblierte Herr, 21.55, tirage du loto, 22 h, téléjournal, météo, 22.15, the Movie Murderer, 23.50, téléjournal.

FRANCE I

13.00 Télé-midi
13.30 Midi chez vous
13.32 Magazines artistiques régionaux
15.00 Samedi pour vous
16.35 Bonnes adresses pour rêver Eurovision
17.30 Tour de France cycliste
18.05 Dernière heure
18.30 Point chaud
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales

ALLEMAGNE II

13.45, programmes de la semaine, 14.15, A qui Espana, 15 h, Allô les amis ! 15.35, les vacances d'un jeune Japonais, 16.10, l'extravagante Lucy, 16.35, Zoo-magazine, 17.05, informations, météo, 17.15, miroir du pays, 17.45, Tarzan, 18.45, les jumeaux voleuses, 19.45, informations, météo, 20.15, la chaîne, 21.50, télé-sports, 23.05, informations, météo, 23.10, dans la tempête.

DIMANCHE

SUISSE ROMANDE

10.00 Messe
11.00 Que sont-ils devenus ?
11.30 : TABLE OUVERTE
En direct de chez Pierre Béguin, avec la participation de MM. Roland Bahy, Jean Dumur, Gaston Nicole ; un débat dirigé par Alexandre Burger. Réalisation : Raymond Barrat.
12.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal
12.50 Tel-Hebdo
13.15 Rendez-vous
13.40 A vos lettres
14.00 Il faut savoir
14.05 Ma pomme
16.00 (C) C.H.I.O.
17.50 Résultats sportifs
18.05 (C) Tribulations d'un gardien de parc
18.50 Burlesque américain
19.00 Bernard Martin
19.20 Horizons
19.40 Téléjournal
19.55 Les actualités sportives
20.20 (C) Des chevaux et des hommes
20.45 Entre parenthèses
21.35 L'Homme de l'ombre
22.30 Tour de France
22.40 Téléjournal
22.50 Méditation

FRANCE II

16.45 Tour de France cycliste
19.10 Les trois coups
19.45 Télé-soir
20.10 Sports dimanche
20.30 Tour de France cycliste
20.40 Chair de poule
22.15 Ombre et lumière
23.05 Télé-nuit

SUISSE ALÉMANIQUE

10.00 Messe
11.00 Télévision éducative
12.00 Informations
12.05 Panorama de la semaine
12.45 (C) Un'ora per voi
14.00 Chronique campagnarde
14.30 Tommy Tulpe
15.10 Essais d'orchestre
15.30 Fête fédérale des musiques à Lucerne
16.30 (C) Butantan-Maison du poison
17.00 (C) Daktari
17.50 Informations
17.55 Résultats sportifs
18.00 (C) Faits et opinions
18.45 (C) Le sport en fin de semaine
20.00 Téléjournal
20.15 L'Enfant modèle
21.45 (C) Une soirée de chant
22.40 Téléjournal

SVIZZERA ITALIANA

10.00 Da Lucerna : Santa messa
13.30 Telegiornale
13.35 Telegiornale
14.00 (C) Danza : campionati europei professionisti
15.15 Diamoci del tu
16.00 (C) Ippica : Meisterspringen
17.40 (C) Passerella messicana, per moda italiana
18.00 Telegiornale
18.05 (C) Geminus
18.55 Domenica sport
19.05 Piaceri della musica
19.40 La parola del Signore
19.50 Sette giorni
20.20 Telegiornale
20.35 (C) Gli uomini muciono due volte
21.25 La domenica sportiva
22.15 (C) Tra cielo e terra
23.30 Telegiornale

FRANCE I

8.55 Télé-matin
9.00 Un, deux, trois
9.15 A Bible ouverte
Sauvés des eaux
9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux
Présence protestante
10.30 Le jour du Seigneur
11.00 Messe
11.53 Midi moins sept
12.00 Dernière heure
12.02 La séquence du spectacle
12.30 Le francophonisme
13.00 Télé-midi
13.15 Musique en 33 tours
13.45 Monsieur cinéma
14.30 La Foire aux cancers
16.00 Télé-dimanche

ALLEMAGNE I

11 h, le petit roi Kalle Wirsch, 12 h, tribune internationale des journalistes, 12.45, miroir de la semaine, 14.40, le fantôme de Mrs Muir, 15.05, the last Angry Man, 16.45, une nouvelle génération d'enseignants, 17.30, colts fumants, 18.15, télé-sports, 19.30, miroir du monde, 20 h, téléjournal, météo, 20.15, connaissez-vous Georg Linke ? 21.55, le théâtre est mort vive le théâtre ! 22.40, téléjournal, météo, 22.45, haltérophilie.

ALLEMAGNE II

11.30, sur cinq continents, 12 h, concert du dimanche, 13 h, plaque tournante, 13.30, Robinson, 14 h, ne mangez pas les marguerites, 14.25, la peinture, 15 h, informations, météo, 15.05, l'Algarve, 15.50, Geneviève, 17.15, télé-sports, 18.10, informations, météo, 18.15, le Virginien, 19.15, les Sudètes de 1971, 19.45, informations, météo, 20.15, Football, 21.30, le diable amoureux, 23.15, informations, météo.

LA FOLIE DES GRANDEURS
Un film de grand divertissement dans un cadre historique

Jusqu'à la veille du premier tour de manivelle de La Folie des grandeurs qu'il vient de commencer à Almeria, Gérard Oury en aura remanié le scénario, corrigé les dialogues, repensé la mise en scène...

peut trouver mieux. Pour cela j'ai instauré entre mes collaborateurs et moi la contestation permanente. Je leur demande de ne pas être des « yes men » mais des « non men ».

J'ai voulu pour ce film une toile de fond à la Velasquez, somptueuse et sombre. Pourquoi un film d'humour n'aurait-il pas droit à l'écran somptueux de l'histoire?

Tout était donc parfaitement au point le jour du premier tour de manivelle. Mais Gérard Oury n'en reconnaissait pas moins qu'il avait le trac. C'est qu'il connaît le poids des capitaux engagés sur son nom.

Jean Richard et Daniel Ceccaldi pour un nouveau « Maigret »



François Villiers tourne un nouveau « Maigret », « Maigret se fâche » avec Jean Richard, comme toujours dans le rôle du célèbre inspecteur. Ici, Daniel Ceccaldi (Ernest Manik) menace de son revolver l'éternel inspecteur, sous le regard de Rogers (Mimile)...

— La Folie des grandeurs devait être jouée par votre fameux tandem Bourvil-de Funès. Comment avez-vous ressenti la mort de Bourvil ?

— Ce fut un véritable choc. D'abord parce que je perdais un ami. Ensuite, j'ai réalisé que j'avais aussi perdu un comédien qui me paraissait irremplaçable.

Et puis, tout à fait par hasard, dans une soirée chez des amis, je me suis trouvé en face d'Yves Montand. Je me suis alors souvenu du Montand qui me passionnait lors de ses récitals au théâtre de l'Étoile...

Naturellement j'ai dû réécrire complètement le personnage. J'avais conçu pour Bourvil un rôle de valet de comédie du genre Sganarelle. Montand sera plus proche de Scapin.

— Et Louis de Funès ?
— Il joue le rôle d'un grand d'Espagne. Il y a en lui un peu de l'Harpagon de L'Avare, du don Salluste de Ruy Blas, et du professeur Higgins de Pygmalion.

Comme vous le voyez, je suis très influencé par le théâtre. C'est dû, sans doute, à ma formation initiale d'acteur. Je vais essayer, pourtant, avec ces grands personnages classiques de maître et de valet de comédie et avec ce décor historique, de faire un film d'humour moderne.

— Quels sont vos lieux de tournage ?
— L'Espagne du Sud, Grenade, Tolède, Ségovie, puis Madrid, les studios de Saint-Maurice. Contrairement à mes scénarios précédents, celui-ci ne suit pas un itinéraire. Il y a une certaine unité de lieu. D'autre part je ne joue pas non plus la carte du folklore, de l'espagnolade, du style opéré. Il s'agit d'une histoire assez sombre, dans un cadre beau, mais plutôt austère. La drôlerie des situations et des personnages en apparaîtra renforcée par contraste.

Une bien séduisante « Vieille fille »



Annie Girardot, telle qu'elle apparaît dans le rôle de Muriel, « La Vieille Fille » du film du jeune réalisateur Jean-Pierre Blanc. Agée de trente-cinq ans, cette célibataire est persuadée qu'elle n'a rien du genre de femme qui plaisent aux hommes. L'un d'eux rencontré en vacances la trouvera pourtant très séduisante... Et on ne saurait contester ses goûts à en juger par cette photo prise au cours du tournage.

François Truffaut a commencé son nouveau film, « Les Deux Anglaises et le continent », d'après un roman de Henri-Pierre Roché (l'auteur de « Jules et Jim »).

Michel Mitran poursuit les prises de vues de « La Cavale », d'après l'œuvre autobiographique d'Albertine Sarrazin. C'est Juliette Berto qui incarne le personnage d'Albertine, la jeune détenue qui, du fond de sa cellule, rêve d'amour et d'évasion.

Yannick Bellon va tourner son premier long métrage, provisoirement intitulé « Le Chemin de la ville ». Mon scénario, a déclaré Yannick Bellon, ne raconte pas une histoire mais, sur un mode lyrique qui l'apparente plus à un opéra qu'à un reportage, je voudrais exprimer le chant de la foule citadine.

Le peintre Robert Lapujade, dont le premier film, « Le Socrate », avait obtenu le prix spécial du jury au Festival de Venise 1968, va porter à l'écran un scénario dont il est l'auteur, « Le Sourire vertical ».

l'histoire du monde en mêlant le passé, le présent et l'avenir dans des visions apocalyptiques. Clous du film : l'invasion de New-York par une armée de rats et l'agonie sur une plage de trois cents survivants d'une explosion atomique.

Jacques Deray qui vient de terminer avec Jean-Claude Carrière l'adaptation du roman de François Sagan, « Un peu de soleil dans l'eau froide », a également choisi ses deux principaux interprètes. Marc Porel (découvert dans « Tumuc-Humac ») et « Les Aveux les plus doux » incarnera Gilles, jeune et brillant journaliste parisien, venu se remettre en province d'une dépression nerveuse.

Claude Makovski, qui produit le téléfilm « Les Chemins de la ville », « Mon La Fiancée du pirate », réalisera à l'automne prochain « Le Fil d'Ariane » dont Nelly Kaplan sera la productrice.

Vertige pour un tueur
Première vision d'un nouveau film français en couleurs d'un suspense infernal avec Marcel Bozzuffi, Sylvia Koscina et Michel Constantin.

Traître sur commande
Le nouveau film de Martin Ritt, réalisé en Panavision et en couleurs avec Sean Connery, Richard Harris et Samantha Eggar sera présenté dès lundi.

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

- Les suspenses angoissants : UN BEAU MONSTRE (Arcades)
Les grands « policiers » : PENDULUM (Studio)
L'action : VERTIGE POUR UN TUEUR, jusqu'à dimanche
TRAÎTRE SUR COMMANDE, dès lundi (Apollo)
Johnny Halliday acteur : LE SPÉCIALISTE (Palace)
Les grands moments du cirque : LES CLOWNS (Bio)
Les fameuses frasques : LES ULTIMES FREDAINES DU COMTE PORNO (Rex)

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL Samedi

Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Le Chariot de terre cuite.
EXPOSITIONS. — Centre culturel neuchâtelois : Exposition Claude Ballaré, photographies.
Galerie de la Tour de Diesse : Exposition du peintre Yvan Moscatelli.
Musée d'ethnographie : Exposition Les Touareg.
Jeunes-Rives : Zoo Beauverd.
Tourisme : Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Apollo : 14 h 45 et 20 h 30, Vertige pour un tueur. 18 ans. 17 h 30, Dai nemici mi guardo io. 16 ans.

Palace : 15 h et 20 h 30, Le Spécialiste. 16 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Un beau monstre. 18 ans.

Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 30, Les Ultimes Fredaines du comte Porno. 18 ans.
Studio : 14 h 45 et 20 h 30, Pendulum. 16 ans. 17 h 30, Traficante di piacere. 16 ans.

Bio : 14 h et 20 h 45, Les Clowns (2me semaine). 16 h et 18 h, Dio li crea... li i ammazzo. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence, ainsi que le médecin et le dentiste de service.

Samedi
Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

Auvernier
Galerie Numaga : 1. Peintures miniatures des Indes. 2. Peintures récentes de J.-F. Liegme.
Caveau des Abbesses : Bar-Dancing.

Bevaix
Galerie Pro Arte : Oeuvres diverses du XVIIIe au XXme siècle et œuvres de l'école neuchâteloise.

Dimanche
EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Les Touareg.
Galerie de la Tour de Diesse : Exposition du peintre Moscatelli.
Jeunes-Rives : Zoo Beauverd.

CINÉMAS. — Apollo : 14 h 45 et 20 h 30, Vertige pour un tueur. 18 ans. 17 h 30, Dai nemici mi guardo io. 16 ans.

Palace : 15 h et 20 h 30, Le Spécialiste. 16 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Un beau monstre. 18 ans.

Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 30, Les Ultimes Fredaines du comte Porno. 18 ans.
Studio : 14 h 45 et 20 h 30, Pendulum. 16 ans. 17 h 30, Traficante di piacere. 16 ans.

BIO : 16 h et 18 h, Beatrice Cenci. 18 ans. 20 h 45, Les Clowns (2me semaine).

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence, ainsi que le médecin et le dentiste de service.

Samedi
Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

Auvernier
Galerie Numaga : 1. Peintures miniatures des Indes. 2. Peintures récentes de J.-F. Liegme.
Caveau des Abbesses : Bar-Dancing.

Bevaix
Galerie Pro Arte : Oeuvres diverses du XVIIIe au XXme siècle et œuvres de l'école neuchâteloise.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, L'Étalon.
PESEUX
Cinéma de la Côte : 17 h 30, 100.000 dollari per Lassiter. 20 h 30, On ne vit que deux fois.

Galerie 2016 : Exposition Bobo Sanardzic.
SAINT-AUBIN
La Tarentule : Exposition d'affiches cubaines. 20 h 30, Tarahumara, film 16 mm.

Dimanche
Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

Auvernier
Galerie Numaga : 1. Peintures miniatures des Indes. 2. Peintures récentes de J.-F. Liegme.
Caveau des Abbesses : Bar-Dancing.

Bevaix
Galerie Pro Arte : Oeuvres diverses du XVIIIe au XXme siècle et œuvres de l'école neuchâteloise.

COLOMBIER
Cinéma Lux : 14 h 30, film italien. 20 h 15, Chacun pour soi.

CORTAILLOD
Galerie Créachem : Exposition Alain Lesté.

PESEUX
Cinéma de la Côte : 14 h 30 et 20 h 30, Opération tonnerre. 17 h 30, 100.000 dollari per Lassiter.

Galerie 2016 : Exposition Bobo Sanardzic.
SAINT-AUBIN
La Tarentule : Exposition d'affiches cubaines.

CULTES du 27 juin

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Terreaux : 7 h 15, culte matinal.
Collégiale : 10 h, M. G. Gruner. Fête cantonale de la Croix-Blanche.

Temple du bas : 10 h 15, M. J.-S. Javet.
Ermitage : 10 h 15, M. D. Michel.
Maladière : 9 h 45, M. F. Altermath, culte pour parents et enfants.

Valangines : 10 h, sainte cène, M. J.-P. Ducommun.
Cadolles : 10 h, M. J.-Ph. Ramseyer.
Chamout : 10 h, M. J. Vivien.
Temple du bas : 20 h 15, culte du soir.

Culte de jeunesse : Collégiale, Ermitage, Valangines, 9 h ; Salle des conférences, 9 h 15.
Ecole du dimanche. Collégiale, Ermitage, Valangines, 9 h ; Salle des conférences, 9 h 15.

La Coudre : 10 h, culte, M. R. Péter ; 9 h, culte de jeunesse ; 9 h et 11 h, école du dimanche ; 20 h, culte du soir, cène. Monruz : 9 h, école du dimanche.
Les Charmettes : cultes à 8 h 15 (sainte cène), 10 h et 20 h ; pour les enfants à 9 h 15.

Serrières : 8 h 45, culte de jeunesse ; 10 h, culte, M. J.-R. Laederach ; 8 h 45, culte de l'enfance, Vauseyon (école) ; 10 h, culte de l'enfance, Maison G.-Farel. Vendredi 17 h.

DEUTSCHPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE
Temple du bas : 9 h, Gottesdienst Pfr H. Welten ; Poudrières 21 : 10 h 30, Kinderlehre und Sonntagsschule. 14 h, Zusammenkunft des Landeskirchl. Jugendwerks Neuchâtel.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS
Pesoux : 8 h 45, Predigt ; Pfr Jacobi.
Les Verrières : 14 h, Predigt ; Pfr Jacobi.
Boudry : 20 h 15, Predigt ; Pfr Jacobi.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Tous les samedis à 18 h 15, messe valable pour le dimanche.
Messes à la chapelle de la Providence, 7 h ; à l'église paroissiale, 8 h (sermon italien les 1er et 3mes dimanches du mois), 9 h 30, (grand-messe), 11 h et 18 h 15 ; Vauseyon : chapelle Saint-Nicolas, samedi 18 h 15 ; dimanche, 8 h et

CULTES

10 h 30 ; la Coudre : 9 h et 11 h ; Serrières : église Saint-Marc, samedi 18 h 15 ; dimanche 9 h 15 et 11 h ; aux Cadolles, hôpital 8 h 30. Mission italienne : Institut des jeunes gens, 10 h 45. Mission espagnole à l'église, 16 h ; Deutscher Gottesdienst, Institut des jeunes gens, 19 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE
Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel. — 18 h 30, messe.

Église évangélique libre, Neuchâtel. — 9 h 30, culte et cène ; J. Dubois ; 20 h, édification, M. A. Vuilleumier.
Colombier : 9 h 45, culte, M. R. Barbezat.

Évangélique Stadmmission, Neuchâtel, av. J.-J. Rousseau 6. — Familientag im Montmirail, ab 10 h ; 20 h 15, Gottesdienst.
Donnerstag, 15 h. Bibelstunde. Dienstag und Donnerstag, Jugendabend. Freitag : Forum.

Saint-Blaise : 9 h 45, kein Gottesdienst.
Evangelisch-Methodistisch Kirsche, Beaux-Arts 11. — 9 h 15, Predigt ; 20 h, Jugendbund.

Première Eglise du Christ Scientiste, fbg Hôpital 20. — 9 h 30, culte en français et école du dimanche ; culte en anglais à 10 h 45, le deuxième dimanche du mois.

Église néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1. — 9 h et 20 h, services divins.
Mercredi : 20 h, service divin.
Assemblée de Dieu, chapelle de l'Espoir, Evole 58. — 9 h 30, culte ; 20 h, évangélisation.

Armée du Salut. — Chapelle adventiste, fbg de l'Hôpital 39. — Chaque dimanche, 9 h 45, culte pour adultes et enfants ; 20 h, réunion en plein air, quai Osterwald. En cas de pluie, fbg Hôpital 39. Chaque jeudi à 20 h, par beau temps, réunion en plein air au quai Osterwald.

Église adventiste, fbg de l'Hôpital 39. — Samedi 9 h 15, études bibliques ; 10 h 30, culte.

Église apostolique romande, Orangerie 1. — 9 h 30, culte, sainte cène et école du dimanche ; 20 h, Évangile.

Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital 19. — 9 h 45, école du dimanche ; 17 h, culte et sainte cène.

Action biblique, fbg de l'Hôpital 28. — 9 h 45, culte M. J.-P. Amy.

Témoin de Jéhovah, Parcs 12. — Etudes bibliques et conférences ; samedi 19 h 30, en allemand ; dimanche 15 h 30, en italien ; 18 h, en français.

Assemblée évangélique « Bonne Nouvelle » Promenade-Noire 1. — 9 h 30, culte.
Église évangélique de Pentecôte, Pesoux, rue du Lac 10. — 9 h 45, culte ; lundi 20 h 15, évangélisation ; jeudi 20 h, prière.

DISTRICT DE NEUCHÂTEL
Le Landeron. — Église catholique : Samedi : messe dominicale à 18 h. Dimanche : à la chapelle, messe lue à 7 h ; à l'église, messe chantée à 9 h 45. Église réformée : 8 h 45, culte pour les enfants ; 9 h 45, culte.

Cressier. — Église catholique : samedi 18 h 15, messe ; dimanche : 7 h 30 et 9 h 30, messes ; 18 h, messe des Italiens ; Église réformée : 9 h, culte.

Lignières. — Pâroisse réformée : 9 h 15, culte pour les enfants ; 10 h 15, culte.
Église catholique : messe à 17 heures.

Cornaux. — Pâroisse réformée : 10 h, culte des familles.
Enges : Pâroisse réformée : 9 h, culte.

Saint-Blaise. — Pâroisse réformée : 9 h, culte de jeunesse ; 10 h, culte ; 11 h, culte des familles à Marin. Église catholique romaine : messe dominicale anticipée, samedi à 18 h 30 ; dimanche 7 h 30, messe basse ; 9 h 30, messe chantée ; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

Sommaret. — Église réformée : culte à 10 h 30.

De tout pour faire un monde

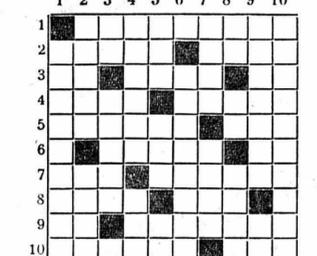
Poignée magnétique pour les métaux

Plutôt que d'avoir à saisir les plaques de métal à la main, les ouvriers métallurgistes peuvent utiliser une poignée magnétique capable de soulever des poids supérieurs à trente kilos. Le champ magnétique est réglé de telle façon que la poignée soulève les plaques les unes après les autres, sans avoir d'effet sur celles qui se trouvent sous la plaque soulevée. Cette poignée mesure une trentaine de centimètres de long.

névralgies
maux de tête, maux de dents, migraines, rhumatismes, grippe, douleurs menstruelles
soulage vite
SPALT
Comprimés efficaces contre les douleurs

MOTS CROISÉS

Problème No 437



1. Son restaurant ne recevra pas d'étoiles. 2. Rivière d'Italie — S'en remet à Thémis. 3. Restes — Possède un beau pont-canal sur la Garonne — Argent. 4. Bagatelle. — Sans résultat. 5. Divinité marine — Rivière de France. 6. Ce qui reste dû sur un compte arrêté — Conjonction. 7. Elle reste au fond de la pièce — Ville de Finlande. 8. Individu — Femme d'Athames. 9. Sur un cadran de T.S.F. — Indésirables compagnons. 10. Fait comme un rat — Adverbe.

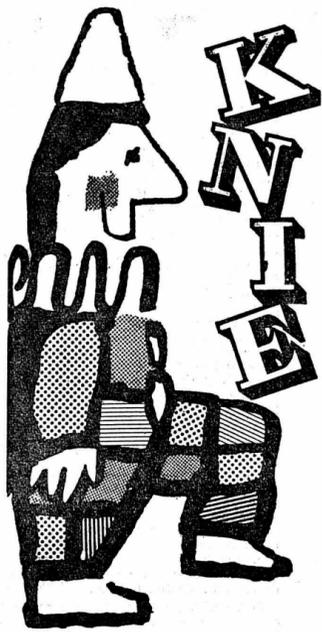
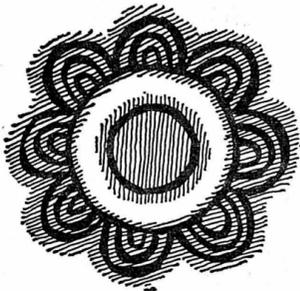
VERTICALEMENT
1. Maléfice. 2. Etre couché. — Il arrose Evreux. 3. Un bon atout — Sa plume est estimée. 4. Agréable à la vue — Lettre grecque. 5. Heureuse trouvaille d'un cinéaste — Longue ceinture de Japonais — Arsenic.

Solution du No 436



Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

HENRY
SUPERMAN
TELEPHON
Oh, Monsieur Fulmer... vous êtes si brave ! Appelez moi Gloria !
Parfait... occupons-nous maintenant de délivrer à bon port le message que vous êtes chargée de porter.
Même Superman est dans le complot... Il prétend lui aussi que je suis Matt Fulmer ! Mais pourquoi ? Enfin je suis certain en tout cas que cette fille dit la vérité... ou alors, je ne connais pas les femmes. Si je peux t'aider, je vais le faire !
Out... je ne perds pas de vue Jimmy et la fille. Pour l'instant il semble seulement très étonné... je vous avertirai immédiatement de tout changement dès que les « ennemis » commenceront.



CIRQUE NATIONAL SUISSE

BORRA, le voleur de Bagdad

Neuchâtel
28 juin - 1er juillet
Place du Port

Représentations : tous les jours à 20 h
Matinées : mercredi/jeudi à 15 h
Le 28 juin, soirée de gala avec la participation de la Musique Militaire de Neuchâtel, qui donnera un concert de 19 à 20 heures

Billets chez : Grands Magasins « Aux Armourins » S. A., 14, rue du Temple-Neuf, le 28 juin dès 14 h, les jours suivants dès 10 h (fermé de 18 à 19 h) à la caisse du cirque.

Service téléphonique : dès l'arrivée du cirque jusqu'à 23 h, les jours suivants de 9 à 23 h, le 1er juillet de 9 à 20 h.
Tél. (038) 24 33 66

Zoo ambulatoire Knie ouvert :
28 juin : 14 à 19 h 30
29-30 juin : 9 à 19 h 30
1er juillet : 9 à 18 h

Plus de 350 animaux de tous les pays

Déchargement des animaux : 28 juin, entre 8 et 10 h

Les horaires spéciaux avec correspondances intéressantes pour la visite du cirque peuvent être obtenus gratuitement aux guichets des entreprises de transports, où tous renseignements sur d'éventuels trains spéciaux seront donnés.

Fascination

INTERFOOD S.A. LAUSANNE

Conformément aux décisions prises par l'Assemblée générale des actionnaires du 25 juin 1971, il sera payé un dividende de :

Fr. 12.60 net par action Série A (Fr. 18.— moins 30 % d'impôt anticipé)

Fr. 63.— net par action Série B (Fr. 90.— moins 30 % d'impôt anticipé)

à partir du 28 juin 1971, contre remise du coupon No 1, au siège social à Lausanne, ainsi qu'auprès des banques suivantes :

Crédit Suisse, Zurich, Lausanne, Neuchâtel et Berne

Société de Banque Suisse, Bâle, Lausanne, Neuchâtel et Berne

Union de Banques Suisses, Zurich, Lausanne, Neuchâtel et Berne

Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

Banque Cantonale de Berne, Berne

Caisse d'Epargne et de Prêts à Berne, Berne.

Lausanne, le 26 juin 1971

Le Conseil d'administration



Une grande fleur
pas comme les autres!

Une grande soif
de MOUSSY

Une grande bière fine
sans alcool

Une grande limpidité

Une grande pureté

Une grande fraîcheur

Une grande marque
MOUSSY

UN PRODUIT CARDINAL



HÔTEL DU POINT-DU-JOUR BOUDEVILLIERS

Dernier menu
du dimanche
pour cause de remise
de commerce

MENU

- Sans premier Fr. 15.—
- Menu complet Fr. 18.—
- HORS-D'ŒUVRE ROYAL
- TORTUE CLAIRE
- FILETS DE SOLES AUX AMANDES
- ou
- FOIE DE VEAU A L'ANGLAISE
- RIZ CRÉOLE
- SALADE PANACHÉE
- OMELETTE NORVÉGIENNE

Prière de réserver votre table : tél. (038) 36 12 66
Dimanche, aucun mets à la carte

Bureau de la ville avec employé de bureau et sténodactylo

s'occuperait de tous vos travaux de bureau

Prix selon entente.
Adresser offres écrites à GH 1493 au bureau du journal.

VOYAGES

WITTWER VACANCES 71

MUNICH - DANUBE - VIENNE - SALZBOURG
11-17 juillet, 7 jours Fr. 545.—

ALPES BAVAROISES - TYROL - VADUZ
12-14 juillet, 3 jours Fr. 215.—

LOCARNO - CENTOVALLI
15-16 juillet, 2 jours Fr. 130.—

NUFENEN - OBERALP - SUSTEN
17-18 juillet, 2 jours Fr. 125.—

ALSACE - STRASBOURG ET FORÊT-NOIRE
18-19 juillet, 2 jours Fr. 130.—

GRAND TOUR DE CAMARGUE
19-23 juillet, 5 jours Fr. 345.—

GRISONS - DOLOMITES - TYROL
20-24 juillet, 5 jours Fr. 325.—

GRANDE CHARTREUSE ET LE VERCORS
24-25 juillet, 2 jours Fr. 140.—

BRUXELLES - HOLLANDE ET LA RHÉNANIE
25-31 juillet, 7 jours Fr. 580.—

COTE-D'AZUR ET LA RIVIERA ITALIENNE
26-31 juillet, 6 jours Fr. 420.—

CROISIÈRE SUR LE DANUBE
27-30 juillet, 4 jours Fr. 305.—

Inscriptions - Réservations :
AUTOCARS WITTWER
Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82

RADIO TÉLÉVISION

Réparations

Ed. Roulin

Quai Ph.-Godet 2 Tél. 25 72 41

DETTES

Bolli-Treuhand AG

Technikumstrasse 92
8405 Winterthour
Tél. (052) 22 84 18

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.— à 4000.— accordés depuis 30 ans à toute personne salariée. Remboursements selon possibilités.
BUREAU DE CRÉDIT S.A.
Place Bel-Air 1
Case postale 153
1000 Lausanne 9
Tél. (021) 22 40 83

Dépannage

automobiles à prix réduit, à partir de 90 c. le kilomètre. Tél. 25 51 64 (repas).

PRÊTS

pour tous buts, avec

ASSURANCE

en cas de maladie, accident ou décès. Conditions avantageuses. Service discret, prompt et soigné. S'adresser à Bruno Schwarz, Hurmatt 3, 2557 Studen, près Brügg.

L'annonce
reflet vivant
du marché



DIMANCHE 27 JUIN :
Col du Pillon - Lac Retaud
Dép. 8 h Fr. 23.50 (AVS: 19.—)

SAINT-URSANNE
Clos-du-Doubs - Les Rangiers
Dép. 13 h 30 Fr. 17.50 (AVS: 14.—)

Renseignements et inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21



Vichères-Valais

L'hôtel Au vieux Vichères, à Vichères, près de Liddes (1450 m d'alt.), vous offre repos et tranquillité en plein centre d'un village montagnard et à proximité immédiate du parc naturel protégé du Val-de-Lâ. Possibilités illimitées d'excursions. Vue magnifique, excellente cuisine, prix modérés. Renseignements auprès de M. Edmund Joris, Vichères, 1931 Liddes. Tél. (026) 4 13 30.

MULTI-PLIC

présentés à la TV sont en vente
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 Neuchâtel

Cabinet de Mme de Pourtalès MARIAGES

Successeur F. KELLER, Dr phil.
1200 Genève 8, rue Pradier,
tél. (022) 32 74 13
3000 Berne, Egelgasse 70,
tél. (031) 44 66 61.

vous assure un travail sérieux de recherches fondées sur la graphologie et l'étude des caractères.



Saint-Honoré 5 Neuchâtel



Toutes les
soifs mènent
à...
Romanette

Dierrot,
où tu vas, cet été? moi et maman on part
en Espagne. Papa viendra après. Tu y as
été déjà toi? dis-moi il y a de la
Romanette, là-bas? Autrement, il faut
que je dise à maman d'en apporter
beaucoup. Répond-moi vite.
Jacques



DETTES = ENNUIS

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

tél. 021 - 95 11 50

Arrangements financiers s.à.r.l. 1510 Moudon

Profitez de l'été avec les Voyages-Club Migros

Le Signal-de-Bougy

Visite des mosaïques romaines d'Orbe, de l'église romane de Romainmôtier. Repas de midi au Signal-de-Bougy.

Visite du parc, de la ferme, du parc aux biches.

Fin de l'après-midi au bord du Léman, à Lausanne.

Prix : Fr. 20.—

Au départ de la Chaux-de-Fonds et du Locle, mardi 13 juillet. Vente des billets dans les magasins Migros de la Chaux-de-Fonds et du Locle, jusqu'au jeudi 8 juillet.

Au départ de Fleurier et Couvet, mercredi 14 juillet. Vente des billets dans les magasins Migros de Fleurier et Couvet, jusqu'au 8 juillet.

Au départ de Neuchâtel, mercredi 21 juillet. Vente des billets à l'Ecole-Club Migros, 11, rue de l'Hôpital, jusqu'au vendredi 16 juillet.

Notre magnifique voyage en Bretagne

6 jours, du 25 au 30 juillet avec visite de Saint-Nazaire, la Baule, Carnac, Concarneau, Pointe-du-Raz, Brest, Morlaix, Saint-Brieuc.

6 jours, tout compris au départ de Neuchâtel : Fr. 420.—

INSCRIPTIONS AU VOYAGE-CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital 2001 Neuchâtel jusqu'au jeudi 15 juillet.

Programmes dans les magasins Migros

Voyage-Club Migros Neuchâtel

11, rue de l'Hôpital 2001 Neuchâtel.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

L'eau suisse jouit d'une réputation mondiale

En Suisse, l'eau est abondante et bonne. Mais elle a le désagréable inconvénient d'être dure. Conséquence du calcaire.

Où qu'il aille, le calcaire se dépose, s'incruste, obstrue. Il menace gravement les canalisations, les installations sanitaires, les machines à laver; il use prématurément le linge et rend le peau rêche.

L'adoucisseur d'eau Culligan agit le plus efficacement contre le calcaire. Il le supprime naturellement et rend l'eau douce. Tout ce qui est menacé par le calcaire et l'entartrage est ainsi préservé. Naturellement.

Villa ou immeuble, chaque demeure devrait posséder un adoucisseur. Pour le bien de tous et pour celui de l'eau.



pour les soins de l'eau

Faites un geste pour votre eau. Sans aucun engagement de votre part, envoyez ce coupon à Culligan ou à votre installateur sanitaire.

COUPON à adresser à :

CULLIGAN (Suisse) S. A.
 Traitement de l'eau
 Route de Genève
 1033 Cheseaux
 Tél. (021) 91 23 61

Nom :

Adresse :

Localité :

Je désire sans engagement :

- un test d'eau gratuit
- une documentation sur l'adoucisseur d'eau
- je suis propriétaire d'une maison
- je suis locataire d'une maison

AUX GRANDES CHALEURS la fraîcheur...

BOSCH

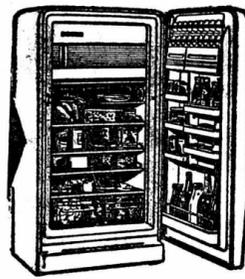
Congélateurs

à partir de

528.-

Frigos

à partir de 318.-



ROSSIER
 ELECTRICITE GENERALE
 PESEUX BEVAIX CHEZARD
 311216 461757 531975

Vacances tranquilles, week-ends gais, congrès couronnés de succès... alors : MORAT !



Ville historique au bord du lac.

12 hôtels, plages, minigolf.

Nouveau Prêts personnels

plus vite,
plus simple et encore plus avantageux
(jusqu'à 35% au-dessous des taux autorisés)

Bon pour de l'argent comptant avantageux

Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25000.-) remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

Discretion garantie - pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

remplir - envoyer - l'argent comptant arrive!

35 ans

Banque Rohner SA

1211 Genève 1 31, rue du Rhône tél. 022-24 13 28

ECONOMIE ET FINANCES

L'industrie suisse des machines

Pour une large diffusion de la propriété immobilière

Le projet d'un nouvel article de la constitution fédérale élaboré par le Département fédéral de l'économie publique et relatif aux mesures à prendre par la Confédération pour l'encouragement de la construction de logements et de l'acquisition d'appartements et de maisons a été en principe approuvé par l'industrie des machines et des appareils. Comme on peut le lire dans le rapport annuel de la Société suisse des constructeurs de machines (VSM), « des réserves furent formulées sur le point suivant : on voudrait limiter expressément aux personnes physiques l'aide à l'acquisition de logements et de maisons afin d'assurer à l'avenir également, une diffusion aussi large que possible, alors que l'aide à la construction de bâtiments locatifs devrait naturellement être exclue de cette restriction ». En outre, le comité de VSM « estime important que les cantons soient empêchés par la loi d'exécution, de déléguer aux communes une part des tâches qui leur ont été imparties. A la lumière d'expériences antérieures on pourrait notamment craindre que les programmes d'infrastructure et de construction ne se trouvent bloqués précisément en endroits où il est encore possible d'ériger des logements bon marché grâce aux prix avantageux des terrains ». Le rapport mentionné s'élève avec vigueur contre le fait que les communes limitrophes des centres industriels adoptent parfois une politique d'infrastructure et de construction qui ne facilite pas la solution du problème du logement. L'exigence justifiée que les employés puissent trouver à se loger à proximité raisonnable de leur lieu de travail ne peut être satisfaite que si les communes limitrophes adoptent une attitude compréhensive. Dans ce contexte, il faut mentionner que de nombreuses entreprises de l'industrie des machines contribuent à atténuer ce problème du manque de logements en construisant des appartements bon marché pour leurs collaborateurs, ou en accordant à ceux-ci une aide financière pour la construction de leur propre logement.

Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende brut payable dès le 8 juillet 1971, de 50 fr. par action (comme l'année précédente) sur le capital-actions de 45.000.000 fr. d'attribuer 700.000 fr. à la réserve spéciale et de reporter à nouveau le solde de 3.245.540 fr.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale l'augmentation du capital social à 54.000.000 fr. par l'émission de 18.000 actions nouvelles au porteur d'une valeur nominale de 500 fr. Le prix d'émission a été fixé à 750 fr.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires aura lieu le 7 juillet à Schönenwerd.

Altstadt, Cie d'assurances auto Vers une augmentation des primes RC

Altstadt compagnie d'assurance, qui est une filiale d'une société américaine, vient d'accueillir son 50.000ème client, après onze années d'activité au cours desquelles elle a réglé 60.000 sinistres. Les primes brutes encaissées en 1970 ont augmenté de 17 pour cent pour atteindre 35,5 millions, tandis que les sinistres payés en assurance directe et en réassurance s'élevaient à 18,9 millions de fr. avec 48.000 polices couvrant 98.000 assurances. L'exercice se solde par une perte technique de 638.000 fr. Le compte de pertes et profits laisse un bénéfice net de 432.000 fr. permettant d'accorder un dividende de 5 pour cent au capital de 8 millions. (ATS)

Après avoir offert en 1969 un stage d'étude de trafic de quatre semaines aux Etats-Unis au chef de la police des autoroutes du canton de Berne, « Altstadt » donne cette année à M. Olivier Keller, chef de la police de la circulation de la ville de Lausanne, l'occasion de suivre un cours de trois semaines à l'Institut du trafic de l'Université d'Evansston, dans l'Illinois.

Lors d'une conférence de presse tenue à Lausanne l'Altstadt, qui témoigne de son intérêt pour les problèmes de la circulation et de la sécurité routière a souligné que, des pertes techniques dans l'assurance « RC » de véhicules à moteur démontrent clairement que les primes actuelles ne suffisent plus et qu'à partir du 1er janvier 1972 il faut s'attendre à une adaptation.

Leclanché S.A., Yverdon

Yverdon, Leclanché S.A. fabrique de piles électriques, d'accumulateurs et de condensateurs à Yverdon, occupant 850 personnes, a enregistré en 1970 une nouvelle augmentation du chiffre d'affaires. Le bénéfice net a passé de 1.032.000 fr. à 1.182.000 fr. La 62ème assemblée des actionnaires, a approuvé l'octroi d'un dividende de 10 pour cent (577.500 fr.) et le versement de 469.000 fr. aux réserves et de 100.000 fr. au fonds de prévoyance du personnel de M. Louis Guisan, conseiller aux Etats, vaudois a été appelé au conseil d'administration. (ATS)

S. A. C. F. Bally (Holding Company)

Les comptes au 30 avril 1971 accusent un bénéfice net de 5.218.959 fr. (année précédente 5.138.160 fr.) qui, ajouté au bénéfice reporté de 1969-70 de 3.226.581 fr. donne un total disponible de 8.445.540 fr.

Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende brut payable dès le 8 juillet 1971, de 50 fr. par action (comme l'année précédente) sur le capital-actions de 45.000.000 fr. d'attribuer 700.000 fr. à la réserve spéciale et de reporter à nouveau le solde de 3.245.540 fr.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale l'augmentation du capital social à 54.000.000 fr. par l'émission de 18.000 actions nouvelles au porteur d'une valeur nominale de 500 fr. Le prix d'émission a été fixé à 750 fr.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires aura lieu le 7 juillet à Schönenwerd.

Forces motrices bernoises S. A. : bénéfice net : 6,1 millions

Le rapport de gestion et les comptes 1970 publiés récemment par les Forces motrices bernoises (FMB) révèle que le compte des profits et des pertes accuse des rentrées s'élevant à 44.868.253 fr. et un excédent de recettes de 24.555.121 fr. Déduction faite des amortissements et des attributions aux titres et aux fonds de renouvellement, il reste aux Forces motrices bernoises un bénéfice net de 6,1 millions de fr.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 25 juin de répartir le bénéfice net comme suit : 90.000 fr. attribués au fonds de réserve général - 350.000 fr. pour le fonds de réserve spécial et 5.400.000 fr. pour le dividende de 6 % du capital-action. La somme du bilan au 31 décembre atteignant 763.946.789 fr.

D'autre part, les travaux relatifs à la centrale nucléaire de Muhleberg se sont poursuivis durant l'année 1970. Vers la fin de décembre, le combustible nucléaire usiné aux USA est arrivé sur le chantier de Muhleberg. Signalons enfin que les travaux préliminaires concernant le projet de centrale nucléaire à Graben ont progressé. (ATS)

NEUCHÂTEL

24 juin	25 juin
Banque nationale	540.- d 540.- d
Crédit foncier neuchât.	700.- 690.- o
La Neuchâteloise as. g.	1450.- 1450.- o
Gardy	150.- d 150.- d
Cortallod	4500.- d 4500.- d
Cosson	2300.- d 2250.- d
Chaux et ciments	560.- d 565.- d
Dubied	1750.- o 1725.- o
Ciment Portland	3225.- d 3300.- d
Interfood port.	5500.- d 5600.- d
Interfood nom.	1050.- d 1075.- d
Tramways Neuchâtel	490.- d 490.- d
Navigation Ntel priv.	65.- d 65.- d
Girard - Perregaux	800.- d 825.- d
Paillard port.	415.- d 410.- d
Paillard nom.	115.- d 115.- d

LAUSANNE	
Banque cant. vaudoise	1040.- 1045.-
Crédit foncier vaudois	790.- 785.-
Innovation	345.- 340.-
Romande d'électricité	355.- 355.-
Ateliers constr. Vevey	590.- o 535.- d
La Suisse-Vie ass.	2600.- 2650.-
Zyma	3225.- 3175.-

GENÈVE	
Grand Passage	495.- 500.-
Charmilles port.	1180.- d 1180.- d
Charmilles nom.	220.- d 220.- d
Physique port.	430.- d 430.- d
Physique nom.	96.- 95.25
AKZO	52.- 52.25
Philips	169.- 168.50
Royal Dutch	4.65 4.65
Monte-Edison	14.85 14.80
Olivetti priv.	92.- 92.- d
Allumettes B	295.- 298.-
S. K. F. B	295.- 298.-

BALE	
Pirelli internat.	214.- 214.- d
Bälöise-Holding	185.- 189.-
Ciba - Geigy port.	2470.- 2485.-
Ciba - Geigy nom.	1590.- 1585.-
Ciba - Geigy bon	2200.- 2210.-
Sandoz	4160.- 4200.-
Hoffmann-L. R. 1/10	17375.- 17400.-

ZURICH	
Swissair port.	555.- 552.-
Swissair nom.	660.- 655.-
Union banques suisses	3860.- 3865.-
Société banque suisse	3430.- 3435.-
Oursina	3020.- 3040.-
Crédit suisse	3405.- 3400.-
Bque hyp. com., port.	1200.- d
Bque hyp. com., port.	1100.- d
Banque pop. suisse	2020.- 2025.-
Bally	1145.- 1150.-
Electro Watt	2480.- 2480.-
Motor Colombus	1460.- 1465.-
Italo-Suisse	271.- 266.-
Réassurances Zurich	1940.- 1940.-
Winterthur ass. nom.	905.- 900.-
Zürich ass.	4150.- d 2375.-
Alu. Suisse port.	2370.- 2375.-
Alu. Suisse nom.	1125.- 1130.-
Brown Boveri	1370.- 1375.-
Saurer	1490.- 1510.-
Fischer	1230.- 1230.-
Landis & Gyr	1575.- o 1560.- d
Lonza	2060.- 2040.-
Nestlé port.	3050.- 3060.-
Nestlé nom.	1830.- 1820.-
Sulzer	1480.- 1480.-
Oursina port.	1475.- 1475.- d
Oursina nom.	1475.- 1475.- d
Alcan	90.- 90.-
Am. Tel. & Tel.	184.- 181.50
Canadian Pacific	260.- 256.-
Du Pont	560.- 560.-
Eastman Kodak	332.- 327.-
Ford Motor	247.50 245.-
General Electric	242.50 245.-
General Motors	327.- 324.-
I. B. M. Co.	1296.- 1284.-
International Nickel	156.- 150.-
Kennecott	137.50 137.-
Litton	128.50 125.50
Std Oil New-Jersey	306.- 305.-

BULLETIN BOURSIER

24 juin	25 juin
Union Carbide	189.50 190.-
U. S. Steel	127.50 126.-
Machines Bull	67.- 67.-
Italo-Argentina Cia	25.25 25.75
Sodec	128.- 128.-
A. E. G.	188.50 187.-
Farben. Bayer	149.- 149.-
Farbw. Hoechst	178.- 178.50
Mannesmann	180.50 180.-
Siemens	238.- 235.-

PARIS	
Air liquide	410.- 408.90
Aquitaine	625.- 632.-
Cim. Lafarge	214.- 209.-
Citroën	93.90 93.90
Fin. Paris Bas	243.- 242.-
Fr. des Pétr.	225.- 230.-
L'Oréal	1930.- 1915.-
Machines Bull	93.50 93.50
Michelin	1330.- 1328.-
Péchiney	163.90 164.10
Perrier	280.- 277.-
Peugeot	265.- 264.80
Rhône - Poulenc	211.- 210.60
Saint - Gobain	144.10 144.-

LONDRES	
Anglo American	338.- 343.-
Brit. & Am. Tobacco	329.50 327.50
Brit. Petroleum	624.50 627.50
De Beers	224.- 224.-
Electr. & Musical	159.- 159.-
Imp. Chemical	291.- 290.-
Imp. Tobacco	85.50 84.-
Rio Tinto	240.- 238.-
Roan C.M.	243.50 246.50
Shell Transp.	414.- 411.-
Western Hold.	860.- 855.-
Zam. Anglo-Am.	230.- 232.-

FRANCFORT	
A.E.G.	159.- 159.-
Audi NSU	151.- 150.-
Bad. Anilin	134.30 133.90
B.M.W.	181.- 180.-
Daimler	366.50 368.- d
Deutsche Bank	299.50 320.-
Dresdner Bank	260.- 260.-
Farben. Bayer	126.50 126.20
Höchst. Farben	151.40 151.-
Karstadt	370.- 369.-
Kaufhof	261.- 259.-
Mannesmann	154.- 155.- d
Siemens	202.- 201.- d
Volkswagen	170.- 170.-

NEW-YORK	
Allied Chemical	31-1/2 31-3/4
Allum. Americ.	60-3/8 62-3/8
Am. Smelting	24-3/8 24-1/2
Am. Tel. & Tel.	44-5/8 44-3/4
Anacosta	18-5/8 18-3/4
Boeing	19-1/2 19-3/8
Bristol & Myers	63 63
Burroughs	125-3/8 125-1/4
Canadian Pacific	68-1/2 68
Caterp. Tractor	49-3/8 48-5/8
Chrysler	26-5/8 26-1/2
Coca-Cola	100-7/8 100-1/4
Colgate Palmolive	46-1/4 45-5/8
Control Data	58-3/8 58-3/8
C.P.C. Int.	34-5/8 34-1/4
Dow Chemical	99-1/2 98-7/8
Du Pont	137 136-1/4
Eastman Kodak	80-3/8 78-5/8
Ford Motors	60-1/8 60-3/8
General Electric	158-1/2 158-3/8
General Foods	37-1/2 37-3/8
General Motors	79 78-5/8
Gillette	43-1/2 44-1/2
Goodyear	32 31-3/4
Gulf Oil	32 31-1/2
I.B.M.	313 311-1/4
Int. Nickel	37 36-3/8

La tendance

NEW-YORK (AP). — Une certaine baisse a été enregistrée à la clôture de la Bourse de New-York où le marché a été incertain.

Billets de banque étrangers

Cours du vendredi 25 juin 1971	
	Achat Vente
Angleterre (1 £)	9.75 10.15
U.S.A. (1 \$)	4.05 4.12
Canada (1 \$ can.)	3.95 4.10
Allemagne (100 DM)	115.50 118.50
Autriche (100 sch.)	16.20 16.60
Belgique (100 fr.)	8.- 8.40
Espagne (100 ptas)	5.75 6.05
France (100 fr.)	75.50 75.50
Danemark (100 cr. d.)	53.- 57.-
Hollande (100 fl.)	113.- 116.-
Italie (100 lit.)	—63 —66
Norvège (100 cr. n.)	56.- 60.-
Suède (100 cr. s.)	77.- 81.-

ARCADES
25 78 78

UN FILM D'UNE INTENSITÉ DRAMATIQUE EXTRÊME DE SERGIO GOBBI

Tous les soirs 20 h 30
Samedi - Dimanche
Mercredi 15 h

UN BEAU MONSTRE

avec HELMUTH BERGER (LES DAMNÉS) VIRNA LISI
Cruauté mentale, un crime que ne punit aucune loi

18 ANS

STUDIO
25 30 00

George PEPPARD - Jean SEEBERG
DEUX INTERPRÈTES EXCEPTIONNELS, dans

Tous les soirs 20 h 30
Samedi - Dimanche
14 h 45
Mercredi 15 h

PENDULUM

UN SUSPENSE INTÉGRAL — UN FILM DUR

16 ANS

SABATO - DOMENICA 17 h 30 **TRAFICANTI DI PIACERE**
PARLATO ITALIANO
16 ANS UN FILM VIOLENT — UN SUCCESSO

Station-service et self des Deures

CLERC & LOEW
Tél. 31 32 32

- Sur l'axe Serrières - Peseux - Ville
- Une « clef-crédit »
- Self-service 24 h sur 24
- Facture mensuelle (sans pourboires)
- Au meilleur prix

Ne vous gênez pas de nous téléphoner

PALACE

Tél. 25 56 66
UN WESTERN IMPITOYABLE

JOHNNY HALLIDAY dans
LE SPÉCIALISTE SYLVIE FENNEC
FRANÇOISE FABIAN

Tous les soirs à 20 h 30 samedi, dimanche, mercredi, à 15 h.

16 ANS
COULEUR

APOLLO
25 21 12

Samedi et dimanche à 14 h 45 et 20 h 30 18 ANS
Un nouveau film français en couleurs

VERTIGE POUR UN TUEUR

MARCEL BOZZUFFI — SYLVIA KOSCINA...

Sabato 17h30 **...DAI NEMICI MI GUARDO IO!**
Un film violent e spietato con Charles SOUTHWOOD

16 ans **PARLATO ITALIANO** sous-titres français - allemand **NUOVO**
Dès lundi à 15 h et 20 h 30

TRAÎTRE SUR COMMANDE

RFX

18 ANS
Ultime frasques du comte Porno **SEXYCOLOR**

Tous les soirs 20 h 45
Matinées : samedi 14 h
Lundi et mercredi 15 h

Version française
en couleurs
1re vision

LES CLOWNS

LE PRODIGIEUX CHEF-D'ŒUVRE de FEDERICO FELLINI 12 ans

Lundi - mardi - mercredi à 18 h 40 (seulement 3 jours)
LES PLUS GRANDS COMIQUES DU CINÉMA : Charlie CHAPLIN, LAUREL et HARDY, Buster KEATON, Harry LANGDON, Ben TURPIN, Fatty ARBUCKLE, Wallace BEERY, Gloria SWANSON

QUAND LE RIRE ÉTAIT ROI

DOM Mariages

CEUX QUI ONT SURMONTÉ LEUR TIMIDITÉ

pour venir nous consulter n'ont pas regretté de l'avoir fait. Ils ont trouvé chez nous un esprit de compréhension et l'aide indispensable à la création d'un foyer solide.

DISCRETION - SÉLECTION - CHOIX
Renseignements par téléphone et consultation gratuite, sans engagement, sur rendez-vous.

Neuchâtel : rue de la Côte 50 - Tél. (038) 25 43 71
Bâle - Berne - Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Sion - Soleure - Saint-Gall - Zurich.

Bata SPORT

TOURNOI À SIX du F.-C. MARIN

Pour tous les sports,

Bata SPORT

voyez nos vitrines où sont exposées nos grandes marques de chaussures de sport

KUNZLI - PUMA - ADIDAS
et les 13 CHALLENGES DU TOURNOI A SIX DU F.-C. MARIN.

HOME D'ENFANTS-POUPONNIÈRE

« Les Lutins » à Rossinière.
Ouvert toute l'année.
Tél. (029) 4 64 92

Banque Populaire Suisse Neuchâtel

tient à votre disposition:

- toutes monnaies étrangères
- bons d'essence d'Italie
- casiers dans ses chambres fortes prescriptions douanières pour les pays touristiques

SWISS ZMORGE ?

le fameux petit déjeuner suisse CAFÉ DU THÉÂTRE au centre de la ville

Marti

Les Cars

CURES DE FANGO RECONSTITUANTES

Votre médecin vous le dira : le fango vous aide à vous aussi. Il est indiqué dans nombre de maladies : rhumatisme des articulations, rhumatisme infectieux, névrite, névralgie, inflammation musculaire, arthrite, goutte aiguë, etc.

Nous vous recommandons donc

VACANCES ET CURE DE FANGO à ABANO-TERME

en car Marti si confortable et avec toilettes incorporées. Pas de changement de car, bagages pris en charge par le chauffeur qui vous déposera directement devant votre hôtel.

Notre agente polyglotte vous accompagnera jusqu'à Abano. Profitez des prix avantageux du mois de juillet !

Départs réguliers 13 jours.
Prix forfaitaire dep. 560.—
Renseignements, programmes, inscriptions auprès de

VOYAGES TRANSPORTS S.A.
Neuchâtel
Votre bureau Marti sur place
5, Fb. de l'Hôpital
Tél. 038 25 80 44

VOYAGES WITTWER VACANCES-SÉJOURS

en montagne ou au bord du lac : 6 jours merveilleux

RIVA	LAC DE GARDE	12-24 juillet (13 jours)	Fr. 585.-
RIVA	LAC DE GARDE	12-17 juillet et 19-24 juillet	Fr. 325.-
SIRMIONE		2-7 août	Fr. 365.-
ST-MORITZ		9-14 août	Fr. 295.-

Programmes et inscriptions : **AUTOCARS WITTWER**
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

gastonomie

société des cafetiers
hôteliers et restaurateurs

AUTOMOBILISTES...
Chaque jour après avoir parké votre voiture sur les Jeunes-Rives...

UN CROISSANT GRATUIT

avec votre café, au

FLASH-BAR

RUE J.-J.-LALLEMAND
Spécialité : Croque-dame

RESTAURANT **LE « JORAN »** SERRIÈRES
Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS :
Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Steak de veau Florida
L'assiette du jour

Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

Filets de perches à l'estragon
Côte de bœuf écossaise
Coupe Butterfly

Beau Rivage Neuchâtel

E. DROZ-MORARD ☎ 25 47 65

HÔTEL DU MARCHÉ
PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL
Tél. 24 65 98
Fermeture hebdomadaire le dimanche

Les filets de perches au beurre noisette
Les filets de perches au gratin
Les mignons à la crème
L'entrecôte Café de Paris

Restaurant de la Grappe
La Courbe Neuchâtel

En avant-goût des vacances :

les vraies spécialités italiennes

L. MARINI ☎ 33 26 26

Restaurant de **L'ÉCLUSE**
Quilles automatiques
Mme B. Muller ☎ 25 06 00

Spécialités valaisannes
Raclettes - Fondues
Jambon de campagne chaud et rôtis
Filets de perches
Menus sur assiette à midi
Sur demande : fondue bourguignonne
Demandez nos spécialités à la carte

RESTAURANT **Le Jura**
Tél. 25 14 10
Famille Alex RIESEN

Entrecôte café de Paris aux morilles - Cordon-bleu - Piccata milanaise - Emincé de veau au curry
Pieds de porc au madère - Saucisse au foie - Les amourettes et ris de veau forestière - Les tripes au vin blanc - Les cuisses de grenouilles - Filets de perches et de paléas.

et toujours nos spécialités à la carte et sur assiette

RESTAURANT **SAINT-HONORÉ**
NEUCHÂTEL
☎ (038) 25 95 95

La côte de bœuf aux herbes aromatiques
L'entrecôte double provençale
L'escalope Maharani
Les cuisses de grenouilles fraîches
Le gratin de langoustes
La truite du lac pochée, sauce hollandaise
Les scampis à la grenobloise

Hôtel du Filets de perches
ENTRECÔTE au poivre vert maison
Filets mignons
Bevaix ☎ 46 13 65 Réservez vos tables

BOUDEVILLIERS
Hôtel du Point-du-Jour
VOIR ANNONCE SPÉCIALE

Le Pavillon des Falaises
« Un tas de bonnes choses »
A. MONTANDON Tél. 25 84 98

HÔTEL DE LA GARE MONTMOLLIN
Fam. B. Despont - Wetter
Chambres confortables
Restauration soignée
Terrasse panoramique
Rôtisserie

GRILLADE AU FEU DE BOIS
Le rôt de porc à la broche - Le steak de veau farci - La côte de bœuf

CAFÉ DU PONT SERRIÈRES
ENTRECÔTE GERLE Fr. 10.—
P.-A. Cadoni
Fermé le dimanche

Restaurant **RICHELIEU** NEUCHÂTEL
Ruelle du Port Tél. 25 55 56

Ouvert de 17 h à 2 h du matin
Menus de Fr. 11.- à Fr. 15.-
Mets à la carte : Filets de perches Soles entières
Quenelles de brochet - Scampi
Cocktail de crabes
Entrecôte Châteaubriand Piccata

Apprenez maintenant à taper à

la machine à écrire

en louant une machine à raison de Fr. 25.— par mois, chez Raymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

UN BON CAFÉ...
BAR AU RIO
CASSARDE 34 M. BEGUIN

Industriel cherche à louer

canot hors-bord

juillet-août selon entente.
Tél. 24 65 25.

La bonne friture au Pavillon

Tél. 25 84 98

Pour vos chauffages centraux

vos réparations, transformations, et installations,
téléphone au (038) 31 68 51
ALDO DI CESARE 2035 Corcelles Cent-Pas 3.

Le restaurant de La Goule sur le Doubs

(commune du Noirmont - BE)

est à louer pour le 1er novembre 1971 à couple capable d'exploiter un restaurant ouvert toute l'année. Etablissement bien fréquenté, situé à la frontière franco-suisse, accessible par la route de part et d'autre. Pour le chef de famille : occupation temporaire à la centrale hydro-électrique.

Faire offres à la Société des Forces Electriques de La Goule S.A., 2610 Saint-Imier, jusqu'au 15 juillet 1971.

Au fait!...

une petite annonce conviendrait mieux

C'est décidé !
Demain, elle paraîtra dans

LA FEUILLE D'AVIS
FAN

Dernier délai pour souscrire!

Edgar Bonjour

histoire de la neutralité suisse pendant la seconde guerre mondiale

3 vol. reliés Fr. 98.- ensuite Fr. 38.- le vol.
3 vol. brochés Fr. 75.- ensuite Fr. 28.- le vol.

SOUSCRIVEZ CHEZ VOTRE LIBRAIRE
A la Baconnière - 2017 Boudry / NE
Ofa.60.127.002

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 20,000.—

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discretion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 6
Tél. 038 24 68 68
ouvert 09.00 - 12.15 et 13.45 - 16.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU service

Nom _____
Adresse _____
Budget _____

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Arrêté sur la construction: un rappel des principaux cas visés

De notre correspondant de Berne par interm:

L'arrêté sur la construction a donc été accepté par les Chambres fédérales, en dépit d'une opposition des indépendants, jugeant la mesure trop partielle et, de plus, partisans du tout ou rien. Ce résultat n'a pas été obtenu sans qu'une vive bataille s'engage sur la question des constructions industrielles affectées à la production (les bâtiments administratifs des industries étaient déjà touchés). Finalement, il a donc été décidé que les constructions industrielles d'un volume supérieur à 20.000 m3 ou d'un coût excédant 4 millions pouraient tomber sous le coup de l'interdiction, sauf s'il s'agit de constructions nettement prévues pour la recherche, ou, — et c'est très important — pour la rationalisation.

- les bâtiments administratifs publics et privés
● les installations de sport
● les salles de spectacle ou d'agrément
● les musées, halles d'exposition, maisons de congrès.
● les maisons familiales d'un volume supérieur à 1500 m3 et dont le coût excède 350.000 francs

Moins de démolitions de logements

BERNE (ATS). — En 1970, 4005 logements ont disparu en Suisse par suite de démolition, incendie et changement d'affectation. Ce chiffre a représenté 2,5 % de l'effectif total de logements. Le nombre des logements disparus a ainsi été inférieur de 503 unités ou de 11 % à celui qui avait été enregistré l'année précédente. L'augmentation nette du nombre des logements a atteint 61.605 unités et a dépassé de 6956 unités ou 13 % le résultat de 1969. Aussi l'effectif des logements de notre pays s'est-il encore accru d'environ 4 %.

La plus grande partie des démolitions de logements, à savoir deux cinquièmes du total, a eu lieu dans les cinq grandes villes. La proportion correspondante pour l'ensemble des 65 villes suisses a atteint deux tiers. Dans les grandes villes, on a construit cinq fois plus de logements qu'on en a démolis. Dans les 60 autres villes, le nombre des logements construits a été 13 fois plus important que celui des démolitions, et même 31 à 38 fois plus important dans les autres catégories de communes. A Bâle, par exemple, plus de 60 % des nouveaux immeubles ont été construits en 1969 sur des emplacements obtenus, grâce à des démolitions.

Attribution du « Prix suisse » de la radio

LAUSANNE (ATS). — Un communiqué de la Société suisse de radiodiffusion et télévision indique que le jury de la SSR, réuni vendredi à Lausanne sous la présidence de M. Jean-Pierre Méroz, directeur de la Radio suisse romande, a décidé d'attribuer le « Prix suisse » de la SSR aux œuvres radiophoniques suivantes:

Dans la catégorie « documentaires »: « Uno cammina... e cerva lavoro » de Nicola Franzoni et Nino Mulino, une production de la Radio suisse italienne; dans la catégorie « œuvres radiophoniques »: « Elle lui dirait dans l'île » de Françoise Xenakis, adaptation radiophonique de l'auteur. Il s'agit d'une production de la Radio suisse romande.

Ces deux œuvres seront également envoyées au « Prix Italia » concours international d'œuvres radiophoniques, qui se déroulera à Venise du 6 au 21 septembre 1971.

Mise en vigueur de la loi révisée sur les banques

BERNE (ATS). — Le 11 mars, les Chambres fédérales ont ratifié la loi révisée sur les banques. Le délai référendaire ayant expiré le 24 juin sans avoir été utilisé, le Conseil fédéral a décidé de la mettre en vigueur le 1er juillet 1971.

La révision amène une extension du champ d'application de la loi en y assujettissant dorénavant aussi les sociétés financières à caractère industriel et commercial qui ont fait appel au public pour obtenir des fonds en dépôt. Les banques en mains étrangères sont également soumises à la nouvelle loi, sorte d'arrêté fédéral du 21 mars 1969 instituant le régime de permis pour les banques en mains étrangères est abrogé.

La visite du ministre autrichien de la science et de la recherche en Suisse: entretiens fructueux

BERNE (ATS). — Faisant suite aux contacts établis précédemment entre l'Autriche et la Suisse sur le plan de la collaboration dans le domaine scientifique, une délégation autrichienne conduite par Mme H. Firnberg, ministre de la science et de la recherche, a séjourné dans notre pays les 22 et 23 juin 1971.

La première journée a été consacrée à la visite d'installations de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, de l'Institut fédéral

de recherches en matière de réacteurs et de l'Institut suisse de recherches nucléaires. Le deuxième jour, la délégation autrichienne eut l'occasion de s'entretenir avec M. Tschudi, conseiller fédéral et chef du département fédéral de l'intérieur, ainsi qu'avec diverses personnalités responsables de la politique suisse de la science. Les conversations ont porté sur les questions de réformes universitaires, sur l'encouragement de la recherche et la collaboration scientifique entre les deux pays. Il a été convenu de part et d'autre d'intensifier les échanges d'étudiants, d'assistants et de professeurs d'université et d'organiser de nouvelles réunions d'orientation dans divers domaines pour améliorer l'échange d'informations et d'expériences.

Les discussions, qui se sont déroulées dans une atmosphère particulièrement cordiale, ont permis de formuler des suggestions utiles pour les deux délégations en matière de politique de la science. Conformément à une invitation de Mme Firnberg, les conversations engagées à cette occasion se poursuivront à Vienne à une date ultérieure.

GENÈVE

Manifestation contre le « scandale du logement »

GENÈVE (ATS). — Une brève manifestation « d'avertissement » a été organisée vendredi soir à Genève par la « communauté genevoise d'action syndicale » pour protester contre le « scandale permanent du logement », les démolitions d'appartements et la construction d'immeubles de grand luxe en pleine crise du logement. La manifestation, qui groupait quelques dizaines de responsables syndicaux (on voulait s'en limiter là pour le moment), se voulait un préalable à une lutte « qui doit durer tout l'hiver » pour obtenir une solution satisfaisante au problème du logement à Genève. Elle s'est déroulée dans le quartier aisé de Champel, devant un immeuble en construction dont les appartements sont à vendre pour 1,2 million de francs chacun.

En prison pour un « achat » de 30 francs

(c) Un Français de 24 ans, barman professionnel, séjournant à Genève, a été arrêté à Genève par la police de sûreté pour un achat portant sur une trentaine de francs... Il est vrai qu'il s'agissait de drogue, de haschisch en l'occurrence, destiné à sa consommation personnelle. A défaut de pouvoir démasquer les vendeurs, la police genevoise se montre impitoyable envers la clientèle.

VAUD

Aérodrome de Montreux: liquidation

L'Assemblée générale des actionnaires de la S.A. Aérodrome régional de Montreux, réunie jeudi à Montreux, a décidé à l'unanimité de procéder à sa mise en liquidation. M. Maurice Juillard, administrateur-délégué, a été nommé liquidateur. La liquidation de la société sera contrôlée par un fiduciaire lausannois.

Depuis trois ans, cette société d'exploitation n'avait ni aérodrome, ni avions: sa place d'aviation de Rémaz, qui devait contribuer au développement du tourisme dans la région de Montreux et des Alpes vaudoises, fut expropriée et disparut dans les chantiers de l'autoroute du Léman. La société avait espéré pouvoir créer un nouvel aérodrome dans la plaine du Rhône, près de Vouyry, sur la rive vaudoise du fleuve, mais l'opposition des communes et de la population, ainsi que le budget de l'opération, firent échouer le projet.

SUITE Avion de combat: Corsair ou Milan?

Le président de la Confédération a également évoqué l'initiative pour un contrôle renforcé des industries d'armements et l'interdiction d'exportation d'armes, au sujet de laquelle le Conseil fédéral vient de publier son rapport. Le gouvernement a décidé de recommander au peuple et aux cantons de rejeter cette initiative. Il ne leur propose pas de contreprojet, mais soumet au parlement une nouvelle loi sur le matériel de guerre, remplaçant les arrêtés et ordonnances en vigueur actuellement, et dont les insuffisances ont été dénoncées par la commission d'experts constituée à la suite de la motion du conseiller national Renschler (soc-ZH), lors de l'affaire Burlib, en 1968.

L'INDUSTRIE D'ARMEMENTS Une interdiction d'exporter des armes, a indiqué M. Gnaegi, même si l'on tient compte des exceptions envisagées dans l'initiative, paralyserait dans une large mesure notre industrie d'armements et léserait gravement, par conséquent, les intérêts de notre défense nationale.

Quant à la nouvelle loi, ses dispositions permettent d'éviter les lacunes mises en évidence par la commission d'experts précitée par le conseiller national Max Weber (soc-BE), à savoir l'insuffisance des possibilités de contrôle des exportations à la frontière, et de l'utilisation du matériel de guerre une fois qu'il a quitté notre pays. Les dispositions pénales ont été en outre sensiblement renforcées, les amendes en cas d'infraction pouvant en particulier s'élever jusqu'à 500.000 francs et le complice se voir infliger 5 ans de réclusion. Le projet de loi sera examiné par les Chambres fédérales lors des sessions de l'automne et de l'hiver prochains.

UNE POLITIQUE NATIONALE Enfin, le président de la Confédération a parlé des « directives pour la mise au point d'une politique nationale de l'armement », que le Conseil fédéral a approuvées le 28 avril dernier, et qui ont été portées vendredi à la connaissance de la presse. Ce document contient notamment les principes s'appliquant à la répartition du travail entre l'économie privée et les ateliers militaires fédéraux, à la recherche technique dans le domaine militaire, ainsi qu'à l'acquisition de matériel de guerre. La politique de l'armement, a précisé le sujet M. Gnaegi, a pour but de définir, de quelle manière devra se faire, dans ses grandes lignes, l'acquisition de l'armement de notre armée. La notion d'acquisition étant prise ici dans son sens le plus large, et englobant la recherche, le développement, la mise à l'épreuve et la production.

Ces directives sont valables en temps de paix et non en cas de crise aiguë ou de guerre. Elles partent de l'idée que des projets à long terme et de solutions économiques optimales sont possibles et doivent être recherchés, et soulignent en

particulier qu'il y a lieu de tendre à établir une collaboration avec d'autres pays dans la mesure où celle-ci est compatible avec notre politique de neutralité et les conventions internationales. Une telle coopération a pour but de permettre une exploitation rationnelle du potentiel commun, ainsi qu'un développement et une acquisition aussi avantageux que possible. « Le développement et l'amélioration de l'armement, concluent ces directives, exigent un travail résolu et constant. Ils ne sauraient s'inspirer de la situation mondiale, sujette à des fluctuations incessantes, mais bien de la nécessité de maintenir au niveau de notre temps l'armée, instrument principal de notre défense. »

UNE AUTRE VERSION L'agence américaine Associated Press, traitant du même sujet, donne un son de cloche notablement différent. « C'est ainsi que l'AP fait nettement dire à M. Gnaegi que ses services donnaient la préférence au « Corsair » américain pour la commande destinée à la modernisation de l'armée de l'air.

M. Schulthess, directeur du service des armements, a déclaré de son côté, au cours de la conférence de presse, que le Conseil fédéral demanderait au constructeur du « Corsair » de reporter au-delà du 1er janvier 1973 la date à laquelle une décision doit être prise par les Suisses. « Bien sûr, cela signifie que nous paierons plus cher », a-t-il dit, expliquant que le prix du « Corsair » a déjà augmenté de près de 10 % au cours de l'année écoulée.

M. Gnaegi a ajouté que le « Skyhawk » avait également figuré en bonne place, parmi les candidats, mais que les experts du département militaire ne pouvaient pas, pour des raisons politiques, « présenter 2 avions américains ».

Fin de session du Conseil national Beaucoup de travail achevé

BERNE (ATS). — A l'occasion de la dernière séance de la session d'été, le Conseil national entendit tout d'abord, hier matin, un postulat de M. Duss (pdc-LU), demandant au Conseil fédéral d'envisager la création de matériel didactique pour l'instruction civique. Le postulat, présenté par M. Schaffer (soc-BE), traitait du même problème: le député bernois voudrait que soit établi un rapport sur l'état de l'instruction civique dans les écoles de notre pays, accompagné des recommandations et indications nécessaires au développement de cette branche d'enseignement.

Le Conseil fédéral est convaincu de la nécessité de l'instruction civique, répondit le conseiller fédéral Tschudi, mais les cantons sont souverains en l'occurrence. Le département de l'intérieur a été chargé de consulter la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique à ce sujet. Les deux postulats sont acceptés.

M. Duss (pdc-LU) revint à la tribune pour proposer, dans une interpellation, la distribution de fruits aux écoles des régions de montagne. La réponse du Conseil fédéral, remise par écrit, ne satisfait que partiellement l'interpellateur. Le gouvernement accepte encore deux postulats de MM. Hofstetter (rad-SO) sur les rentes d'invalidité et de Mueller (pdc-LU) sur le subventionnement du fonds de bourses de Pro Juventute.

APPROBATIONS Lors des votations finales, le Conseil national approuva la révision du code des obligations (127 voix sans opposition), l'arrêté sur l'économie laitière 1971 (119 voix sans opposition), la modification du statut du lait (134 voix sans opposition), l'arrêté visant à stabiliser le marché de la construction (111 voix contre 21), et l'arrêté autorisant la Banque nationale suisse à faire des opérations à terme sur devises, par 31 voix contre 18. L'opposition, aux deux der-

Votations finales aux Etats

BERNE (ATS). — Pour clore sa session d'été le Conseil des Etats a procédé aux votations finales pour approuver définitivement les lois et arrêtés suivants: révision du code des obligations au titre du droit du contrat de travail, par 32 voix sans opposition; modification de la loi sur le statut du lait, par 33 voix sans opposition; arrêté sur l'économie laitière de 1971, 33 voix sans opposition; arrêté urgent sur les mesures pour stabiliser le marché de la construction par 32 voix contre 1; arrêté autorisant la Banque nationale suisse à faire des opérations à terme sur devises, par 31 voix contre 1.

Tous les objets prévus ayant pu être traités — à l'exception du débat sur la radio et la télévision et du rapport de législation — M. Theus (dém., GR), président du Conseil des Etats, constate le travail considérable accompli durant ces quatre semaines, et déclare closes séance et session d'été 1971.

* Une motion invitant le Conseil fédéral « à présenter un projet d'article constitutionnel donnant à la Confédération la compétence de légiférer en matière d'importation d'animaux ou de dérivés d'animaux sauvages dont l'espèce est en danger, menacée ou en voie de disparition » a été déposée jeudi au Conseil national. Elle avait recueilli plus de 40 signatures de parlementaires de tous les partis.

L'autoroute passe par la La « Pierre du Diable » va-t-elle disparaître?

(c) Les Uranais sont inquiets: qu'advient-il de la fameuse « Pierre du Diable » de Gäschenen? Le tracé de la route nationale N2 obligera les autorités à déplacer le géant de 1200 tonnes ou, si les moyens financiers nécessaires ne peuvent pas être trouvés, à dynamiter ce signe distinctif de Gäschenen, qui fait la fierté de la population de cette région et de tout le canton d'Uri. Selon les renseignements obtenus par le landamman du canton d'Uri, il faudrait une somme de 250.000 fr. pour déplacer ce géant de soixante mètres, afin de lui éviter la destruction. Les élèves de l'école secondaire de Göschenen viennent de lancer une vaste campagne dans tout le pays, afin que l'argent nécessaire puisse être trouvé.

La peste à Emmen Des centaines de coqs et de poules abattus

(c) Selon un communiqué du vétérinaire cantonal lucernois, un cas de peste a éclaté dans un élevage de volaille à Emmen près de Lucerne. Plusieurs centaines de poules et de coqs ont dû être abattus alors que des mesures de précaution urgentes étaient prises dans la région. Cette maladie infectieuse se transmet rapidement. En quelques heures, les animaux passent de vie à trépas. Selon les premiers résultats de l'enquête, il semble que des débris de poules congelées, venant de l'étranger, soient la cause de cette épidémie dévastatrice. L'élevage en question a été isolé.

SUISSE ALÉMANIQUE

ZURICH: remous à l'Ecole polytechnique

La direction renonce à l'enseignement de chargés de cours

ZURICH (ATS). — La section de l'architecture de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich a, depuis quelques temps, organisé certains cours dans le but de mettre à l'épreuve de nouvelles méthodes et domaines d'enseignement. Pour cette tentative, qui s'inscrivait dans le cadre d'une phase expérimentale, le professeur H. Hauri, président de l'EPFZ, avait confié ces cours pour une année à plusieurs professeurs assistants, dont notamment un ingénieur et un sociologue allemand. Or, annonce le service de presse de l'école, les expériences réalisées au cours de cette année, qui se termineront à la fin de ce semestre, ont engagé la direction de l'école à ne plus charger de cours ces trois professeurs assistants dont l'enseignement avait une couleur politique trop marquée.

REACTION DES ETUDIANTS

Cette décision a été prise par la direction de l'EPFZ contre l'avis exprimé antérieurement par le conseil paritaire des professeurs, des assistants et des étudiants en architecture. Ceux-ci ont d'ailleurs réagi, déclarant notamment dans un communiqué publié jeudi qu'ils avaient exigé du professeur Hauri qu'il leur fournisse des ar-

Contre la démolition d'immeubles à Zurich

ZURICH (ATS). — Les habitants de l'« Alte Feldeggstrasse » à Zurich se sont groupés en association afin d'empêcher la démolition de quatre immeubles dans cette rue. Ils ont, dans ce but, envoyé une lettre au Conseil municipal zuricois, à l'Office du logement chargé des questions urgentes et à la société anonyme « Pino AG ». En effet, un des immeubles appartient à la municipalité tandis que les trois autres sont la propriété de cette société anonyme.

Le but recherché est d'inciter les propriétaires à conserver ces maisons et à continuer la location des appartements. Les logements déjà évacués pourraient être mis à la disposition de travailleurs, d'employés et de rentiers qui cherchent à se loger.

Plusieurs associations de locataires ou d'habitants se sont déjà élevés contre des projets de démolition d'immeubles localisés à Zurich.

Incendie dans une ferme: 36 veaux brûlés vifs

(c) Dans la nuit de jeudi à vendredi, une ferme a été la proie des flammes à Ruswil (LU). L'incendie qui a fait rage, n'a que partiellement pu être maîtrisé par les pompiers. Des passants se sont lancés dans les flammes pour sauver du bétail. Malgré tous les efforts, 36 veaux ont péri dans les flammes, alors que des machines agricoles et du fourrage ont été détruits en cendres.

Dangereux bandits arrêtés

(c) La police cantonale lucernoise a réussi une excellente prise, en parvenant à arrêter à Lucerne trois repris de justice, dont deux étaient activement recherchés. Les hommes s'étaient entre autres introduits dans une fabrique de clichés à Lucerne et y avaient dérobé 6000 francs ainsi que du cyanure de potassium, de quoi mettre fin à la vie de près de 1000 personnes. A Sempach, ils avaient dérobé de la munition et mis le feu à un stand de tir. A Emmen, ils avaient commis une agression.

Nouvelles financières

Accord dans le domaine pharmaceutique

NEW-YORK (AFP). — Les sociétés « Revlon Inc » et « Ciba-Geigy Corp », ont annoncé jeudi la signature d'un accord d'échange de licences, marques et droits de fabrication américains, portant sur des produits pharmaceutiques. La valeur des droits échangés entre les deux sociétés est sensiblement égale. Aux termes de cet accord la filiale de Revlon « USV pharmaceutical » aura notamment le droit de fabriquer aux Etats-Unis certains produits dont Ciba-Geigy ont dû abandonner la fabrication, après leur fusion, sur injonction de la justice américaine en septembre 1970. En plus, USV est autorisé à commercialiser, sur une base non exclusive, un certain nombre d'autres produits pharmaceutiques. En retour, Ciba-Geigy reçoit les droits américains concernant un produit pour le traitement par voie buccale du diabète et deux autres produits encore au stade de la recherche à quoi s'ajoute un paiement comptant de 5 millions de dollars. Les ventes aux Etats-Unis des produits dont Ciba-Geigy vient de céder la licence ont été d'environ 20 millions de dollars en 1970.

Vers une augmentation des traitements des autorités cantonales

(c) Le Grand conseil valaisan a terminé vendredi sa session prorogée. Nous retiendrons surtout de cette ultime séance la décision d'augmenter jusqu'à 17 % environ le traitement des autorités judiciaires, conseillers d'Etat et autres magistrats et fonctionnaires en raison du renchérissement de la vie.

Le Grand conseil a voté d'autre part des corrections de routes et torrents et a surtout accepté le crédit de 19 millions de francs demandés par l'exécutif dans le but d'acquiescer les immeubles et les terrains nécessaires à l'Etat au cours des prochaines années.

Nouveau prieur au Simplon

SIMPLON (ATS). — Un nouveau prieur vient d'être désigné en Valais pour prendre la direction de l'historique hospice du Simplon. Le choix s'est porté sur le chanoine Jean-Claude Ducrey, né en 1927 et ordonné prêtre en 1965. Le chanoine Ducrey remplace le chanoine Jean Emonet qui quitte le Valais pour gagner le séminaire de Fribourg.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Monthey: non à la nouvelle station et oui à la création d'une zone protégée

De notre correspondant: De nombreuses personnes du district de Monthey s'étaient émues en apprenant, il y a quelques mois, l'existence d'un projet de station au lieu dit « Montagne de l'Hiver », entre les Crosets et Morgins. Ce projet dû à l'initiative d'un groupe financier italien, prévoit la construction à cet endroit de trois bâtiments géants, en fer à cheval, de 200 mètres de diamètre chacun, d'une hauteur de 25 mètres environ. Des chalets résidentiels de luxe ainsi que divers aménagements sportifs sont au programme. L'ensemble aurait une capacité de 5000 lits; l'accès serait assuré par un tunnel venant des Crosets et passant sous les « Portes de l'Hiver ».

Il y a un mois le groupe socialiste et le groupe « jeune radical de Monthey » étaient intervenus au Conseil général en demandant que cette réalisation soit refusée. Poursuivant son idée, le groupe jeune radical a réalisé un film qui a été présenté au Conseil général lors de la dernière séance. Les conseillers généraux ont pu apprécier la valeur naturelle de cette région qui comprend deux petits lacs alpestres et qui a été totalement épargnée jusqu'ici. A la vue de ce film, le Conseil général de Monthey a voté à l'unanimité une motion demandant la création d'une zone protégée à la « Montagne de l'Hiver » et environs et invitant le Conseil communal à contribuer sans réserve à la constitution d'une zone de protection de cette région.

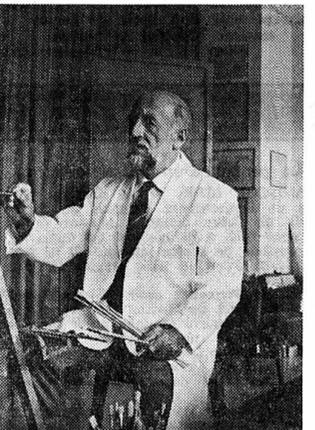
Le Club-alpin suisse, la Ligue suisse pour la protection de la nature ainsi que de nombreuses sociétés (mycologues, scouts, Vieux-Monthey etc.) ont été sensibilisés par la nécessité de sauver ce joyau. Un comité d'action apolitique a été formé dans le but de créer une zone protégée englobant le sommet du vallon de Morgins et la région. Prochainement les Conseils communaux des communes de Monthey, Trois-torrents et Val-d'Illeize se réuniront pour prendre position. On espère dans de nombreux milieux de Monthey et du Val d'Illeize que cette initiative sera couronnée de succès.

Tué en montagne

(c) Un jeune Valaisan de 24 ans, Georges Wyder domicilié à Martigny, vient de connaître une fin tragique en montagne dans la région de Chamion. Le jeune homme avait gagné la cabane de Chamion où il avait passé la nuit en compagnie d'autres camarades. Le lendemain malgré le temps incertain, il décida de faire une petite promenade solitaire. Tout laisse supposer qu'il a été surpris par le brouillard. On l'a découvert vendredi sans vie au bas d'un paroi de rocher. Le pilote des glaciers Fernand Martignoni ramena la dépouille mortelle à la morgue de l'hôpital de Martigny. Le jeune homme était le frère de M. Bernard Wyder bien connu dans les milieux artistiques valaisans, responsable notamment des expositions du manoir à Martigny.

VALAIS

L'exposition de ses 70 ans



(c) Dans les salles de la Majorie à Sion s'est ouverte l'exposition des « 70 ans de Fred Fay ». Directeur de l'Académie cantonale des beaux-arts depuis de longues années, Fred Fay est sans doute l'un des peintres suisses les plus connus à l'étranger. L'exposition de Sion nous montrera le Fred Fay valaisan certes, celui de l'école de Savièse, des beaux-arts de Saxon ou l'académie actuelle prêt naissance, le peintre de tant de modèles ravissants, mannequins ou ballerines, mais également l'homme qui a planté son chevalet sur les bords de la « Grande Bleue », de la Grèce à la Corse en passant par la Provence ou la Sardaigne. (Avipress - M. F.)

Johnson reconnaît qu'un plan d'intervention massive au Viet-nam était préparé en 1964

GARDEN-CITY (NEW-YORK), (AP). — Dans des mémoires inédits sur ses cinq années à la Maison-Blanche, l'ex-président Lyndon Johnson reconnaît que son administration préparait, dès le début de 1964, un plan d'intervention américaine massive au Viet-nam, bien avant que l'importance de l'engagement américain ne soit révélée au public, rapporte le « Newsday » le journal de Long-Island.

Ces mémoires, qui doivent être publiés en novembre, confirment en bien des points certaines des révélations de la presse américaine sur l'étude secrète du Pentagone, affirme le journal.

« YES »

Le « Newsday » déclare tenir ses informations d'un informateur travaillant dans l'édition. Le journal en donne l'analyse suivante :

Le président dit avoir hésité plusieurs mois avant d'approuver les recommandations de ses conseillers militaires concernant des

raids de bombardements contre le Viet-nam du Nord. Mais, en février 1965, il déclara à ses collaborateurs qu'il approuvait les bombardements.

« Depuis longtemps nous tenons nos canons silencieux et nos obus dans les caissons... Et quel a été le résultat ? On tue nos hommes quand ils dorment la nuit. Je ne peux pas demander aux soldats américains de continuer à combattre avec une main attachée dans le dos. »

L'ancien président raconte qu'il décida de poursuivre la politique du président Kennedy visant à défendre la souveraineté sud-vietnamienne, dans l'aviation qui le ramena à Washington, quelques heures après l'assassinat de Dallas, en novembre 1963.

Le 17 mars 1964 il approuva une recommandation du secrétaire à la défense, M. McNamara, tendant à ce que les forces américaines soient prêtes pour « un programme de pression militaire progressive contre le Viet-nam du Nord ».

Il révèle que pendant la campagne pré-

sidentielle de 1964, Robert Kennedy se porta volontaire pour être ambassadeur à Saïgon.

Il explique aussi sur sa déclaration, maintes fois répétée au cours de la même campagne, selon laquelle il n'envairait pas de troupes américaines au Viet-nam « pour faire le travail que les soldats asiatiques peuvent eux-mêmes assurer ». Il voulait dire que l'Amérique ne prendrait pas « en charge » la guerre et ne provoquerait pas de conflit avec la Chine.

« Je ne voulais pas dire que nous n'allions plus combattre, car nous avions déjà perdu beaucoup d'hommes braves au Viet-nam ».

Dans la préface sur les événements du Viet-nam l'ex-président écrit : « Je n'ai pas rédigé ces chapitres pour dire voilà comment c'était, mais pour dire voilà la façon dont je considérais les choses depuis ma position privilégiée ».

En 1966, au moment de l'engagement intensif des Etats-Unis il écrit : « J'ai eu

des moments de profond découragement quand j'avais le sentiment que les Sud-Vietnamiens étaient nos pires ennemis. Les Sud-Vietnamiens paraissent avoir une forte propension au suicide politique ».

IKE

Le président Eisenhower avait mis au point en 1958 une politique tendant à provoquer le renversement du gouvernement communiste de Hanoi et la réunification du Viet-nam sous un régime pro-américain, écrit vendredi le « Chicago-Sun-times ».

Dans un article copyright, le journal fait état d'un document du Conseil national de sécurité montrant que le président donnait au gouvernement la directive de travailler pour l'affaiblissement des communistes dans le nord et le sud du Viet-nam afin d'aboutir à la réunification pacifique d'un Viet-nam libre et indépendant sous une direction anti-communiste.

Ce document porte la date du 2 avril 1958. A l'époque, dit le journal, la C.I.A. avait informé le président Eisenhower que Ho Chi-minh, « en tant que symbole du nationalisme vietnamien », bénéficiait d'une immense popularité dans les deux parties du pays.



POUR UN PEU DE LAIT...

Ces longues files d'attente ? Ce sont des réfugiés du Pakistan qui, non loin de Calcutta, en Inde, attendent que l'on apaise leur faim en leur donnant un peu de lait. Ces tuyaux qui servent d'ordinaire à l'écoulement des eaux usées, ce sont leurs maisons... (Téléphoto AP)

La position des « Européens » semble se renforcer un peu en Angleterre

LONDRES (AP). — Le gouvernement britannique est d'avis que sa position au regard de la question de la Grande-Bretagne se renforce depuis le succès de la négociation de Luxembourg, et s'attend qu'elle se renforce encore plus lorsque le Livre blanc sur les détails des conditions obtenues sera publié dans une semaine ou deux.

L'une des estimations les plus couramment émises est qu'en 1978, le coût total de l'adhésion au Marché commun pour la balance des paiements britannique sera de 500 millions de livres par an.

Mais l'on pense que, d'ici là, le produit national brut aura augmenté de 2200 millions de livres par an par suite de l'augmentation des ventes résultant de l'entrée au Marché commun.

Le gouvernement, qui doit tenir compte du fait que l'opinion est à 60 % hostile, envisage de publier une version simplifiée du Livre blanc à l'intention de l'homme de la rue.

Les partisans de l'Europe ont été encouragés par une déclaration de M. Thompson, ancien ministre travailliste des questions européennes, qui a dit à la télévision qu'il aurait lui-même recommandé à l'ac-

ception d'un gouvernement travailliste les conditions obtenues par son successeur, M. Rippon.

M. Rippon s'adressant à la presse du Commonwealth. (Téléphoto AP)

« Le leader » de l'opposition travailliste, M. Wilson, qui en 1967, quand il était premier ministre, disait qu'il n'accepterait pas une réponse négative à la demande d'admission de la Grande-Bretagne, a adopté actuellement une position plus réservée. Il a déclaré au cours des derniers mois qu'il reste partisan de l'Europe si les conditions voulues sont obtenues. La déclaration de M. Thompson ne lui laisse pratiquement pas la possibilité de s'opposer à la campagne menée par le premier ministre, M. Heath en faveur de l'admission.

LES PÊCHEURS

Une délégation de huit représentants des associations de pêche britanniques, sont venus faire part à M. Rippon, ministre de l'Agriculture et des Pêcheries, de leurs inquiétudes concernant l'avenir si la Grande-Bretagne entre au Marché commun.

Les délégués ont souligné qu'ils souhaitent le maintien de la limite des 12 milles marins avec les exceptions traditionnelles. Le Marché commun a accepté que les pêcheurs européens n'opèrent pas jusqu'aux côtes britanniques. Mais le plan envisagé prévoit une limite de six milles.

De violents combats au Viet-nam après la chute de la base « Fuller »

SAIGON (AP). — De violents combats ont eu lieu vendredi autour de la base d'appui « Fuller », évacuée dans la nuit de mercredi à jeudi par les Sud-Vietnamiens. Par deux fois, les bombardiers B-52 ont apporté leur appui aux fantassins gouvernementaux fuyant sous le feu des mortiers communistes installés sur les collines, au sud de la zone délimitarisée.

Le porte-parole du commandement de Saïgon, le lieutenant colonel Le Trung-hien, a signalé que d'importants contacts sporadiques avaient lieu autour de « Fuller »,

mais il a dit ne pas avoir d'autres détails. Le porte-parole a contesté les informations selon lesquelles la base aurait été enlevée par les Nord-Vietnamiens. Il a dit qu'elle avait été abandonnée après avoir été endommagée à 80 % par un tir de barrage de quelque 800 obus de mortier. Il a insisté sur le fait que les canons de la base n'avaient pas été pris par les communistes.

« Nos troupes ne sont pas à « Fuller », l'ennemi non plus, a-t-il dit. Nous envoyons des renforts dans le secteur. L'important

maintenant est de localiser et détruire les positions de mortiers ennemis autour de « Fuller ». La décision de réoccuper ou non la base, sera prise ensuite.

Selon des sources sûres, les Nord-Vietnamiens auraient effectivement enlevé la base et tourné les mortiers gouvernementaux contre les défenseurs en fuite. Toutefois, ils n'ont pu utiliser les quatre obusiers de 105 mm qui étaient endommagés.



C'est le repas des mafiosi

Ne sachant que faire d'un certain nombre de suspects ayant des attaches avec la mafia, le gouvernement italien a décidé de les refouler dans la petite île d'Asinara, au cœur de la Méditerranée. Voici les mafiosi alors qu'ils prennent leur dernier repas dans l'île de Filicudi, près de la Sicile. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

La petite lucarne

Pompidou ressemblait, l'autre soir, à un gentilhomme épicurien heureux de faire goûter à son interlocuteur toute la saveur des nourritures terrestres. Sans doute aussi à un chat de bonne compagnie qui vous tend avec une nonchalance étudiée une patte de velours où les griffes tentent de se faire oublier. Avec De Gaulle, c'était un exercice de style. Avec Pompidou, un entretien a toujours l'air d'être une confidence et justement, il nous en a fait quelques-unes.

Il y eut, en effet, dans l'entretien télévisé que le président de la République française a eu avec Jean Ferniot (beau-frère de Servan-Schreiber) une phrase d'une importance capitale pour bien comprendre une partie de l'histoire de notre temps.

Evocant la conférence de la Haye de décembre 1969, Pompidou releva qu'il avait mis le marché en main aux partenaires de la France en leur disant, en somme : l'Angleterre dans la CEE, d'accord, mais d'abord mettez sous toit l'agriculture européenne.

Ainsi donc, contrairement à ce que les augures nous avaient à l'époque laissés entendre, Pompidou n'était pas allé en Hollande confus et repentant, mais bien pour, ce cas échéant, y taper sur la table.

Nous avons sous les yeux l'article publié par un journal qui fait autorité dans la plupart des chancelleries d'Europe occidentale. On y lit, à propos des événements de la Haye : « Le président de la République n'a pas cherché à s'imposer, mais s'est rallié à un compromis ». Avec le temps passé, on a presque le droit de sourire, car en fait de compromis, l'attitude de Pompidou a été celle-ci : « Si vous ne donnez pas satisfaction aux agriculteurs français, l'Angleterre n'est pas prête de réussir sa traversée de la Manche ».

Ainsi, sur ce point, la pensée de Pompidou rejoignait pour l'essentiel celle de De Gaulle qui, en 1962, demandant justice pour l'agriculture française, déclarait : « Il faudra donc l'obtenir en cours de route ou liquider le Marché commun ».

Dans les propos de Pompidou, il y a une autre phrase pleine d'enseignements et qui éclaire bien le débat de ces derniers jours... « J'ai confiance dans l'Angleterre de M. Heath ». C'est celle-là sans aucun doute, que Pompidou attendait et que De Gaulle aurait voulu connaître alors qu'il était au pouvoir. Heath s'est, en effet, lancé dans une aventure qui va marquer à jamais le destin de son pays. Seuls les grands découvreurs ou les grands politiques sont capables de pareilles audaces.

Nous sommes loin, en effet, de ce que déclara McMillan le 29 juin 1958 à Paris : « Le Marché commun, c'est le blocus continental ». Cette formule ne vous rappelle-t-elle pas quelque chose ? A 13 ans d'intervalle, ce sont très exactement les mots dont s'est servi Pompidou jeudi soir à la télévision de son pays. C'est vrai que l'Angleterre est depuis des siècles dans l'angoisse d'être un jour acculée dans son île à une solution de désespoir. Ceux qui ont parcouru le long chemin de l'histoire européenne savent que c'est pour écarter d'elle ces angoisses que l'Angleterre intervint sur le continent afin d'y conjurer tout risque d'hégémonie.

Il fallait que vienne, outre-Manche, l'homme qui saurait ouvrir les fenêtres sur un jour nouveau. Des siècles pour que l'Angleterre croie à l'Europe sans crainte d'un guet-apens, 13 ans pour que les partenaires de la France admettent que l'agriculture française devait être prioritaire. Telle est la longue marche qui, un jour de l'automne prochain, sera peut-être conduite à son terme.

Il y eut tout cela dans les propos de Pompidou. Et aussi qu'il était bien entendu au sommet de la Haye que l'Angleterre devait accepter « les finalités politiques » du Traité de Rome (article 13 des accords).

« Entre le printemps et l'été, il n'y a, en somme, qu'une semaine », disait Walter Scheel à Bruxelles, pour parvenir à l'accord, les Anglais ont eu la coquette idée de négocier jusqu'à l'aube de la nuit la plus courte.

N'est-ce pas Pompidou qui, à propos de cela, disait le 22 janvier à Athènes que un temps vienne où les cœurs s'apprennent... En faisant, comme jeudi, patte de velours.

L. GRANGER

Le général Moczar relevé de ses fonctions dans le P.C. polonais

VARSOVIE (Reuters). — Le comité central du parti communiste polonais, réuni en séance plénière, a décidé vendredi de relever le général Moczar de ses fonctions de secrétaire du parti. Chargé des forces armées et des services de sécurité, annonce l'agence P.A.P., M. Moczar avait durant longtemps été considéré comme l'un des successeurs possibles de M. Gomulka.

L'agence précise que ce changement résulte de la nomination de M. Moczar, il y a trois jours, à la présidence de la Chambre de contrôle des finances de l'Etat.

M. Moczar reste membre du Politburo. Il ne fait toutefois aucun doute que son éviction du poste de secrétaire lui ôte une partie de l'autorité qu'il détenait, et les observateurs estiment que la décision du co-

mité central indique sans conteste que l'étoile du général a pâli.

M. Moczar avait été également responsable des questions du service de santé et de l'administration. Il semble néanmoins que ces deux dernières responsabilités aient été attribuées il y a quelques semaines à M. Kania, un nouveau membre du secrétariat.

ÉLIMINÉ

Pour les observateurs, la décision du comité central renforce la position de M. Gierek, qui voit ainsi virtuellement éliminée l'une des plus fortes personnalités de la vie politique polonaise.

L'agence P.A.P. annonce par ailleurs qu'un autre secrétaire du parti, M. Starewicz, a été relevé de ses fonctions, et sera

nommé à un poste diplomatique. M. Starewicz, qui a fait des études en France avant la Seconde Guerre mondiale, était secrétaire du parti depuis huit ans. Il était en particulier chargé des affaires du secrétariat du Politburo.

Aucun remplaçant n'ayant été nommé, le secrétariat du parti ne compte plus désormais que sept membres.

Le général Moczar avait fait son entrée au bureau politique lorsque M. Gierek a accédé à la tête du parti, en remplacement de M. Gomulka, après les troubles de décembre.

(Réf.) — Le général Moczar, chef de la tendance des partisans, était hôte de un alignement systématique de la Pologne sur l'URSS.

Pas de fumée sans feu: les gaullistes engagent la campagne des législatives

DIJON (AP). — C'est pratiquement le coup d'envoi de la campagne électorale des élections législatives — prévues en principe pour 1973 — que le conseil national de l'U.D.R. a donné à Dijon où M. Michel Debré, dans son discours, a demandé à des amis de « prendre l'offensive ».

L'unité de la gauche n'est qu'un slogan. Elle cache une réalité redoutable : la définitive agonie de la gauche traditionnelle livrée au parti communiste, s'est écrit M. Poujade, maire de Dijon et ancien secrétaire général de l'U.D.R. dans son allocution inaugurale.

Offensive contre les gauchistes « tribulés et subversifs qui ne peuvent que mener le pays à la tyrannie », a déclaré M. Debré, qui a ajouté, très applaudi : « Un Etat obéi est un élément d'une nation jeune et moderne. Quand j'entends dire : « Laissons les facultés à la libre disposition des jeunes afin qu'ils se défoulent », je ne me réjouis pas. Il n'y a pas un Etat dans l'Etat, la discipline et l'obéissance à la loi s'appliquent partout et à tous. »

Et le ministre de la défense nationale, pour porter remède à « l'insatisfaction des jeunes », a souhaité que l'on enseigne à ceux-ci « la grandeur de la solidarité » en créant un service civil où jeunes gens et jeunes filles seraient appelés à consacrer « quelques mois » à la collectivité nationale ou à l'aide internationale.

« Ce n'est pas par des discours, a-t-il ajouté, que l'on guérira la crise de civilisation ; ce n'est pas davantage par des révolutions sanglantes : c'est par le sens du sacrifice à un idéal collectif. »

COUP DE SEMONCE

Enfin, l'offensive de l'U.D.R. n'a pas épargné les alliés de celle-ci au sein de la majorité : « Il est souhaitable, a dit M. Poujade, que la clarté soit recherchée dans les élections législatives. L'unité des démocrates de ce pays est la condition de cette clarté. On ne prouve pas sa force en donnant de temps en temps un bon coup sur la tête de ses amis ».

L'hiver... déjà

On commence déjà à feuilleter les premières pages de la collection miss Dior à Paris. Voici un ensemble fait d'un manteau en tweed noir et blanc laissant voir une robe de jersey à rayures blanches et brunes. (Téléphoto AP)

L'ÉTRANGE ANNONCE DE M. VON SCHUBERT

MADRID (AP). — Un Hollandais, résidant à Alicante, M. G. von Schubert, a été interrogé par la police espagnole au sujet d'une curieuse offre d'emplois, parue le 21 juin dans l'édition internationale du « Herald Tribune ».

L'attention des autorités espagnoles a été attirée par l'annonce passée par M. von Schubert au nom du « groupe Paladin » pour le recrutement de vingt-huit spécialistes dans les langues orientales, l'électronique, la marine, l'aviation, le camouflage et la photographie. Les personnes intéressées devaient être largement payées, mais ne pas craindre « de voyager de par le monde ni être effrayées par les dangers éventuels ».

Parmi le personnel recherché figuraient deux experts de la langue chinoise et deux experts en vietnamien.

Il aurait déclaré à la police qu'il essayait de constituer un groupe de sauvetage en mer pour la récupération des bâtiments coulés.

Avant de décider de constituer le « groupe Paladin », le Hollandais vendait des biens immobiliers près d'Alicante. Les personnes intéressées devaient écrire à Zurich

ou à Albufeta, près d'Alicante, où le Hollandais possédait un appartement. On ne sait pas si des réponses sont parvenues. Une date limite avait été fixée au 1er juillet.

A Berne, un porte-parole du département fédéral de justice a déclaré qu'une enquête de police était ouverte sur le projet de recrutement, et qu'il s'agissait de déterminer qui était derrière le « groupe Paladin ».

L'adresse de Zurich est celle d'une agence privée fournissant des facilités de secrétariat et une boîte postale aux hommes d'affaires en voyage.

Le directeur de cette agence a déclaré qu'à la lecture de l'annonce, il avait immédiatement décidé de « confisquer » tous les dossiers de candidature qui seraient envoyés à Zurich. Il a précisé que M. Schubert avait pris contact avec lui par écrit il y a environ un mois, demandant qu'une adresse en Suisse soit mise à sa disposition.

« Mais cette annonce viole manifestement nos règlements. J'ai télégraphié à Schubert, à Alicante, que nous annulions le contrat », a-t-il dit.

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

PROCHE-ORIENT

Fédération arabe : le Caire choisi comme capitale

DAMAS (AF). — La proposition syrienne relative au choix du Caire comme capitale de la Fédération des Républiques arabes (FRA) proclamée par les trois pays signataires de l'accord de Benghazi le 17 avril dernier (RAU, Syrie, Libye) a été acceptée par la RAU et la Libye, annonçant hier l'agence syrienne d'information.

EUROPE

Un meuble très précieux

LONDRES (ATS). — Lors d'une vente aux enchères de meubles français chez Christie, à Londres, un bureau plat Louis XVI attribué au maître-ébéniste Martin Carlin, a été vendu pour la somme fabuleuse de 1.650.000 francs. Il s'agit assurément d'un record mondial pour la vente d'un seul meuble.

Le procès d'un Suisse ajourné

MOSCOU (AFP). — La date du procès de l'universitaire François de Perregaux, de Berne, détenu à Moscou depuis octobre 1970, a de nouveau été repoussée, apprend-on de source informée. Il ne sera pas jugé avant le mois d'août, au plus tôt.

M. de Perregaux avait été appréhendé dans un hôtel de Moscou pour complicité dans une tentative de faire sortir illégalement d'URSS un chercheur soviétique. Pour permettre à celui-ci de s'exiler, il lui avait prêté son passeport. Le transfuge fut arrêté au cours des contrôles de police, à l'aéroport.

Il semble que les autorités judiciaires se soient convaincues que M. de Perregaux agit agi non par antisoviétisme, mais par idéalisme.

Tableaux volés en Suisse retrouvés à Turin

ROME (DPA). — Douze œuvres d'art, parmi lesquelles le triptyque de Filippino Lippi (Réf.) — peintre des débuts de la Renaissance italienne né à Prato), qui avaient été volées le 21 mai dernier à la galerie « Old Master » de Chiasso, ont été découvertes dans la nuit de vendredi par la police de Turin.

L'audacieux cambrioleur, Giovanni-Battista Polverelli, 30 ans, qui est parent d'un ancien ministre de la culture de l'époque fasciste, a été appréhendé, ainsi que Gabriella Martarino, dans l'appartement de

SUITE Ici Kettering...

Une communication à l'agence britannique « British Press association » et la nouvelle était communiquée au monde avec une bonne demi-heure d'avance sur l'annonce de l'agence soviétique Tass.

PAS COMPLIQUÉ

Comment font-ils ? Pour le professeur Perry, 43 ans, c'est assez simple : « Il s'agit de savoir quand il faut prêter attention. Ce n'est pas vraiment difficile quand vous êtes les seuls à l'écouter. »

En fait, la réalité est légèrement plus compliquée.

Poursuivre les satellites et être prêt à surprendre de nouveaux lancements ou des manœuvres dans l'espace signifie des nuits entières d'écoutes et pas mal de préparations pour que l'attente soit payante.

A l'école, M. Perry travaille avec un de ses collègues, également professeur de sciences, M. Slater, 41 ans, et une équipe de trois élèves. Chez lui, il est aidé par sa fille de 15 ans, Isabelle, et sa femme.

PIAGET

BAUME & MERCIER

GENÈVE 1830

PALLADIUM

10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL